



HAL
open science

Géographie régionale : Proche et Moyen-Orient

Nima Zahir

► **To cite this version:**

Nima Zahir. Géographie régionale : Proche et Moyen-Orient : Manuel de cours - 2022/2023. Licence. Université Paris VIII, France. 2022, pp.140. hal-03999603

HAL Id: hal-03999603

<https://hal.science/hal-03999603>

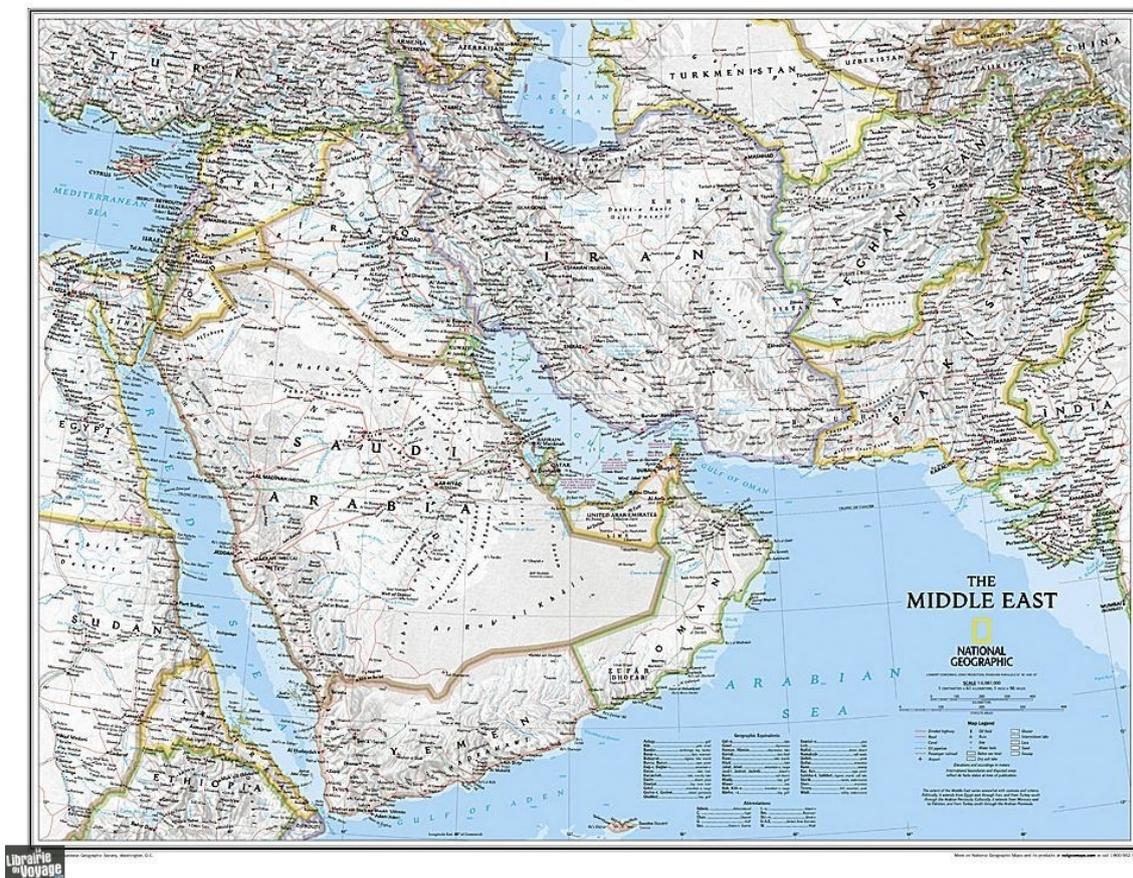
Submitted on 21 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Géographie régionale : Proche et Moyen-Orient

Manuel de cours



Nima ZAHIR

Table des matières

Avant-propos.....	5
L'eau dans les crises politiques moyen-orientales.....	7
« Le Moyen-Orient est l'arène des guerres de l'eau. ».....	19
« Les accords Sykes-Picot ont reconfiguré le Moyen-Orient. ».....	25
Les printemps arabes : un espoir pour la démocrature ?.....	30
« Le pétrole est une bénédiction pour le Moyen - Orient. ».....	39
L'avenir du Liban.....	47
Quelques réflexions sur la façon dont s'est forgée l'identité israélienne...55	
Vers une nouvelle géographie politique de l'Iran ?.....	65
Le Pakistan et l'Afghanistan : paradoxes d'une stratégie.....	79
Le morcellement étatique de la péninsule Arabique.....	91
La Politique française dans le golfe Persique : entre enjeux économiques et défis sécuritaires.....	109
Golfe Arabo-Persique : de la ségrégation au « vivre ensemble » ?.....	119
Le commerce de l'Iran avec les Émirats arabes unis et le Qatar : un axe de résistance contre la « pression maximum » américaine ?.....	131



Avant-propos

Objectif du cours

Ce cours a pour objectif principal de donner aux étudiants une première approche de la définition de cet « entre-continent » communément appelé « Moyen-Orient ». Le défi est de comprendre les enjeux actuels, mais aussi passés et futurs, de ce vaste espace géographique. Le but est de donner une grille de lecture et des clés d'analyses essentielles à la compréhension des enjeux contemporains dans cette région du monde. Cet EC de géographie régionale propose de croiser les regards (géopolitique, économique, démographique, environnemental, historique, socio-culturel, religieux...) pour aborder la complexité, les dynamiques et les tensions de ce qui est incontestablement parmi les points chauds les plus « sensibles » du monde, non seulement à cause de la position géographique particulière de ces territoires (entre la Méditerranée orientale, la mer Rouge et le golfe Persique), mais aussi du fait des multiples inégalités socio-spatiales et convoitises qui y sont à l'œuvre.

Comment utiliser ce manuel

Ce manuel représente un guide de travail pour les étudiants tout au long du semestre. Il est conseillé de prendre connaissance de l'ensemble des textes du manuel dès le début du semestre. Le corpus est constitué de chapitres d'ouvrages et de textes scientifiques récents tirés de Cairn.info qui est un site pour la publication et la diffusion de revues de sciences humaines et sociales de plusieurs maisons d'édition. Pour se mettre dans les meilleures conditions de travail, il est donc fortement conseillé de créer un compte Cairn via la plateforme de la BU de Paris 8. L'ensemble des textes seront traités différemment en fonction de la thématique des séances.

Méthodes de travail

Il n'y a pas de secret dans la réussite : la présence et la participation à chaque cours sont essentielles. Vous trouverez un ensemble de cartes thématiques afin d'accompagner votre travail de compréhension et d'analyse. Nous (re)verrons ensemble les méthodes de recherche et d'analyse bibliographique et documentaire, ainsi que la préparation d'oraux et d'exercices à la dissertation.

Critères d'évaluations

La moyenne de chaque étudiant sera calculée par des travaux fait en cours ou à la maison tout au long du semestre (contrôle continu). Le semestre se clôturera par un examen terminal début janvier 2023 de type dissertation qui comptera pour 40-50 % de la moyenne finale. Au bout de trois absences non-justifiées le cours ne pourra être validé.

L'eau dans les crises politiques moyen-orientales

François Boëdec

Dans Les Cahiers de l'Orient 2015/4 (N° 120), pages 111 à 129

Les événements qui se déroulent au Proche-Orient nous désolent autant qu'ils nous inquiètent. Devant les drames qui en divers points, embrasent la région, en Syrie, en Irak, en Libye, au Liban, mais aussi, à un degré ou un autre, dans beaucoup de pays de la région, nous éprouvons le plus souvent un mélange d'écœurement devant une telle folie meurtrière, une lassitude face à cette région qui semble incapable de trouver sa stabilité, et de l'impuissance à agir dans un contexte géopolitique difficile à comprendre. Près d'un siècle après le démembrement de l'Empire ottoman et la mise en place d'une nouvelle organisation étatique régionale, plus de soixante-cinq ans après la création d'Israël, le moins que l'on puisse dire, c'est que la paix n'est toujours pas installée au Moyen-Orient.

Si l'affrontement israélo-palestinien peut apparaître comme l'œil du cyclone qui dévaste depuis si longtemps la région, les crises qui la secouent dépassent largement la seule question de la coexistence politique des deux peuples. Nombreux sont les sujets de tension entre nations, pays et peuples, y compris, bien sûr, à l'intérieur même des pays. Parmi ceux-ci, même s'il n'est évidemment pas le plus important, le dossier du contrôle des ressources hydrauliques demeure un enjeu politique important. Son étude se révèle une intéressante clef de lecture de l'évolution historique, politique, diplomatique et économique des enjeux de la région. En nous intéressant aux trois principales vallées fluviales (celles du Nil, du Tigre et de l'Euphrate, et du Jourdain), il peut être utile de faire un bref état des lieux des conflits hydro-politiques, pour certains déjà anciens, en ayant à l'esprit l'évolution politique et les crises qui secouent actuellement la région [1].

Après le Second Forum Méditerranéen sur l'eau à Murcia en Espagne (du 25 au 28 novembre 2014) et le septième Forum mondial sur l'eau qui s'est tenu à Daegu en Corée du Sud (DATE), beaucoup s'inquiètent en effet de l'évolution de la situation hydraulique au Moyen-Orient. Comme l'indiquent toutes les études, le Moyen-Orient est une zone particulièrement sensible en matière de pénurie et de répartition des ressources hydrauliques. Cette zone est au cœur de ce que certains appellent depuis longtemps le « triangle de la pénurie », entre la Tunisie, le Soudan et le Pakistan. Il n'est donc pas surprenant qu'elle présente une bonne illustration des difficultés que connaissent les États à s'accorder sur un partage équitable.

L'enjeu politique que représente le contrôle des ressources hydrauliques, avec la symbolique politique qu'il revêt, n'est pas nouveau dans la région. Rappelons que la première opération commando de la branche armée du Fatah de Yasser Arafat, dans la nuit du 31 décembre 1964 au 1er janvier 1965, fut dirigée contre la canalisation qui va du lac de Tibériade au désert du Néguev [2].

Mais le problème de l'eau n'a pourtant pas toujours été sous les projecteurs de l'actualité. Dans les années 70, on parlait plus volontiers de la crise du pétrole que de la crise de l'eau. Cette question émerge dans les années 90, sans pour autant annuler la précédente. Elle fait désormais l'objet d'un intérêt certain. Sans doute, cela est-il dû à une urgence plus grande, et à une prise de conscience des enjeux pour l'ensemble de la région, alors même que celle-ci est en proie à de grandes incertitudes politiques.

Une situation de pénurie

De manière un peu schématique, on peut dire que la problématique de l'eau dans cette région tient essentiellement à la convergence de sept contraintes particulièrement fortes :

- le déficit global des ressources dans l'une des régions arides les plus peuplées au monde ;
- la croissance démographique élevée entraînant un fort accroissement des besoins ;
- l'inégalité des pays face à la ressource ;
- l'inégalité des niveaux de consommation, liée à des stades différents de développement économique ;
- la dépendance mutuelle entre voisins partageant un même bassin versant ;
- la complexité des réseaux hydrographiques et des formations géologiques ;
- la faiblesse des capacités institutionnelles se traduisant par une gestion défailante et un niveau élevé de pertes et de gaspillage.
- à cela, il convient d'ajouter – c'est une triste évidence – la situation politique, chaos, guerre civile et affrontements plus ou moins importants selon les pays. L'eau devient alors un élément crucial pour la simple survie dans un pays ravagé et déstructuré, dans ses infrastructures et ses cultures agricoles, comme, par exemple, la Syrie et l'Irak.

Le Moyen-Orient est dans sa presque totalité situé dans une zone aride, où les pluies sont rares et l'évaporation intense. De plus, la région a connu ces dernières années, notamment depuis 1999, des périodes de sécheresse particulièrement importante et préjudiciable à l'agriculture. La Jordanie, l'Iran, l'Irak et la Syrie ont été parmi les pays les plus touchés. Et cette sécheresse continue actuellement, mettant en danger le développement économique et agricole des pays de la région.

Par ailleurs, le problème est à placer dans le contexte démographique mondial d'un accroissement de population. Celle de la région (en y incluant la Turquie mais non l'Iran) compte environ 300 millions d'habitants. Selon la Banque mondiale, cette population a augmenté de plus de 55 % entre 1980 et 2000, et certains experts parlent d'une croissance démographique régionale de 3,3% par an. Il faut réaliser qu'actuellement il naît environ un million d'Égyptiens tous les neuf mois. À des degrés divers, tous les pays concernés souffrent de plus en plus d'un déséquilibre structurel entre leur « capital » en eau limité et la très forte croissance de leur consommation, compte tenu de leur rythme démographique et de leur développement économique. Dans certains cas, les ressources « conventionnelles » (fleuves, rivières, nappes souterraines) ne suffisent plus à

satisfaire les besoins de l'agriculture, de l'industrie et de l'approvisionnement des villes. Ainsi, en Jordanie, l'excès de pompage des nappes phréatiques atteint 180 %, et dans la bande de Gaza les prélèvements effectués représentent le double de la ressource renouvelable. Alors que la Turquie bénéficie de plus de 3000 mètres cubes par an et par personne et le Liban, inférieur en superficie, de 1000 mètres cubes, l'Égypte et la Syrie voient leur situation empirer. Prenons le cas de l'Égypte. En 1972, celle-ci disposait de 1600 mètres cubes d'eau par an et par habitant (pour la consommation, l'industrie et l'agriculture) ; en 1992 ce chiffre est descendu à 1200, et il se situe actuellement aux environs de 800 mètres cubes d'eau par an. Pour les autres pays, le même phénomène se produit : les Palestiniens disposent, y compris Gaza, d'environ 165 mètres cubes par personne, Israël de 400 mètres cubes et la Jordanie de 260 mètres cubes.

À ces pressions quantitatives sur les ressources s'ajoutent des incidences sur la qualité des eaux. La politique souvent inconsidérée de gestion de l'eau a entraîné dans certaines régions des conséquences inquiétantes. On assiste à une dégradation de la qualité de l'eau due à l'augmentation du taux d'engrais chimiques, exfoliants, insecticides, pesticides infiltrés dans les sources et les nappes phréatiques, et une salinisation de celles-ci à cause de leur surexploitation. Les canalisations passant par des zones souvent arides et désertiques sont fréquemment découvertes et laissent évaporer une partie importante du liquide transporté. À cela, il faut ajouter un très mauvais état du réseau ancien d'adduction d'eau et d'égouts. Certains pays ont accumulé des retards en matière de traitement des eaux usées. C'est le cas notamment de la Syrie, de l'Égypte, de la Palestine et du Liban à cause de la guerre. De plus, les carences institutionnelles en matière de gestion des infrastructures ont parfois des conséquences dramatiques comme il y a quelques années, lors de la rupture du barrage Zeïzoun sur l'Oronte, au nord de la Syrie. Enfin, les politiques de développement agricole, toujours ambitieuses, souvent idéologiques et parfois démesurées, nécessitant une irrigation développée, n'ont fait qu'accentuer la gravité de la situation avec une baisse parfois foudroyante, comme en Syrie, du niveau des nappes phréatiques [3]. Certains pays, tels la Libye et l'Arabie séoudite, puisent largement dans leurs nappes souterraines, dont le renouvellement est très loin d'être assuré. Et la gestion trop dispendieuse des nappes a pour effet néfaste l'accroissement de la salinité des eaux. Mais les populations rurales étant souvent nombreuses dans les pays de la région, augmenter le prix de l'eau serait très risqué pour les régimes en place. Toute modification de l'allocation des approvisionnements au détriment du secteur agricole risque d'entraîner de profondes conséquences sociales qui peuvent menacer la stabilité politique.

En somme, les différents pays de la région ont davantage géré l'eau en termes de distribution qu'en termes de conservation et d'économie. Dans un tel contexte, la Libye, la Palestine, la Jordanie et Israël sont en première ligne des pays les plus menacés de pénurie, suivis par la Syrie et l'Égypte. Le Liban, qui bénéficie d'une croissance des demandes en eau, doit également gérer le problème de la qualité de ses eaux.

Toutes les prévisions concernant l'approvisionnement en eau ne finissent donc pas, à juste titre, d'inquiéter. Un autre facteur bien connu vient aggraver la situation : cours d'eau et nappes phréatiques ne respectent pas les frontières. Comment contrôler les volumes utilisés par chacun ? Comment concilier les revendications des pays situés en amont qui exigent d'utiliser l'eau comme ils l'entendent, avec celles des pays situés en aval voulant empêcher toute modification du débit ou de la qualité des eaux ?

En fait, les dirigeants politiques des pays de la région sont essentiellement confrontés à deux défis hydro-politiques : d'une part, remédier à la pénurie croissante et augmenter la quantité d'eau disponible ; d'autre part, établir un cadre acceptable d'exploitation des ressources revendiquées par plusieurs États, en se fondant sur le respect des besoins et des droits de chacun. Pour l'instant, il faut bien reconnaître la grande difficulté qu'ont les pays à aborder ensemble cette question du partage de l'eau. A l'exception du traité israélo-jordanien de 1994, toutes les tentatives de parvenir à un accord stable et durable sur le partage des eaux entre les États riverains de la région ont jusqu'ici échoué. Faut-il pour autant considérer la « guerre de l'eau » comme inéluctable ?

La guerre annoncée

Depuis près de vingt-cinq ans environ, un certain nombre de politologues et d'experts ont avancé la probabilité de guerres pour le contrôle des ressources en eau de la région. Le Center for Strategic and International Studies de Washington a beaucoup contribué, au début des années 90, à donner du crédit à cette idée de « guerre de l'eau », notamment sur la base des études du professeur Joyce Starr [4].

Cette hypothèse a peu à peu dépassé le cercle des spécialistes : une littérature et une presse de vulgarisation l'ont reprise et lui ont donné une audience et une crédibilité importantes. D'un magazine à l'autre, on a retrouvé invariablement les mêmes prédictions de certains hommes politiques de la région ou d'observateurs avertis. Ainsi, le roi Abdallah de Jordanie aurait expliqué que « les conflits potentiels dans la zone ne naîtront pas du sol, mais de l'eau » [5], faisant écho à Shimon Peres prédisant que « la prochaine guerre au Moyen-Orient aura lieu pour l'eau et non pas pour la terre » [6]. Et l'on pourrait multiplier les citations. En quelques années, le caractère quasi inéluctable d'une prochaine guerre de l'eau s'est ainsi imposé à l'opinion publique, tant au Moyen-Orient que dans le reste du monde, comme un fait acquis de la géopolitique régionale, faisant d'une question importante un sujet « à la mode ». À quelques rares exceptions près, une bonne partie des publications des quinze dernières années sur le sujet ont conforté cette idée. Elles annoncent et prévoient un conflit dans un futur relativement proche. Il suffit pour s'en convaincre de regarder les titres des ouvrages et articles sur la question : ils comportent souvent, selon la langue, les termes de « guerre », « bataille » ou « conflit »...

Sans doute n'est-il pas faux de prendre en compte les risques véritables de voir dégénérer en conflit armé une situation hydraulique délicate, mais l'affirmer comme quasi certaine apparaît pour le moins réducteur d'une réalité complexe. Au Moyen-Orient, la question de l'eau se pose dans les mêmes termes que dans le reste du monde : toute généralisation est impossible. Il importe en effet de ne pas considérer cette région comme un ensemble hydropolitique cohérent. Les différents contentieux, même s'ils sont parfois géographiquement très proches, doivent être bien distingués. En effet, chaque contentieux a ses caractéristiques et sa cohérence propres.

La plupart des auteurs s'accordent à définir trois contentieux hydro-politiques au Moyen-Orient à partir des trois principales vallées fluviales : la vallée du Nil, celle du Tigre et de l'Euphrate, et bien sûr la vallée du Jourdain.

La vallée du Nil

Des trois zones hydro-conflictuelles, elle est sans doute la moins connue car elle bénéficie d'une couverture médiatique moindre. Ce fleuve d'une longueur de 6.695 kilomètres est alimenté d'une part par le Nil Bleu qui prend sa source dans les hauts plateaux en Éthiopie, le Sobat et l'Atbara, et d'autre part par le Nil Blanc, qui prend sa source dans les montagnes du Burundi. Il a son embouchure sur la Méditerranée après avoir traversé dix pays africains (la République démocratique du Congo, le Burundi, le Rwanda, la Tanzanie, le Kenya, l'Ouganda, le Soudan, le Soudan du Sud, l'Éthiopie et l'Égypte). Près de 350 millions d'habitants vivent aujourd'hui sur le bassin du Nil qui est source d'oppositions autant que de projets de développement.

En fait la question se pose différemment selon qu'il s'agisse du Nil Blanc ou du Nil Bleu. Du côté du Nil Blanc, l'intérêt porte surtout sur la production d'énergie. Il en est autrement pour le Nil Bleu qui prend sa source en Éthiopie, traverse le Soudan et finit en Égypte. 80 % de l'eau qui coule au Caire provient du Nil Bleu. Jusqu'au début du XXe siècle, l'Égypte n'avait jamais rencontré de véritable problème. La densité démographique des autres pays du bassin était faible et leur demande en eau du Nil insignifiante. Mais les choses ont évolué. Pour faire face à ses besoins, l'Égypte, avec ses 83 millions d'habitants, s'est lancée ces dernières années dans trois projets très importants : le Canal de la Paix (Al-Salam) arrosant le Nord du Sinaï, le canal de Toshka visant à faire « un nouveau delta du Nil » de 200.000 hectares irrigués, et, à partir du barrage d'Assouan, le projet de la « Nouvelle Vallée » (Wadi El Guédid) à partir des quatre principales oasis situées à 1000 km au sud de la capitale. L'ensemble nécessite quelque dix milliards de mètres cubes d'eau supplémentaires. Ces projets n'ont pas été entièrement à bien ou sont déjà arrêtés. Ainsi, le canal de Toshka creusé sous Moubarak et inauguré en 2001 pour irriguer des terres céréalières à partir de l'eau du Lac Nasser, a grandement affaibli le débit du fleuve. Durant la présidence Morsi, le régime avait décidé d'en suspendre l'exploitation, mais en août dernier, le président Sisi a déclaré l'intention de son gouvernement de faire redémarrer le projet de Toshka pour en faire un projet national de développement.

Le lac Nasser aussi menace le débit du Nil. Ce réservoir artificiel de 500 km de long aux confins de l'Égypte et du Soudan, résultat de la construction du grand barrage d'Assouan achevé par les Soviétiques et inauguré en 1971, longtemps fierté nationale, était censé dompter les crues du fleuve tout en produisant de l'électricité, et stimuler l'investissement agricole dans cette région aride. Mais 40 ans après son achèvement, le projet est un échec. Mal conçu, mal entretenu, et surtout mal situé, dans une des régions les plus chaudes du monde, le lac Nasser s'est transformé en un immense bassin d'évaporation. Son niveau ne cesse de baisser, et les alluvions y restent prises au piège, alors qu'elles sont indispensables pour l'agriculture en aval. Du coup, l'agriculture égyptienne a recours à des quantités très importantes d'engrais chimiques polluants.

[...]

En octobre dernier, une réunion tripartite s'est tenue au Caire pour lancer un appel d'offre auprès de bureaux internationaux de consultation afin d'opérer une évaluation technique et financière de la construction et des retombées du barrage de la Renaissance, travaux de construction

qui sont déjà bien engagés. Le 6 mars dernier, les ministres des Affaires étrangères des trois pays concernés (Égypte, Éthiopie, Soudan) ont annoncé un accord de principe sur le partage des eaux du Nil Bleu. L'avenir proche dira si cet accord résiste à l'épreuve du temps et à la fin de la construction du barrage de la Renaissance.

Pourtant, même si l'entente hydraulique est précaire et sujette aux aléas politiques, chacun des protagonistes est plutôt porté à traiter les problèmes régionalement et pacifiquement.

La vallée du Tigre et de l'Euphrate

Le Tigre et l'Euphrate prennent leurs sources en Turquie, traversent la Syrie et l'Irak, avant de terminer leur course dans le golfe Arabo-persique. Le souci de la Turquie de garder l'eau sur son territoire n'est pas nouveau ; elle a construit depuis de nombreuses années d'immenses barrages et réservoirs dans ce but. Les tensions se sont développées avec l'inauguration du barrage Atatürk en 1992 et n'ont fait que perdurer à mesure que la Turquie poursuivait la réalisation de son vaste projet du GAP [7], permettant la mise en valeur des hautes vallées du Tigre et de l'Euphrate en irriguant une zone de 1, 7 million d'hectares. Cela permet à la Turquie de devenir un grenier à céréales et lui assure la moitié de ses besoins en électricité. Mais ce projet très coûteux - pas moins de 32 milliards de dollars - a aussi des conséquences sur l'environnement. La Turquie rejette les eaux usées dans son extrême sud, où se forment les sources du Khabour et du Balik. Enfin, le projet a entraîné le déplacement forcé de quelque 55.000 habitants d'une trentaine de villages, en majorité kurdes.

Pourtant, le gouvernement turc n'en reste pas là. Après l'aménagement de l'Anatolie, d'autres projets régionaux d'aménagement sont en cours sur le même modèle : le DAP (Dogu Anadolu Projesi : Projet de l'Anatolie orientale), avec l'aménagement du bassin de la Coruh qui prend sa source sur le Haut-plateau arménien. C'est de nouveau un vaste projet de 15 nouveaux grands barrages qui n'est pas sans poser des questions. Et il y a aussi le DOKAP (Dogu Karadeniz Projesi : Projet de la Mer Noire orientale) pour ne parler que des plus importants. Le GAP n'est donc pas le premier plan régional, ni le dernier.

Depuis qu'Ankara, Damas et Bagdad ont lancé dans les années 60 et 70 d'ambitieux programmes d'aménagements hydrauliques sur leurs territoires, les tensions entre les trois pays sont devenues régulières. À la suite de la division du parti Baas en 1966, les régimes syrien et irakien s'étaient opposés plusieurs fois. Depuis les choses se sont un peu améliorées entre les deux pays qui sont arrivés à un accord, en 1990, sur les parts respectives des eaux de l'Euphrate. La Syrie garderait 42 % du débit de l'Euphrate et en laisserait passer 58 % vers l'Irak. Les négociations avec la Turquie sont plus difficiles. Celles de 1962, de 1980 et de 1982, ont échoué. La réalisation totale du programme du GAP a aggravé la tension, puisqu'on estime qu'elle a fait chuter le débit annuel de l'Euphrate de 32 à 20 milliards de mètres cubes en Syrie et de 20 à 11 milliards en Irak. Le seul engagement qu'Ankara accepta de consentir en 1987 fut de laisser passer un débit moyen de 500 m³/ seconde. L'accord définitif, prévu pour fin 1993, n'est jamais venu. Les Turcs ont utilisé durant des décennies l'arme de l'eau contre les Syriens qui abritaient la rébellion kurde sur leur territoire.

La Turquie a laissé régulièrement planer des doutes sur ses véritables intentions, estimant publiquement que la Syrie et l'Irak recevaient suffisamment d'eau.

La question de l'eau n'est pas, dans les événements actuels qui déchirent la Syrie et l'Irak, l'élément central des affrontements. Même si certains analystes considèrent que la sécheresse intense qui a sévi de 2007 à 2009 avec un effondrement des récoltes a contribué à faire éclater la guerre civile en Syrie, à cause de l'effondrement social provoqué par l'afflux de populations rurales dans les villes, et la hausse des prix. Aujourd'hui, en beaucoup de lieux, la population connaît de graves difficultés d'approvisionnement en eau. De plus, les réservoirs et les barrages sont autant d'objectifs militaires pour les belligérants. Les villes et villages que contrôle Daech se situent principalement autour des principaux cours d'eau de la région. Raqqa, Deir ez Zor et Abu Kamal (côté syrien) ainsi que Ramadi et Fallujah (côté irakien) sont sur l'Euphrate ; Mossoul et Tikrit sont sur le Tigre.

La quête de l'EI pour le contrôle hydraulique a commencé dans le nord de la Syrie, lorsqu'au début de 2013, il a pris le contrôle du vieux barrage de Tabqa et du lac Assad, sur l'Euphrate, au nord-est de la Syrie, à 150 kms d'Alep. A ce jour, ils sont toujours contrôlés par Daech. En fait, la quasi-totalité du cours de l'Euphrate en Syrie est sous contrôle de l'État islamique.

En Irak, la situation est plus disputée. C'est ainsi par exemple qu'appuyés par des raids de l'armée de l'air américaine, les combattants kurdes - les Peshmergas - ont repris le contrôle du barrage de Mossoul (au Nord du pays, à quelques kilomètres de la deuxième ville d'Irak), le plus grand du pays, un site stratégique essentiel car il alimente en électricité et en eau une grande partie de la province de Ninive et est indispensable à l'irrigation de vastes zones de culture. Plus récemment, en novembre dernier, le barrage d'Adhaim, au nord-est de Bagdad, a été repris par l'armée irakienne. Ces deux sites étaient tombés aux mains des jihadistes lors de leur fulgurante conquête de l'année passée. Les partisans de Daech n'ont d'ailleurs pas dit leur dernier mot puisque le dimanche 22 février dernier, ils ont tenté de reprendre le barrage d'Adhaim mais ont été repoussés par les forces de sécurité irakiennes épaulées par des miliciens chiites.

Il y a un an, au printemps 2014, l'État islamique avait fermé les vannes d'un autre barrage sur l'Euphrate, près de Fallujah, pour inonder les terres en amont afin d'entraver la mobilité des forces gouvernementales irakiennes. Les djihadistes avaient également inondé une cinquantaine de villages situés dans un périmètre de 200 km² à l'ouest de Bagdad entraînant les destructions des récoltes agricoles et forçant l'exode de 40.000 personnes. Le gouvernement irakien dit avoir repris depuis le contrôle du barrage de Fallujah. Mais c'est sans doute le barrage de Hadita, le deuxième plus grand du pays, qui reste une cible privilégiée dans la stratégie de conquête des barrages de l'EI. C'est le premier ouvrage posé sur le fleuve en terre irakienne, alors qu'il quitte à peine la Syrie. Il est le deuxième plus grand barrage d'Irak. Il contrôle le fleuve pour l'ensemble du pays, fournissant la majeure partie de l'eau nécessaire à l'irrigation et produisant un tiers de l'électricité du pays. On peut dire que c'est essentiellement grâce à lui que Bagdad est éclairé. D'où l'importance stratégique du contrôle de ce barrage.

L'un des soucis est bien sûr la maintenance des installations hydrauliques. Cela nécessite de vraies compétences, et rien n'indique que sur tous les sites qu'il contrôle, l'État islamique en

dispose. Or, certains barrages, comme celui de Mossoul par exemple sont dans un état très précaire. L'édifice, qui est construit sur un sol de gypse, sablonneux, nécessite des travaux de maintenance réguliers et s'il venait à s'effondrer risquerait de provoquer une catastrophe humanitaire et environnementale de grande ampleur.

Plus largement, dans le contexte actuel qui affecte l'essentiel des territoires syrien et irakien, il est à craindre que la majeure partie des infrastructures d'approvisionnement, de transport, d'irrigation ou de traitement de la ressource hydrique soient sinon détruites, en tous cas fortement endommagées. Quelle que soit la solution politique qui émergera un jour du chaos syrien et irakien, la question de l'eau sera évidemment un des enjeux majeurs de la reconstruction durant les prochaines années, voire les prochaines décennies.

La vallée du Jourdain

Cette zone concerne essentiellement Israël, la Jordanie, la Palestine, et dans une moindre mesure la Syrie et le Liban. Le partage des eaux du Jourdain, tout aussi vital pour la Jordanie que pour l'État hébreu, suscite une rivalité entre les deux pays, et ce malgré le traité israélo-jordanien du 26 octobre 1994 qui prévoit que « les parties s'accordent mutuellement pour reconnaître à chacune d'elles une répartition équitable des eaux du Jourdain et du Yarmouk... ». Quant à l'éventuelle accession de la Palestine à l'indépendance, elle pose la question des droits respectifs des deux communautés sur l'aquifère montagneux de Samarie-Judée. Dès 1967, l'eau des Territoires occupés a été placée par le gouvernement israélien sous contrôle militaire et les résidents arabes se sont vu interdire de creuser de nouveaux puits, tandis que les colonies juives en foraient sans restriction. La Déclaration de principe sur des arrangements intérimaires d'autonomie, dits Accords d'Oslo, signée à Washington le 13 septembre 1993, avait fait pourtant avancer la question du partage de l'eau. En effet, dans ce texte, Israël reconnaissait « les droits des Palestiniens sur l'eau en Cisjordanie ». L'accord du Caire de 1994 avait abouti à la création d'une Agence palestinienne de l'eau mais dont la seule latitude est de « superviser » les puits situés dans les zones autonomes et de négocier avec Israël la part des ressources hydrauliques qui lui revient. La question de l'eau fut reportée par les accords de Taba ou Oslo II, signés à Washington en 1995, aux négociations finales qui auraient dû aboutir à un accord avant septembre 2000. L'eau n'a peut-être pas le même niveau d'importance que les quatre autres sujets cruciaux dans les relations entre Israéliens et Palestiniens, à savoir : la souveraineté sur Jérusalem, le droit au retour des réfugiés, le sort des implantations, et le tracé des frontières. Pourtant, ce sujet contribue au sentiment de frustration du peuple palestinien quant à son indépendance, et au contrôle de ses ressources.

L'aquifère montagneux est subdivisé en trois réservoirs, les aquifères ouest, est, et nord-est, qui communiquent entre eux. Les Israéliens considèrent que l'aquifère est, situé entièrement en Cisjordanie, offre des quantités disponibles pour les Palestiniens. Les deux autres aquifères, ouest et nord-ouest, sont transfrontaliers avec Israël. En attendant un accord, les aquifères sont toujours répartis selon un partage qui attribue 82 % des ressources aux Israéliens et 18 % aux Palestiniens. Les autorités israéliennes peuvent à tout instant « fermer le robinet », dans la mesure où elles gèrent l'ensemble du système d'infrastructures hydrauliques, depuis les stations de pompage jusqu'au

réseau de canalisations. Même si la menace d'interrompre le flot d'eau potable vers les villes et les villages palestiniens reste largement hypothétique, l'État hébreu dispose néanmoins de la capacité technique de perturber ses livraisons d'eau en fonction de la conjoncture politique. Le déficit structurel de la région se fait ressentir dans chacun de ces pays. À Gaza, les nappes d'eau souterraines connaissent une forte détérioration en raison d'années d'utilisation excessive et de contamination, aggravée par les récents conflits. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) s'inquiète régulièrement de l'augmentation de la salinité de l'eau, en raison de l'infiltration de l'eau de mer liée au pompage excessif des eaux souterraines, et de la pollution due aux ruissellements des eaux usées.

En Israël, le niveau du lac de Tibériade baisse régulièrement. Il est descendu à plusieurs reprises ces dernières années en dessous de sa côte d'alerte, et son degré de salinité augmente également. De son côté, la Jordanie comble ses besoins par l'exploitation de nappes fossiles, donc non renouvelables, et essaye une mise en valeur du Yarmouk.

En décembre 2013, un accord avait été signé sous les auspices de la Banque mondiale, entre la Jordanie, Israël et l'Autorité palestinienne, pour sauver la Mer Morte. En effet, le niveau de la mer Morte ne cesse de baisser. La solution consiste à pomper de l'eau dans la mer Rouge, à la hauteur du port jordanien d'Aqaba, pour la reverser dans la mer Morte, en utilisant la dénivellation. À ce jour, ce vieux projet n'a pas vu le moindre début de réalisation.

Plus au nord, il y a un autre contentieux qui oppose Israël au Liban et à la Syrie concernant notamment le cours supérieur du Jourdain et ses sources, ainsi que les petits cours d'eaux qui descendent du Golan et se jettent dans le fleuve. Le Jourdain a en effet trois sources principales : le Dan en Israël, le Banias dans le Golan syrien occupé par Israël, et le Hasbani au Liban. Le Liban accuse Israël d'avoir volé son eau à l'occasion de l'occupation du sud-Liban et soupçonne son puissant voisin de ne pas avoir complètement renoncé à ses visées hydrauliques. La situation reste tendue dans la zone frontalière entre le Hezbollah et Tsahal, et les rivières, comme le Wazzani et le Hasbani qui coulent du Liban vers Israël, sont autant d'abcès de fixation. Ces vingt dernières années, les négociations ont buté sur la question du plateau du Golan, dont la Syrie réclame la restitution intégrale. Au-delà des questions de frontière et de sécurité, on ne peut imaginer de rétrocession du plateau du Golan, qui dispose de ressources en eau et domine le Lac de Tibériade, sans accord hydro-politique entre Israël et la Syrie.

Pour l'heure, et par la force des choses, la question de l'eau apparaît d'une certaine manière secondaire. Israël, la Jordanie et le Liban s'inquiètent d'abord de l'évolution politique de la Syrie et de l'Irak, et du risque de voir arriver les jihadistes de l'État islamique à leurs frontières.

L'existence de ces contentieux hydro-politiques tendrait à conforter le fait que le contrôle de l'eau est un sujet susceptible de provoquer dans l'avenir de nouvelles tensions dans la région. L'eau joue un rôle éminemment symbolique dans l'imaginaire politique de ces pays. Elle touche au sentiment national d'indépendance et de sécurité. Certes, le dossier de l'eau est un dossier litigieux, mais il est à replacer à côté d'autres problèmes (de sécurité, de frontière, d'influence politique régionale...) dans lesquels il est très imbriqué mais qui sont objectivement perçus comme plus cruciaux. On le voit bien aujourd'hui pour la Palestine : le dossier le plus important dans le conflit

israélo-palestinien n'est pas d'abord celui de l'eau, mais celui de la reconnaissance d'un État pour les Palestiniens, et celui de sa sécurité pour Israël. Le dossier de l'eau n'est qu'un sujet parmi beaucoup d'autres de l'opposition entre les deux peuples.

En fait, tous ces dossiers sont à placer à l'ombre d'un grand facteur d'incertitude qui demeure la volonté de paix dans la région. S'il y a une volonté politique réelle de parvenir à la paix, l'eau ne sera pas un obstacle. Tout est prêt pour la coopération, la mise en commun des techniques, connaissances et savoir-faire (notamment en matière de dessalement [8]). Des instances de concertation et de contrôle existent déjà ou sont dans les « cartons de la paix » ; quant aux financements internationaux, tout indique qu'ils seraient au rendez-vous d'une demande de paix hydraulique.

Une tension politique régionale retombée, des accords bilatéraux ou régionaux de coopération hydraulique encouragés par le droit international [9], une meilleure gestion de l'eau en termes d'économie, de modernisation des réseaux, de techniques de dessalement... contribueraient évidemment à éloigner le spectre d'un affrontement. En revanche, cette eau pourra toujours éventuellement se révéler un prétexte si l'on cherche des sujets de confrontation. Mais la paix hydraulique ne peut être séparée des autres chantiers d'une paix générale. C'est une recherche simultanée de règlement des divers contentieux qui doit être menée. Dans certains cas, le dossier de l'eau avancera peut-être plus vite que d'autres. Dans ce cas, il confortera l'esprit de paix et encouragera au règlement des autres problèmes. Car c'est évidemment la paix, et non la guerre, qui donnera aux pays du Moyen-Orient les moyens de faire face aux enjeux de leur avenir.

Notes

[1] Concernant l'évolution de ces conflits, on pourra se reporter au constat opéré par l'auteur il y a plus de vingt ans : « Maschâkel el-miyâh fil-Charq el-Awsat », El-Machriq, janvier 1994, p. 9-29.

[2] Attaque dirigée contre des installations agricoles tenues par des colons (Ndlr).

[3] Dans l'ensemble de la région, plus de 70 % de la consommation d'eau est affectée à l'irrigation.

[4] J. STARR & D. STOLL, US Foreign Policy on Water Resources in the Middle East, Center for Strategic and International Studies, Washington, 1987, 245 p.

[5] Cité par C. MEYER dans « Proche-Orient : l'eau de la discorde », Les Échos, 3 mai 2000, p. 63.

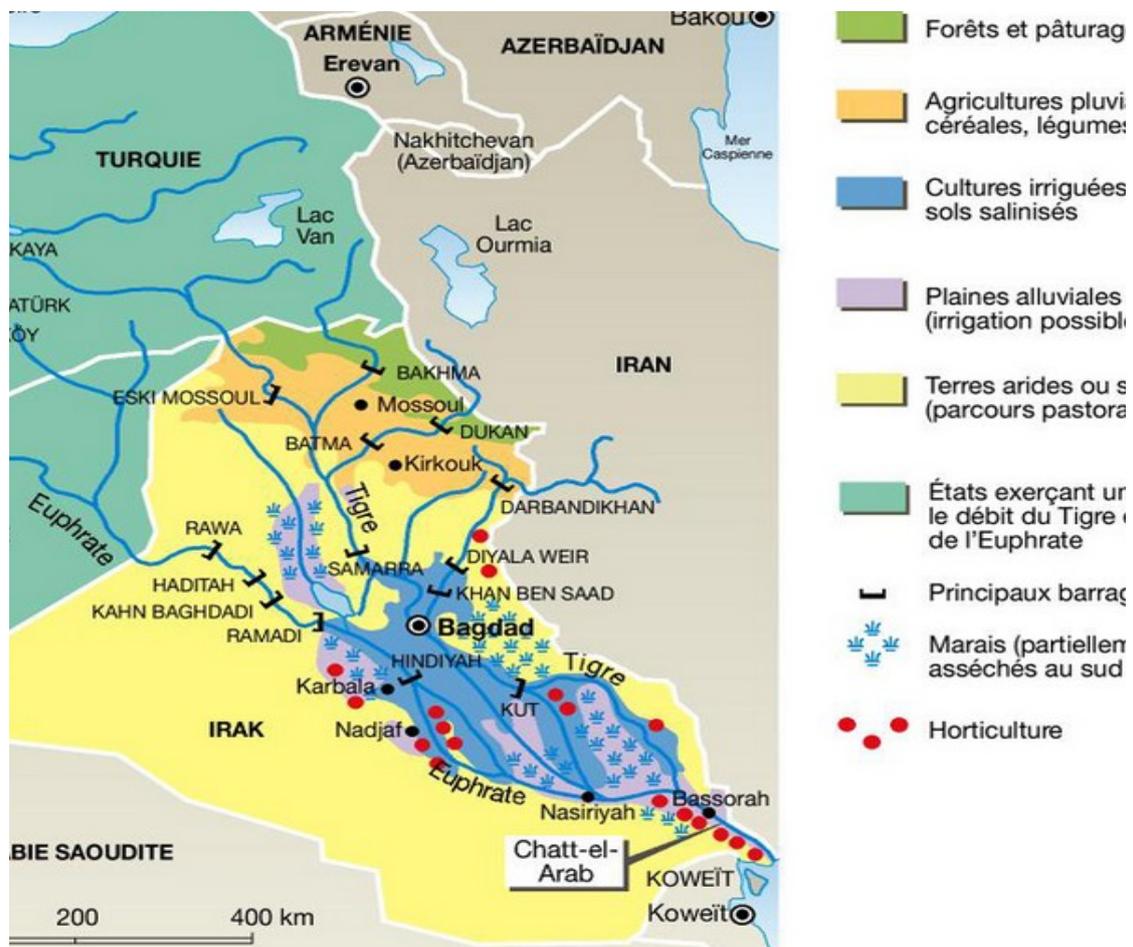
[6] Cité par M. SOBHI dans « Turquie : l'eau au service des ambitions régionales », dans le numéro spécial de la revue Le dossier euro-arabe : « La guerre de l'eau aura-t-elle lieu ? », publication mensuelle du Centre d'études euroarabes de Paris, n° 91, mars 2000, p. 8.

[7] GAP : Guneydogu Anadolu Projesi (Projet d'Anatolie du Sud-Est), traduit en anglais par Great Anatolian Project ou Southern Anatolian Project (SAP).

[8] Dans la région du Moyen-Orient, les pays utilisant la technologie de dessalement de l'eau de mer sont essentiellement l'Arabie séoudite, les Émirats arabes unis (l'usine de Jebel Ali est la plus grande du monde), la Jordanie (Amman), Qatar, et bien sûr Israël (plusieurs usines dont Ashkelon) dont le savoir-faire et l'avancée technologique sont remarquables.

[9] La Convention des Nations unies du 21 mai 1997 sur « le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation » du 21 mai 1997, dite Convention de New-York, est entrée en vigueur le 17 août 2014 suite à la ratification par un 35ème État. Elle prévoit notamment (article 5) que sur leurs territoires respectifs, les États doivent utiliser le cours d'eau international de manière équitable et raisonnable en fonction de différents facteurs pertinents : géographique, besoins économiques et sociaux, population, utilisation des cours d'eau, conservation et protection... Cette tentative d'harmonisation et de codification de l'utilisation des cours d'eau internationaux est très intéressante, même si, concrètement, elle n'a guère permis de faire évoluer les choses. Elle montre ainsi toutes les difficultés de codification d'un sujet hautement sensible. La Syrie (1998) la Jordanie et le Liban (1999), l'Irak (2001), la Libye (2005) ont ratifié la Convention. L'Égypte et l'Éthiopie se sont abstenus. La Turquie a voté contre.

Vers de nouveaux conflits pour les réserves d'eau douce du Tigre et de l'Euphrate ?



Sources : AFP, Eurocité, SciencesHumaines - leblogfinance.com

L'eau dans le bassin du Jourdain : une ressource rare et convoitée



Réalisé par Hervé Amiot
avec Adobe Illustrator pour
©Les Clés du Moyen Orient



« Le Moyen-Orient est l'arène des guerres de l'eau. »

Pierre Blanc, Jean-Paul Chagnollaud
Dans *Moyen-Orient* (2019), pages 49 à 58

Si par la guerre de l'eau annoncée, on entend toutes les connexions avec des conflits locaux existants, alors, on peut dire en effet que nous vivons déjà et même depuis plusieurs années une guerre de l'eau. Par contre, si l'on entend par là une « véritable » guerre de l'eau, dont la seule et unique cause serait l'eau, nous ne pouvons lui trouver d'acteur et encore moins de terrain physique et politique favorable.

- Habib Ayeb, *L'Eau au Proche-Orient. La guerre n'aura pas lieu*, 1998

Dans les années 1990, la sortie de la guerre froide a ouvert la porte à de nouveaux cadres d'analyse de la conflictualité. En 1991, Joyce R. Starr fut le premier auteur à employer l'expression de « guerres de l'eau ». Alors que l'on sortait à peine de la guerre du Golfe, il écrivit : « La raison de l'invasion du Koweït par Saddam Hussein en août 1990 était le sur-pompage de celui-ci dans la nappe pétrolière partagée entre les deux États. Combien de temps encore faudra-t-il avant que les conflits aquifères entrent dans la terminologie commune du lexique des spécialistes du Moyen-Orient ? » (« *Water Wars* », *Foreign Policy*, 82, 1991). Quelques années plus tard, l'Israélien Arnon Soffer emprunta aussi un ton alarmiste pour titrer un de ses ouvrages *Rivers of Fire* consacré au Moyen-Orient (*Rivers of Fire. The Conflict over Water in the Middle East*, 1999). Comme si cette région n'avait pas suffisamment de motifs de conflits, elle se présentait donc bien comme celle des dites guerres de l'eau. Cette idée désormais répandue, avec force médiatique, mérite que l'on s'y arrête.

L'évocation des guerres de l'eau concerne surtout cette région parce qu'elle est la plus pauvre en ressources hydriques à l'échelle mondiale, contrairement à l'idée reçue qui suppose que l'Afrique subsaharienne affronterait la plus grande dictature de l'aridité. Certes, sur le continent noir, certaines régions font face à l'insécurité hydrique, mais en l'espèce il s'agit davantage d'un problème d'accès que de disponibilité. Au Moyen-Orient, ce ne sont pas les adductions qui manquent mais la ressource renouvelable. Ceci n'a rien de nouveau bien sûr. C'est d'ailleurs pour dompter cette hostilité que les civilisations de la région ont fait émerger des techniques de mobilisation de la ressource.

L'eau pour s'affranchir

À rebours de ce que l'on nomme souvent la « malédiction de la ressource », la rareté a en effet obligé les hommes de la région à développer une ingénierie de l'eau pour améliorer leurs conditions de vie. Les galeries drainantes (*qanat*) qui acheminent les eaux souterraines des zones de piémont vers les villages et les terres agricoles sont des ouvrages vieux de plus de dix siècles. Il en

va de même pour les *norias*, déployées dans la région de l'Oronte, qui approvisionnent les canaux convoyant l'eau vers les zones habitées et cultivées. Le long du Nil, les systèmes de distribution de l'eau vers les parcelles agricoles, à savoir les *saqqia* entraînées par la traction animale, ont été amenés en Égypte par les Grecs, qui importèrent aussi les vis d'Archimède. Plus largement, la civilisation arabe, à son apogée (IXe au XIIe siècle) a fait de la maîtrise de l'eau l'attribut essentiel de sa sophistication technique. Dans cette région aride, les temps longs montrent combien civilisation rime avec maîtrise de l'eau. Le mot civilisation en perse (*ābadan*) n'a-t-il pas d'ailleurs comme racine *āb* qui signifie l'eau ?

Cette mobilisation de l'eau n'était cependant rien au regard de ce qu'elle est aujourd'hui. Avec la croissance brutale de la population depuis une cinquantaine d'années, les ouvrages hydrauliques ont connu une expansion remarquable autant qu'inédite, doublée d'une modernisation des pratiques basée sur l'utilisation des énergies combustibles. L'eau fut ainsi au cœur des agendas politiques en Égypte et en Syrie après les révolutions nassérienne (1952) et baasiste (1963). L'Irak fit de même à partir des années 1950. La sécurisation alimentaire (*via* l'irrigation) et énergétique (*via* l'hydroélectricité) représentait un vecteur de stabilité et de souveraineté politiques après des siècles de tutelles. La maîtrise de l'eau ayant une portée émancipatrice, un vaste déploiement hydro-agricole sur le Nil, l'Euphrate, le Tigre et l'Oronte devait concrétiser la volonté de puissance des nationalismes affichés. Mais si l'Égypte ne parvint jamais à résoudre son équation alimentaire du fait de la croissance de sa population, tout comme l'Irak qui s'était appuyé finalement sur sa rente pétrolière, la Syrie, à la veille de la sécheresse qui la secoua de 2006 à 2010, était devenue autosuffisante ; mais au prix de l'épuisement de ses nappes qui aggrava les effets de cette sécheresse à la veille de la révolte avortée de 2011.

Comment ne pas évoquer aussi Israël, qui pourrait être considéré comme une « nation hydraulique », tellement son récit national abonde de références hydropolitiques ? Lors de la conférence de 1919 à Versailles, les revendications territoriales des sionistes firent d'ailleurs clairement mention de la nécessité de sécuriser l'approvisionnement hydraulique du futur pays. De 1920 à l'avènement d'Israël en 1948, le choix d'un déploiement territorial basé sur les *kibboutzim*, vastes exploitations agricoles collectives, renforça cette priorité de la maîtrise hydraulique. Ce fut encore plus le cas après la guerre de 1948 où le nouvel État contrôlait désormais 78 % de la Palestine du mandat. Israël construisit alors une grande adduction d'eau capable d'approvisionner les *kibboutzim* et les villes de développement en expansion. Cet aqueduc national alimenté par les eaux du lac de Tibériade est ainsi devenu un équipement stratégique de première importance.

Même l'Arabie saoudite, pourtant très pauvre en eaux renouvelables, décida d'adopter un dynamisme hydraulique afin d'atteindre sa souveraineté alimentaire. Dans la foulée de la guerre du Kippour, le refroidissement momentané des relations avec les États-Unis poussa Riyad à ne plus compter sur l'aide alimentaire de Washington. Pour pouvoir s'en exonérer, le royaume saoudien se lança dans une agriculture intensive à partir de ressources souterraines fossiles et, partant, non renouvelables. Elle réussit en cela au point de devenir exportatrice de céréales, ce qui élargissait son répertoire de puissance régionale. Mais nonobstant ce succès, ce modèle de sécurisation alimentaire a été abandonné en 2008 car considéré trop coûteux. Pour le royaume saoudien qui anticipe la fin de l'économie pétrolière, l'heure est désormais à l'optimisation de ses pétrodollars. Aussi préfère-t-il réaliser sa sécurisation alimentaire par les achats et les locations de terres irriguées en Afrique et en Asie.

L'hydro-hégémonie plutôt que la guerre de l'eau

Alors que la maîtrise hydraulique avait fait la réputation des anciennes civilisations du Moyen-Orient, beaucoup de ces investissements hydrauliques récents sont facteurs de division dans certaines régions. Plusieurs raisons président à cette conflictualité : la création des États au XXe siècle est venue rompre l'unité politique des bassins hydrographiques, les populations ont fortement augmenté et le changement climatique est déjà en cours. Il en résulte une compétition sur les ressources. Mais plutôt que de donner lieu à des guerres de l'eau, mieux vaut reconnaître que l'on est face à des situations d'hydro-hégémonie. Sur l'Euphrate et le Tigre, la Turquie en amont domine. Sur le bassin du Jourdain, c'est Israël malgré sa position en aval. De même pour l'Égypte sur le Nil. Moins que la géographie, c'est évidemment le rapport de force qui conditionne cette hydro-hégémonie. Pas besoin de guerre pour s'arroger une eau qui manque, la seule dissuasion suffit.

À cette première caractéristique des conflits de l'eau qui riment avec hégémonie plus qu'avec guerre, s'ajoute une même opposition des arguments excipés par les pays en situation de dispute. Quand un pays est en amont, il se prévaut de la « souveraineté territoriale absolue », autrement dit un argument géographique qui consiste à considérer que la ressource en eau peut être utilisée là où elle se forme. La Turquie en Mésopotamie, le Liban, la Syrie et les Palestiniens sur le bassin hydrographique du Jourdain se prévalent ainsi de cet avantage territorial. L'Éthiopie fait de même sur le bassin du Nil. En revanche, quand un pays est en aval, il se prévaut de l'histoire et de ladite « première appropriation », ses usages plus anciens que ceux des pays de l'amont étant considérés comme un facteur de légitimation. Il en est ainsi de l'Irak et de la Syrie en Mésopotamie (du moins jusqu'à l'effondrement de ces deux États), d'Israël sur le Jourdain et de l'Égypte sur le Nil.

Pour arbitrer ces conflits et dépasser ces arguments de la géographie et de l'histoire, un droit international existe certes, mais il ne s'applique qu'aux pays signataires. Étant donné cette limite commune à d'autres juridictions internationales, cette « Convention sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation » n'est donc pas opposable aux pays hydro-hégémoniques qui ne l'ont pas signée. Or il s'agit de la Turquie, d'Israël et de l'Égypte, puissances hydro-hégémoniques de la région...

Un tour d'horizon quand même inquiétant

En l'absence de règlement de ces conflits hydropolitiques, la prééminence de la force ne fige pas pour autant les situations sur les bassins hydrographiques disputés de la région. Commençons par la région mésopotamienne. La guerre en Syrie et l'instabilité en Irak y occultent évidemment la question de l'eau, en particulier celle de son partage entre des États traversés par l'Euphrate et le Tigre. Cependant, tôt ou tard, notamment quand la Syrie sera à reconstruire, la question des prélèvements turcs en amont devrait s'y poser avec une acuité certaine.

Dernière à avoir investi dans la grande hydraulique, la Turquie a en effet engagé dès les années 1980 un vaste projet d'irrigation et de production d'énergie électrique à partir des eaux du Tigre et de l'Euphrate. Par-delà l'irrigation et l'hydroélectricité, le GAP (Güneydogu Anadolu Projesi ou Projet d'Anatolie du Sud-Est) est devenu un grand projet multisectoriel d'aménagement du sud-est du pays, incluant le développement des transports, du tourisme, de l'éducation et de la

santé. Ce vaste programme de développement intégré, avec pour matrice la maîtrise de l'eau, entend améliorer les conditions de vie et de revenus, et, ce faisant, réduire les disparités régionales si caractéristiques de la Turquie en promouvant un développement équilibré du territoire. Faut-il rappeler que l'ancien président Demirel avait évoqué son pays comme alliant un Danemark et un Pakistan ? Le GAP a par ailleurs pour objectif de réduire l'exode rural, et ainsi de limiter la macrocéphalie stambouliote si difficile à gérer. Moins évoquée dans les déclarations publiques, la lutte contre l'irrédentisme kurde constitue également l'un de ses mobiles. Développer la région est en effet supposé permettre de réduire l'emprise du discours sécessionniste/autonomiste kurde sur des populations tentées de voir dans leur pauvreté le signe du délaissement de la périphérie par l'État. Mais il est permis d'aller plus loin. On sait combien le développement de l'agriculture irriguée dans des économies rurales est facteur de regroupement géographique *via* le développement de périmètres irrigués. Dès lors peut être posée l'hypothèse d'un contrôle de la région par les ouvrages hydro-agricoles. Serait-ce une nouvelle figure du « despotisme oriental » décrit par l'historien allemand Karl Wittfogel (*Le Despotisme oriental*, 1964) ?

Si les objectifs sont ambitieux, tout comme l'étendue du projet, force est d'admettre que son déploiement a pris beaucoup de retard, notamment en termes d'aménagements pour l'irrigation. Or, Ankara a décidé d'accélérer sur ce volet du grand projet GAP car la Turquie est encore loin de l'objectif de 1,7 million irrigués à partir de l'Euphrate et du Tigre. Dès lors, si les tensions s'étaient accrues entre protagonistes du bassin quand, dans les années 1990, la Turquie avait commencé à remplir ses barrages, qu'en sera-t-il dans quelques années si la Turquie parvient à étendre fortement sa superficie irriguée ? Car une chose est de retenir provisoirement de l'eau pour remplir des barrages, une autre est d'éloigner l'eau de son cours quand on irrigue. Les conséquences sur l'aval, autrement dit en Syrie et en Irak, ne sont pas de même intensité.

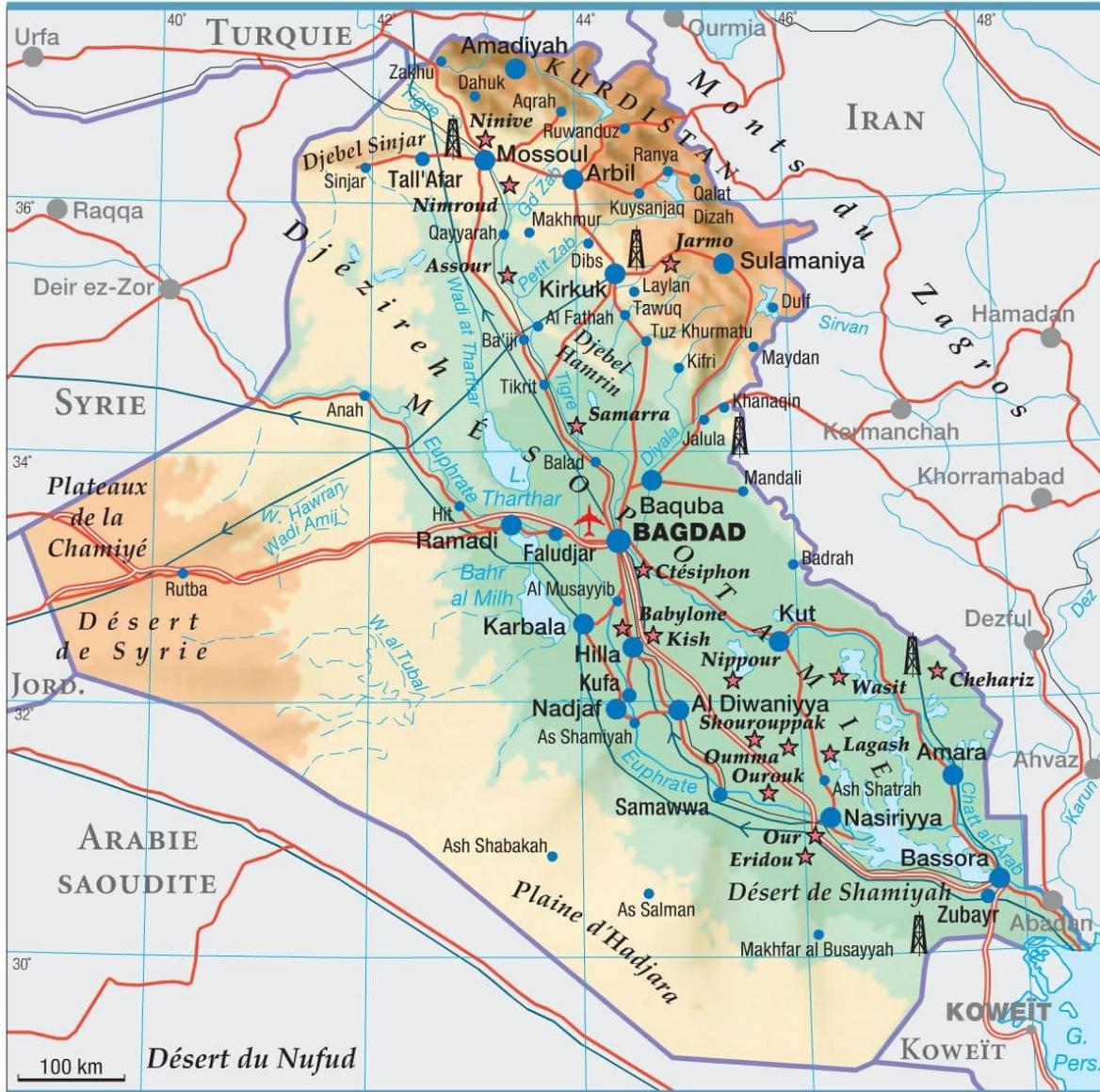
Sur le bassin du Jourdain, rien ne modifie la suprématie israélienne sur le plan hydro-politique. Non seulement dès les années 1960, Israël a pu détourner les eaux du Jourdain à partir du Lac de Tibériade pour approvisionner la côte et le sud, mais depuis il contrôle directement ou indirectement les prélèvements des voisins sur les affluents du Jourdain : directement, en occupant le Golan, ce qui lui permet de contrôler le Banias syrien et divers cours d'eau du plateau. Indirectement, grâce à un rapport de force favorable, en imposant au Liban de limiter ses prélèvements d'eau sur le Hasbani : en 2002, Ariel Sharon avait ainsi réussi à faire reculer les Libanais dans leur projet de prélever des eaux souterraines dans ce bassin. Il avait alors suffi qu'il qualifie de *casus belli* les projets hydro-agricoles libanais envisagés après le retrait de Tsahal en 2000, pour que le Liban abandonne ce volet, et que l'eau continue à couler vers Israël.

Depuis 1967, ce sont également les nappes de Cisjordanie qui sont contrôlées par Israël. Grâce à un système très coercitif (contrôle des puits, quotas d'irrigation, etc.), les Israéliens ont pu s'arroger 80 % des nappes de la Cisjordanie, une part que les accords d'Oslo II ont entérinée en 1995. La souveraineté hydraulique palestinienne est ainsi très réduite, Israël entérinant son hydro-hégémonie par un accord qui n'était considéré que provisoire. Or, avec l'arrêt du processus de paix, le provisoire dure et la commission chargée de faire vivre « l'accord », aux faux airs de coopération, n'est jamais que l'expression de la domination par Israël car le droit de veto israélien y assure un réel endiguement des besoins palestiniens. Là encore, il n'est donc pas besoin de guerre de l'eau pour que l'hydro-hégémonie israélienne se perpétue. Pendant ce temps, les Palestiniens font face à une forte insécurité hydrique alors même qu'ils ont de l'eau dans leur sous-sol, du moins en Cisjordanie. Dans la bande de Gaza, la situation est encore pire. Ne pouvant pas compter sur des transferts d'eau depuis les montagnes de Cisjordanie car Israël s'y oppose, ses habitants doivent en effet s'approvisionner sur des nappes polluées ou en achetant de l'eau. Dans le premier cas, c'est le risque de maladie qui menace, dans le second c'est l'insécurité économique qui s'accroît car les revenus sont très faibles.

Sur le bassin du Nil, on assiste à un basculement de l'hydro-hégémonie de l'Égypte vers l'Éthiopie, ce qui n'est pas sans inquiéter la première. L'Égypte est le pays le plus peuplé du monde arabe et sa densité y est la plus élevée, l'écoumène étant concentré sur à peine 5 % du territoire. Nasser et ses successeurs avaient fait de ce fleuve un vecteur de sécurisation alimentaire et un outil d'aménagement du territoire. Mais pour parvenir ainsi à leurs fins, ils ont fait de leur pays un État hydro-hégémonique en dépit de sa position en aval du bassin. Dès 1959, tandis que le Soudan venait d'accéder à l'indépendance, l'Égypte qui avait tout juste construit le barrage d'Assouan, avait ainsi sécurisé ses droits sur le fleuve. Dans le cadre d'un accord bilatéral signé cette année-là, l'Égypte et le Soudan s'étaient en effet arrogé le contrôle des eaux du Nil. Non seulement ces deux pays s'étaient partagé les prélèvements mais ils s'étaient aussi attribué un droit de veto sur les aménagements en amont, notamment en Éthiopie qui est le grand château d'eau régional : avec le Nil Bleu, l'Atbara et une partie du Sobat, les hauteurs éthiopiennes fournissent ainsi plus de 80 % du débit du Nil.

Certes, depuis 1999, l'initiative du bassin du Nil fait figure d'organe de coopération des pays du bassin. Mais rien de significatif n'a été abordé sur le plan du partage de la ressource, ce qui souligne un rapport de force favorable à l'Égypte et au Soudan. Cependant, la montée en puissance de l'Éthiopie constitue aujourd'hui un élément de changement majeur dans la région. La stabilisation politique de ce pays après tant d'années de dictature et de guerre civile, les investissements agricoles réalisés par divers pays en manque de terres mais aussi l'arrivée de la Chine et de son industrie hydraulique sont autant de facteurs qui poussent Addis-Abeba à revoir l'accord de 1959. Autour de ce pays, d'autres États d'amont, beaucoup plus marginaux en termes d'approvisionnement du Nil, se sont coalisés pour contester le monopole de l'Égypte et du Soudan. Qui plus est ce dernier est désormais divisé et rien n'assure que le Sud-Soudan voudra rester lié à l'accord de 1959. Ajoutons surtout que l'Éthiopie est engagée dans la construction d'un barrage gigantesque – le barrage de la Renaissance – supposé soutenir son essor économique et politique. Non seulement l'Égypte est soumise à de fortes hypothèques internes, mais son environnement externe n'est pas pour la rassurer. Sur ce dossier comme sur d'autres, l'agenda du président Sissi est décidément très lourd. Cette situation pourrait-elle conduire à une réelle guerre de l'eau ? Rien n'est moins sûr.

L'Irak : milieu naturel, démographie et économie



Iraq



Sources : Archives Larousse

« Les accords Sykes-Picot ont reconfiguré le Moyen-Orient. »

Pierre Blanc, Jean-Paul Chagnollaud
Dans *Moyen-Orient* (2019), pages 27 à 34

— « Dites moi ce que vous voulez ? », demande Clemenceau à Lloyd George.

— « La Palestine », répond le Premier ministre britannique.

— « Vous l'aurez », rétorque le président du Conseil français.

Entretien à l'ambassade de France à Londres, décembre 1918

Pour bien comprendre ces accords, il faut d'abord rappeler que l'époque est tout entière surplombée par le colonialisme avec tout ce que cela implique sur le plan stratégique comme sur le plan idéologique. L'Empire britannique et la France imposent leur domination politique sur les peuples colonisés et de puissants modes de représentation idéologique fondés sur l'infériorisation systématique de l'Autre, « l'indigène ». Ceux que Frantz Fanon appelait « les damnés de la terre ». Cette distorsion du réel est alors si répandue dans les sociétés occidentales qu'elle semble presque naturelle.

Il est donc logique que le droit international de cette période s'en inspire et en soit même profondément imprégné comme, par exemple, l'article 22 du pacte de la Société des Nations (SDN) de 1919 qui proclame que les nations signataires ont « une mission sacrée de civilisation » à l'égard de ces peuples « non encore capables de se diriger eux-mêmes ». C'est donc dans ce contexte que les deux grandes puissances coloniales en guerre contre l'Empire ottoman (de 1914 à 1918) veulent contrôler le Moyen-Orient après leur victoire sur la Sublime Porte. Mais avant d'en arriver là, les deux puissances doivent s'entendre puisqu'elles ont, chacune, des vues très précises sur le Moyen-Orient. Il y eut alors deux grandes séquences : d'abord un partage de la domination entre la France et la Grande-Bretagne, et ensuite une domination sans partage sur les zones dont elles ont obtenu l'exclusif contrôle.

Partage de la domination

Les Britanniques et les Français n'ont pas les mêmes intérêts au et pour le Moyen-Orient. Les premiers appréhendent la région comme un espace essentiel pour conforter la puissance de leur empire dont l'incalculable joyau est constitué par les Indes avec lesquelles Londres doit impérativement préserver le système de communications commerciales et militaires. D'où, par exemple, depuis 1882, la tutelle britannique sur l'Égypte notamment pour contrôler le canal de Suez ouvert en 1869, artère vitale de la route des Indes. La réflexion sur ce que doit devenir cette région

après la guerre est amorcée dès 1915, avec les travaux d'une commission nommée par le Premier ministre et chargée de réfléchir aux hypothèses de règlements territoriaux susceptibles de servir au mieux les intérêts de l'empire. Dans la même perspective, Londres multiplie les initiatives diplomatiques pour trouver des alliés dans sa guerre contre l'Empire ottoman ; c'est ainsi que Sir Henry McMahon (Haut Commissaire britannique au Caire de 1915 à 1917) négocie, en 1915, avec le Chérif Hussein de La Mecque pour obtenir son engagement politique et militaire contre Istanbul en contrepartie de promesses portant sur la création d'un État arabe indépendant dont on discute alors les contours territoriaux. Et sans craindre les contradictions, c'est aussi dans cette période que le ministre des Affaires étrangères, Arthur Balfour, envoie, le 2 novembre 1917, une lettre à Lord Rothschild dans laquelle il promet au peuple juif un Foyer national en Palestine. C'est la fameuse Déclaration Balfour qui va profondément marquer l'histoire de cette région jusqu'à aujourd'hui. Ces initiatives diplomatiques sont soutenues par un engagement militaire considérable puisque Londres envoie des centaines de milliers de soldats sur les différents fronts du Moyen-Orient et tout particulièrement en Mésopotamie et en Palestine. Des soldats dont une grande partie venait des Indes. Triomphe du colonialisme de cette époque qui réussit à instrumentaliser des dominés pour servir l'extension de sa domination.

Les intérêts de la France qui se trouvent surtout au Levant, de Beyrouth à Damas en passant par le Mont-Liban, sont de nature culturelle et économique bien plus que stratégique. Le centre de gravité géopolitique de l'empire colonial français se situe en Afrique et non au Moyen-Orient. Et, bien entendu, la préoccupation fondamentale de Clemenceau (président du Conseil de novembre 1917 à janvier 1920) est d'abord la guerre contre l'Allemagne sur le sol français partiellement envahi. 1916, c'est avant tout la terrible bataille de Verdun. Dans ces conditions, il est logique que Paris n'envoie que quelques milliers d'hommes au Moyen-Orient, sans commune mesure avec l'implication britannique.

Mais au-delà de ces différences d'intérêt et d'approche pour la région, Paris et Londres sont alliés et ont impérativement besoin l'un de l'autre. Ils doivent donc s'entendre sur leur statut au Moyen-Orient quand la guerre sera terminée, c'est-à-dire gagnée. Cette nécessaire négociation est confiée à deux hommes qui connaissent bien la région pour y avoir exercé d'importantes fonctions au service de leurs pays respectifs : François Georges-Picot et Mark Sykes. Après plusieurs mois de discussions « les accords Sykes-Picot » sont scellés, le 16 mai 1916, par un échange de lettres entre Edward Grey, ministre britannique des Affaires étrangères et Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres. Jusqu'à leur divulgation par les Soviétiques au lendemain de la Révolution d'octobre 1917, ils resteront secrets.

Malgré les promesses d'indépendance faites aux Arabes dans la correspondance Hussein-McMahon, le Moyen-Orient est découpé en cinq zones comme le montre la carte officielle annexée aux accords (voir ci-contre). Au-dessus d'une ligne qui court du nord de Kirkouk au nord d'Haifa en Palestine, se trouvent les deux zones françaises. L'une (en gris foncé sur la carte), dite d'administration directe, est formée du Liban actuel et de la Cilicie ; celle où la France n'est censée exercer qu'une influence (zone A) inclut la Syrie actuelle et la province de Mossoul. En-dessous de cette ligne, se trouvent les deux zones britanniques fondées sur la même distinction entre administration directe et zone d'influence. La première (zone grise à droite de la zone B) est constituée du Koweït actuel et de la Mésopotamie (aujourd'hui l'Irak sans la région de Mossoul) ; la

seconde (zone B) comprend le sud de la Syrie et la Jordanie actuelles. La cinquième zone, la Palestine, de nature différente puisqu'elle doit être soumise à un statut international, va du sud de Jérusalem au nord d'Haïfa ; la Grande-Bretagne obtenant cependant le contrôle des ports d'Haïfa et d'Acre afin d'avoir la maîtrise d'une continuité territoriale allant du Golfe arabo-persique à la Méditerranée.



Au lendemain de la guerre en 1918, les Britanniques ne se satisfont plus de cette répartition d'influence d'autant que la victoire sur l'Empire ottoman a été remportée par les armées britanniques et elles seules avec seulement l'appoint de troupes arabes dans le Hedjaz au moment de la Révolte de 1916. C'est pourquoi Lloyd George, le Premier ministre britannique, veut voir son homologue français, Georges Clemenceau, pour la remettre en cause. Le dialogue a lieu début décembre 1918, à l'ambassade de France à Londres. Il est aussi bref que décisif. Les seules traces à la disposition des historiens sont dans le journal de Maurice Hankey, secrétaire du gouvernement

britannique, qui le rapporte en ces termes : « Quand ils furent seuls... Clemenceau dit : “Bien. De quoi devons-nous discuter ?” “De la Mésopotamie et de la Palestine”, répondit Lloyd George. “Dites-moi ce que vous voulez”, demanda Clemenceau. “Je veux Mossoul”, dit Lloyd George. “Vous l’aurez”, a dit Clemenceau. “Rien d’autre ?” “Si, je veux aussi Jérusalem”, a continué Lloyd George. “Vous l’aurez”, a dit Clemenceau... ».

Domination sans partage

Cet échange est d’une importance historique capitale puisqu’ainsi les deux hommes ont décidé du destin de deux régions du Moyen-Orient et donc de celui des peuples qui y vivent. Les Arabes de Palestine vont se retrouver sous domination britannique au lieu d’être dans une zone internationale tandis que les habitants du wilayet de Mossoul, principalement peuplé de Kurdes, seront, plus tard (en 1925), intégrés à l’Irak, le nouvel État créé par les Britanniques. Sans cette révision, ils auraient été dans l’espace qui deviendra la Syrie... Ces décisions adoptées dans le secret d’un salon d’ambassade seront donc lourdes de conséquences pour les Kurdes comme pour les Arabes de Palestine.

Pour être mis en œuvre encore fallait-il que ces accords s’appuient sur la légalité internationale. Comme il n’existait alors aucune formule de droit international pouvant servir de légitimation au contrôle politique de nouveaux territoires par des puissances extérieures, la SDN en a inventé une : un mandat confié à un État dont la mission est de conduire ces pays à l’indépendance. C’est l’article 22 évoqué précédemment : « Les principes suivants s’appliquent aux colonies et territoires qui, à la suite de la guerre, ont cessé d’être sous la souveraineté des États qui les gouvernaient et qui sont habités par des peuples non encore capables de se diriger eux-mêmes... Le bien-être et le développement de ces peuples forment une mission sacrée de civilisation. La meilleure méthode pour réaliser pratiquement ce principe est de confier la tutelle de ces peuples aux nations développées qui, en raison de leurs ressources, de leur expérience ou de leur position géographique, sont le mieux à même d’assumer cette responsabilité et qui consentent à l’accepter : elles exerceraient cette tutelle en qualité de mandataires et au nom de la Société. Certaines communautés, qui appartenaient autrefois à l’Empire ottoman, ont atteint un degré de développement tel que leur existence comme nations indépendantes peut être reconnue provisoirement, à la condition que les conseils et l’aide d’un mandataire guident leur administration jusqu’au moment où elles seront capables de se conduire seules. Les vœux de ces communautés doivent être pris d’abord en considération pour le choix du mandataire. »

Ce texte pétri de mentalité coloniale cache mal le parti pris de la domination sans limite que les deux puissances coloniales entendent exercer et pour laquelle elles se sont entendues. Contrairement à ce qu’affirme ce document, les vœux des populations n’ont jamais été pris en compte. Bien au contraire, Paris et Londres ont tout imposé au mépris des aspirations des peuples de la région. Ils ne tiendront aucun compte des revendications politiques exprimées par les leaders de ces peuples et n’hésiteront pas à réprimer par les armes avec beaucoup de violence les révoltes qui éclatent contre leur présence en Irak en 1920, en Syrie en 1925 et en Palestine en 1936.

De manière totalement unilatérale et sans la moindre référence à la SDN qui n'a pesé en rien dans l'administration de ces territoires, les deux puissances vont imposer un découpage des frontières en fonction de leurs intérêts stratégiques et de leurs présupposés idéologiques. La France décide de créer plusieurs États dans l'espace qu'elle contrôle : l'État de Damas, celui d'Alep, le territoire des alaouites et l'État des druzes avant de finir par les réunir en un seul État, la Syrie, à côté de celui du Liban.

De leur côté, les Britanniques créent l'Irak en 1923 avec les wilayets de Bassorah et de Bagdad auxquels viendra s'ajouter, en 1925, celui de Mossoul. La Transjordanie est fondée en 1923. Quant au mandat sur la Palestine, il va connaître un destin très particulier puisqu'il privilégie la réalisation d'un Foyer national juif conformément à la Déclaration Balfour expressément citée dans le préambule et l'article 2 du texte, alors même que la population juive de Palestine ne représente, en 1920, que 10 % de la population globale de la Palestine qui est donc à 90 % arabe.

Il n'y a donc aucun doute : les accords Sykes-Picot ont eu une influence déterminante sur l'histoire et la géopolitique du Proche-Orient.

Les printemps arabes : un espoir pour la démocrature ?

Anne-Clémentine Larroque
Dans Pouvoirs 2019/2 (N° 169), pages 85 à 96

3 juillet 2013, le général Abdel Fattah al-Sissi s’arroge le pouvoir suprême au nom du peuple égyptien. L’écrasante vindicte populaire anti-Morsi lui sert à plébisciter le coup d’État. À l’époque, le monde occidental crie au soulagement. Commentateurs et responsables politiques se félicitent de la destitution de l’islamiste Mohamed Morsi, élu démocratiquement un an plus tôt. La présence au Caire de plus de trente millions de citoyens égyptiens venus de tout le pays, adossée à la peur du « péril » islamiste, justifie cette position. Une démocrature militaire serait moins effrayante qu’une démocratie islamiste. Et pourtant. Cinq ans plus tard, les dégâts sont considérables. En mars 2018, Abdel Fattah al-Sissi est réélu [1] avec 97,1 % des suffrages exprimés après avoir réprimé et enfermé tous les candidats de l’opposition, ou presque. Jamais l’Égypte n’a connu pire censure et atteinte aux libertés fondamentales, y compris sous le règne d’Hosni Moubarak.

À l’inverse, à quelques centaines de kilomètres à l’ouest, la Tunisie vit une transition politique d’exception. Nain démographique et territorial d’Afrique du Nord, cet ancien protectorat français demeure le seul emblème issu des printemps arabes offrant un modèle tangible de démocratisation.

Entre démocratie tunisienne et démocrature égyptienne se présente l’alternative marocaine. Ni démocratie ni complète autocratie, la monarchie chérifienne a opté pour une voie médiane de transition en direction, peut-être, d’une future monarchie parlementaire.

Ainsi, la transition démocratique n’aura été effective que dans les pays où des élections libres ont pu être mises en place : en Tunisie, en Égypte et au Maroc. Mais les printemps arabes n’ont pas généré partout le modèle démocratique. Bien au contraire, ils ont révélé la faillite institutionnelle et communautaire des États syrien, libyen et yéménite. Ils ont conforté les régimes autocratiques ou dérivés dans le Golfe en Arabie saoudite, à Bahreïn, en Jordanie comme en Algérie.

Depuis la fin de la guerre froide, le modèle de la démocratie libérale aurait été mondialement adoubé ; naître dictature et devenir démocratie libérale serait le destin à suivre. En 2011, l’itinéraire est tracé, après l’Amérique latine dans les années 1980, les anciens pays soviétiques dans les années 1990, vient enfin le tour du monde arabe. Mais, manifestement, révolution n’implique pas nécessairement démocratisation. Ces printemps arabes ont même confirmé dans une large mesure les régimes autoritaires. Néanmoins, malgré le poids de l’héritage régional et la résistance du modèle autoritaire, la Tunisie fait figure d’exception. Elle laisse à penser que la démocratie n’a pas dit son dernier mot et que le processus reste en cours.

L'avènement d'une cosmétique démocratique

2011 : un bouleversement politique irréversible pour le monde arabe

Les printemps arabes sont issus de la demande simultanée des jeunesses libérales de réformer en profondeur l'appareil socio-économique et politique de leur pays. De l'antique Égypte au royaume de Bahreïn, créé en 1971, l'antériorité des constructions étatiques et nationales diffère nettement d'un pays à l'autre. Cependant, en 2011, les peuples arabes ont un point commun : ils ne sont pas libres et souhaitent reprendre la maîtrise de leur destin. Ainsi, en janvier 2011, de Tunis à Deraa, du Caire à Sanaa, une même promesse est lancée : « Le peuple veut la chute du régime », autrement dit de l'autoritarisme. S'il y eut autant de « printemps » que de pays arabes en révolutions, tous ont porté d'une même voix l'espoir d'un changement profond.

La période révolutionnaire débute le 10 décembre 2010, quand un jeune marchand de fruits ambulante s'immole dans la banlieue de Tunis. Ses précaires conditions de travail l'ont fait passer à l'acte. L'embrasement est collectif. La corruption, le chômage, l'impossible ascension sociale, constituent le cœur de la révolte. Dès lors et jusqu'à l'été 2011, le processus aboutit à trois situations politiques et sociales successives. Il est enseveli sous la répression des timides mouvements de contestation en Arabie saoudite, à Bahreïn, en Jordanie ou en Algérie. Il fait exploser les rivalités communautaires dans les États où la cohésion sociale n'est que façade : au Yémen, en Syrie et en Libye. Enfin, il mène à une transition démocratique providentielle et islamiste en Tunisie, en Égypte et au Maroc.

Ce mouvement historique et multiforme est rapidement nommé « Printemps arabe » par analogie à celui de 1848. Ce dernier correspond pourtant à un tout autre contexte. Moment clé de l'émancipation des nations européennes en formation, il réunit des sociétés bouleversées par le capitalisme industriel. Or en 2011, à l'exception de la Libye, l'identité nationale est déjà élaborée, y compris dans les jeunes pétromonarchies du Golfe. Aussi, le monde arabe n'est pas déconnecté du système libéral mondialisé. Grâce à l'exploitation des énergies fossiles, il fut même à l'origine de son financement au bénéfice exclusif de ses dirigeants. En effet, le népotisme et la prédation des dictateurs des familles Ben Ali ou Moubarak, par exemple, empêchent un développement profitable au plus grand nombre. Autre distinction manifeste avec 1848, le contexte de l'interconnexion des peuples. Malgré la censure des régimes autoritaires, la révolution numérique répandue dans le monde arabe a donné des outils nouveaux aux révolutionnaires, galvanisés et encouragés par un autre mouvement social issu des sociétés occidentales : les Indignados. À la suite des jeunesses arabes, ces derniers placent l'égalité, la liberté et la justice sociale au centre de leur discours. Ainsi, les révolutions arabes s'inscrivent-elles dans un contexte mondial économique, politique et social très éloigné de celui de 1848. L'enjeu de départ n'est pas un combat pour l'affirmation de l'identité nationale mais bien une lutte pour le développement et la justice sociale.

De fait, si l'on donne écho à ces événements, 2011 incarne une charnière historique sans précédent : un nouvel espace de parole et de réflexion ouvert de manière irréversible et collective. Ces transformations ont d'ailleurs eu un impact dans les sociétés où le jasmin révolutionnaire n'a émis que de faibles effluves – à Oman, à Bahreïn ou en Jordanie. L'une des figures des Frères musulmans en Jordanie, Zaki Bani Irsheid, a décrit ce moment très spécial pour la population du pays : « Ce mouvement spontané a littéralement transformé nos manières de penser. En 2011, tous les Jordaniens étaient accrochés à leur poste de télévision pour suivre les événements en Égypte et en Tunisie. C'est un tournant historique pour les régimes en place comme pour toutes les organisations politiques [2]. » Il rappelle à juste titre que l'esprit des contestations de 2011 n'est pas mort pour autant et qu'une prochaine révolution viendra. Pour la première fois dans l'histoire du

monde arabe, les jeunesses populaires ont déstabilisé collectivement et durablement les régimes autoritaires au point d'imposer, à défaut d'une démocratisation globale, de nouvelles pratiques politiques.

Pratiques démocratiques plus que démocratisation

À la seule condition qu'elles soient libres, la tenue d'élections demeure l'acte de naissance de la transition démocratique. Actuellement, les élections locales et nationales en Tunisie font figure d'exception, tout comme les élections législatives au Maroc. Partout ailleurs, elles sont contrôlées ou affichent seulement des apparences de pluralisme.

En 2011, la transformation des appareils politiques autoritaires égyptien et tunisien naît des révoltes de jeunesses libérales politisées et de plus en plus nombreuses. Les résultats sont immédiats ; les dictateurs de ces pays fuient ou démissionnent et des élections au suffrage universel sont organisées la même année. Au Maroc, le Mouvement du 20-Février incarne la même colère sociale. Mohammed VI comprend rapidement que la sortie de crise se négociera en concédant une nouvelle constitution dont le premier principe fixe l'orientation : « Fidèle à son choix irréversible de construire un État de droit démocratique, le royaume du Maroc poursuit résolument le processus de consolidation et de renforcement des institutions d'un État moderne. » Désormais, « le pouvoir exécutif viendra du peuple », le Premier ministre est désigné parmi la formation politique majoritaire aux élections parlementaires et non plus par le roi. Cette concession est un tournant : elle donne une légitimité populaire aux élections jusque-là sans contenu.

En un an, les élections démocratiques sont mises en place dans les trois pays. Elles sont suivies dans le monde entier et leur déroulement respecte toutes les règles imposées par les commissions électorales. Elles aboutissent à l'intégration politique des partis islamistes dérivés des Frères musulmans, revenus de dissidence et admis légalement par les urnes. Le système démocratique a donné une légitimité à l'islamisme politique.

Cependant, la culture démocratique n'est pas encore acquise car la pratique électorale ne suffit pas à l'instaurer. En Égypte, les islamistes s'imposent à tous les échelons et remportent les élections législatives de janvier 2012 puis la présidentielle en juin. Mais leur inexpérience du pouvoir et leur absence de vision stratégique leur coûtent leur légitimité : ils sont renversés en juillet 2013. À l'inverse, les partis islamistes obtiennent durablement la majorité parlementaire en Tunisie et au Maroc : sans jamais gouverner, Ennahdha est devenue la première force politique tunisienne, tandis que le Parti de la justice et du développement est à la tête du gouvernement marocain depuis 2011.

Outre ces différences dans l'exercice du pouvoir, les islamistes ont omis deux chantiers indispensables à la pérennité de la transition démocratique : constituer une société civile viable et mettre en place des réformes économiques et sociales. Seule la Tunisie peut compter sur l'assise de syndicats, dont l'action a marqué significativement sa transition politique. Mais, économiquement, les manquements demeurent sans équivoque, et le déficit de développement est avéré dans tout le monde arabe.

En janvier 2018, les manifestations violentes reprennent dans toute la Tunisie, le slogan de 2011 « Liberté et dignité » est relancé. Aujourd'hui, les conditions sociales ne permettent pas de vivre avec dignité. Le chômage avoisine toujours les 15 % et la loi de finances ne favorise aucunement les travailleurs précaires. Au Maroc, le Rif, région la moins développée économiquement, catalyse les insuffisances d'un système social figé. Les répressions policières très violentes du mouvement des jeunes Rifains Hirak démontrent que le royaume peine à répondre aux

doléances du peuple. L'association manquée du développement et de la transition démocratique démontre donc les lacunes importantes du processus engagé en 2011 dans les pays ouverts comme dans les pays fermés.

De même, le combat pour l'égalité homme-femme piétine malgré les avancées notables dans la sphère politique. La présentation de femmes salafistes aux élections législatives en Égypte et la présence d'élues islamistes en Tunisie et au Maroc l'attestent. Mais les discriminations restent omniprésentes ; le lynchage de femmes non voilées pendant le Ramadan au Maroc ne peut qu'accréditer ce constat.

Les printemps arabes ont donc concrétisé des pratiques démocratiques sans pour autant générer de culture démocratique véritable. Ils ont ouvert un nouvel espace de parole visible ou invisible que les régimes autoritaires tentent de juguler par différents moyens.

Entre héritage et modernité de l'autoritarisme arabe

Une conception arabo-musulmane de l'autorité

Faire tomber les têtes des dirigeants tunisien et égyptien à onze jours d'intervalle en janvier 2011 a permis d'adresser un signal fort à l'ensemble des monarques et dictateurs du monde arabe. Après Zine el-Abidine Ben Ali et Hosni Moubarak, la chute est désormais envisageable. Qu'elle soit dynastique ou élective, aucune monarchie de la région n'est dotée de la forme parlementaire. Le pouvoir demeure centralisé. La création de régimes autoritaires s'est imposée à la suite de l'effondrement de l'Empire ottoman en 1920. Ils ont été encouragés par les Anglais, les Américains et les Français au moment où les ressources pétrolières deviennent l'or noir. De plus, l'organisation tribale des sociétés arabes justifie l'émergence d'un pouvoir fort inscrit sur la durée. Ainsi, deux formes principales de régimes autoritaires investissent le champ politique : les monarchies et les républiques. Parallèlement, le monde arabe s'est vu proposer deux nouvelles offres idéologiques : le panislamisme hérité des réformistes de la salafiyya du xix^e siècle et le panarabisme, mouvement socialiste et laïque, structuré après 1945. Sous l'égide du président égyptien Gamal Abdel Nasser et des partis baasistes, les panarabistes ont dépassé les islamistes en promouvant finalement un puissant nationalisme. Le mouvement panarabe a donc permis de confirmer les chefs dans leur position pro-américaine ou pro-soviétique. À partir de 1991, la démocratie libérale devient le modèle à suivre. Il faut mettre en scène l'ouverture d'une manière ou d'une autre. L'année suivante, le roi saoudien crée une assemblée consultative de soixante membres, sans aucun pouvoir réel.

L'ouverture à des processus électoraux plus crédibles s'agence au milieu des années 2000. En Égypte, Hosni Moubarak fait ouvrir l'élection présidentielle au suffrage universel tout en continuant d'interdire les partis jugés dangereux pour le régime. Au même moment, le roi saoudien élargit l'assemblée consultative à cent cinquante membres et la Syrie de Bachar al-Assad organise ses dernières élections parlementaires en 2007. Manifestement, l'ouverture doit être mise en scène. Si elle n'altère en rien l'exercice du pouvoir autoritaire, elle concède simplement aux partis d'opposition un semblant de réalité.

Les partis socialistes étaient les ennemis des pouvoirs centraux jusque dans les années 1980 ; les partis islamistes les remplacent et s'exilent dans les années 1990. Cependant, dès les années 1950, la confrérie des Frères musulmans est prise au sérieux par Gamal Abdel Nasser, qui la réprime sévèrement. L'ensemble des dictatures républicaines a suivi l'exemple nassérien. Par

ailleurs, l'astuce des monarchies saoudienne et marocaine pour contrecarrer les percées islamistes est de doter la personne royale de statuts religieux sacrés renforçant son autorité. Le monarque marocain est officiellement « commandeur des croyants » à partir de 1962 tandis que le roi saoudien devient « serviteur des lieux saints de l'islam » (La Mecque et Médine) en 1986. Ces statuts assoient leur légitimité : ils sont les descendants directs du prophète Muhammad. Par ailleurs, la résistance autoritaire se mélange au respect de la tradition dynastique dans tout le Moyen-Orient comme au Maghreb. L'utilisation du conservatisme religieux demeure un bon outil pour maîtriser les revendications d'émancipation, et l'autoritarisme se justifie aussi par le respect des règles fondamentalistes, en Arabie saoudite notamment. Depuis la chute de l'Empire ottoman, la réactivation d'une mythologie califale comme âge d'or des premières dynasties arabo-musulmanes permet de justifier la légitimité autoritaire de certains dirigeants – l'Organisation de l'État islamique ayant poussé à l'extrême cet aspect. La tradition organisationnelle des sultanats et émirats a perduré aux Émirats arabes unis, à Bahreïn, au Qatar. Les émirs s'appuient sur l'héritage symbolique pour exercer leur autorité. Avec un bémol cependant pour le sultanat d'Oman, qui s'est transformé en pays vitrine de l'ouverture et de la tolérance sociale dans l'ensemble du Moyen-Orient.

L'ouverture à la modernité est devenue l'outil de communication de l'autorité. La lutte contre le terrorisme et l'adhésion aux principes des droits de l'homme demeurent les marqueurs symboliques d'une modernisation des régimes autoritaires arabes.

La portée du nouveau modèle saoudien : l'autocratie moderne

Si l'Arabie saoudite n'a pas succombé aux révolutions arabes, elle vit depuis 2015 une véritable révolution de palais. En 2011, le roi Salman avait clairement maté les embryons de contestations populaires survenus dans le pays et à Bahreïn, ce micro-État satellite des Saoudiens. La dénonciation contestataire du chômage très élevé et de l'invisibilité des femmes dans la société saoudienne a conduit la monarchie à changer de stratégie progressivement. Le fils de Salman, Mohammed ben Salman, dit mbs, devenu prince héritier le 21 juin 2017, a consolidé son pouvoir personnel, tout en ayant lancé en 2016 un plan de modernisation économique et social nommé « Vision 2030 ». En évinçant son cousin, l'héritier légitime, mbs et son père ont renforcé la monarchie héréditaire au mépris de la traditionnelle monarchie élective et du très conservateur clergé wahhabite. La rhétorique du pouvoir de mbs tranche complètement avec la tradition, il confisque toute l'autorité mais permet aux femmes de conduire et aux jeunes hommes d'organiser des concerts et d'aller au cinéma. Son objectif est de gérer au mieux les contestations des 30 ou 40 % de jeunes touchés par le chômage et de sortir au plus vite de la dépendance de la rente pétrolière. Pour ce faire, il faut contenter les jeunes et les partenaires étrangers. mbs octroie donc de nouveaux droits et en spolie d'autres. À cet égard, l'assassinat présumé du journaliste Jamal Khashoggi à l'ambassade saoudienne de Turquie, le 2 octobre 2018, lui vaut juste un blâme de la part de la communauté internationale. Promoteur de la démocratie, le journaliste saoudien a soutenu les printemps arabes et s'est exilé aux États-Unis juste après l'intronisation de mbs. Très critique à l'égard du prince, il est mort pour ses idées, trop progressistes et non conformes à celle de la monarchie actuelle.

L'Arabie saoudite, très interventionniste au Yémen, au Liban et dans l'ensemble des pays du Golfe contre l'Iran, fait actuellement figure de modèle pour les régimes autoritaires. Seule monarchie à porter le nom de la dynastie régnante, elle offre un nouveau modèle d'autocratie. Sa tendance à la modernisation est suivie unanimement. Les symboliques « pas en avant » des régimes autoritaires ont deux grandes vocations : apaiser la grogne sociale sous-jacente et donner aux partenaires extérieurs la garantie de leur modernité. En Jordanie, le roi Abdallah II permet aux Frères musulmans interdits chez ses voisins de se présenter dans une coalition politique aux

élections législatives de 2016. En réalité, le pouvoir royal manœuvre habilement entre contrôle et division de la formation politique islamiste. Il ne s'agit pas d'une transition amorcée vers la démocratie mais d'une suite d'actions cosmétiques et médiatiques leur permettant de garder le pouvoir.

L'investissement massif des Saoudiens dans les pays traversés par les printemps arabes a souligné leur volonté de lier des partenariats avec les régimes en transition. Mais l'accueil actuel diffère en fonction des évolutions politiques. Le roi du Maroc ne s'oppose pas directement à la politique de mbs ; il souligne en revanche l'indépendance de ses positions. L'Égypte, elle, demeure très proche du régime saoudien. Cet allié financier et diplomatique tient indirectement une position privilégiée dans son échiquier politique. Les salafistes égyptiens du parti Al-Nour, soutenus par la monarchie, survivent systématiquement aux purges du régime. À l'inverse, la société civile tunisienne a dénoncé la venue de mbs à Tunis le 27 novembre 2018 : « Non à la profanation de la Tunisie, pays de la révolution ». Les manifestants s'indignent contre le « bourreau » de Jamal Khashoggi, dont la famille a donné refuge à son ancien dictateur Ben Ali et qui endort ses dirigeants à coup de pétrodollars. Ce réflexe est démocratique. Il révèle le rejet prononcé d'une partie des Tunisiens vis-à-vis d'un régime autocratique dont ils craignent grandement l'influence.

L'exception démocratique tunisienne face à la tentation de la démocrature

Du point de vue occidental, la Tunisie oscillerait – non sans heurts – entre avancées et reculs depuis 2011.

Le risque de l'autoritarisme : mythe et réalité

Islamistes d'Ennahdha et nationalistes de Nidaa Tounes assurent à partir de 2014 un régime de coopération politique. La présidence et le gouvernement sont aux mains de Nidaa Tounes. Au nom d'une coalition solide et porteuse d'espoirs pour la pérennité du pacte démocratique, les deux partis politiques ont finalement renforcé leurs têtes dirigeantes. Dans chaque parti, la tentation de l'autoritarisme est décriée, autant que l'absence de renouvellement des générations gouvernantes. Du haut de ses 92 ans, l'actuel président de la République, Béji Caïd Essebsi, n'incarne guère un esprit en marche vers la rupture ou la modernisation. Acquis à la cause bourguibiste, qu'il porte encore, il s'impose de plus en plus comme « père de la nation ». Même constat pour le président de l'Assemblée des représentants du peuple : âgé de 85 ans, Mohamed Ennaceur fait partie de la première garde de Nidaa Tounes et ne séduit guère les jeunes par ses positions sonnantes parfois très « ancien régime ».

Quant au chef du parti Ennahdha, Rached Ghannouchi, beaucoup plus jeune – il a 77 ans –, il a su mettre à profit la légitimité acquise par son expérience de l'islamisme en Tunisie et à l'étranger depuis les années 1990. À l'inverse, les nouvelles générations qui forment les bases du parti n'ont pas vécu l'exil ni la remise en question qui s'est imposée aux partisans d'Ennahdha, anciennement Mouvement de la tendance islamique. Les jeunes sont plus radicaux que les cadres et n'ont pas la connaissance livresque de leurs aînés sur le dogme ; ils sont davantage rompus aux sites islamistes en ligne et aux prêches salafistes très en vogue à partir de 2011.

Depuis 2014, Ennahdha et Nidaa Tounes partagent une certaine tendance à la personnalisation du pouvoir dénoncée par les partis démocrates. La coalition des deux familles d'opposition génère une défiance au sein des groupes politiques. Les bases se plaignent de ne pas être entendues. En mai 2016, pour montrer patte blanche aux islamosceptiques et pour atténuer la polarisation pro- ou anti-islamiste qui gagnait Nidaa Tounes et la scène médiatique, Ennahdha a annoncé que le parti distinguait « le politique du religieux ». Ainsi, la volonté de Ghannouchi était de garder un pied bien ancré dans le système décisionnel, quoi qu'il en coûte. On le taxe de pragmatique, et il ne s'en défend pas. Son but est de permettre à son parti de rester intégré au pouvoir pour continuer d'exister malgré la défaite aux élections.

Le 26 octobre 2014, Nidaa Tounes a obtenu la majorité des voix de l'Assemblée des représentants du peuple. Libéral et laïque, fondé en 2012, il rassemble les partis d'opposition au parti islamiste, perçu comme une potentielle menace pour la jeune démocratie. Attaché à la tradition islamique sans promouvoir l'islamisation du pays, Nidaa Tounes est en revanche l'opposant des salafistes, avec lesquels les « nahdaouis » (partisans du parti Ennahdha) ont flirté de 2011 à 2013. Pourtant, Béji Caïd Essebsi est devenu président de la République tunisienne sans avoir jamais été un fervent partisan de la démocratie. Si les nationalistes ont dépassé les islamistes avec leur accord, les deux familles politiques ont cohabité jusqu'à septembre 2018 dans un espace de cogestion politique majoritairement favorable à Nidaa Tounes.

Les élections locales de mai 2018 ont en revanche basculé en faveur d'Ennahdha, qui a décidé de rompre son alliance, observant les scissions au sein d'un parti en difficulté et en vue des prochaines élections présidentielles.

Acquis et défis de la démocratie tunisienne

Pour la jeune démocratie tunisienne, la menace de l'autoritarisme n'est jamais complètement écartée ; cependant, des avancées incontestables confortent la transition démocratique en cours. La liberté de conscience est inscrite depuis janvier 2014 à l'article 6 de la Constitution. Les femmes ont obtenu l'égalité des sexes en matière d'héritage, tandis que le premier festival lgbt s'est tenu sans heurts à Tunis, en janvier 2018. Ces évolutions sont un pied de nez magistral lancé aux salafistes tunisiens, déjà révoltés par deux décisions : la création de « Shams Rad », la première radio gay du monde arabe, et le droit d'épouser des non-musulmans acquis par toutes les Tunisiennes. L'acculturation démocratique s'élabore pas à pas. Aussi, sur le plan institutionnel, un acteur clé œuvrant pour la démocratie sociale doit être pris en compte : l'Union générale tunisienne du travail (ugtt). En 2013, le puissant syndicat est parvenu à rétablir une situation de crise politique périlleuse déclenchée par les assassinats de Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi, deux opposants de gauche. L'ugtt a dénoncé la violence politique présente dans le pays en appelant à des manifestations pacifiques pour enrayer la vague de violences d'origine salafiste ; elle a aussi enjoint au parti islamiste Ennahdha d'interdire les ligues radicales. Pour saluer son rôle de garant de la stabilité du processus démocratique, l'ugtt a été récompensée du prix Nobel de la paix en 2015, aux côtés de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, du conseil de l'Ordre national des avocats de Tunisie et de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat. Une distinction honorifique et politique pour soutenir le fabuleux destin de la jeune démocratie tunisienne.

Ainsi, les avancées démocratiques sont reconnues et encouragées sur la scène internationale en dépit des hauts et des bas du système politique tunisien actuel. Le fléau autoritaire, voilà l'ennemi. L'Instance vérité et dignité, chargée de mettre en lumière les violations des droits de l'homme commises sous les présidences Bourguiba et Ben Ali, est actuellement menacée, le Parlement ayant refusé de prolonger son mandat. Cette structure vise à reconnaître les dommages

subis par les victimes des régimes autoritaires, mais son travail impose un exercice cathartique qui peut mettre certains élus en position délicate. Un autre chantier à baliser est celui de l'instauration de la Cour constitutionnelle tunisienne, qui permettrait de protéger les institutions et d'éviter une présidentialisation totale du régime.

À l'approche de l'élection présidentielle de 2019, un potentiel tour de vis autoritaire menace encore. Des velléités de « restauration » de l'ordre ancien sont d'autant plus à craindre que la cogestion n'a pas offert aux autres familles politiques les moyens réels de s'insérer dans le débat. La démocratie tunisienne est donc encore en chantier. Au rythme d'un va-et-vient alternant ouverture et tentation de restauration, elle s'éprouve encore dans le but d'incarner un jour peut-être une idée certaine de la démocratie arabe.

*

Résumer les printemps arabes en une victoire de l'autoritarisme sur le modèle démocratique demeure trop réducteur pour saisir les conséquences politiques et sociales de ces mouvements. De nouveaux espaces de contestation visibles ou clandestins existent aujourd'hui, et l'expérience révolutionnaire continue d'agir grâce à une génération qui n'a pas consommé sa jeunesse. Toutefois, la tendance à la modernisation des régimes autoritaires freine encore la séduction du modèle démocratique. En ce sens, le coup d'État de 2013 en Égypte a marqué une vraie rupture et l'emblème de cet événement a dépassé les frontières. Les printemps arabes auraient ainsi amorcé leur pleine entrée dans un hiver vigoureux, annonciateur d'un funeste destin : celui de la victoire de l'autocratie sur la démocratie. Si l'on regarde de plus près la polymorphie politique actuelle du monde arabe, ses tumultes et ses transformations, la caricature saisonnière figée ne tient plus.

Notes

[1] Il avait été élu en mai 2014 avec 96,9 % des voix.

[2] Entretien avec l'auteure, Amman, octobre 2018.

La Syrie : milieu naturel, démographie et économie



Sources : Archives Larousse

« Le pétrole est une bénédiction pour le Moyen - Orient. »

Pierre Blanc, Jean-Paul Chagnollaud
Dans *Moyen-Orient* (2019), pages 35 à 48

On dit que l'argent c'est bien inodore. Le pétrole est là pour vous démentir.
- Juliette Gréco, *La Chanson de Margaret*, 1957

La richesse en hydrocarbures caractérise le Moyen-Orient. En considérant le train de vie de certains États, on est en droit d'admettre qu'il s'agit bien d'une bénédiction de la nature. Certains pouvoirs dans la région ont même considéré qu'il s'agissait d'une onction divine, ou quand la théologie rejoint la géologie ! Les wahhabites saoudiens ont en particulier succombé à cette herméneutique religieuse de l'abondance du sous-sol. Il est vrai que c'est bien cette richesse des tréfonds qui a permis à la terre sainte de l'islam d'y faire fleurir beaucoup d'infrastructures sous le toit d'un État devenu fort.

D'autres pays dans le Golfe ont tiré profit de cette richesse. Mais à côté de cet avantage combien de tragédies, de violences et de scléroses ont des odeurs de pétrole ? Plutôt qu'un bilan favorable, c'est donc un bilan contrasté que nous devons faire à propos de ces réserves énergétiques. Qui plus est, à l'heure où la Méditerranée orientale dévoile de nouvelles richesses en gaz, la prudence voire l'inquiétude est de mise.

Les bons côtés d'une rente économique

Quand on observe une carte des gisements d'hydrocarbures au Moyen-Orient, on ne peut être que saisi par leur disposition particulière. Les principaux gisements se trouvent en effet disposés de part et d'autre d'un axe orienté nord-ouest/sud-est qui correspond peu ou prou au Golfe arabo-persique. Ainsi l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Koweït, le Qatar, l'Iran et l'Irak se trouvent-ils très bien dotés tandis que les pays plus éloignés de cet axe, sont beaucoup moins riches, à l'instar de l'Égypte, voire sans ressources dans le cas de la Turquie.

Cette disposition particulière tient au passage de la plaque arabique sous la plaque iranienne. D'épaisses couches d'organismes vivants recouvertes par des alluvions charriées par les anciens fleuves sont venues se loger dans la gouttière ainsi formée par la subduction de ces plaques. Dans des conditions optimales (anoxie à haute température liée à la proximité du magma), ces abondantes formations biologiques se sont transformées pour donner lieu à la synthèse de molécules carbonées, précurseurs du pétrole et de gaz divers, libérés souvent au-dessus d'eux dans de grandes poches de stockage. Avec près de 60 % des réserves prouvées de pétrole et 40 % de celles en gaz, le Moyen-Orient est ainsi le centre mondial en hydrocarbures. Cette abondance des gisements combinée à leur faible profondeur explique la faiblesse de leurs coûts d'extraction qui en font des hydrocarbures bon marché, les meilleurs au monde, offrant aux pays de la région une rente de situation formidable depuis qu'ils ont été découverts.

Parmi les gagnants de cette donne géologique, l'Arabie saoudite demeure en tête en termes de réserves. Non seulement elles sont très abondantes mais sa population de quelque 30 millions d'habitants seulement limite la consommation, libérant ainsi des volumes très importants pour l'exportation. En production gazière, c'est l'Iran qui abrite les plus grandes réserves devant le Qatar, dont la population très réduite en fait de loin le premier exportateur régional.

Dès lors que ces pays ont peu ou prou pris les commandes de leur propre production (nationalisation progressive ou brutale de l'extraction et des raffineries, régulation tarifaire grâce aux organisations de producteurs – OPEP, OPAEP), ils ont trouvé dans cette manne inespérée les moyens de construire un État et des infrastructures de toutes sortes : aéroports et ports modernes, réseaux autoroutiers, hôpitaux, écoles et universités. Ainsi, principalement à partir des années 1970, un véritable État-providence a été constitué pour ses citoyens faisant ainsi basculer des sociétés de la ruralité massive et pauvre à l'urbanisation prospère, cette urbanisation étant aussi une façon de contrôler des territoires jadis soumis à la circulation nomade. Dans les pays arabes du Golfe (Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Koweït et Qatar notamment), on trouve ainsi les taux d'urbanisation les plus élevés au monde doublés de revenus, eux aussi parmi les plus hauts du monde. Il n'en est pas de même de deux autres grands pays riches en ressources, l'Irak et l'Iran, dont les vicissitudes récentes (guerre Irak-Iran entre 1980 et 1988, guerre de 1991, embargo puis invasion américaine en 2003 et guerre civile pour le premier, embargo depuis 1995 contre le second) ont fortement entravé leurs productions et leurs exportations. Il n'en demeure pas moins que l'Irak, en particulier, avait réussi à construire un pays assez prospère avant la première guerre du Golfe en 1991 puis l'écroulement en 2003 du régime odieux de Saddam Hussein.

À l'heure où semble sonner le glas d'une économie carbonée (bien que nous soyons encore loin de son enterrement...), les pays gagnants de la donne en hydrocarbures, autrement dit les pays du Conseil de Coopération du Golfe, peuvent craindre cette remise en question d'un aussi grand avantage naturel. Mais pour réorienter leur économie afin de sortir de leur dépendance grandement risquée, leur richesse est d'un réel secours. Leurs riches fonds souverains permettent en effet des investissements dans le pays et à l'international dans toutes sortes de secteurs (immobilier, terres, clubs, entreprises, etc.) en vue de préparer un avenir qui ne pourra plus être fondé à ce point sur la valorisation du sous-sol. Parmi ces fonds souverains certains se trouvent dans les vingt premiers mondiaux : Qatar Investment Authority, Saudi Arabian Monetary Agency (SAMA), Kuwait Investment Authority (KIA), Abu Dhabi Investment Authority (ADIA), le Fonds de réserve d'Oman (SGRF) et Dubaï International Capital (DIC).

Quand il est question d'avantages économiques, on ne peut passer sous silence les bénéfices obtenus par ricochets dans le voisinage moins riche en hydrocarbures. De même que l'Europe attira nombre de migrants du Maghreb pour assurer son développement industriel, les pays du Golfe proposèrent aussi des perspectives réelles, pour ne pas dire un eldorado, aux migrants venus d'Égypte, du Liban, de Syrie, de Palestine et de Jordanie. Dans le dessein du panarabisme que les pays du Golfe n'ont pas, il est vrai, réellement suivi, une complémentarité s'offrait comme une évidence entre la richesse énergétique des uns et la ressource humaine des autres, celle-ci étant remarquable par son nombre mais également par sa qualité : la présence d'institutions éducatives de type missionnaire dès le XIX^e siècle, dans les pays du Levant, avait permis de qualifier très tôt une partie de la main-d'œuvre de ces territoires. Ainsi, le Koweït a pu devenir un État moderne grâce à l'appui des Palestiniens venus après la Catastrophe (Nakba) de 1948 au cours de laquelle 700 000 à 800 000 d'entre eux ont dû quitter la Palestine. En retour, ce pays est devenu un bailleur important de la cause palestinienne.

Avec le temps, ces migrations ont certes diminué (baisse des prix du pétrole à la fin des années 1980, relations momentanément conflictuelles avec certains pays émetteurs de main-

d'œuvre comme la Jordanie qui soutint Saddam Hussein en 1991). Pour autant, cette émigration vers la péninsule arabique en provenance du Levant et d'Égypte ne s'est pas tarie, notamment pour les cerveaux qui trouvent encore à s'intégrer. En Arabie saoudite, plus grand employeur de la région, les Égyptiens sont encore plus d'un million et représentent avec les Indiens, les Pakistanais et les Yéménites le plus gros contingent. Les Libanais et les Palestiniens, certes moins nombreux, sont encore influents dans le tissu économique. De ce point de vue, les effets favorables sont donc doubles pour les pays émetteurs de main-d'œuvre. Ils se traduisent d'une part par l'allègement de la population active souvent au chômage dans des pays anémiés économiquement, et d'autre part par les remises économiques qui contribuent notamment à assurer un filet social pour beaucoup de familles restées au pays.

Un troisième « ricochet » se voit aussi au travers des fonds de coopération et de développement dont bénéficie le voisinage des pays producteurs d'hydrocarbures. Les fonds arabes de développement (Fonds arabe pour le développement économique et social, la Banque islamique de développement, le Fonds OPEP pour le développement international, qui est largement abondé par les pays du Golfe, et le Fonds koweïtien pour le développement arabe) assurent un fort soutien aux pays en développement ou à revenu intermédiaire dont nombre d'États arabes méditerranéens. Ainsi, ces fonds permettent le financement d'infrastructures de transports, de systèmes de télécommunications, de réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement, de l'agriculture et de l'industrie, aussi bien au Maghreb qu'au Machrek. La reconstruction du Liban après la guerre de 2006 a montré à quel point les pays du Golfe étaient capables de financer les grands travaux d'infrastructures dans la région, soit par l'aide directe, soit par les dépôts de soutien à la Banque centrale du pays des Cèdres. Bien sûr, cette aide n'était pas sans arrière-pensées géopolitiques, le souhait des pays du Golfe étant de contrebalancer la puissance iranienne dans ce pays.

Une rente géopolitique

Les hydrocarbures sont donc aussi une forme de rente géopolitique. Cette rente a été d'autant plus assurée que les pays étaient choisis par le « maître » régional qu'ont été longtemps les États-Unis. Après le départ forcé de Mossadegh par la CIA en 1953, suite à ses velléités de nationalisation de l'Anglo-Iranian Oil Company et à son supposé rapprochement avec les Soviétiques, l'Iran a ainsi pu profiter de cette protection et de toutes les aides économiques qui vont avec jusqu'à la chute du Shah. Et après celle-ci, l'Irak, perçu comme un rempart contre la théocratie révolutionnaire iranienne, a pu aussi faire valoir cette rente géopolitique, au moins jusqu'en 1991.

Mais c'est l'Arabie saoudite qui a profité de cette rente sur la plus grande période. Pour construire son État et ses infrastructures, l'Arabie saoudite a bénéficié du deal passé avec les États-Unis dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale. En tant que grande puissance confortée par l'issue de la guerre, les États-Unis avaient besoin de sécuriser leurs approvisionnements depuis qu'ils étaient devenus dépendants en 1943. De son côté, le nouvel État saoudien avait besoin de construire un pays sans infrastructures et sans réelle sécurité par rapport à son voisinage. C'est dans le contexte d'intérêts croisés que le roi Ibn Saoud fut invité à monter sur le Quincy, un navire américain où, le 14 février 1945, il rencontra son homologue américain, Franklin Roosevelt au retour de Yalta. Les deux hommes scellèrent alors un accord qui visait à faciliter le transfert technologique et militaire américain vers l'Arabie saoudite tandis que celle-ci était supposée assurer aux États-Unis un approvisionnement régulier. 70 ans plus tard, ce pacte vaut toujours et il a d'ailleurs été renouvelé en 2005. Cependant, il a connu des évolutions dans sa définition, le pétrole saoudien servant moins à approvisionner les États-Unis qu'à jouer le rôle de régulateur des prix évitant à la fois une chute des prix trop déstabilisante pour l'économie pétrolière américaine et une flambée des prix trop pénalisante pour la croissance économique de la première puissance

mondiale. Cette activité de *swing producer*, l'Arabie saoudite l'a jouée dans le cadre de l'OPEP où son rôle a souvent été déterminant.

Pendant toutes ces années, c'est donc sous le parapluie américain que l'Arabie saoudite a pu construire sa puissance, faite d'un *hard power* réel, facilité par les transferts d'armes de Washington, et d'un *soft power* fondé sur son avantage religieux. En tout cela, les pétrodollars ont été essentiels.

Beaucoup plus modeste par la taille mais riche en ressources gazières, le Qatar ne cesse de se projeter sur la scène internationale grâce aux montagnes de devises qu'il accumule. L'exploitation des nappes gazières du pays remonte aux années 1980 à peine, alors qu'il exportait jusqu'alors essentiellement du pétrole et du « gaz associé », autrement dit un gaz en solution dans le pétrole. Mais les découvertes de certains gisements de gaz naturel – le gisement de North field offshore situé en vis-à-vis du gisement South Pars iranien – ont modifié la donne. Par-delà ce potentiel, le choix de la liquéfaction du gaz est venu en faciliter l'exportation car il est plus aisément transportable sous cette forme. Le ciblage des investissements vers la filière du gaz liquéfié (unités de transformation, achats de tankers) a ainsi fait du Qatar le premier exportateur mondial à l'abri de la protection américaine depuis la décision américaine de faire de Doha le lieu d'accueil du quartier général du Commandement central américain (CENTCOM), en 2002, c'est-à-dire à la veille du lancement de la guerre contre l'Irak.

Ce rayonnement a atteint un apogée au début de la décennie 2010 avec les révoltes arabes, où le Qatar a semblé très engagé dans ce processus politique, à la fois médiatiquement grâce à la chaîne Al-Jazeera et politiquement par son soutien aux Frères musulmans dont l'ouverture des arènes politiques semblait les promettre à un bel avenir. Mais cette affirmation du Qatar, doublée d'une certaine proximité avec l'Iran, a depuis déclenché bien des réticences dans son voisinage immédiat, au point qu'il est soumis à un embargo de l'Arabie saoudite, de l'Égypte, du Bahreïn et des Émirats arabes unis depuis 2017. Ceci montre que la supposée rente géopolitique peut être passagère, comme on l'a d'ailleurs vu avec l'Iran et l'Irak. Cela montre surtout que la richesse en hydrocarbures est loin d'être un bienfait dans la région.

L'envers d'une richesse

Sur le plan économique, les richesses du sous-sol ne sont pas sans contreparties négatives. Bien entendu on pense à tout ce que peut produire d'effets néfastes pour l'environnement un tel dégagement de gaz à effets de serre issu de cette ressource carbonée. Mais les effets, on le sait, se ressentent à l'échelle globale. Plus localement, cette production crée des phénomènes négatifs sur le plan économique et social. Dans les pays producteurs mais aussi dans certains pays non producteurs de la région, le train de vie, induit directement ou indirectement par la distribution de revenus élevés, crée des bulles de prix, notamment dans l'immobilier ou les produits de consommation, qui en réduisent l'accès aux plus pauvres. De même, cette addiction aux revenus faciles déconnecte beaucoup de résidents de la recherche d'emplois peu qualifiés, alors laissés à une main-d'œuvre venue d'ailleurs et qui doit vivre en situation de grande précarité sociale quand ce n'est pas de servitude. En outre, cette dépendance aux bienfaits du sous-sol n'a pas facilité la préparation d'une diversification économique devenue impérative à l'heure où le monde cherche des alternatives à l'économie carbonée. Le Plan vision 2030 de Mohammed Ben Salman, prince héritier de l'Arabie saoudite, se prévaut ainsi de faire passer les revenus non pétroliers (industrie, agriculture, tourisme) de quelque 40 milliards à 70 milliards d'ici 15 ans. Mais que de temps perdu et de scléroses économiques dans le royaume ! Quant à sa réussite, bien des experts la mettent en doute,

notamment parce que ce n'est pas la première fois que de tels plans de reconversion ont été envisagés mais sans lendemain.

Sur le plan politique, l'hypothèse d'un lien entre autoritarisme et économie de rente est un questionnement récurrent de la science politique. Il trouve au Moyen-Orient une arène d'observation privilégiée. Les arguments sont bien connus : la faible fiscalité n'oblige pas les pouvoirs à rendre compte (*accountability* en anglais), fonction centrale des démocraties ; les fortes ressources permettent l'entretien d'un quadrillage policier et l'achat d'une certaine paix sociale. Ajoutons à ce lien entre autoritarisme et rente, celui qui lie celle-ci aux dynamiques de corruption.

Il est difficile d'être tranché sur tous ces points. Notons simplement que les attributs de l'autoritarisme et de la prédation économique sont aussi l'apanage de pays non producteurs. Pensons à la Syrie et à l'Égypte. Il n'empêche : la rente des hydrocarbures décuple certainement les soubassements de l'autoritarisme. D'une part, la capacité budgétaire à acheter la paix sociale se trouve abondée. Si les printemps arabes se sont en partie arrêtés aux frontières des pays du Golfe, c'est, outre l'ancrage de la légitimité traditionnelle des monarchies au pouvoir, parce que ces pays ont pu calmer les ardeurs révolutionnaires à grands renforts de transferts financiers, à commencer par le subventionnement des produits alimentaires. Parmi ces pays, Bahreïn a certes basculé dans l'instabilité mais on peut faire remarquer qu'il s'agit, justement, du pays le plus pauvre du Golfe.

D'autre part, la politique de coercition se trouve facilitée avec la rente. Là encore Bahreïn offre une illustration indirecte de ce lien. Sa moindre capacité coercitive en comparaison de ses voisins, liée à sa moindre rente, l'a poussé à recourir à l'appui militaire des alliés du Conseil de coopération du Golfe, dont au premier chef l'Arabie saoudite, pour contenir les révolutionnaires dès 2011. De même sur le lien entre rente et corruption, la manne des hydrocarbures semble démultiplier les capacités de trafics en tous genres. L'arrestation en novembre 2017 de nombreux magnats saoudiens par Mohammed Ben Salman, autant par arrière-pensées politiques que par souci d'expurger la corruption des arcanes du pouvoir, a révélé l'étendue des prédatations et des montants en jeu.

Enfin sur le plan géopolitique, le sous-sol a largement montré sa propension à empoisonner la terre et le ciel... Déjà au moment de la création des États, l'Irak se vit flanqué en 1925 de la région de Mossoul, entre autres parce que c'est là que les premiers gisements de la région avaient été révélés. Profitant de la présence de militaires britanniques sur ce territoire, Lloyd George put ainsi l'arracher à Clemenceau alors qu'il était initialement promis à la France dans le cadre des accords Sykes-Picot. Voulant faire de l'Irak un pays bien doté pour devenir un relais stable sur la route des Indes, Londres réussit son mécano territorial, mais mesura mal ce que cette situation allait produire pour les Kurdes ainsi associés à un État qui n'aurait de cesse ensuite de leur imposer des violences extrêmes : notamment avec l'opération Anfal en 1988, où plus de 100 000 Kurdes furent gazés, puis après la première guerre du Golfe.

Cette première guerre du Golfe eut d'ailleurs, elle-même, des odeurs de pétrole. Si l'Irak avait envahi le Koweït au cours de la nuit du 2 août 1990, c'est aussi et surtout pour se saisir de son potentiel pétrolier et devenir de la sorte le premier exportateur mondial de pétrole avec tout ce que cela conférerait de puissance. Cette velléité de contrôle de nouvelles ressources, Bagdad l'avait déjà manifestée au début de la guerre contre l'Iran en 1980 lorsque Saddam Hussein, épris de rêves de grandeur, avait espéré se saisir de la région arabe du Khouzistan elle aussi très richement dotée en pétrole. Le résultat fut catastrophique. Non seulement rien ne fut gagné en termes de territoires et de ressources mais les victimes du conflit furent au moins au nombre d'un million. De même, le bilan dû à l'invasion du Koweït fut catastrophique.

Du fait de ces convoitises sur les sous-sols dans la région, faut-il s'étonner que l'Arabie saoudite fasse tout pour contrôler sa minorité chiite du Hasa, située sur les plus grands gisements pétroliers du pays, alors que l'Iran la défie ?

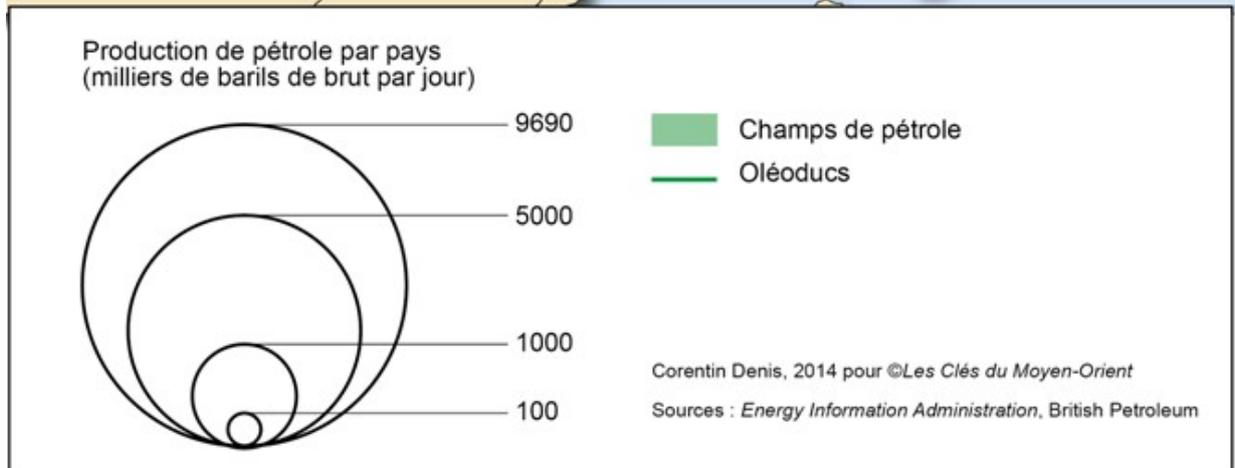
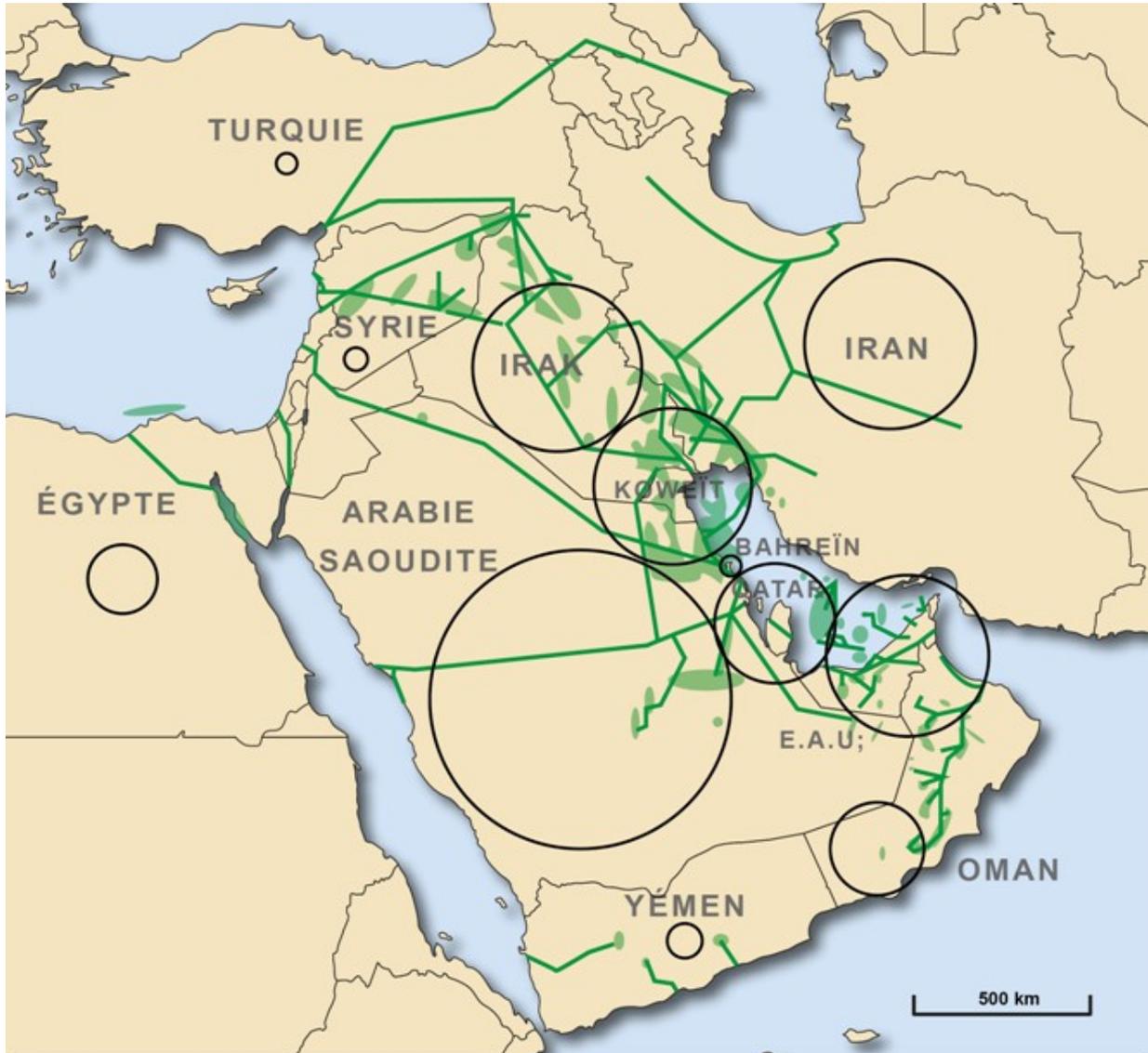
D'autres situations pourraient illustrer encore ce lien entre violence et convoitises pétrolières qui peut venir parfois de très loin. L'invasion de l'Irak en 2003 est l'exemple le plus récent de ces desseins venus d'ailleurs. Cette guerre justifiée par les États-Unis, au nom de la supposée détention d'armes de destruction massive par l'Irak, avait un arrière-plan pétrolier évident. Pour le comprendre, il faut rappeler que l'embargo imposé par l'ONU après la première guerre du Golfe avait eu pour effet d'exclure le producteur irakien du marché pétrolier à l'exception des volumes permettant de financer des denrées alimentaires dans le cadre du programme « pétrole contre nourriture ». Or, ces entraves entretenaient des prix pétroliers élevés, tandis que les États-Unis importaient désormais 50 % de leur pétrole, ce qui obérait la croissance de leur économie fortement carbonée. Ainsi, avec cette opération de 2003, les États-Unis ont repoussé « les limites de croissance » (Jean-Michel Valantin, Géopolitique d'une planète dérégulée, 2017). Pas sûr qu'avec quelque 3 000 milliards dépensés dans cette entreprise, selon les estimations de l'économiste Joseph Stiglitz, les États-Unis y aient néanmoins beaucoup gagné, sans parler des Irakiens et du Moyen-Orient pour lesquels le bilan s'est révélé catastrophique...

Pour autant, il ne faudrait pas réduire la conflictualité dans la région aux rivalités autour du pétrole. Ce serait escamoter notoirement la réalité. Ce qu'on peut dire en revanche, c'est que la richesse en pétrole et en gaz contribue à rendre encore plus massif le recours à l'armement (en 2014, l'Arabie saoudite était le premier importateur d'armes au monde devant l'Inde...) et accroître ainsi la dangerosité de la région. Surtout quand l'usage est fait de ces armes comme on le voit actuellement au Yémen où l'Arabie saoudite a déjà dépensé, depuis 2015, plus de 80 milliards de dollars, participant ainsi largement à l'effondrement d'un pays qu'elle aurait pu au contraire aider à sortir de la pauvreté. Et quel meilleur *soft power* que celui-ci ! En tout cas bien meilleur que celui que le royaume a pu développer au long des décennies. Car on doit prendre aussi la mesure de l'incidence de l'enrichissement de l'Arabie saoudite sur la crise de l'islam et sa dérive vers des formes beaucoup plus littéralistes. Si la doctrine wahhabite, fondée sur une lecture rigoriste et littéraliste des sources scripturaires, tend à peser sur l'islam depuis les années 1970, c'est bien du fait de l'amoncellement de pétrodollars en Arabie saoudite dont les financements ont pu soutenir nombre de prédicateurs et publications aux accents les plus intégristes, au détriment d'expressions beaucoup plus modérées. Cette emprise s'est même perçue au travers de la main-d'œuvre étrangère qui a adopté les idées étroites de la doxa wahhabite, avec une réelle incidence sur les pays d'origine, notamment l'Égypte qui y a envoyé beaucoup de travailleurs.

Tout cela n'épuise en rien la totalité des contreparties négatives qui permettent de remettre en question les bénéfices d'une ressource qui rend incontestablement cette région singulière sur le plan économique et géopolitique. Le changement climatique a beau s'imposer comme un péril terrible pour le monde, l'économie carbonée semble quand même avoir de « beaux » jours devant elle. Car les réserves du Golfe semblent pouvoir tenir davantage qu'ailleurs. Qui plus est de nouvelles ressources sont découvertes dans la région mais, en l'occurrence, de l'autre côté de la péninsule arabique. Les fonds marins de la Méditerranée orientale ont l'air en effet de receler des réserves de gaz qui pourraient offrir des perspectives économiques mais aussi constituer des hypothèques politiques et géopolitiques : problème de délimitation des zones d'exploitation entre Israël et le Liban mais aussi entre Chypre et la Turquie, risque de corruption dans des États autoritaires (Égypte) ou faibles (Liban), dérive politique en Israël encouragée par sa richesse énergétique, etc.

Cette région n'en a décidément pas fini d'afficher ce bilan contrasté entre bénédiction et malédiction.

Le pétrole au Moyen-Orient



Le Liban : milieu naturel, démographie et économie



Liban



Sources : Archives Larousse

L'avenir du Liban

Tigrane Yégavian

Dans Études 2021/5 (Mai), pages 7 à 17

Le 27 février 2021, le patriarche maronite de l'Église d'Antioche et de tout l'Orient, Sa Béatitudo Mgr Béchara Boutros Raï, a appelé à la libération de l'État libanais et à une conférence internationale sous l'égide de l'Organisation des Nations unies (ONU). Ce discours historique, inédit par sa forme et son contenu, a ciblé implicitement le Hezbollah [1], prenant acte de l'échec de l'initiative portée avec fougue par le président Emmanuel Macron, victime du blocage de la classe politique libanaise. Un an et demi après le déclenchement du soulèvement populaire du 17 octobre 2019, le Liban poursuit une inexorable descente aux enfers, affrontant une crise sociale et économique aux multiples facteurs. L'effondrement d'un modèle qui, dans les années 2000, avait arboré une apparence de prospérité risque de précipiter le pays du Cèdre dans la catégorie des États faillis. Quatre mois après la double explosion du port de Beyrouth, le 4 août 2020, l'Union européenne (UE), l'ONU et la Banque mondiale avaient chiffré à 2,5 milliards de dollars américains (USD) sur dix-huit mois le soutien à l'effort de reconstruction de Beyrouth et à l'aide aux victimes de l'explosion. Ce soutien est conditionné par l'engagement de réformes urgentes et la transparence dans l'enquête sur l'explosion. Menée par le juge d'instruction Fadi Sawan, celle-ci s'est retrouvée engluée dans le jeu confessionnel et la pression du Hezbollah et de dirigeants libanais, réputés insubmersibles, comme le président du Parlement Nabih Berri. Malgré les appels à des investigations indépendantes, ils ont refusé l'idée d'une enquête internationale sur l'explosion du 4 août.

À l'évidence, le Liban se porte mal et l'assassinat de l'intellectuel Lokman Mohsen Slim, écrivain éditeur laïc, opposant farouche au Hezbollah et menacé de mort à plusieurs reprises par le passé, renvoie aux sinistres années 2005-2006, époque où les intellectuels opposés à l'occupation syrienne étaient systématiquement pourchassés.

Depuis la tentative française de sauvetage du Liban, le pays, sans gouvernement, a sombré dans la plus grave crise socio-économique de son histoire. Si les partis politiques s'entendent pour la formation d'un nouveau gouvernement, ils ne s'accordent ni sur le nombre de portefeuilles, ni sur leur distribution. Le président du Conseil des ministres Saad Hariri – désigné le 22 octobre 2020 – a beau demander une équipe de dix-huit ministres, l'opposition conduite par le tandem chiite (Hezbollah et Amal [2]) en exige vingt à vingt-deux et demande le ministère des Finances qui leur est tacitement attribué. De son côté, le vieux général Michel Aoun, président affaibli d'un Liban martyrisé, tente de défendre les intérêts des chrétiens divisés entre soutiens et détracteurs du Hezbollah. Dénonçant sans détour le principe de « deux pouvoirs au sein d'un même État » et l'arsenal du Hezbollah, le patriarche, apôtre de la neutralité du Liban, a réveillé les vieux démons de la discorde confessionnelle et un climat qui prévalait quelques années avant le déclenchement de la guerre civile. À partir de la fin des années 1960, l'appareil politique et militaire de l'Organisation de

libération de la Palestine (OLP) avait fait du Liban, maillon faible des pays arabes dans le voisinage d'Israël, une base de repli palestinienne et un État dans l'État.

Un État menacé d'implosion

Connu pour être un théâtre de guerre par procuration, le Liban a été pendant plusieurs décennies une caisse de résonance des conflits régionaux tout le long d'un arc de crise moyen-oriental de l'Iran à la Méditerranée, en passant par l'Arabie saoudite. Il a vu ce rôle géopolitique amoindri, même si le Qatar et la Turquie profitent du retrait relatif de l'Arabie saoudite pour loucher sur son sort.

L'année 2020 fut à la fois une annus horribilis pour les Libanais et le centième anniversaire de la naissance de l'État du Grand Liban. À la demande de la communauté maronite désireuse de se séparer de la Syrie, la France avait porté le Liban sur les fonts baptismaux [3]. Créé de toutes pièces en 1920 par la France et la communauté maronite sur les décombres de l'Empire ottoman, l'État du Grand Liban, devenu la République libanaise à son indépendance en 1943, n'a jamais réellement su se doter d'institutions fortes. Alors que le mont Liban à majorité chrétienne ne pouvait constituer un État économiquement viable, en raison de son exigüité et du manque de ressources agricoles, les maronites étaient parvenus à obtenir de la France l'annexion de la plaine de la Bekaa et de provinces supplémentaires au détriment de la Syrie, bouleversant de la sorte l'équilibre démographique entre les chrétiens et les musulmans, à la faveur de ces derniers. D'une superficie de 10 452 kilomètres carrés, équivalent au département de la Gironde, le Liban, pays refuge des minorités d'Orient par excellence, ne s'est jamais doté d'un État fort et centralisé. Prévalant depuis le régime de la Moutasarifiya (1861-1915) et confirmé par les autorités mandataires françaises [4], le confessionnalisme politique s'est nourri de la faiblesse étatique structurelle, les postes se répartissant au prorata d'une représentativité faussée par l'absence de recensement depuis 1932. Mis à part le mandat du président Fouhad Chehab (1958-1964), aucun dirigeant libanais n'a eu à cœur de remettre en question le confessionnalisme politique établi par le pacte de 1943 et dont l'article 95 de la Constitution précise le « caractère transitoire ». La force du mouvement révolutionnaire qui investit pacifiquement les villes du Liban en 2019 est d'avoir tenté d'accoucher d'un nouveau Liban uni, débarrassé d'un confessionnalisme qui alimente le clientélisme, le népotisme et une corruption généralisée.

Existe-t-il une nation libanaise ?

Menacé de délitement, le Liban peut-il exister ? Ou plutôt a-t-il existé réellement depuis le pacte de 1943 ? Éditorialiste célèbre de la presse francophone, fondateur en 1925 de L'Orient et diplomate brillant, Georges Naccache (1904-1972) écopa d'un séjour en prison pour avoir écrit un éditorial le 10 mars 1949, intitulé « Deux négations ne font pas une nation ». À ses yeux, le refus conjugué de l'appartenance à l'Occident et au panarabisme porté par la Syrie avait fortement compromis les chances d'ériger une identité supra confessionnelle : en témoignent notamment le temps que les sunnites ont mis pour renoncer à leur appartenance à la Syrie et la courte guerre civile

de 1958 où le camp sunnite et nationaliste arabe se rangea derrière la bannière du président Gamal Abdel Nasser pour réclamer le rattachement du Liban à la République arabe unie (RAU) formée de l'Égypte et de la Syrie.

À cette négation, certains seraient tentés d'en ajouter une troisième, outrés par le comportement suicidaire des élites dirigeantes libanaises refusant de s'emparer de la question sociale, pourtant si centrale dans un pays où de fortes inégalités avaient été, avec la question palestinienne, l'une des principales causes de la déflagration généralisée de 1975. Le refus de se libérer du carcan ultralibéral, de construire un État et une citoyenneté inclusive a provoqué l'effondrement du système économique qui prévalait depuis la fin de la guerre.

Une bancocratie en faillite

Une des caractéristiques de l'économie libanaise est la faible part de l'agriculture et de l'industrie, au profit du système bancaire. C'est cette caractéristique qui est à l'origine de la crise. Les manifestants de la *thawra* (« révolution ») dénonçaient les banques pour s'être enrichies en investissant une grande partie des dépôts des épargnants, notamment l'argent envoyé par la diaspora du Golfe et d'Afrique, en bons du Trésor et en eurobonds, à des taux avantageux pour financer les besoins de l'État. Les années 1990 virent le pays du Cèdre se muer en Hong Kong syrien, après avoir été le coffre-fort des pétromonarchies du Golfe dans les années 1960. Le système financier libanais fonctionne depuis la fin de la guerre comme une « pyramide de Ponzi » : les intérêts versés aux épargnants sont prélevés sur les sommes placées par les souscripteurs suivants. Pour que les recettes continuent à couvrir les engagements, il faut que les souscriptions continuent de croître. Dès qu'elles ralentissent, la cessation de paiements menace le système. C'est ainsi que des montages financiers complexes, encouragés par la Banque centrale, ont permis aux banques libanaises, et par ricochet aux anciens chefs de milices reconvertis en dirigeants politiques, de faire des profits faramineux, au détriment de l'économie et des épargnants. Au sortir de la guerre, un système monétaire iconoclaste avait été mis en place. Grâce à une forte dollarisation de l'économie, il était devenu aisé d'emprunter des dollars américains à 6 % ou 7 % et de les placer en bons du Trésor en livres libanaises (LBP, bénéficiant d'une parité fixe avec le dollar américain) à des taux faramineux. Cette curée est à l'origine d'une dette considérable qui a explosé pour atteindre 150 % du produit intérieur brut (PIB), en septembre 2019. La « république marchande » façonnée par l'ancien président du Conseil des ministres Rafiq Hariri (assassiné en 2005), à la fin des années 1990, s'est caractérisée par un endettement massif, l'ouverture aux capitaux internationaux, le financement du déficit public par les banques, l'augmentation des taxes indirectes, l'allègement de l'impôt sur le revenu des cotisations patronales. Sans oublier les accords de libre-échange avec des pays arabes dont la plupart subventionnent lourdement leurs exportations, ce qui n'est pas le cas du Liban. Les taux de croissance de l'économie libanaise sont restés très bas, alors que le pays entamait sa reconstruction au sortir de quinze ans d'un conflit destructeur qui ôta la vie à 150 000 habitants. En défaut de paiement depuis mars 2020, le Liban est à court de devises et n'a plus les moyens de payer ses créanciers, alors qu'il importe 80 % de ses besoins. Tandis qu'elle n'était que de 3 milliards de dollars américains vingt ans plus tôt, la dette s'est élevée à 92 milliards en mars 2020, soit 170 % du PIB. Incapable de réformer le pays, le gouvernement technocrate

démissionnaire, mis en place après la démission du président du Conseil des ministres Saad Hariri, n'a pas été en mesure de négocier un accord avec le Fonds monétaire international (FMI), faute de consensus pour entreprendre les mesures d'assainissement des finances publiques indispensables au déblocage de l'aide internationale.

Aux yeux de l'historien Georges Corm, le régime qui administre le pays depuis la sortie de la guerre civile est une « bancocratie » de type mafieux [5], caractérisée par des relations incestueuses entre les banques et les dirigeants communautaires. De fait, le « pays du Cèdre » occupe la peu glorieuse 143e place sur les 180 pays étudiés par l'indice de perception de la corruption de Transparency International. Selon les estimations de la Banque mondiale, près de la moitié de la population libanaise a basculé sous le seuil de pauvreté, du fait de la chute du pouvoir d'achat et de l'inflation galopante. À cette banqueroute s'ajoute un effondrement social. Empêchés de retirer leurs avoirs dans les banques, les Libanais sont en prise à des difficultés croissantes, tandis que l'absence de filets de sécurité sociale, de services publics et en général d'État à tous les échelons de la société aggrave leur quotidien et leur fait voir l'émigration comme leur unique planche de salut. À la dévaluation dramatique de la monnaie nationale qui, en mars 2021, s'échangeait à 15 000 LBP contre un dollar américain (soit dix fois moins que le taux officiel de 1 500 LBP, encore en vigueur à l'automne 2019), s'ajoute le spectacle bouleversant de Libanais prenant la mer clandestinement pour Chypre, comme les émeutes de la faim dans les principales villes du pays, notamment à Tripoli, font penser à un naufrage, dont l'insécurité alimentaire et l'hyperinflation ne sont que la partie la plus visible. Le salaire minimum libanais, fixé à 675 000 LBP par mois, soit 450 USD (ou 376 €) au taux officiel, ne vaut plus désormais que 45 USD dans les faits, ce qui le rend comparable au niveau du salaire minimum de la Sierra Leone.

À cet effondrement socio-économique, s'ajoute une difficulté croissante à juguler la pandémie du coronavirus. La crise sanitaire, l'accélération de la fuite de capitaux et les répercussions géopolitiques et économiques de la crise syrienne, accompagnée par le maintien de 1,5 million de réfugiés syriens, ont mis à bas le mythe d'un Liban qui serait un îlot de convivialité et de prospérité au milieu d'un Moyen-Orient chaotique. Signe de la mauvaise foi d'une classe corrompue accrochée à ses prébendes, la Banque du Liban, invoquant la loi sur le secret bancaire de 1956, refusa en novembre 2020 d'ouvrir ses comptes à la firme Alvarez & Marsal, pourtant mandatée par le ministère libanais des Finances pour auditer la puissante institution. Cet audit aurait permis de débloquer toute aide internationale de grande ampleur.

Quelle place pour les rivalités géopolitiques ?

Aux yeux de la population, les dirigeants libanais portent largement la responsabilité de la faillite du pays et de ses institutions. Ce comportement suicidaire a fini par alarmer le chef d'état-major de l'armée, le général Joseph Aoun, sorti de son devoir de réserve pour interpeller une classe dirigeante coupable de laisser la situation pourrir davantage. Mais, pour parvenir à ses fins, encore faudra-t-il composer avec le Hezbollah, perçu comme l'instrument de la politique expansionniste de l'Iran en Méditerranée orientale. Celui-ci tient tout un pays en otage, à défaut de nourrir une vision sur le long terme.

S'il est évident que seule l'aide internationale permettra de freiner le risque imminent d'un effondrement de l'État libanais, les parrains traditionnels du pays du Cèdre comme l'Arabie saoudite et la France demeurent des acteurs présents, même si leur influence a pâli ces derniers temps au profit de nouveaux venus comme le Qatar et la Turquie. La France entendait exercer des pressions diverses sur l'ensemble de la classe politique afin qu'elle respecte ses engagements, en incluant le Hezbollah, malgré les critiques de Washington et de Tel Aviv.

Si une pétition signée à chaud par plus de 60 000 Libanais a réclamé le retour du mandat français, rares pourtant ont été ceux à proposer un examen critique de la part de responsabilité de la France dans le malheur du Liban. Or, il convient de rappeler que c'est un arrêté du haut-commissariat français datant de 1936 qui avait posé les jalons du confessionnalisme politique, lequel s'inscrit en droite ligne du millet ottoman, ce régime d'auto-administration attribué aux minorités non musulmanes. En outre, au sortir de la guerre civile, la France n'a pas accompagné l'effort de reconstruction d'un État digne de ce nom. En témoigne le soutien inconditionnel de Jacques Chirac (1995-2007) à la funeste politique économique de son ami, le président du Conseil des ministres Rafic Hariri (1992-1998 et 2000-2004), leurs liens étroits remontant aux années 1980.

Emmanuel Macron s'est rendu à Beyrouth à deux reprises, en l'espace de trois semaines, pour témoigner de la solidarité de l'ancienne puissance mandataire, mais aussi pour coordonner l'aide internationale et faire pression pour que les réformes tant attendues sur les marchés publics, la justice, la lutte contre la corruption, l'énergie et électricité, une « meilleure gestion de la Banque centrale et du système bancaire », puissent se réaliser. Mais force est de constater que l'éclat gaullien du Président français s'est heurté à un échec cuisant. Présidé par Moustapha Adib, un ancien diplomate et universitaire franco-libanais, le « gouvernement de mission », doté d'un mandat précis et de prérogatives exécutives et législatives élargies, a dû jeter l'éponge au bout de trois mois. Vue de Paris, l'aide internationale en faveur du pays du Cèdre reflétait certes une dimension émotionnelle tenant compte de l'héritage commun, mais il ne faut pas perdre de vue que la France se positionne sur des enjeux géostratégiques en Méditerranée orientale face à une Turquie qui a considérablement accru son influence auprès de la communauté sunnite libanaise, via notamment ses projets de coopération. Si les premiers bénéficiaires appartiennent à l'ethnie turkmène libanaise et aux réfugiés syriens qui comptent près de 10 % de Turkmènes dans leurs rangs, elle s'étend de manière générale à l'ensemble des sunnites du pays. Le nombre de candidats qui reçoivent chaque année la nationalité turque est en croissance continue. Les relais d'influence d'Ankara auprès des grandes familles de Tripoli et de Saïda, qui jusque-là étaient considérées comme les obligées du royaume saoudien (en retrait sur le dossier libanais), sont de plus en plus visibles dans les médias et l'espace public.

Retour à la case départ

L'échec des deux gouvernements successifs de technocrates tout le long de l'année 2020, mandatés pour la mise en place d'un plan de réformes sur cinq ans (rééchelonnement de la dette publique, restructuration du secteur bancaire, réforme des finances publiques et relance des secteurs économiques productifs) a marqué le retour de l'ancien président du Conseil des ministres Saad Hariri. Il avait démissionné à la fin d'octobre 2019 sous la pression des manifestants du mouvement révolutionnaire. Les révélations sur le versement en 2013 d'une somme de 16 millions de dollars américains à la jeune mannequin sud-africaine Candice van der Merwe, par un homme dont la fortune se chiffre à 1,5 milliard de dollars américains, avaient considérablement terni une réputation déjà mal en point.

Un autre leader insubmersible est le président de la Chambre des députés Nabih Berri. Pour sauver ses privilèges, il a fait miroiter l'hypothèse d'un rapprochement avec Israël, avec qui le Liban est techniquement en état de guerre, dans la perspective d'un accord sur le tracé de la zone économique exclusive de deux pays riverains, riches en gaz offshore.

En définitive, les élites politiques du pays, composées en grande partie d'anciens chefs de guerre reconvertis en leaders confessionnels, entravent toute tentative de réformer le système bancaire et économique. À cela s'ajoutent la donne géopolitique et les effets de la guerre froide américano-iranienne qui se répercutent sévèrement sur le Liban.

Le pari de la société civile

En réaction à l'immobilisme de l'État et à l'absence de services publics, ce sont les ONG libanaises qui ont pris part au gros des travaux de reconstruction des quartiers endommagés par l'explosion du port de Beyrouth. Ce sont aussi les associations caritatives laïques ou religieuses qui veillent à ce que la population la plus vulnérable ne meure pas de faim. En l'espace d'une décennie, la société civile libanaise s'est construite par strates, à la faveur de grands mouvements de contestation contre la politique de gestion des déchets et contre l'impéritie du réseau électrique national. Mais son champ d'action n'est pas parvenu à étendre au-delà de Beyrouth et d'une certaine jeunesse éduquée, acquise à la laïcité, ce que le mouvement impulsé en octobre 2019 avait pu entreprendre. Aujourd'hui, le défi posé par l'émigration massive de jeunes diplômés, qui s'est accentuée avec la crise et les inégalités sociales criantes (1 % des Libanais détiennent 40 % des richesses nationales), est tel que l'urgence est à la conquête du pouvoir pour abolir le système confessionnel. La vague des partis indépendants séculiers suscite dans les campus un enthousiasme certain chez les jeunes révolutionnaires libanais qui veulent s'affranchir de l'emprise qu'exercent sur les étudiants les forces politiques traditionnelles. Un grand nombre d'entre eux ont trouvé leur chef de file en la personne de Charbel Nahas. Cet économiste et ancien ministre démissionnaire de 2009 à 2012 a fondé un mouvement baptisé « Citoyens et citoyennes dans un État ». Porteur d'un projet de transition pour le Liban, il plaide dans un livre récent [6] pour un pouvoir qui puisse « traiter avec la société telle qu'elle est et non telle qu'il l'imagine ». Son programme consiste à former un gouvernement aux pouvoirs législatifs spéciaux sur une durée provisoire de dix-huit mois

afin de sortir le Liban de l'ornière et établir « la légitimité laïque de l'État [7] ». À ses yeux, dans le cadre institutionnel d'un État confessionnel comme le Liban, les dirigeants sont incapables de faire des choix politiques. Cela passe par la mise en place d'un régime de droit qui pose les principes généraux du statut personnel, applicables à toutes les confessions, ainsi que la promulgation d'une nouvelle loi électorale.

L'espoir suscité par l'engagement politique de Charbel Nahas a rencontré un écho certain, mais encore limité. Car, pour que le Liban puisse sortir de l'ornière et se libérer d'une classe politique prédatrice, le rôle politique, économique et socioculturel des communautés libanaises de la diaspora s'avère fondamental.

Pour que leur pays puisse reprendre son destin en main, libéré des puissances régionales, certains veulent croire en la neutralité, comme le patriarche de l'Église maronite. Cela sous-entend le désarmement du Hezbollah afin qu'Israël laisse les Libanais vivre en paix. Redevenir un État tampon, ne plus être le champ de bataille de conflits par procuration, telle pourrait être une version actualisée de la fameuse formule du pape Jean Paul II qui, lors de son déplacement historique au pays du Cèdre en 1997, avait qualifié le Liban de « pays message ».

Voulu par la communauté maronite, le Liban existe par et à travers ses chrétiens qui ont compris que leur rôle serait celui de médiateurs, du fait des liens qu'ils ont réussi à tisser avec leurs compatriotes musulmans. En cela, il est significatif que, s'il n'existe pas de villages mixtes sunnites et chiites dans le pays, les chrétiens sont parvenus à faire de la coexistence un mode de vie. La culture des chrétiens libanais a souffert du départ de ces intellectuels qui avaient nourri une idée inclusive et plurielle de l'arabité, résolument tournée vers la modernité et l'ouverture aux autres civilisations.

Nul doute que la pensée nationaliste arabe séculière s'était fortement inspirée de cet apport des intellectuels chrétiens du Levant. Les élites chrétiennes du pays paraissent affaiblies et liées aux desiderata de leurs suzerains iraniens et saoudiens. Elles ont oublié la mission première fixée par leurs aînés : la question de la construction de l'État demeure la mère des priorités. Plus que jamais, le temps semble venu de poursuivre la route tracée par l'ancien président Fouad Chéhab, bâtisseur de la souveraineté libanaise, et de Raymond Eddé, cet illustre homme d'État et de principe, décédé en France au terme d'un long exil.

Notes

[1] Le Hezbollah (« Parti de Dieu », en arabe) est un parti politique et groupe islamiste chiite fondé en 1982 et basé à Beyrouth.

[2] Amal (« espoir », en arabe), pour *afwâju l-muqâwamati l-lubnâniya* (« détachements libanais de résistance »), est la milice du « mouvement des dépossédés », créée par Moussa Sader et Hussein Husseini.

[3] Rappelons qu'en 1921, elle avait abandonné les Arméniens de la Cilicie, cet éphémère mandat français appelé à devenir un second État tampon chrétien au Levant.

[4] Michel Touma, « Le système confessionnel au Liban : entre réalité historique et projet chimérique », *Les Cahiers de l'Orient*, volume 112, n° 4, 2013, pp. 25-34.

[5] « Le peuple libanais contre sa “bancocratie” » (entretien avec Georges Corm), *Peuples et monde*, 1er mai 2020, sur <https://peuplesmonde.net>

[6] Ch. Nahas, *Une économie et un État pour le Liban*, Éditions Riad El-Rayyes Books, 2020.

[7] Dominique Eddé, « Sortir le Liban de l'ornière » (entretien avec Charbel Nahas), *Orient XXI*, 31 août 2020, sur <https://orientxxi.info/>

Quelques réflexions sur la façon dont s'est forgée l'identité israélienne

Lettre à Pascal Boniface

Amos Gitai

Dans Revue internationale et stratégique 2020/2 (N° 118), pages 6 à 17

Amos Gitai est né en 1950 à Haïfa (Israël). Fils d'un architecte formé au Bauhaus, Munio Weinraub, ayant fui le nazisme en 1933, et d'une intellectuelle et enseignante, Efratia Gitai, spécialiste non religieuse des textes bibliques, née en Palestine au début du XXe siècle, il fait partie de la première génération née après la fondation de l'État d'Israël, une génération également formée par les grands mouvements de la jeunesse contestataire des années 1960. Amos Gitai, qui n'est encore qu'étudiant en architecture, est blessé au cours de la guerre de Kippour (1973), lorsque l'hélicoptère d'évacuation sanitaire dans lequel il se trouve est frappé par un missile syrien. Ces éléments biographiques, familiaux et générationnels, de même que le traumatisme vécu pendant la guerre et un sentiment de vie victorieuse, vont inspirer toute son œuvre à venir.

Après avoir soutenu un doctorat d'architecture à l'Université de Berkeley, Amos Gitai consacre son premier film, House (1980), à la construction d'une maison à Jérusalem-Ouest. Ce documentaire, aussitôt interdit en Israël, marque durablement la relation conflictuelle du cinéaste avec les autorités de son pays, relation bientôt envenimée par la controverse suscitée par son film Journal de campagne (1982). Amos Gitai s'installe alors à Paris et réalise plusieurs films, fictions et documentaires, parmi lesquels Esther (1986), Berlin-Jérusalem (1989) et Golem, l'esprit de l'exil (1991). Il revient en Israël en 1993, année de la signature à Washington des accords de paix portés par Yitzhak Rabin. Il réalise sa trilogie des villes avec Devarim tourné à Tel-Aviv (1995), Yom Yom à Haïfa (1998) et Kadosh à Jérusalem (1999). En avril 2018, le cinéaste donne l'ensemble de ses archives papier et numérique sur Yitzhak Rabin à la Bibliothèque nationale de France (BnF), un ensemble riche de près de 30 000 documents concernant des films documentaires, de fiction, une pièce de théâtre et des installations. Le spectacle Yitzhak Rabin, Chronique d'un assassinat, créé au Festival d'Avignon en 2016, sera présenté au Théâtre de la Ville, à Paris, en octobre 2020.

L'œuvre d'Amos Gitai a été récompensée par de nombreux prix, parmi lesquels un Léopard d'honneur à Locarno pour l'ensemble de son œuvre (2008), le prix Roberto Rossellini (2005), le prix Robert Bresson (2013), le prix Paradjanov (2014). Il est officier des Arts et des Lettres et chevalier de la Légion d'honneur. Des rétrospectives intégrales de son œuvre ont été présentées dans de nombreuses institutions à travers le monde : Centre Pompidou, Cinémathèque française, Cinémathèque de Jérusalem, Museum of Modern Art (MoMA) de New York, Lincoln Center (New York), British Film Institute (Londres), Musée Reina Sofía (Madrid), Mostra de São Paulo, Musée national du cinéma (Moscou), Japan Film Institute (Tokyo).

Il répond dans cette lettre aux questions de Pascal Boniface.

Cher Pascal,

Je vais tenter, dans ce qui suit, de répondre à la plupart des questions que vous m'avez posées sur cette série de sujets complexes. Au plan de la méthode, j'intégrerai vos questions au fil de ma réponse. Certains éléments s'appuieront sur les thématiques que j'ai déjà développées dans des entretiens précédents ainsi que dans mes enseignements au Collège de France l'an dernier [1].

Commençons par le début. D'après la mythologie familiale, mon grand-père a embarqué à Odessa sur un bateau à destination d'Alexandrie et, de là, est arrivé à Jaffa à dos de chameau. C'était en 1905. Ma grand-mère et lui appartenaient à cette génération du début du XXe siècle qui se sentait concernée par les grandes utopies de l'époque. Ils avaient rompu avec leur famille pour venir ici, surtout avec celle de ma grand-mère, qui était une grande famille de juifs très orthodoxes. Lorsque ma grand-mère leur a annoncé qu'elle partait pour la Palestine, ses parents ont déclaré une shiv'a : ils l'ont déclarée morte ; non seulement elle avait suivi l'homme qu'elle aimait, mais elle n'avait pas attendu un signe du Messie pour se rendre en Palestine ! Ce jugement l'a troublée toute sa vie. Plus tard, lorsque mes arrière-grands-parents maternels sont venus en Terre sainte pour mourir à Safed, le grand centre de la kabbale en Galilée, ils lui ont rendu visite, mais ils n'ont pas voulu entrer dans sa maison. Ils se sont vus dehors, sur le pas de la porte.

Je me souviens que ma mère, lorsque j'étais enfant, m'avait demandé de l'accompagner à Safed. Elle voulait retrouver la tombe de son grand-père, un descendant du rabbin Yitzhak Luria. Mais un tremblement de terre avait détruit une grande partie du cimetière. Le gardien a découvert un morceau de la stèle tombale de ma famille. Ce sont tous ces fragments de biographies, ces morceaux de pierre qui composent l'histoire moderne et la réalité contemporaine d'Israël. Mais il ne faudrait pas oublier d'ajouter que l'idée même de la création de l'État d'Israël est la conclusion de plus de deux mille ans de persécution des juifs, en particulier en Europe. La peste de l'antisémitisme a d'abord été instaurée par les Églises (catholique, orthodoxe, et également protestante – souvenons-nous de l'antisémitisme de Luther). Le premier ghetto fut créé à Venise en 1516, car il s'agissait d'interdire aux juifs d'habiter ailleurs, de crainte qu'ils ne contaminent le sol, et de les forcer à porter un badge jaune (bien longtemps avant qu'Hitler n'ait la même idée...). Puis le pape condamna au bûcher les juifs d'Ancône, sans oublier les atrocités perpétrées par l'Inquisition catholique... Il a fallu attendre Jean XXIII et Jean-Paul II pour que s'établissent des relations plus amicales entre l'Église catholique et les juifs. On ne peut ni ignorer ni sous-estimer l'énorme trou noir que représente la Shoah dans l'histoire contemporaine, cette mécanique industrielle d'extermination des juifs sans précédent dans l'histoire humaine, l'extinction de communautés juives entières, un traumatisme qui ne peut ni ne doit être effacé.

La conclusion politique qui en a été tirée immédiatement était de cesser de s'en remettre aux bonnes intentions des pays hôtes, ce qui s'est aussitôt traduit par des gestes de solidarité pour renforcer et armer le nouvel État juif, Israël. Je me souviens, quand j'ai travaillé sur l'adaptation du livre de Jérôme Clément Plus tard tu comprendras, d'avoir écouté avec Jeanne Moreau l'enregistrement du procès de Klaus Barbie, et les récits par Catherine et Jérôme Clément de la façon dont leurs grands-parents maternels furent arrêtés dans un petit village du Lot par des miliciens français, en avril 1944, et envoyés à Drancy. Deux semaines après, ils avaient disparu

dans une chambre à gaz à Auschwitz. Je me souviens de ce que m'a dit Aharon Appelfeld, quand j'ai travaillé sur mon film Tsili, lorsqu'il m'a raconté qu'il avait vu, enfant, des SS tuer sa mère sous ses yeux à Czernowitz, avec l'aide de supplétifs ukrainiens.

Et ce sont quelques-unes des histoires que je partage avec vous, parmi tant d'autres, y compris dans ma famille. Je comprends parfaitement le terrible choix de Paul Celan et Primo Levi, qui ne pouvaient plus supporter de rester en vie, avec de tels souvenirs. Et d'autres, encore. Nous devons rester humains, non pas malgré l'énorme poids de cette mémoire, mais à cause d'elle. C'est aussi la leçon et l'héritage que m'a laissé Munio Gitaï Weinraub, architecte du Bauhaus, mon père, qui le premier imagina le mémorial de Yad Vashem sur la Shoah à Jérusalem. Mais comme, cher Pascal, je ne vais pas encombrer mon dialogue avec vous de la très longue liste d'horreurs subies par les juifs, faisons un saut dans le temps et venons-en à Herzl, nommé correspondant à Paris d'un journal viennois, et qui fut confronté à l'affaire Dreyfus, avec toutes ses conséquences.

Je saute maintenant de l'histoire macro à celle de ma famille, comme vous m'y avez invité. Eliahou Munchik Margalit, mon grand-père maternel, tira la conclusion de l'échec de la première révolution russe de 1905 et de la vague de pogroms antisémites qui s'ensuivit en entamant un voyage vers l'est. Vous m'avez demandé ce qu'est la nouvelle identité israélienne, qui a été façonnée par un conflit ininterrompu. En tant que géopolitologue, vous êtes conscient, j'en suis certain, du fait que toutes les identités nationales passées, présentes et probablement futures se créent d'une façon similaire, malheureusement. Vos lecteurs pourront compléter la liste en analysant la façon dont l'identité française a été créée, ou si vous préférez sa définition en tant que nation, via plusieurs siècles de batailles et de sang versé. C'est la triste histoire de la façon dont des créatures intelligentes, les humains, commencent à se réconcilier et à forger leur identité seulement après un épouvantable gâchis de vies humaines et de ressources.

Mais revenons au sujet de notre conversation, la variété des contextes du Proche-Orient. Vous m'avez demandé de centrer mes réponses sur le tout-puissant conflit israélo-palestinien. À l'époque des négociations de paix, j'ai fait pour Arte, en 1994, quatre films regroupés sous le titre Donnons une chance à la paix. Ces quatre films observent différentes facettes du dialogue entre Israéliens et Palestiniens. Dans le cadre de ce projet, j'ai voyagé avec Yitzhak Rabin à Washington et au Caire, et j'ai eu l'occasion de dialoguer avec des membres de la délégation palestinienne. Dans l'un des films, Paroles d'écrivains, je dialogue avec Émile Habibi, un grand écrivain palestinien, et avec A. B. Yehoshua, lui aussi écrivain. Émile déclare :

Je pense que l'un des facteurs nouveaux dans ce pays – la Terre d'Israël pour vous, la Palestine pour nous –, c'est qu'au cours de l'époque moderne se sont formées deux nouvelles identités nationales : l'identité palestinienne-arabe, avec certaines caractéristiques qui la distinguent du reste de la nation arabe. [...] Au même moment et sur la même terre, une autre identité nationale se développait : une identité juive-israélienne distincte du reste du peuple juif. Aussi, je peux dire que mon problème n'est pas de savoir si tel Juif est ashkénaze ou sépharade. La question n'est pas là. À quoi ça me sert de le savoir ? [...] Je sais que le développement d'une identité nationale juive distincte est lié à ce pays. Je m'efforce toujours de faire comprendre à nos amis israéliens que la même chose s'est produite dans le même pays au fil du conflit entre ces deux peuples. Le conflit lui-même a aidé, ou plutôt a influencé la formation de ces deux identités

nationales. La nation palestinienne est née de ce conflit. Et ce pays est la seule terre de ce peuple, qui est rejeté partout ailleurs. Presque comme vous-même êtes rejetés partout ailleurs. Et quel est le résultat ? Parfois je compare la situation de nos deux peuples à celle de siamois. C'est une mauvaise analogie, pas très belle et pas vraiment appropriée. Mais si on fait une opération comme pour des siamois, nous pourrions vivre comme des gens normaux.

Inch'Allah.

Israël est composé de gens qui, pour la plupart, ont eu des parcours assez compliqués, qui sont passés par des labyrinthes infinis : ceux qui sont arrivés, déterminés par un projet de société, un nouveau monde socialiste, sioniste, animés par le désir de concrétiser leur idéal, ou ceux qui ont débarqué, poussés par l'Histoire, éjectés par l'Europe, avec des trajets tout aussi accidentés. Israël est l'aboutissement d'un siècle d'odyssées, superposées comme des couches archéologiques temporelles.

Mon père, un architecte formé par le Bauhaus, a été arrêté par les nazis dès 1933, mis en prison, battu et, finalement, expulsé vers la Suisse, d'où il est ensuite parti pour la Palestine. Venu de Berlin en passant par Bâle, imprégné des avant-gardes européennes, il devait se construire une nouvelle identité. Ce monde lui était totalement étranger ; il le percevait comme une sorte de « côte Ouest de l'Asie ». Du côté de ma mère, l'élan pionnier portait à vouloir créer des institutions sociales et politiques originales – mon grand-père maternel était l'un des fondateurs de la banque Hapoalim pour les ouvriers, et rédacteur au journal Hapoel Hatzair (« Le jeune travailleur »). Comme vous le voyez, un mélange étrange de forces tirant à hue et à dia était à l'œuvre ici aussi.

L'identité israélienne, c'est aussi l'histoire des juifs nord-africains, venus du Maroc, de Tunisie, d'Algérie et de Libye, à qui Ben Gourion avait assigné le rôle de remplir le vide créé par la destruction des communautés juives en Europe. Après la guerre de 1948, le jeune État israélien installe de nombreux immigrants juifs venus d'Afrique du Nord dans les quartiers, les villes et les villages évacués par les Palestiniens. Ces juifs sépharades n'ont jamais pardonné aux travaillistes leur attitude paternaliste. Certaines communautés juives d'Afrique du Nord sont parties en raison de l'émergence du nationalisme arabe, qui a brisé l'équilibre fragile qui existait depuis des siècles entre les musulmans arabes berbères et les communautés juives. Cette rupture, comme tout nettoyage ethnique, constitue toujours dans les pays qui procèdent ainsi un terrain fertile pour les fondamentalismes et les intégrismes de toutes sortes. Et n'empêche pas les anciennes puissances coloniales de continuer à exploiter les ressources naturelles.

Pour revenir à vos questions, cher Pascal, c'est aussi pourquoi je considère que le résultat le plus important des récentes élections israéliennes est l'émergence d'un parti arabe démocratique fort à la Knesset, qui est devenu le troisième parti en nombre d'élus. Toute société a besoin de « l'Autre » comme faisant partie intégrante d'elle-même, pour sauvegarder ses droits et son sens de l'égalité. La lutte pour les droits des minorités était le rôle traditionnel des communautés juives en Europe (et je me souviens aussi de l'époque où je préparais mon doctorat d'architecture à Berkeley et du travail important accompli par mes professeurs et camarades juifs pour aider les Afro-Américains à être élus au Congrès américain...). Après tout, il n'y aura jamais d'égalité réelle s'il n'y a pas d'accès réel au pouvoir politique. À cet égard, je pense que les nations européennes sont en retard. La présence de millions d'immigrants sur le sol européen dépourvus de représentation

politique va créer un problème majeur (souvenons-nous de la phrase célèbre, lors la guerre d'indépendance américaine contre les Anglais : « No taxation without representation »). Je suis certain que vous êtes conscient de la faible proportion d'élus d'origine africaine ou arabe dans les différents parlements des pays européens.

« Durant la guerre du Kippour, en 1973, je faisais partie d'une équipe de sauvetage. Pour nous, l'ennemi, c'était la mort : il fallait sauver des gens. Lorsque notre hélicoptère a survolé le territoire syrien, j'ai vu des villages, des jeeps, des bases, et c'est à ce moment-là que le missile nous a touchés et que notre hélicoptère s'est écrasé. De sauveteurs, nous sommes devenus des victimes. J'ai mis vingt-sept ans avant de pouvoir réaliser un film de fiction sur cette expérience. Je suis conscient de n'être qu'un individu à l'intérieur de ce grand mécanisme, peut-être un témoin, presque dans le sens hitchcockien du terme : au sens de témoin d'un crime. Je ne parlerai pas en termes de mission, mais il y a quelque chose que je dois traduire à travers mon propre regard. Israël est par ailleurs un pays très touchant. Les choses sont très brutes, pas camouflées, plutôt assez exposées. Tout cela mérite un regard fort. »

Comme tous ceux nés après la création de l'État d'Israël, je suis, bien sûr, le produit de la biographie de ma famille. Mais autre chose, aussi. Shaul Tchernichovsky dit dans un très beau poème que l'homme est « l'empreinte du paysage de sa naissance ». Je n'ai pas eu l'expérience directe d'être un juif de la diaspora, je suis le citoyen d'un État dont j'espère qu'il saura étendre ses règles démocratiques à l'ensemble de ses citoyens et gardera les institutions qui lui permettront toujours de poursuivre le dialogue. Je crains la domination des forces autoritaires. Israël a été le refuge des juifs à un moment donné ; la question, aujourd'hui, est de savoir quel type de société il va devenir. Ce sont ces forces autoritaires qui, à un moment donné de ma vie, m'ont conduit vers la France, où j'ai vécu dix ans. C'était à l'époque de la prise du pouvoir par Menahem Begin, lorsqu'il a chargé un directeur général de « nettoyer » la télévision israélienne des voix qui n'étaient pas conformes aux positions du gouvernement. À l'occasion de ces séjours prolongés à Paris et ailleurs, j'ai pu entrevoir ce qu'avait pu être l'expérience de mon père : de grandir et de vivre dans un grand centre européen en étant lié à une certaine tradition juive qui fait que l'on appartient à une culture minoritaire.

Selon les époques, il y a des interprétations très différentes de ce qu'on peut appeler « l'identité israélienne ». Dans les années 1920, beaucoup des premiers pionniers, des premiers écrivains, comme Bialik, par exemple, en dépit de leur enthousiasme pour fonder un pays nouveau, une langue nouvelle, se sont sentis étrangers à cette terre. Beaucoup se retrouvaient soudain transplantés d'Europe centrale dans cette chaleur du Moyen-Orient. La deuxième génération a voulu couper les ponts avec l'histoire de la diaspora et créer une culture nouvelle, héritière de l'histoire de la Palestine, comme lieu géographique : c'est ceux qu'on a appelés les Cananéens. Leurs références n'étaient plus le judaïsme des deux mille ans de diaspora, mais l'hébraïsme d'avant ces deux millénaires. L'histoire des tribus païennes qui avaient peuplé la Palestine avant même les Hébreux. Ce mouvement a accueilli des artistes tels que Yitzhak Danziger, un sculpteur d'origine allemande qui a été mon professeur, mais aussi des poètes comme Ratosh. Tous voulaient créer une culture déconnectée radicalement de l'expérience juive. Les pionniers voulaient montrer au monde que les juifs ne sont pas seulement des marchands et des intellectuels, qu'ils peuvent être aussi des paysans et des soldats. Les juifs transformaient leur histoire en institutions séculières : avoir un État, une Cour suprême... Des structures aujourd'hui menacées par une vague religieuse et

nationaliste qui ne prend pas en compte l'existence d'autres citoyens israéliens, d'origine arabe, et qui veut instaurer des valeurs racistes et la discrimination vis-à-vis des Palestiniens.

D'après l'historien et philosophe Gershom Scholem, avec l'État d'Israël, les juifs sont revenus sur la scène de l'Histoire. Ils ne sont plus des sujets passifs poussés par les vents et les courants de l'histoire du monde, discriminés, brûlés, massacrés ; ils ont pris en main leur destin. Mais agir, ce n'est pas utopique. On fait face à des contradictions, à des dilemmes. On commet des injustices dont il faut bien que nous nous rendions compte. Je crois qu'il y a de très grandes leçons à tirer de l'expérience de la diaspora. En séjournant hors d'Israël, j'ai redécouvert quelques-uns de ces ingrédients que mon éducation strictement israélienne avait occultés : la vulnérabilité, la fragilité de l'existence, la limite de la puissance militaire ou politique, la nécessité de ne pas seulement recourir au rapport de force – tout ce qui a été l'expérience juive pendant des siècles. Pour continuer sur la généalogie... Sur ces questions de langage et d'identité, je conseille aux lecteurs, cher Pascal, le livre de ma fille Keren Gitai Mock sur l'hébreu comme langue maternelle [2].

Le conflit israélo-palestinien occupe une place très importante dans l'attention mondiale, à travers les médias. Ces derniers nous observent comme au travers d'un microscope. Nos moindres signes de grandeur ou de faiblesse sont scrutés. Il y a des raisons à cette focalisation mondiale. Nous leur fournissons un grand « feuilleton » : on croit savoir qui est le bon, qui est le méchant. Les juifs qui sortent du cauchemar de la Shoah ou les Palestiniens sous occupation depuis cinquante ans. Du coup, Israéliens et Palestiniens se croient vraiment au centre de l'univers. Que leur conflit soit une question centrale, je veux bien ; mais la seule, non ! Ils pensent être le prisme unique à travers lequel regarder le monde, et cela engendre un provincialisme et un ethnocentrisme dangereux.

Dès le début, Ben Gourion avait attribué au cinéma un rôle essentiel. Quand il était Premier ministre, il en avait même confié la gestion à son cabinet. Sa référence, c'était le cinéma soviétique et le réalisme socialiste, dans sa manière de vouloir gérer et contrôler l'image du pays. Mais il était aussi l'héritier de Theodor Herzl, le fondateur du mouvement sioniste. Dès le début, ce mouvement s'est servi de l'image. En Palestine, Herzl se fait accompagner d'un photographe, n'oubliant pas d'immortaliser sa poignée de main avec le Kaiser Guillaume. Hélas, la photo est ratée. De retour à Jaffa, le photographe se rend compte dans son laboratoire que sur la photo il y a bien le Kaiser, mais seulement le pied de Herzl ! Alors Herzl vient à Jaffa et il fait réaliser un photomontage qui a circulé dans le monde entier : le Kaiser avait promis la terre sacrée aux juifs ! Ce n'est pas un hasard si Ben Gourion a confié le cinéma à son cabinet.

L'image est considérée comme une chose si précieuse, si importante que le cinéaste est un homme suspect : que va-t-il montrer ? Que vont dire les gens ? Les goys ? Il ne faut pas montrer ça aux goys... Il faut comprendre qu'Israël, dans un sens presque africain, est une sorte de clan, une famille extensive. Dans une telle structure sociale, l'individu n'a pas totalement le droit de parler, de critiquer la tribu. Or le médium du cinéma nécessite un regard critique. Toutes les œuvres artistiques exigent d'imposer une distance, pour une simple raison d'optique : quand on est trop proche, on ne peut pas faire le point, on est flou. Construire une distance critique entre soi et l'objet que l'on montre, cela implique parfois, en Israël, des relations pénibles.

Israël est une société moderne et, comme bon nombre de sociétés modernes, elle est schizophrène. L'époque nous oblige à vivre plusieurs vies simultanées. Les rencontres sont imprévisibles. Le hasard est un ingrédient fondamental de notre expérience. Cela engendre une profonde crise existentielle, qui est proprement occidentale et spécifiquement israélienne. C'est ce que je voulais montrer en tournant *Devarim*, par exemple. Dans ce film, la mère de Goldman fait partie d'une génération qui a forgé son identité contre les discriminations, alors que Goldman n'a plus cette lutte à mener. Comme toute cette partie de la société israélienne qui n'a pas choisi de naître en Israël, Goldman cherche son identité. Que signifie la laïcité ? Pourquoi doit-on continuer le service militaire ?

Certains s'en sortent par des attitudes très matérialistes de consommation à outrance, mais il n'y a pas de réponse dominante, comme c'était le cas pour la génération précédente. Un des éléments de la modernité consiste à accepter le fait qu'une vie n'est pas forcément un accomplissement. Mes films sont souvent des juxtapositions de biographies, avec des souvenirs du passé, des relations sentimentales, des dilemmes existentiels, toutes sortes de fractures. À travers cette fragmentation, les personnages essaient de se construire et d'être cohérents dans un contexte non cohérent.

Mes plateaux de tournage sont souvent des lieux de rencontre pour des gens d'origines différentes. C'était le cas d'*Ana Arabia* : les actrices et acteurs israéliens et palestiniens se sont retrouvés ensemble sur le plateau, un bidonville au cœur de Tel-Aviv. Face à une sorte de désintégration de l'idéologie d'origine, ils sont à la recherche d'un nouveau sens de l'existence, un sens humaniste. Je crois qu'il est important de parler de la modernité, du mode de vie en Israël. L'existence des hommes et des femmes n'y est pas différente de celle des autres pays, avec ses déchirements, ses conflits dans l'amour et le sexe. Mais elle se déroule dans un contexte local dramatique.

D'une certaine façon, l'idée même d'observer la réalité au travers d'un microcosme est née dans mon film, *House (La Maison)*, il y a quarante ans. Dans cette région du monde sur laquelle circulent tant de clichés et de descriptions schématiques, j'ai pensé que c'était une façon efficace de révéler les contradictions, à travers des récits.

Je crois qu'il faut parler de nos expériences quotidiennes, de notre vie intérieure. Sans exotisme. Avec *Kadosh*, je voulais montrer qu'Israël est une société composite, et qu'on ne peut pas comprendre ce pays en usant de slogans. La société est formée de divers groupes : religieux, mixtes judéo-arabes, etc. Elle n'est pas homogène, et c'est ce qui me plaît. À travers chaque film, le puzzle devient plus complexe car j'essaie de montrer des angles différents. Les grands-parents de ma mère et les parents de mon père, par exemple, n'étaient pas très éloignés des personnages de *Kadosh*. Quand j'ai tourné ce film, j'ai beaucoup parlé avec ma mère. Son attitude antireligieuse était liée à ses souvenirs d'enfance. Mes parents ont toujours été laïques, à la fois fiers d'être juifs et sans aucun complexe d'infériorité. Mais il y avait chez eux ce sentiment très fort de solidarité lié aux souffrances. Ils pensaient que cette longue histoire de persécutions avait fait naître un lien au sein de cette communauté dispersée, un engagement collectif qu'ils traduisaient en termes modernes, non religieux. Je n'éprouve aucun sentimentalisme. Pour moi, la tradition juive est d'abord une grande école critique.

Depuis le début, la mémoire joue un grand rôle dans mon travail. Parfois, elle sert de boussole ; elle oriente la façon d'envisager l'avenir. On ne peut pas éternellement se contenter de juger les choses en fonction du présent, il faut parfois revenir en arrière. Quand Yitzhak Rabin a été assassiné, le 4 novembre 1995, j'ai senti qu'une page de l'Histoire avait été tournée. Dans ce contexte, le problème de l'artiste, du cinéaste, est de savoir quoi faire quand on vit près d'un volcan. Il faut proposer une perspective. Et ce n'est pas facile. Donc, il y a quelques années, nous avons décidé de faire ce film, *Le dernier jour d'Yitzhak Rabin*, comme une sorte de geste de mémoire. Avec l'espoir même que ressusciter la mémoire peut faire bouger les choses.

Nous sommes confrontés à la réalité politique : il manque aujourd'hui une figure qui aurait le courage, je dirais même l'optimisme, en dépit de tout ce qui se passe au Proche-Orient, d'avancer, de tendre la main, de créer un dialogue. Cette absence d'un personnage visionnaire est dramatique. Dans ce contexte, le film, la pièce de théâtre et les expositions que j'ai consacrés à l'assassinat de Rabin deviennent un acte citoyen.

Quand j'ai fait *Journal de campagne*, il y a trente-cinq ans, avant et pendant la guerre du Liban de 1982, j'éprouvais la même sensation : les points de conflit ne cessaient de s'étendre en raison de la politique mise en œuvre par le gouvernement israélien. La situation actuelle est une impasse totale. Le gouvernement israélien au pouvoir est très réactionnaire. Il intervient dans tous les domaines, y compris la justice, la culture et l'éducation, pour limiter la liberté d'expression et faire circuler les propos racistes. Devant l'absence de solutions politiques pour résoudre la question de l'occupation, des hommes et des femmes se lèvent et agissent au nom de leur conscience civique. C'est ce que j'ai voulu montrer dans *À l'ouest du Jourdain*, un hommage au courage civique de ces personnes qui se sentent déçues, comme moi, et contraintes d'agir à titre personnel.

Le combat mené par ces associations de défense des droits de l'homme telles que B'Tselem, *Breaking the Silence*, ou encore le Forum des mères israéliennes et palestiniennes, qui transforment leur douleur d'avoir perdu un enfant à cause du conflit en motivation pour réconcilier les deux peuples, est pour moi un geste de patriotisme véritable en dépit de l'océan de haine qui les environne. Il suscite de l'antagonisme, du rejet. Elles sont souvent maltraitées, et pourtant restent convaincues de la nécessité de tendre la main, de bonne foi, aux Palestiniens qui sont sous occupation depuis plus de cinquante ans. C'est-à-dire les deux tiers de l'existence de ce pays, Israël. Ces associations soulèvent des questions d'éthique et de morale auprès du public. Elles sont la preuve vivante qu'il existe des personnes sincèrement désireuses de réconciliation et que le pays n'appartient pas seulement aux discours racistes qui contaminent certains responsables politiques actuellement au pouvoir.

Aujourd'hui, nous voici à nouveau confrontés à une réalité politique mouvante, qui est manipulée de façon machiavélique par le même Netanyahu pour former encore une fois un nouveau / ancien gouvernement qu'il dirigera. La structure juridique est fragile. Alors que peut souhaiter un simple citoyen embarqué sur ce manège qui ne s'arrête pas, ces montagnes russes, dans un contexte de tsunami mondial de manipulation et de fragmentation de l'information par les dirigeants politiques ?

Après tout, mon travail de cinéaste procède d'un esprit citoyen. Je me souviens encore de ma conversation avec Bassam Shakaa, l'ancien maire de Naplouse, qui fut victime d'un attentat perpétré par l'extrême droite israélienne. Dans mon film *Journal de campagne* (1982), je lui demande : « Êtes-vous optimiste ou pessimiste ? ». Sa réponse résonne dans mon travail : « On ne peut pas se permettre d'être pessimiste. C'est un luxe que nous ne pouvons pas nous permettre. » En gardant cela à l'esprit, je souhaite que ce pays respecte l'engagement citoyen et j'espère que les prochaines générations connaîtront une période de calme et de découverte de cette grande région, de ce qu'on appelle le Proche-Orient (tout en sachant qu'Edward Saïd s'oppose à juste titre à cette définition géographique, voir son ouvrage majeur sur l'orientalisme).

Pour terminer, je voudrais évoquer un souvenir, pour suivre le fil conducteur de cette lettre. Le passé peut nous donner quelques idées pour l'avenir. Quand j'étais enfant, ma mère laissait toujours deux billets de train sur l'étagère au-dessus de la table du petit déjeuner. Sur ces deux billets, il était écrit tout simplement « Haïfa-Beyrouth ». Mes parents avaient passé leur lune de miel à Baalbek, au Liban, dans les années 1930. Je lui ai demandé : « Pourquoi sors-tu ces billets ? Le Liban est un pays ennemi. Les frontières sont fermées. » Je repense encore à ce qu'elle m'a répondu : « C'était possible autrefois, et peut-être que cela le sera de nouveau un jour. » Ces frontières hermétiques, cet excès de nationalisme et tout ce qui en découle ne sont pas une fatalité.

Essayons à travers des œuvres d'art, des textes et le cinéma de simuler ce qui, peut-être, alimente l'espoir. Même si nous savons que, quoi que nous fassions, ce sera, dans le meilleur des cas, juste une brique dans le mur.

Amicalement

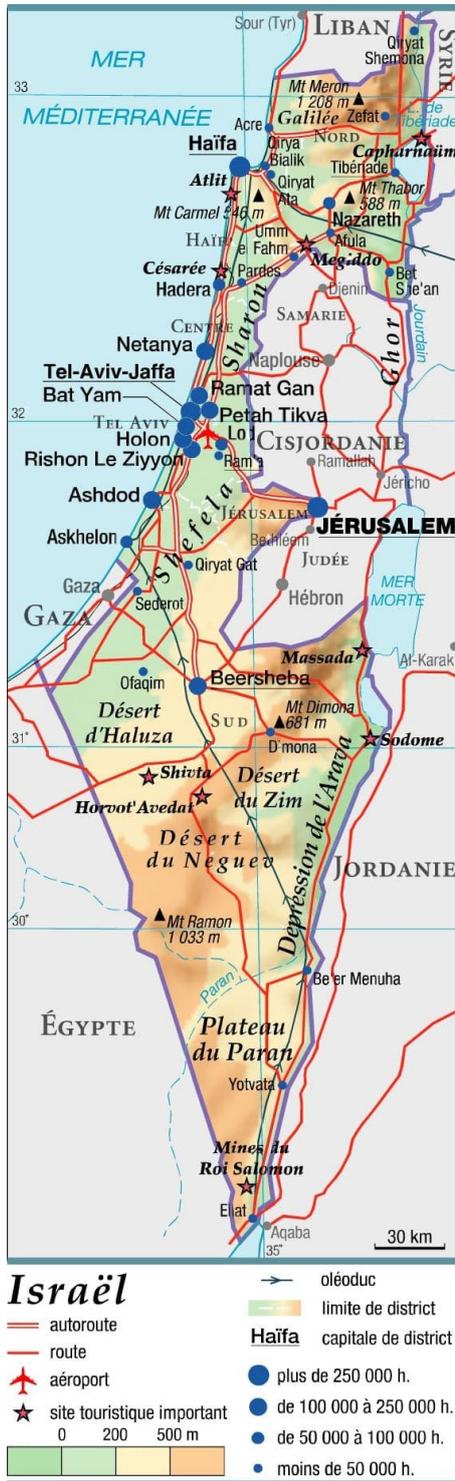
Shalom

Notes

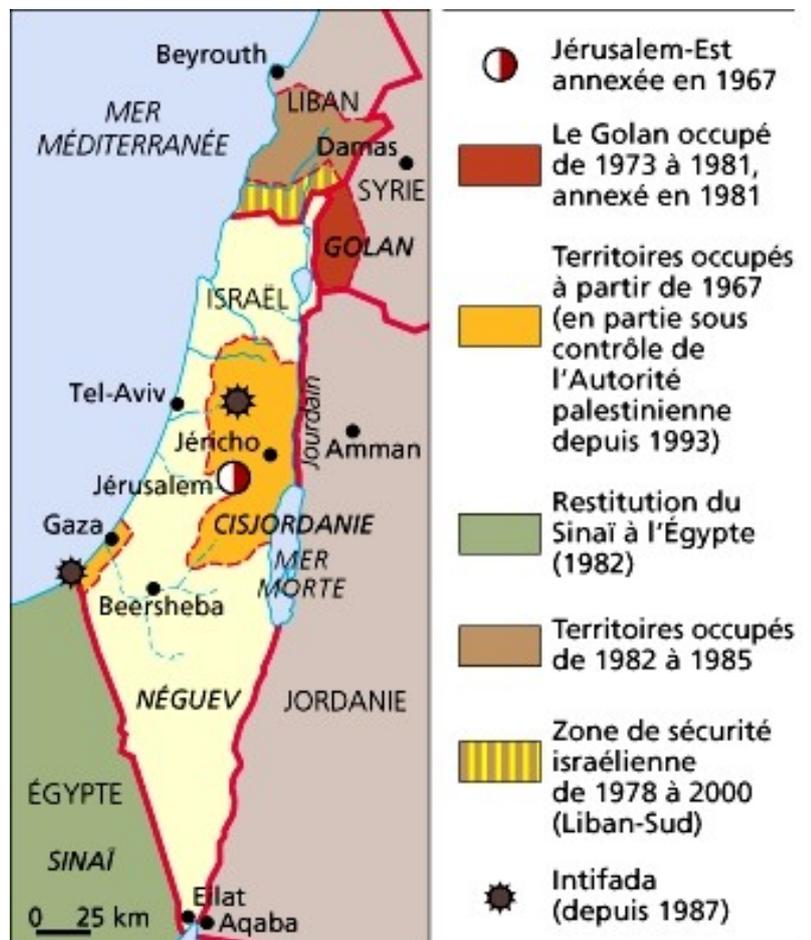
[1] Voir « Amos Gitai » sur le site du Collège de France.

[2] Keren Mock, *Hébreu, du sacré au maternel*, Paris, CNRS Éditions, 2016.

Israël : milieu naturel, démographie et économie



Israël et les territoires occupés



Sources : Archives Larousse

Vers une nouvelle géographie politique de l'Iran ?

Bernard Hourcade

Dans Hérodote 2018/2 (N° 169), pages 99 à 116

Les analyses sur la géographie politique de l'Iran ont depuis toujours insisté sur l'importance de la diversité ethnique du pays et la force d'un nationalisme qui a maintenu, pendant plusieurs millénaires, l'unité de l'État iranien sous ses diverses formes [Planhol, 1993]. La différenciation centre/périphérie, entre le plateau iranien peuplé de Persans et les périphéries souvent montagneuses peuplées de minorités ethniques, s'imposait, à juste titre, comme le principal facteur explicatif des différences géographiques en matière d'éducation, de développement, de démographie ou de société [Hourcade et Richard, 1998].

Cette géographie inscrite dans la longue durée et dans les frontières de l'État iranien moderne créé par la dynastie turque des Safavides au xv^e siècle [Hourcade, 2016, p. 23 sq.] a été complexifiée par les révolutions que l'Iran a connues depuis le début du xx^e siècle et qui ont transformé la vie politique et sociale du pays. Après la révolution constitutionnelle (1906), la création de l'Iran moderne par Reza Shah Pahlavi (1923) et la Révolution blanche de Mohammad Reza Pahlavi (1962), les quatre décennies qui ont suivi la révolution islamique (1979) ont vu l'éclosion, souvent dramatique et encore inachevée, des politiques de transformations esquissées auparavant. La nouveauté réside moins dans les transformations de l'État, toujours centralisateur et autoritaire, que dans les dynamiques imposées par la population et les changements dont elle a été l'objet ou l'acteur.

La révolution de 1979 a d'abord été urbaine [Hourcade, 1980] mais, aujourd'hui, c'est l'ensemble du territoire qui est transformé car la population est massivement citadine ou intégrée à un système politique omniprésent. De nouveaux rapports de force structurent la géographie politique de l'Iran qui est dominée par les rapports entre villes, par une société profondément transformée et par l'emprise de la République islamique sur la totalité du territoire. La centralisation reste la règle avec l'hypertrophie de Téhéran, mais les grandes métropoles régionales s'affirment, les villes moyennes émergent et les villages désormais desservis par une route et par les médias (télévision, téléphone) ne forment plus un ensemble opposable au monde urbain. Les élections, enfin, sont devenues un enjeu majeur de l'interaction entre les pouvoirs central et local et le vecteur banalisé d'une vie politique dynamique, mais souvent répressive.

La politique internationale a joué par ailleurs un rôle capital dans les rapports entre les régions et entre les villes. La guerre Irak-Iran (1980-1988) a ravagé les provinces de l'Ouest et montré que l'avenir du pays était peut-être désormais vers l'est. L'effondrement de l'URSS et surtout l'émergence des monarchies pétrolières du golfe Persique ont ouvert de nouveaux espaces d'échanges à ce pays longtemps isolé par son identité iranienne et chiite dans une région majoritairement sunnite, arabe et turque. Ces perspectives transfrontalières qui pourraient profiter

aux périphéries de l'Iran restent cependant limitées par l'hostilité des États-Unis à laquelle n'a pas mis fin l'accord sur le nucléaire de 2015.

Les élections, entre politique nationale et régionalisme

Les dynamiques de la géographie politique de l'Iran ne se limitent plus à des rivalités ethniques comme le mettent en valeur de nombreux analystes [Arabia Gulf Center for Iranian Studies, 2017]. La révolution iranienne de 1979 a de toute évidence changé les rapports entre les Iraniens et l'État. Les premières élections, comme le référendum sur l'instauration d'une république islamique (31 mars 1979), s'inscrivaient dans la tradition des plébiscites sans contestation possible, mais peu à peu les Iraniens ont accaparé le processus électoral et transformé de ce fait la vie politique iranienne. L'élection surprise et massive de Mohammad Khatami à la présidence de la République (1997) comme la contestation de la réélection de Mahmoud Ahmadinejad en mai 2009 (« où est mon vote ? ») et la répression qui a suivi symbolisent bien l'importance et la nouveauté de l'enjeu électoral qui implique désormais l'ensemble de la nation. Pendant les campagnes électorales, les Iraniens et les candidats parlent désormais de liberté, de justice sociale, de développement, d'emploi ou d'éducation.

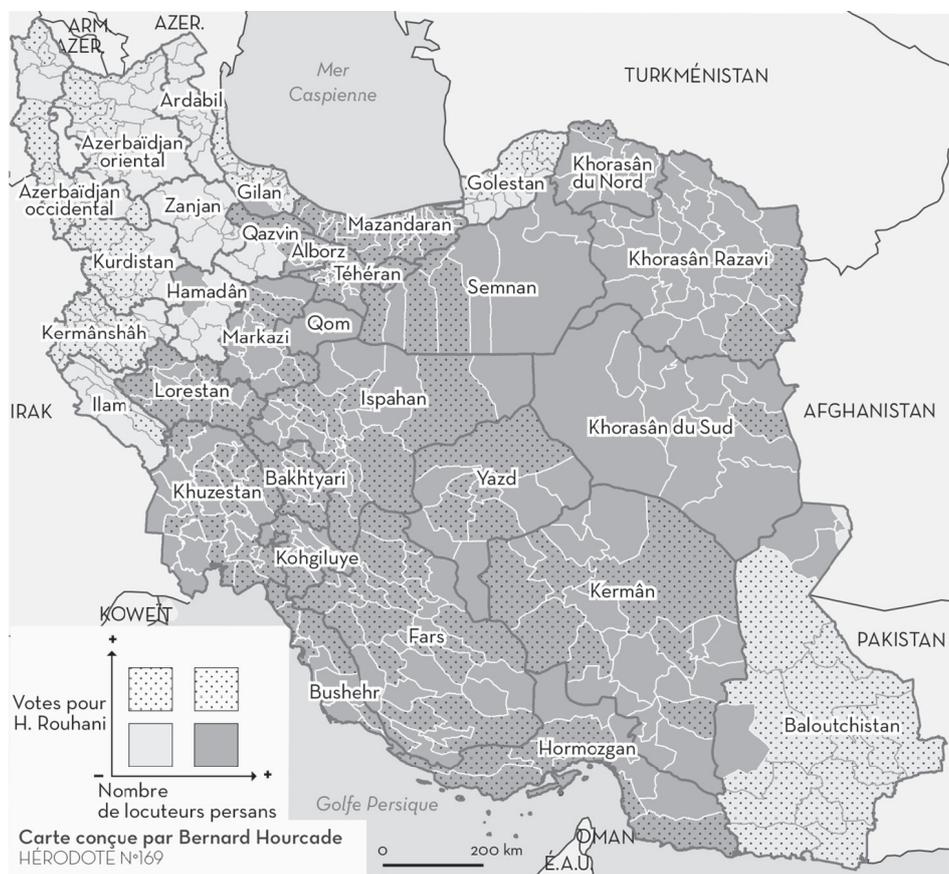
Ces dynamiques nouvelles et mouvantes n'effacent pas encore les grandes lignes de la géographie culturelle et historique du pays, ni la force des mythes politiques qui font craindre au pouvoir central toujours puissant la contestation des périphéries du royaume ou de la république. C'est ainsi que 36 % des 419 gouverneurs de province nommés depuis 1979 sont originaires des provinces du plateau central (Téhéran, Ispahan et Fars) qui symbolise encore le cœur de la nation iranienne persane et chiite. Cette opposition géographique est aussi politique comme en témoigne la carte de l'élection présidentielle de 2005 remportée, pour la première fois au deuxième tour, par Mahmoud Ahmadinejad grâce au soutien des électeurs, réputés conservateurs, du centre du pays [Hourcade, 2007].

La vie politique ne coïncide donc plus exactement avec les identités ou les rivalités ethniques qui interviennent toujours, mais de façon secondaire. La carte 1 montre l'absence de corrélation entre le niveau de connaissance du persan et le vote en faveur de Hassan Rouhani à l'élection de mai 2017. Si les populations baloutches, kurdes ou turkmènes, peu persanophones, mais surtout sunnites, ont voté massivement, et comme à toutes les élections, pour le candidat réformateur, les turcophones qui sont majoritaires en Azerbaïdjan et jusqu'aux portes de Téhéran n'ont pas un comportement électoral homogène malgré une affirmation identitaire très active [Riaux, 2012]. De même pour les populations persanophones du centre du pays, dont le vote n'est pas motivé par des facteurs ethnoculturels, mais par des choix de personnes ou de politiques.

Le régionalisme ou plutôt le localisme demeure bien sûr un facteur non négligeable de la vie politique iranienne, mais le soutien appuyé apporté à un candidat affirmant son identité ethnique ou régionale a pour effet de dissuader toutes les autres populations et conduit à l'échec. Ce fut notamment le cas, en 2013, de Mohsen Rezaie, ancien commandant en chef des Gardiens de la révolution de 1981 à 1997, qui fit campagne lors de l'élection présidentielle en insistant sur son

origine populaire d'ancien berger de la tribu nomade des Bakhtyari et n'obtint que 10,6 % des suffrages. Pour les élections au Parlement, le facteur local reste déterminant, mais les électeurs prennent de plus en plus en compte les idées politiques des candidats, leur influence auprès du pouvoir central, au détriment des réseaux d'influence familiaux ou claniques [Adelkhah, 2018].

Malgré le rôle perturbateur, mais changeant du localisme, on peut commencer à esquisser les grandes lignes d'une géographie électorale de l'Iran grâce à l'analyse des cartes électorales des scrutins successifs [2]. Les régions sunnites, souvent pauvres et périphériques, ont le même comportement électoral « réformateur », ouvert au changement, que les grandes villes, les provinces caspiennes et certaines régions du plateau central (Yazd) ou des régions pétrolières. Au contraire, le quart nord-est du pays (Khorasân, Kermân, est du plateau central), le cœur du plateau central (Qom, région d'Ispahan) ou les régions rurales souvent isolées du cœur du pays (région de Hamadân), semblent voter plus souvent pour des candidats conservateurs.



Carte 1. – Usage du persan et vote en faveur de Hassan Rouhani en 2017

Cette géographie électorale macrorégionale encore très sommaire ne reflète pas le poids politique désormais majeur des nouvelles villes, qui se sont développées du fait des migrations, dans la périphérie des grandes métropoles ou dans les régions rurales jadis dominées par les tribus ou les notables locaux. Dans la région de Téhéran, on constate par exemple une différence de comportement électoral entre la banlieue sud-est (Varâmin), plus conservatrice, et celle de l'ouest, plus ouverte au changement (Karaj), sans que des facteurs ethniques ou religieux apparaissent

comme évidents. En revanche, le rôle des nouvelles dynamiques sociales et économiques en matière électorale semble décisif, mais elles ont encore été peu étudiées.

Le changement profond de la société iranienne depuis les années 1960, et principalement les progrès en matière d'éducation et de socialisation des femmes, est pourtant clairement imbriqué dans la vie politique iranienne. Les premières élections municipales, le 26 février 1999, ont notamment permis l'élection de plus de 200 000 conseillers, dont de nombreuses femmes qui sont désormais durablement présentes dans les conseils municipaux et la vie publique locale [Saeed-Nia, 2013]. Comme en matière d'emploi, les résistances à la participation des femmes à la vie sociale restent fortes [Kian, 2017], mais cette dynamique nouvelle n'est plus marginale dans la complexification des rapports de force politiques locaux et l'éclatement des grandes divisions ethnoculturelles de l'Iran.

Un Iran sans paysans ?

L'image de l'Iran des villages, des tribus nomades et des petites villes avec leur bazar local et leur artisanat du tapis a longtemps été une réalité marquée également par le fait ethnique dans un pays où 68,6 % de la population iranienne était nomade ou paysanne en 1956 [Digard, 1988]. Un événement peut-être plus important que la chute du régime monarchique a marqué l'année 1979 : pour la première fois dans l'histoire de l'Iran, les taux de population urbaine et de population alphabétisée ont dépassé cette année-là le seuil symbolique des 50 %. Par la suite, ces deux facteurs symboliques, mais majeurs de la transformation de la société iranienne n'ont jamais cessé de croître pour atteindre respectivement 74 % et 87,6 % au recensement de 2016. Ces données montrent à quel point l'évolution de la société iranienne a fini par imposer sa propre dynamique, sans que le pouvoir politique ou même la guerre puissent bloquer ces transformations.

Cette urbanisation massive, dont on verra plus loin la diversité, s'est accompagnée d'une transformation de la société rurale elle-même, qui a bénéficié d'une politique de développement plus volontariste que les villes dont les plans d'urbanisme ont longtemps été différés. L'Organisation de la lutte pour la reconstruction (jahâd-e sâzandegi) a mobilisé des volontaires, des militants, des techniciens et des fonds pour mettre en place une réforme agraire, encadrer politiquement les campagnes qui avaient peu participé à la révolution [Hourcade, 1980], mais aussi désenclaver les villages par des routes et le téléphone, et installer des services publics (eau, électricité, écoles, dispensaires...). Malgré de nombreuses lacunes, cette politique eut pour conséquence un rapprochement rapide de la culture, des conditions de vie et des ambitions des « paysans » et des nouveaux citoyens.

Cette homogénéisation de la société iranienne est particulièrement visible dans les nouveaux comportements démographiques. L'effondrement du taux de fécondité de 6,8 enfants par femme en 1986 à 2,1 en 2001, observé à l'échelle du pays [Ladier-Fouladi, 2003], s'est également produit en zone rurale, provoquant des changements encore plus violents dans les familles et les sociétés concernées restées très traditionnelles [Lebugle-Mojdehi, 2014 et 2015]. Par ailleurs, la guerre Irak-Iran (1980-1988) a pour la première fois mobilisé des millions de jeunes ruraux pour une cause «

nationale » qui leur était jusqu'alors étrangère. Une situation comparable, mutatis mutandis, à la Première Guerre mondiale en Europe. Dans les villages, les jeunes générations de « paysans dépayés » [Khosrokhavar, 1980] ont souvent pris le pouvoir local en écartant les notables et anciens déjà marginalisés par la réforme agraire du shah à partir de 1963. Du point de vue économique, les nouveaux besoins des villes ont favorisé le développement des productions commerciales, tandis que les nomades, qui restent encore nombreux, sont désormais sédentarisés, ont perdu leur organisation tribale, mais restent les principaux producteurs de viande du pays [Digard, 2017]. On assisterait donc à l'émergence d'un Iran « sans paysans », où les différents groupes sociaux et espaces seraient intégrés dans un même modèle.

Cette tendance profonde à la marginalisation ou au contrôle des campagnes qui a caractérisé l'histoire de l'Iran au xxe siècle est cependant loin d'être parvenue à son terme. Les traditions et cultures populaires, le pouvoir des notables imposés par le nouveau pouvoir révolutionnaire, les cercles d'amis, les confréries religieuses restent vivants notamment dans les régions où l'agriculture demeure prospère et où les relations entre ville et campagne sont anciennes, comme dans les provinces caspiennes [Bromberger, 2013]. Dans le vaste Iran, il subsiste donc des espaces « ruraux » ou « naturels » qui restent très étendus et éloignés des mondes citadins. Ils sont l'objet d'une attention nouvelle pour tenter de les protéger et de conserver leur attractivité pour les loisirs des citadins. On observe ainsi le développement des musées ethnographiques sous l'égide de l'Organisation nationale du patrimoine ou des autorités locales et la multiplication en ville des associations culturelles de sauvegarde des cultures et dialectes locaux. Autant de signes de la dislocation de la vie « paysanne ».

Cette situation nouvelle implique donc une adaptation des analyses qui donnent une place souvent centrale à une opposition, rarement argumentée, entre des campagnes qualifiées de « conservatrices » et des villes qui seraient par nature « progressistes ». Cette vision binaire de l'Iran semble dépassée par la grande diversité à la fois des territoires ruraux, qui n'ont pas tous été transformés de façon identique, et des mondes urbains qui ne se limitent plus aux villes traditionnelles contrôlant le monde rural environnant. Les révoltes paysannes ou des nomades qui ont longtemps marqué l'histoire politique et sociale de l'Iran semblent appartenir au passé, car les structures familiales, tribales ou les solidarités/contraintes liées à la terre ou aux systèmes d'irrigation ont presque partout perdu leur raison d'être. Pendant la révolution de 1979, des émeutes et conflits armés ont éclaté dans la plaine turkmène, dans la tribu des Qashqai au sud de Chiraz, mais il s'agissait peut-être du chant du cygne car, si l'ethnicité rurale avait facilité la cohésion protestataire, l'enjeu était désormais la politique nationale [Beck, 1991]. Le conflit armé qui a opposé les Kurdes à la nouvelle République islamique de 1979 à 1983 était d'une autre échelle, mais pas d'une autre nature. Les Kurdes d'Iran veulent aujourd'hui moins leur indépendance que la fin de leur marginalité économique. Les conflits locaux peuvent toujours éclater en zone rurale, mais ils se déroulent désormais dans les petites villes où les traditions locales ne font que faciliter l'expression des protestations au lieu de les fonder, comme on a pu le constater en décembre 2017.

La fracture urbaine

La géographie des villes d'Iran a été profondément transformée depuis un demi-siècle et il n'est plus possible de considérer la « population urbaine » comme une entité sociale, culturelle ou économique homogène. La vie politique iranienne récente a mis en évidence ce qui est peut-être une « fracture urbaine » entre de grandes métropoles, où une nouvelle classe moyenne supérieure est de plus en plus visible et active, et des villes moyennes ou petites où le contrôle social et politique reste fort.

L'augmentation rapide de la population urbaine depuis les années 1950 a d'abord été la conséquence de migrations entre provinces, vers les villes en voie d'industrialisation du centre du pays (Téhéran, Ispahan, Arâk, et même Chiraz), des populations pauvres en provenance des régions fortement peuplées de l'ouest du pays (Azerbaïdjan, Kurdistan). Contrairement à des idées souvent médiatisées, il n'y a pas eu, dans les années 1960, d'« exode rural » massif après la réforme agraire qui aurait engendré de vastes zones d'habitat précaire dans des banlieues pauvres. D'une façon générale, grâce aux ressources de la rente pétrolière et à la stabilité d'une administration globalement efficace, le développement rapide des villes n'a pas provoqué de crise majeure malgré la corruption et la mauvaise gestion de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire [3].

Les migrations ont surtout transformé les petites villes et bourgs ruraux, surtout dans les régions périphériques où les sociétés tribales ou rurales traditionnelles n'avaient pas constitué un réseau urbain traditionnel organisé autour des caravansérails et des bazars en relation avec un hinterland rural, comme dans le centre du pays [Bonine, 1980]. Ces migrations en provenance directe des zones rurales proches ont d'abord eu pour première destination des villes de la même province, celles où l'on parle la même langue ou le même dialecte. C'est ainsi que des villes comme Yasuj, Zahedân ou Sanandâj ont connu une très forte croissance et sont devenues de petites capitales régionales très marquées par une composition ethnique uniforme, alors même que l'éducation et la nouvelle culture citadine brisaient les systèmes traditionnels économiques, culturels et de pouvoir. Ces nouvelles « villes ethniques » (qomshahr) ont un passé historique local et sont devenues le cœur des très nombreuses petites entités régionales caractéristiques d'une diversité iranienne qui n'est plus uniquement ethnique. Ce sont en général des villes moyennes qui avaient entre 100 000 et 500 000 habitants en 2006 et ont connu la plus forte croissance démographique (4,3 % par an) entre 1966 et 2006, mais où la croissance économique, l'emploi et la vie quotidienne ne sont peut-être pas à la hauteur des ambitions des populations (carte 2).

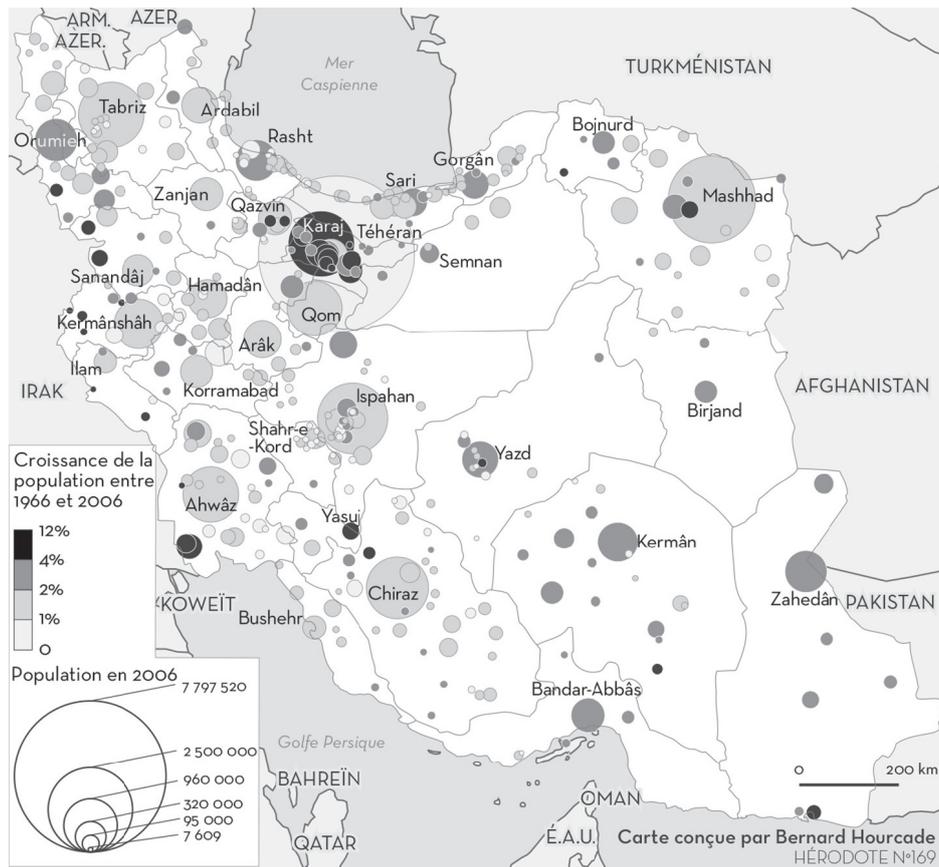
En plus de ces villes moyennes ont émergé des centaines de petites villes de moins de 100 000 ou même de 50 000 habitants qui ont accédé au statut administratif de « ville » (shahr) et dont le canton rural (dehestân, bakhsh) a été transformé en « département » (shahrestân). Ce changement de statut, soutenu par les nouveaux députés du Parlement soucieux de leur base électorale, a pour avantage l'installation de diverses administrations et de services publics (lycée, hôpital, poste de police et souvent annexe d'un collège universitaire...) qui apportent autant d'emplois. En 2016, l'Iran comptait 1 245 villes et 429 départements contre seulement 442 villes et 162 départements en 1976. Cette promotion administrative est désormais automatique dès que la population d'un village dépasse 5 000 habitants. Ces pratiques expliquent en partie l'augmentation quantitative de la

population « urbaine », mais traduisent surtout un changement dans les ambitions des populations locales qui veulent disposer des avantages des grandes villes et formulent des revendications nouvelles qui engendrent souvent des déceptions qui peuvent déboucher sur des protestations.

La carte 2 montre d'abord la place éminente de Téhéran et des grandes métropoles régionales qui dépassent 500 000 habitants et dont la croissance est relativement faible (3,5 % par an de 1966 à 2006). Elle confirme également le fait que l'Iran est un pays d'ancienne civilisation urbaine, avec un grand nombre de villes moyennes et petites qui se sont développées notamment dans les régions les plus rurales et pauvres comme le Baloutchistan ou le Kurdistan, mais aussi dans les nouvelles régions pétrolières du sud. Une très forte croissance démographique caractérise enfin les banlieues de grandes villes, comme dans le Grand Téhéran où 42 % de la population vit en banlieue, notamment à Karaj qui est devenu la cinquième ville d'Iran avec 1,5 million d'habitants.

Ce nouveau paysage démographique s'est constitué pendant des décennies où l'Iran a été traversé par des idées et des ambitions nouvelles comme la « Grande civilisation » qu'ambitionnait Mohammad Reza Pahlavi après l'augmentation des cours du pétrole en 1974, puis la révolution de 1979 qui, pour la première fois de l'histoire du pays, impliquait toute la population et disait les utopies réalisables. Cette période a aussi coïncidé avec huit ans de guerre, la nationalisation presque complète de l'économie, un système politique autoritaire et centralisé, et un embargo ou des sanctions économiques de la part des États-Unis. La géographie politique de l'Iran actuel doit donc être revisitée pour voir s'il existe une relation entre l'identité des villes, en fonction de leur taille, et les attentes de la société.

La métropole de Téhéran est un miroir de l'Iran, mais un miroir déformant [Habibi et Hourcade, 2005]. C'est en effet une des rares villes du pays où peuvent s'exprimer les dynamiques, les revendications et les rêves partagés par toute une population qui reste, dans la plupart des autres villes, sous le contrôle social et politique des traditions locales et du despotisme gouvernemental. En effet, la capitale iranienne est le seul lieu du pays ayant une classe moyenne et supérieure, construite à partir des années 1960, et assez nombreuse pour imposer ses demandes. C'est la seule ville où résident en nombre des étrangers occidentaux, qui a des relations internationales par son aéroport (le seul à avoir de nombreuses liaisons internationales) et par la présence des entreprises et des médias étrangers. C'est de loin la ville la plus riche avec sa zone industrielle qui concentre encore 60 % de l'industrie manufacturière du pays et où résident la plupart des cadres supérieurs et surtout la nouvelle bourgeoisie d'affaire enrichies par la corruption. C'est enfin l'unique centre du pouvoir politique et religieux. Cette situation unique permet aux catégories les plus pauvres de Téhéran ou même des banlieues de bénéficier au moins du spectacle et des miettes de la capitale, de subsister en occupant de petits travaux comme chauffeur de taxi « libre ». Elles peuvent également se joindre aux manifestations de protestation revendiquant régulièrement les idéaux des utopies démocratiques de la révolution de 1979 et de la devise nationale : Indépendance, Liberté, République islamique. À Téhéran, la répression ne réussit pas à contenir les revendications et l'espoir du changement économique, surtout depuis l'accord sur le nucléaire de 2015, la levée des sanctions et le début d'un changement plus global rendu visible avec la venue d'innombrables délégations étrangères, la mise en chantier de quelques usines nouvelles et la multiplication des malls, ces centres commerciaux modernes où l'on va se promener sinon consommer en rêvant des lumières de Dubaï.



Carte. 2. – Les villes de plus de 10 000 habitants en 2006 et croissance moyenne annuelle entre 1966 et 2006

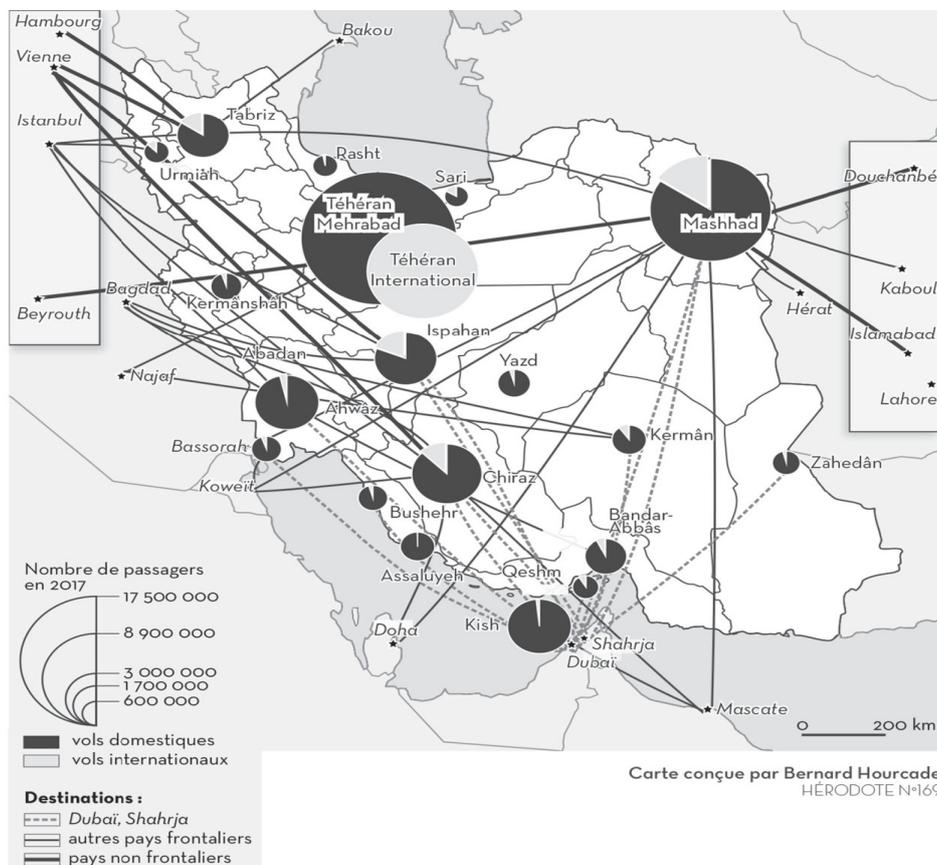
Dans certaines grandes villes millionnaires comme Isfahan, Shiraz ou Tabriz, on peut retrouver le « consensus » social de Téhéran, mais à Mashhad, Ahwâz, Kermânshâh et bien sûr à Qom, le contrôle social et religieux traditionnel, tout autant que la surveillance de la police ou des miliciens (bassidjis), impose un style de vie qui n'est pas celui de la capitale. Les métropoles régionales n'ont quasiment pas de relations avec le reste du monde. Le trafic des nombreux aéroports du pays (carte 3) montre logiquement la place des métropoles régionales et l'importance du trafic intérieur presque uniquement à destination de Téhéran, pour les besoins de l'administration et donc de la centralisation.

Les rares relations internationales des villes de province sont dominées par le pèlerinage à La Mecque et aux sanctuaires chiites d'Irak (Nadjaf) et dans une moindre mesure aux relations commerciales ou touristiques avec les monarchies pétrolières du golfe Persique. La seule exception est celle de Mashhad, devenue la seconde ville du pays avec près de 3 millions d'habitants. C'est la porte de l'Iran vers l'Asie centrale et surtout vers l'Afghanistan, le symbole de la nouvelle translation de la géographie iranienne vers l'est. Cette ville, lieu de naissance de Ferdowsi, le grand poète persan qui symbolise le nationalisme iranien, est surtout la capitale religieuse de l'Iran. Le mausolée de l'imam Reza, le seul des douze imams du chiisme enterré en Iran, attire des pèlerins venant de tout le pays et de tout l'archipel des minorités chiites du Moyen-Orient [Hakami, 1989]. La fondation religieuse Astân-e Qods Razavi, qui gère le sanctuaire et les prestigieuses écoles religieuses concurrentes de Qom, est la plus riche et la plus influente d'Iran. Le développement

économique, l'afflux de réfugiés afghans et de nombreux migrants venus de tout le Khorasân n'ont pas effacé le caractère toujours très conservateur ou plutôt traditionnel/nationaliste de cette capitale de l'Iran oriental.

Les autres métropoles régionales ont principalement des relations aériennes avec Dubaï, ce qui confirme à quel point cette ville-monde est devenue de facto la capitale économique et même culturelle de l'Iran, le symbole d'une mondialisation que n'a pas connue le pays. Ces villes de plus d'un million d'habitants n'ont pas vraiment les fonctions d'une métropole, elles n'ont pas d'activité économique ou de service de niveau international ni de relations régulières avec l'Europe ou l'Asie, si ce n'est pour le tourisme à Chiraz et Ispahan, en provenance seulement de Vienne et d'Istanbul.

Le contraste avec Téhéran est encore plus violent pour les villes-centres et les banlieues, pour des raisons culturelles plus qu'économiques [Parsapajouh, 2016]. La vie quotidienne ou l'usage de l'espace public dans les villes très peuplées de la banlieue de Téhéran comme Qarchak, Varâmin ou Eslâmshahr, ou même Karaj, sont sans rapport avec la capitale que ces banlieusards connaissent bien puisqu'ils y travaillent tous les jours [Habibi et al., 2013]. Plus les villes sont petites, plus le contraste est donc grand entre l'espoir d'une vie meilleure, dont l'existence est désormais bien connue par l'éducation et les médias, et une réalité économique ou culturelle qui n'est plus acceptable. Les disparités culturelles, sociales et économiques qui affectent les 80 millions d'Iraniens sont ainsi visibles à travers cette nouvelle géographie des villes qui montre une fracture entre Téhéran, les grandes métropoles régionales et les villes moyennes, petites ou de banlieue.



Carte 3. – Trafic et liaisons internationales des principaux aéroports d'Iran (2017)

La diversité géographique qui continue de caractériser l’Iran ne saurait donc se limiter aux divisions ethniques héritées de l’histoire, mais implique d’intégrer ces inégalités au sein de la population urbaine désormais très majoritaire. Sur le plan politique, les conflits ne sont plus avec les régions ou tribus dissidentes, mais entre diverses villes. En 2009, les manifestations contre la fraude électorale avaient mobilisé des millions de personnes à Téhéran et dans les grandes villes. Les revendications étaient alors surtout politiques, idéologiques, pour la liberté, notamment pour les femmes. En janvier 2018, les petites manifestations dans de nombreuses villes petites et moyennes portaient d’abord sur les conditions de vie et la dénonciation des privilégiés corrompus proches du pouvoir qui résident dans les grandes villes. Les deux revendications ne sont pas contradictoires, mais montrent des priorités différentes.

Tableau 1. – Le vote en faveur de Hassan Rouhani en 2013 et 2017 et taux de croissance démographique par catégorie de ville

Catégorie de ville	2013	2017	Taux de croissance
> 1000	50,2	62,2	3,5
500-1000	56,9	56,9	3,5
200-500	53,1	53,7	4,6
199-200	53,1	53,0	4,3
50-100	55,9	56,0	4,2

Source : Centre de statistiques d’Iran, recensements et ministère iranien de l’Intérieur.

On constate également qu’en 2013 comme en 2017 les villes petites et surtout moyennes entre 100 000 et 500 000 habitants, qui ont été les plus transformées par une croissance démographique forte, ont moins voté en faveur de Hassan Rouhani (tableau 1), dont le projet politique affichait plus la modération, le réalisme que la volonté d’actions fortes pour plus de justice sociale. Ces faits seraient-ils la traduction d’une opposition nouvelle entre des classes supérieures aisées des grandes villes et un Iran populaire ? Une analyse approfondie de la nouvelle géographie sociale des villes d’Iran serait nécessaire pour répondre. On n’explique pas de façon évidente le soutien relatif au président réformateur modéré dans les villes de 50 000 à 100 000 habitants. En revanche, la forte hausse du vote en faveur de Hassan Rouhani à Téhéran entre 2013 et 2017 pourrait s’expliquer par l’abstention et la déception de ne pas avoir de candidat réformateur en 2013 et, pour le scrutin suivant, par la volonté de soutenir un président dont le slogan était la « modération » et qui laissait espérer les avantages attendus de l’accord sur le nucléaire de 2015. Une attitude associant le réalisme économique, l’espoir d’un changement politique et un certain conservatisme face au populisme représenté par l’ancien président Ahmadinejad dont les slogans pouvaient répondre aux attentes des habitants des villes petites et moyennes.

Entre guerres et embargo, l'ouverture des frontières

Les frontières de l'État iranien actuel sont stables et ne font l'objet, de la part de certains pays voisins, que de contestations symboliques sans vrai enjeu économique ou militaire [4]. En revanche, depuis sa création comme État moderne indépendant sous les Safavides au xv^e siècle, l'Iran a toujours considéré que sa sécurité était liée à l'existence de pouvoirs stables et non hostiles dans des zones tampons au-delà de ses frontières : Transcaucasie (Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan), steppe turkmène, région de Hérat en Afghanistan, Baloutchistan pakistanais, Mésopotamie à l'est de Bagdad et, bien sûr, golfe Persique, régions qui ont jadis fait partie du royaume iranien avant d'être conquises par les Empires ottoman, russe et britannique. Elles sont habitées par des populations transfrontalières (Kurdes, Azéris, Turkmènes, Persans sunnites, Baloutches, Arabes) qui ont été divisées par des frontières politiques établies au cours du xx^e siècle avec la construction des États modernes et longtemps difficiles à franchir. Cette situation n'a pas empêché les populations et les villes iraniennes frontalières de maintenir des relations, souvent de contrebande, avec les régions voisines.

Cet isolement régional de l'Iran a été brisé et les frontières potentiellement ouvertes après l'effondrement de l'URSS, l'instauration en Iran d'une république islamique cherchant à jouer son rôle dans tout le monde musulman et surtout les guerres conduites par les États-Unis et leurs alliés en Afghanistan et en Irak. Dans ce contexte, les villes et provinces iraniennes frontalières ont immédiatement cherché à nouer des relations avec les « cousins » et à étudier, avec le soutien du gouvernement de Téhéran, les moyens de rendre durable la nouvelle influence iranienne dans ces zones tampons tout en contrôlant les éventuelles intrusions étrangères. Espoir du « retour de Sindbad », d'un retour aux relations interrégionales traditionnelles du passé et à un Iran mieux intégré dans sa région [Adelkhah, 2012].

Un « pont de l'Amitié » relie désormais l'Iran à l'Arménie, Tabriz redevient la ville carrefour en relation avec Bakou, Tbilissi, Erevan et surtout la Turquie grâce au poste frontière de Bazargan qui reste le seul à relier l'Iran à l'Europe par voie de terre. Un gazoduc exporte le gaz du Turkménistan en Iran, Mashhad et Hérat sont reliés par des routes modernes et une voie ferrée est en cours de construction. L'accès aux villes saintes du chiisme de Nadjaf et Kerbala a permis la création d'un flux de pèlerins dont le grand nombre servait l'établissement de relations économiques, politiques et sécuritaires intenses avec l'Irak qui est devenu, en 2017, le premier client de l'Iran en produits industriels. Avec le Kurdistan autonome d'Irak, les relations sont plus complexes pour des raisons politiques et en raison du maintien d'intenses relations de contrebande, notamment d'alcool prohibé venant d'Irak [Roussel, 2013] ; mais les villes de Suleymanieh sinon d'Erbil ont construit des relations commerciales stables qui profitent aux commerçants kurdes iraniens d'Urmiah, de Sanandâj ou de Mahabad.

Quant aux villes iraniennes du golfe Persique, en particulier Bandar-Abbâs, elles n'ont jamais cessé d'entretenir leurs relations avec les émirats de la péninsule Arabique. Les boutres des nombreux ports ont ainsi contourné, avec l'appui tacite des autorités ou en contrebande, les embargos économiques imposés à l'Iran. Malgré les rivalités politiques, ce commerce maritime local a produit une vraie région transfrontalière [Moghadam, 2013]. Dans la province du

Baloutchistan la situation est cependant différente. La contrebande traditionnelle reste active, mais un mur a été construit pour tenter de barrer la principale route internationale de l'héroïne d'Afghanistan vers l'Europe. Les relations transfrontalières ne profitent donc pas à la ville de Zahedân malgré l'achèvement de la voie ferrée, encore inusitée, reliant l'Iran au Pakistan, et les projets d'exportation du gaz iranien vers Karachi et l'Inde par un gigantesque gazoduc souvent inauguré, mais jamais achevé.

La normalisation de l'ouverture des frontières reste cependant limitée et reste contrainte par les conflits armés en Irak et en Afghanistan, par la rivalité avec l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, et surtout par l'incertitude sur la situation politique et économique de l'Iran face aux États-Unis, malgré l'accord sur le nucléaire de 2015. L'Iran reste en outre un pays sous-industrialisé qui ne peut quasiment rien exporter. Les villes iraniennes frontalières ont donc des relations limitées avec leurs voisines. Les vingt-quatre postes-frontières par voie de terre sont peu fréquentés, mais justifient l'existence de quelques consulats généraux des pays voisins à Tabriz, Ahwâz, Kermânshâh, Ispahan, Rasht, Bandar-Abbâs, Zahedân ou Gorgân et surtout Mashhad en raison du pèlerinage. Cela ne donne aucune dimension internationale significative à ces villes qui espèrent néanmoins que la pacification encore très incertaine de la région leur permettra à l'avenir de bénéficier d'une localisation géographique qui ne serait plus périphérique.

Face au centralisme de Téhéran, cette perspective d'ouverture internationale pourrait permettre à certaines villes de retrouver la position politique privilégiée qu'elles avaient au xix^e siècle, avant que les frontières des nouveaux États ne se ferment, et de rééquilibrer, au moins à la marge, la géographie politique du pays. Tabriz retrouverait le rôle qui fut longtemps le sien de porte de l'Europe via la Turquie et le Caucase. Urmiah serait la porte vers les provinces kurdes, comme Kermânshâh qui serait surtout en liaison avec Bagdad et les villes saintes chiites. Ahwâz développerait ses relations avec Bassorah, tandis que Chiraz retrouverait son rôle de porte d'entrée de l'Iran, via Bushehr, pour les pays arabes. Ce rêve d'une valorisation du passé n'est pas vraiment confirmé par les tendances récentes qui montrent une translation vers l'est des dynamiques et du développement du pays. Au nord-est, Mashhad s'impose comme la porte avec l'Asie centrale, avec le riche Kazakhstan et non plus avec le pauvre Afghanistan. Au sud-est, les ports de Bandar-Abbâs et peut-être le futur grand port en eau profonde de Chahbahar pourraient s'imposer comme interface avec l'Inde et surtout avec la Chine, devenue le premier partenaire commercial de l'Iran en 2017, et, à plus court terme, avec les très opulentes monarchies pétrolières de la péninsule Arabique.

Conclusion : le renforcement de l'unité nationale

Les crises et transformations profondes qu'a connues l'Iran depuis cinq décennies ont fait apparaître de nouveaux rapports de force internes et d'influences internationales qui forment un cadre géographique nouveau pour la politique iranienne. Les composantes de l'identité iranienne dans le temps long restent fortes, mais elles se déclinent désormais dans le contexte géographique de villes de type très divers dans lesquelles s'inscrivent les luttes sociales et idéologiques. Nul ne maîtrise vraiment ce nouveau logiciel géographique et politique, mais un fait majeur semble

s'imposer, renforcé par l'usure du pouvoir clérical : le renforcement de l'unité nationale et du nationalisme iranien [Hourcade, 2017].

La diversité géographique, sociale, culturelle, politique du pays s'est accrue, mais elle s'inscrit désormais dans un système politique plus cohérent et homogène qu'il ne l'a jamais été. La question centrale n'est plus – est moins – l'irrédentisme de telle province, mais la place de chaque partie du territoire, de chaque ville, fût-elle petite, dans la vie économique et politique du pays. L'interdépendance de toutes les villes et parcelles du territoire national semble désormais évidente. De ce point de vue, l'Iran est devenu une république où chacun, chaque territoire, s'estime légitime à revendiquer ses droits. Téhéran qui était depuis deux siècles la capitale incontestée de l'Iran est peut-être devenue la capitale des Iraniens, ce qui rend le nationalisme iranien encore plus fort.

Notes

[2] Les cartes des élections depuis 1997 sont notamment publiées sur <www.irancarto.cnrs.fr>.

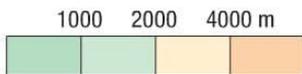
[3] Les premiers plans d'urbanisme des grandes villes ont été réalisés dans les années 1960 (en 1966 pour Téhéran [Madanipour, 1998]) et le plan d'aménagement du territoire préparé par le bureau d'ingénieurs-conseils français SCET-Iran a été validé en 1978 et jamais appliqué étant donné que la révolution a éclaté l'année d'après.

[4] Ces symboles sont cependant utilisés de façon dramatique puisque la guerre Irak-Iran a été provoquée par l'Irak au sujet de la frontière fluviale sur le Chatt al-Arab, et que l'occupation en 1971 par l'Iran de trois îlots du golfe Persique est sans cesse avancée par les Émirats arabes unis comme un point majeur de discorde.

L'Afghanistan : milieu naturel et démographie



Afghanistan



- route
- voie ferrée
- ✈ aéroport

- plus de 1 000 000 h.
- de 100 000 à 1 000 000 h.
- de 25 000 à 100 000 h.
- moins de 25 000 h.

Sources : Archives Larousse

Le Pakistan et l'Afghanistan : paradoxes d'une stratégie

Adrien Schu

Dans *Politique étrangère* 2013/1 (Printemps), pages 177 à 189

Depuis 1974, le Pakistan mène une politique de soutien à des groupes insurgés en Afghanistan. Cette politique a pour objectif premier de rompre la proximité entre Kaboul et New Delhi afin d'éliminer le risque d'un double front en cas de guerre avec l'Inde et de garantir aux Pakistanais une « profondeur stratégique ». Elle vise aussi à préserver l'intégrité du Pakistan, menacée par la contestation de la frontière pakistano-afghane, appelée ligne Durand [1]. En cela, la stratégie afghane du Pakistan a été conçue en réponse à une double menace existentielle qui pèserait sur l'État pakistanais. Cela explique l'importance que le Pakistan accorde à cette politique, illustrée par le lourd tribut financier, économique [2] et diplomatique [3] auquel Islamabad consent pour la préserver. Pourtant, pour un certain nombre d'analystes, non seulement la stratégie pakistanaise « ne fonctionne pas [4] », mais elle a des résultats contre-productifs, mettant en danger la sécurité même du Pakistan [5]. Pour Ashley J. Tellis, « chaque [scénario] prévisible de la guerre afghane [...] ne présage aujourd'hui rien que de sérieux périls pour Islamabad [6] ». Notre analyse aboutit aux mêmes conclusions : un succès des Talibans ne garantirait pas la fin de la contestation de la ligne Durand et ne constituerait donc qu'une victoire illusoire pour le Pakistan.

Le Pakistan face à la question pachtoune

Origines et contestations de la ligne Durand

Depuis sa création en 1947, le Pakistan fait face à une double contestation de sa frontière avec l'Afghanistan. Tout d'abord, Kaboul persiste dans son refus de reconnaître la ligne Durand, héritée de la colonisation britannique. Les Afghans considèrent, à juste titre [7], que le traité anglo-afghan sur la délimitation de la ligne Durand de 1893 leur a été imposé sous la contrainte quelques années seulement après leur défaite lors de la seconde guerre anglo-afghane (1878-1880). Ils se sont saisis de la création du Pakistan pour dénoncer l'accord signé au temps de la colonisation. L'Afghanistan est alors le seul État à s'opposer à la candidature du Pakistan à l'Organisation des Nations unies [8] (ONU). En 1949, dans un contexte de tension pakistano-afghane, une Loya Jirga (« grand conseil »), institution traditionnelle afghane, rejette officiellement la légitimité de la ligne Durand [9].

De plus, les Pachtouns continuent à militer pour leur réunification, alors que le Pachtounistan (le « territoire des Pachtouns ») est traversé par la ligne Durand : il y aurait aujourd'hui environ 20 millions de Pachtouns du côté pakistanaise et un peu plus de 12 millions du côté afghan [10].

L'Afghanistan ayant presque toujours été (à deux moments près) dirigé par des Pachtouns et Kaboul ayant soutenu les insurrections pachtounes dans les zones tribales pakistanaises [11] de 1948 et 1960, il est commun de ne pas distinguer les contestations pachtounes et afghanes de la ligne Durand. Pour autant, la distinction est pertinente : le nationalisme afghan et le nationalisme pachtoun ne se confondent pas, d'où des divergences dans leurs revendications. L'Afghanistan souhaite récupérer non seulement les territoires pachtouns du côté pakistanais de la frontière mais également de larges portions du Baloutchistan [12]. Inversement, certains Pachtouns militent pour la création d'un Pachtounistan indépendant ; d'autres se sont ralliés à l'idée d'une province pachtoune intégrée dans la fédération pakistanaise [13].

La stratégie pakistanaise

À la suite du traumatisme de la perte du Bangladesh (1971), les élites pakistanaises font de la préservation de l'intégrité territoriale une véritable obsession. Dans ce contexte, les revendications irrédentistes afghanes, revigorées par le retour au pouvoir de Mohammed Daoud Khan et concrétisées par le soutien de Kaboul à l'insurrection baloutche de 1973, sont perçues par Islamabad comme une menace existentielle. En 1974 naît la politique afghane du Pakistan [14]: une stratégie visant au minimum à transformer le Pachtounistan afghan en zone d'influence pakistanaise, et au mieux à vassaliser l'ensemble de l'Afghanistan. En prenant pied dans la ceinture pachtoune afghane ou, à terme, en instaurant à Kaboul un gouvernement propakistanais, Islamabad compte mettre un terme aux revendications afghanes et pachtounes, mais aussi créer une sorte de zone tampon l'assurant d'une profondeur stratégique, tout en écartant le danger d'un encerclement par les forces pro-indiennes.

Pour intégrer l'Afghanistan et particulièrement les zones pachtounes à sa sphère d'influence, le Pakistan promeut l'islamisation des populations pachtounes et soutient certains groupes insurgés pachtouns, en les transformant en serviteurs de sa cause. L'islamisation des populations, à laquelle participent les services secrets pakistanais [15] (Inter-Services Intelligence, ISI), a une visée instrumentale plus qu'idéologique [16]. Le Pakistan souhaite voir émerger un islamisme pachtoun dont les pratiquants seraient liés par la solidarité panislamique plus que par une logique ethnique ou tribale. En cela, il vise à redéfinir la cause pachtoune en conditionnant idéologiquement et religieusement les populations : Khalil Nouri parle d'une stratégie de « dépachtounisation » des Pachtouns [17].

Dès le début des années 1970, le Pakistan finance [18] et organise [19] la construction de plusieurs milliers de madrasas conservatrices dans les zones tribales pakistanaises et dans la province de la Frontière du Nord-Ouest [20]. Avec la guerre d'Afghanistan, notamment après l'intervention soviétique de 1979, ces écoles religieuses accueilleront de nombreux insurgés et réfugiés. Gilles Dorronsoro [21] rapporte ainsi qu'entre 1982 et 1985, la part des étudiants afghans dans la madrasa Darul Uloom Haqqanya [22] est passée de 15 % à 60 %. Parmi eux, notamment le mollah Omar, mais aussi beaucoup de Pachtouns alors trop jeunes pour participer à la lutte contre les Soviétiques, mais qui formeront par la suite le gros des troupes talibanes.

L'instrumentalisation des Talibans

Le mouvement taliban n'a pas été créé par les Pakistanais mais il est sans conteste le fruit de la politique d'islamisation du Pakistan lors de la guerre contre les Soviétiques. Beaucoup de ses membres sont des étudiants en religion [23] ayant fréquenté les madrasas au Pakistan. Si « les jeunes Talibans connaissaient à peine leur histoire et leur propre pays, [...] les madrasas leur avaient rendu familière la société islamique idéale créée par le prophète Mahomet il y a mille quatre cents ans, celle qu'ils voulaient imiter [24] ».

Le gouvernement de Benazir Bhutto voit dans l'émergence des Talibans la possibilité de relancer la politique afghane du Pakistan, au point mort depuis le déclenchement de la guerre civile de 1992. Aidés par Islamabad, les Talibans étendent rapidement leur contrôle sur l'Afghanistan, s'emparant de Kaboul en septembre 1996 et contrôlant jusqu'à 90 % du pays. Leur prise du pouvoir est interprétée comme un succès de la politique pakistanaise. Avant que les faits aient pu confirmer cette interprétation, les États-Unis, en réponse aux attentats du 11 septembre 2001, interviennent militairement en Afghanistan et renversent le régime taliban. L'arrivée au pouvoir d'Hamid Karzaï et de plusieurs membres de l'Alliance du Nord – principal groupe d'opposition aux Talibans – fait resurgir une double menace pour l'intégrité pakistanaise. Tout d'abord, la nouvelle administration a critiqué à plusieurs reprises la ligne Durand. En 2006, le ministre des Frontières et des Affaires tribales, Abdoul Karim Brahui, affirmait devant la Chambre basse du Parlement afghan que le pays ne reconnaissait pas la ligne Durand comme frontière internationale [25]. Cette même année, Hamid Karzaï exprimait son opposition à une frontière qui érigeait « un mur entre deux frères [26] ». De surcroît, le Pakistan décèle chez le nouveau régime une dangereuse proximité avec l'Inde. Pour Islamabad, la décision de New Delhi d'ouvrir des consulats à Jalalabad et Kandahar fait redouter un effort des services secrets indiens pour déstabiliser le Baloutchistan. Dès lors, le Pakistan refuse de renoncer à son objectif de transformation du Pachtounistan en zone tampon et confirme son soutien aux Talibans. L'armée pakistanaise va donc « faire renaître les islamistes des cendres de la défaite et de la démoralisation [27] » et permettre leur retour en force.

Aujourd'hui, Islamabad « soutient activement [28] » les Talibans, qui s'apparentent ainsi à des acteurs « proxy » pakistanais [29]. Pour autant, servent-ils vraiment les intérêts pakistanais : ont-ils été détournés du nationalisme pachtoun ?

Les Talibans : un mouvement pachtoun « dépachtounisé » ?

Les Talibans, un mouvement sociologiquement pachtoun

L'insurrection que vit l'Afghanistan depuis 2006 n'est pas nationale mais circonscrite à certaines régions afghanes : d'octobre 2011 à mars 2012, plus de 90 % des incidents de sécurité ont eu lieu dans les régions militaires (Regional Command) est (34 %), sud (21 %) et sud-ouest (37 %). Les régions nord, ouest et centre concentrent quant à elles moins de 10 % des violences [30]. Entre 2001 et 2011, environ 70 % des victimes de la coalition internationale ont été tuées dans une des

provinces frontalières avec le Pakistan [31]. L'insurrection est principalement menée depuis le sud et l'est de l'Afghanistan, depuis les territoires pachtouns, le long de la ligne Durand. Cette forte régionalisation n'est pas anodine : elle montre l'emprise des Pachtouns afghans sur l'insurrection.

Dès le milieu des années 1990, les Talibans sont identifiés comme mouvement très majoritairement pachtoun. Cette situation n'a pas changé : la stratégie des Talibans a renforcé leur ancrage chez les Pachtouns. Depuis 2001, les Talibans ont souhaité exploiter le ressenti des populations pachtounes contre le nouveau régime afghan initialement dominé par les Tadjiks. Plus encore, ils ont cherché à renforcer la marginalisation des Pachtouns pour attiser leur colère. Dans les zones pachtounes où ils sont implantés, les Talibans « détruisent de façon systématique les administrations locales [32] », éliminant les représentants du gouvernement : « Une telle situation tend à prouver à la population que l'État est incapable de la protéger et de lui fournir des services [...] [33]. » Les Talibans menacent également les familles de ceux qui seraient tentés de rejoindre l'armée nationale afghane, consolidant l'exclusion des Pachtouns : « Dans la police et l'armée nationale afghane, tous les efforts pour corriger le déséquilibre ethnique ['ethnic imbalance'] en augmentant la représentation des Pachtouns ont été bloqués par les Talibans [...] [34]. » Ces derniers font pression sur les citoyens pour que ceux-ci ne participent pas aux élections. Dans la province de Ghazni, où les Pachtouns constituent environ la moitié de la population, la totalité des députés élus en 2010 sont hazaras : « La situation sécuritaire dans le Sud de Ghazni était tellement mauvaise que la plupart des Pachtouns y vivant n'ont pas osé [...] aller voter [35]. » La stratégie des Talibans dans les zones pachtounes a donc renforcé la dimension ethnique de leur insurrection.

Les Talibans, un mouvement tribal plus que pachtoun

Définir les Talibans comme un mouvement sociologiquement pachtoun est cependant trompeur : il faut s'intéresser à d'autres clés de lecture. Et notamment prendre en compte l'existence d'identités et de solidarités tribales ou locales. Ainsi, une étude des membres de la direction talibane montrera une surreprésentation des Pachtouns Ghilzai [36]. Plus encore, « la plupart des leaders talibans [...] étaient et sont issus de la tribu Hotaki, celle du mollah Omar [37] ». Et le même constat peut être fait à d'autres niveaux de l'insurrection. Par exemple, Anand Gopal explique que presque tous les commandants insurgés du district de Spin Boldak (province de Kandahar) sont issus de la tribu des Noorzais [38]. Cette situation s'explique par la faible opérationnalité de la notion d'ethnicité. En Afghanistan, l'appartenance à un groupe macro-ethnique « ne [suppose] pas nécessairement de solidarités effectives [39] ». Au contraire, « la loyauté première de la plupart des individus est locale [40] ». L'insurrection talibane ne peut donc pas être comprise comme un phénomène ethnique, comme une mobilisation des Pachtouns ; elle se développe au niveau tribal ou local, reposant sur les qowm (réseaux de solidarité). Les Talibans constituent en cela un réseau de réseaux implantés localement : la plupart des insurgés combattent dans leur propre province et même souvent au sein de leur propre communauté [41]. Le recrutement s'effectue sur des lignes tribales, chaque réseau étant dès lors globalement homogène.

Les Talibans sont donc implantés dans la société tribale pachtoun ; mais ils ne constituent pas pour autant un mouvement tribal. Ils sont en effet porteurs d'une idéologie supratribale et supra-ethnique : un islamisme fondamentaliste. Les Talibans se sont affirmés comme un mouvement

religieux radical, en rupture avec les structures tribales pachtones. Ils se sont ainsi attaqués aux institutions tribales traditionnelles, remplaçant par exemple les jirgas et les assemblées des anciens par des chouras regroupant des mollahs [42]. Qui plus est, leur interprétation du Coran s'est parfois avérée en contradiction avec le code coutumier pachton, le pachtonwali, notamment sur la question du droit des femmes à hériter [43].

Cette dualité des Talibans, qui s'appuient sur les solidarités tribales comme source de mobilisation mais prônent une idéologie supratribale, se reflète dans leur organisation : ils disposent d'une structure verticale, sous la forme d'une administration nationale parallèle, porteuse d'un projet politico-religieux, reflétant leur islamisme supratribal ; ils disposent également d'une structure horizontale, sous la forme d'une multitude de réseaux implantés localement, qui illustrent leur ancrage dans la société tribale pachtone [44]. L'originalité de ce modèle organisationnel, entre centralisme et décentralisation, entre lutte nationale et lutte locale, explique probablement la résilience de leur mouvement.

Les Talibans, un mouvement détourné du nationalisme pachton

L'islamisme des Talibans n'est pas seulement supratribal ; il est aussi supra-ethnique. Ce qui signifie que les Talibans ne se définissent pas comme un mouvement pachton [45]. Leur objectif est d'imposer en Afghanistan un régime capable de faire respecter la charia et qui représenterait « les différents mouvements sunnites conservateurs du pays, quelle que soit leur origine ethnique [46] ». Le projet taliban ne vise pas à porter au pouvoir les représentants d'une ethnie en particulier. En cela, ils n'incarnent pas une tentative de réinstauration de la suprématie pachtone en Afghanistan. Au contraire, le mouvement taliban a toujours été ouvert aux membres des autres ethnies afghanes. Depuis quelques années, il tente d'ailleurs de s'implanter dans les régions non pachtones du pays [47]. Le principal critère pour intégrer les Talibans n'est ainsi pas ethnique mais idéologique. Gilles Dorronsoro explique d'ailleurs que, dans les années 1990, les Talibans ont refusé de faire cause commune avec les anciens communistes et avec les royalistes, groupes majoritairement pachtons mais qui ne partageaient pas leur islamisme radical : « Par deux fois des courants idéologiques étrangers aux Talibans ont tenté d'utiliser une supposée solidarité pachtone pour instrumentaliser ce mouvement, leur échec est en soi instructif [48]. »

Les Talibans, pour des raisons religieuses et idéologiques, ne constituent donc pas un mouvement pachton. Dès lors, ils ne sont évidemment pas les tenants d'une idéologie nationaliste pachtone [49]. Les combattants pachtons afghans ne sont donc plus motivés par une lutte nationaliste contre le Pakistan et son emprise sur les zones tribales. Ils concentrent désormais leurs attaques contre le gouvernement de Kaboul, aidés en cela par Islamabad. À ce stade de l'analyse, il serait tentant de conclure que la ceinture pachtone afghane est devenue une zone d'influence pakistanaise. C'est d'ailleurs cet apparent succès de la politique afghane du Pakistan que reconnaissent certains experts américains quand ils proposent aujourd'hui, pour résoudre la crise afghane, une partition de facto du pays [50], ou une forte décentralisation, afin qu'il ne soit plus géré centralement mais localement [51]. Ces plans ont pour objectif de séparer le Pachtounistan afghan (territoire « incontrôlable ») du reste de l'Afghanistan (les zones tadjikes, ouzbèques et

hazaras), où pourrait régner la paix. Ils visent de fait à concéder aux insurgés le Sud et l'Est du pays, et donc à concéder au Pakistan les zones pachtounes afghanes.

Les Talibans : un mouvement islamo-nationaliste

Les Talibans, un mouvement national afghan

Il est indéniable que le Pakistan est parvenu à atteindre l'un des objectifs de sa politique afghane : les Talibans n'incarnent pas un renouveau du nationalisme pachtoun et ils ont refusé de reprendre à leur compte les demandes irrédentistes pachtounes. Ce succès d'Islamabad ne garantit pourtant pas la fin de la contestation de sa frontière avec l'Afghanistan. Le nationalisme afghan, historiquement inséparable des revendications irrédentistes sur les zones pachtounes pakistanaises, demeure vigoureux. L'administration d'Hamid Karzaï, on l'a dit, conteste toujours la ligne Durand. Surtout, on peut penser que les Talibans eux-mêmes sont porteurs d'un tel nationalisme. Car si leur idéologie islamique est supra-ethnique, elle n'est certainement pas supranationale.

Ces dernières années, les Talibans ont eux-mêmes inscrit leur insurrection dans un cadre national. Dans une déclaration publiée sur leur site Internet en janvier 2012, ils font par exemple de l'« unification de la nation [afghane] [52]» l'un de leurs objectifs. Dans un autre communiqué, ils se présentent non comme « un phénomène tribal mais [comme] un mouvement idéologique et national [53]». Les références à la « nation afghane » abondent, confirmant leur dépassement des clivages ethniques : « L'Afghanistan est la maison commune de tous les Afghans [54]. »

Les Talibans sont trop souvent réduits à la dimension religieuse de leur idéologie, au détriment de la dimension nationale, voire étatique, de leur projet. Ils sont certes des « étudiants en religion » et entendent recréer un « émirat islamique ». Mais cet émirat ne s'apparente pas à un califat mondial qui ferait fi des frontières et des nations. La solidarité panislamique demeure certes un élément clé de l'islamisme taliban mais elle ne se substitue pas à l'ancrage national du mouvement : « L'émirat islamique est profondément enraciné intérieurement dans la nation afghane et extérieurement dans l'Oumma islamique [55]. » Du fait de cette référence nationale, le mouvement taliban s'est constitué en organisation politique visant à saisir le pouvoir central en Afghanistan et à reconstruire un État islamique dans le pays. Cette dimension étatique transparaît dans de nombreuses déclarations, dont une interview de Zabihullah Mujahid, un des porte-paroles du mouvement, à CNN : « Toutes nos décisions sont fondées sur les principes islamiques tout en considérant nos intérêts nationaux [56]. » Les Talibans, cherchant à s'affirmer comme un acteur étatique et à convaincre la communauté internationale de leur légitimité politique et de leur acceptabilité, vont plus loin, jusqu'à embrasser les principes fondateurs de l'ordre westphalien [57] : « Nous voulons développer des relations cordiales sur la base [du respect] de la souveraineté, de l'égalité, du respect mutuel et de la non-ingérence dans les affaires internes de chacun [58]. »

Les Talibans et la ligne Durand

La mise en évidence de l’ancrage national des Talibans soulève inévitablement la question de leur position quant à la légitimité de la ligne Durand, qu’aucun gouvernement afghan n’a officiellement reconnue. Les Talibans n’ont jamais – à notre connaissance – précisé leur définition géographique de l’Afghanistan. Mais plusieurs indices nous incitent à penser que, s’inscrivant dans une longue tradition afghane, ils pourraient être amenés à contester la ligne Durand.

Tout d’abord, ils se définissent eux-mêmes comme des nationalistes afghans, valorisant le « patriotisme » de leurs combattants [59]. Le mollah Omar en personne a défini les Talibans comme un « mouvement islamique et nationaliste robuste [60] ». Or, historiquement, le nationalisme afghan est inséparable des revendications irrédentistes sur les zones pachtounes pakistanaïses, en ce qu’il vise la reconstitution du « Grand Afghanistan ». De plus, les Talibans ont inscrit leur insurrection dans la continuité des luttes afghanes contre les incursions étrangères, et notamment contre les Britanniques : « Nous voulons préciser que nous avons combattu contre les envahisseurs britanniques pendant 80 années, de 1839 à 1919, et avons finalement obtenu l’indépendance en battant la Grande-Bretagne [61]. » Une telle référence aux guerres anglo-afghanes rend douteuse l’acceptation par les Talibans de la ligne Durand, héritage de la colonisation britannique.

Au-delà des discours, les actions (ou non-actions) des Talibans laissent aussi supposer un rejet de la frontière pakistano-afghane telle qu’actuellement définie. Quand les Talibans ont été de facto au pouvoir, entre 1996 et 2001, ils n’ont jamais reconnu officiellement la ligne Durand. Deuxièmement, Anthony Hyman rapporte qu’en juin 1998, le « régime taliban a montré les signes d’un nationalisme irrédentiste afghan naissant vis-à-vis du Pakistan », en revendiquant, voire, selon certaines sources, en occupant des territoires pachtouns dans les zones tribales [62]. Pour Najmuddin A. Shaikh, numéro deux du ministère des Affaires étrangères du Pakistan de 1994 à 1997, « les Talibans limitent leurs ambitions à l’Afghanistan, mais leur définition de l’Afghanistan recouvre de larges parties du Pakistan [63] ».

Les Talibans en quête d’indépendance

Alors que la position des Talibans sur la ligne Durand paraît en contradiction avec les intérêts pakistanaïses, on doit se poser la question de la volonté et de la capacité des Talibans à se défaire de la tutelle de l’ISI. Constatons d’abord que plusieurs textes talibans laissent apparaître une critique voilée de la politique pakistanaïse. Notamment, dans une lettre rédigée par plusieurs hauts responsables talibans en octobre 2011, deux pays frontaliers de l’Afghanistan – l’Iran et le Pakistan – sont accusés d’avoir exacerbé les divisions ethniques dans le pays [64]. De même, différentes interviews de membres ou de commandants talibans, notamment celles réalisées par Matt Waldman [65], ont permis de mettre en évidence un très fort ressenti des insurgés à l’encontre de l’ISI et plus généralement du Pakistan. Déjà dans les années 1990, G. Dorronsoro avait établi un constat similaire : « Au sein même du mouvement [taliban], nous avons perçu au fil de différents entretiens un sentiment antipakistanaïse assez fort, notamment dans le Sud [66]. » Les dénonciations talibanes des ingérences pakistanaïses demeurent pour l’instant privées, anonymes ou voilées ; elles

laissent cependant penser que les Talibans chercheront à récupérer leur indépendance vis-à-vis d'Islamabad. Et ce d'autant plus que cette même situation s'est déjà produite dans les années 1990. Les Talibans, forts de leurs succès et de leur contrôle sur plus de 90 % de l'Afghanistan, avaient alors ignoré un certain nombre de conseils de leur mentor pakistanais, notamment quant à la destruction des Bouddhas géants de Bamiyan [67].

Certes, depuis 2001, l'ISI a renforcé son emprise sur l'organisation du mollah Omar, justement pour lutter contre ses possibles velléités d'indépendance. L'arrestation, début 2010, d'une vingtaine de dirigeants talibans, dont le numéro deux de l'organisation, le mollah Baradar, pour avoir adopté une approche perçue comme contraire aux intérêts pakistanais, est révélatrice [68]. Toutefois, quel que soit le degré de contrôle que le Pakistan exerce aujourd'hui sur les Talibans, celui-ci demeure dépendant d'un contexte particulier caractérisé principalement par la présence des sanctuaires insurgés du côté pakistanais de la ligne Durand. Dès que les Talibans le pourront, ils se relocaliseront en Afghanistan, limitant de fait la capacité coercitive pakistanaise. À terme, il semble ainsi inévitable que les Talibans regagnent une certaine indépendance.

Un succès des Talibans, militaire ou politique, ne constituerait ainsi qu'une victoire illusoire pour le Pakistan : la contestation afghane et pachtoune de la ligne Durand persistera. À terme, un succès des Talibans pourrait même se transformer en revers pour Islamabad : à force d'entretenir la porosité de la ligne Durand comme condition de réussite de sa stratégie, le Pakistan a permis aux Talibans – c'est-à-dire à des Afghans – de réinvestir les zones tribales pakistanaises et le Baloutchistan. C'est là le grand paradoxe de la stratégie pakistanaise : souhaitant protéger son intégrité territoriale et garantir la pérennité de sa frontière occidentale, le Pakistan a en fait participé à l'effacement symbolique et à l'affaiblissement de la ligne Durand, désormais plus contestée que jamais.

Notes

[1] Les vues exprimées dans cet article sont celles de l'auteur et ne représentent en aucun cas une position officielle du ministère de la Défense.

B.R. Rubin, « Saving Afghanistan », *Foreign Affairs*, vol. 86, n° 1, 2007, p. 57-78.

[2] A. Rashid, *L'Ombre des Talibans*, Paris, Autrement, 2001, p. 241.

[3] C.C. Fair, « State of Terror », *Foreign Policy*, 10 septembre 2012, disponible sur : <http://www.foreignpolicy.com/articles/2012/09/10/state_of_terror?page=full>.

[4] C.C. Fair, « Try to See It My Way », *The AfPak Channel*, *Foreign Policy*, 24 mai 2011, disponible sur : <http://afpak.foreignpolicy.com/posts/2011/05/24/try_to_see_it_my_way>.

[5] T.H. Johnson et M.C. Mason, « No Sign until the Burst of Fire. Understanding the Pakistan-Afghanistan Frontier », *International Security*, vol. 32, n° 4, 2008; p. 41-77, disponible sur : <http://belfercenter.ksg.harvard.edu/publication/18241/no_sign_until_the_burst_of_fire.html>.

[6] A.J. Tellis, « Pakistan's Coming Defeat in Afghanistan », *The Diplomat*, 3 juillet 2012, disponible sur : <http://thediplomat.com/2012/07/03/pakistans-coming-defeat-in-afghanistan/?utm_campaign=Feed%3A%20the-diplomat%20%28The%20Diplomat%20RSS%29%26utm_medium=feed%26utm_source=feedburner>.

- [7] T.H. Johnson et M.C. Mason, 2008, op. cit., p. 68.
- [8] B.R. Rubin et A. Siddique, *Resolving the Pakistan-Afghanistan Stalemate*, Washington, DC, United States Institute of Peace, octobre 2006, « Special Report », n° 176, 20 p.
- [9] F. Khan, « Why Borrow Trouble for Yourself and Lend It to Neighbors? Understanding the Historical Roots of Pakistan's Afghan Policy », *Asian Affairs: An American Review*, vol. 37, n° 4, 2010, p. 171-189.
- [10] A.G. Munoz, *Pashtun Tribalism and Ethnic Nationalism*, Williamsburg, VA, Tribal Analysis Center, mars 2010, p. 12.
- [11] F. Khan, 2010, op. cit.
- [12] B.R. Rubin et A. Siddique, 2006, op. cit.
- [13] Ibid.
- [14] F. Khan, 2010, op. cit.
- [15] S. Gregory, « The ISI and the War on Terrorism », *Studies in Conflict & Terrorism*, vol. 30, n° 12, 2007, p. 1013-1031.
- [16] J-L. Racine, « Le paradigme pakistanais », *Hérodote*, n° 139, 2010.
- [17] K. Nouri, « Afghanistan: De-Pashtunization of Pashtuns by Taliban and Pakistan », *Examiner.com*, 9 mars 2012, disponible sur : <<http://www.examiner.com/article/afghanistan-de-pashtunization-of-pashtuns-by-taliban-and-pakistan>>.
- [18] B.R. Rubin et A. Siddique, 2006, op. cit.
- [19] T.H. Johnson et M.C. Mason, 2008, op. cit.
- [20] Renommée en 2010 Khyber Pakhtunkhwa.
- [21] G. Dorronsoro, *La Révolution afghane*, Paris, Karthala, 2000, p. 301.
- [22] L'une des madrasas les plus influentes, située à Akora Khattak, une petite ville non loin de Peshawar, et dirigée par Sami ul-Haq, souvent appelé le « père des Talibans ».
- [23] C'est de là que vient le nom du mouvement : taliban est le pluriel du mot pachto talib, qui désigne l'« étudiant », et plus particulièrement celui qui étudie dans une école coranique.
- [24] A. Rashid, *L'Ombre des Talibans*, op. cit., p. 43.
- [25] B.R. Rubin et A. Siddique, 2006, op. cit.
- [26] Cité dans F. Khan, 2010, op. cit., p. 175.
- [27] A. Rashid, *Le Retour des Talibans*, Paris, Éditions Delavilla, 2009, p. 76.
- [28] Cette expression se retrouve chez de nombreux auteurs : B.R. Rubin, 2007, op. cit. ; A.J. Tellis, *The United-States and India 3.0: Cave! Hic dragones*, Washington, DC, Carnegie Endowment for International Peace, octobre 2009, « Policy Brief », n° 81, p. 7 ; F. Khan, 2010, op. cit., p. 180.
- [29] Plusieurs enquêtes fondées sur des entretiens réalisés avec des commandants ou des militants talibans évoquent un fort contrôle de l'insurrection par l'ISI : International Security Assistance Force, *State of the Taliban*, 6 janvier 2012 ; R. Moreau, « Afghan Taliban on Night Raids, New Explosives, the ISI, Peace », *Newsweek*, 27 décembre 2011, disponible sur : <<http://www.thedailybeast.com/newsweek/2011/12/25/afghan-taliban-on-night-raids-new-explosives-the-isi-peace.html?obref=obinsite>> ; M. Waldman, *The Sun in the Sky: The Relationship between Pakistan's ISI and Afghan Insurgents*, Londres, Crisis States Research Centre, 2010, « Discussion Paper », n° 18.
- [30] Département de la Défense des États-Unis, *Report on Progress toward Security and Stability in Afghanistan*, Washington, DC, avril 2012.
- [31] Calcul de l'auteur d'après les données fournies par le site ICasualties.org et disponibles sur : <<http://www.icasualties.org/OEF/ByProvince.aspx>>.

- [32]G. Dorronsoro, *The Taliban's Winning Strategy in Afghanistan*, Washington, DC, Carnegie Endowment for International Peace, 2009, p. 25.
- [33]Ibid.
- [34]K. Nouri, 2012, op. cit., p. 2.
- [35]T. Ruttig, « Ghazni's Election Drama: It's the System », AfPak Channel, Foreign Policy, 2 décembre 2010, disponible sur : http://afpak.foreignpolicy.com/posts/2010/12/02/ghaznis_election_drama_its_the_system.
- [36]T.H. Johnson et M.C. Mason, « Understanding the Taliban and Insurgency in Afghanistan », *Orbis*, vol. 51, n° 1, 2007, p. 71-89.
- [37]T.H. Johnson et M.C. Mason, 2007, op. cit.
- [38]A. Gopal, *The Battle for Afghanistan. Militancy and Conflict in Kandahar*, Washington, DC, New America Foundation, novembre 2010, « Counterterrorism Strategy Initiative Policy Paper ».
- [39]G. Dorronsoro, 2000, op. cit., p. 24.
- [40]T. Barfield, « Afghanistan's Ethnic Puzzle », *Foreign Affairs*, vol. 90, n° 5, 2011, p. 54-65.
- [41]T. Ruttig, *How Tribal Are the Taleban?*, Afghanistan Analysts Network, juin 2010.
- [42]T.H. Johnson et M.C. Mason, 2008, op. cit.
- [43]G. Dorronsoro, « Pakistan and the Taliban: State Policy, Religious Networks and Political Connections », in C. Jaffrelot (dir.), *Pakistan, Nationalism without a Nation*, Londres, Zed Books, 2001, p. 161-178.
- [44]T. Ruttig, juin 2010, op. cit.
- [45]A. Guiozzini, *Koran, Kalashnikov and Laptop: The Neo-Taliban Insurgency in Afghanistan*, Londres, Hurst, 2008, p. 48.
- [46]A. Guiozzini, *The Taliban beyond the Pashtuns*, Waterloo, ON, Center for International Governance Innovation (CIGI), 2010, « The Afghanistan Papers », n° 5, p. 3.
- [47]Ibid.
- [48]G. Dorronsoro, 2000, op. cit., p. 293-294.
- [49]T. Ruttig, juin 2010, op. cit., p. 16.
- [50]R.D. Blackwill, « Plan B in Afghanistan: Why a De Facto Partition Is the Least Bad Option », *Foreign Affairs*, vol. 90, n° 1, 2011, p. 42-50.
- [51]S. Biddle, « Running out of Time for Afghan Governance Reform », *Foreign Affairs*, 15 décembre 2011, disponible sur : <http://www.foreignaffairs.com/articles/136875/stephen-biddle/running-out-of-time-for-afghan-governance-reform?page=show>.
- [52]« Statement of Islamic Emirate Regarding the Session Convened in Berlin under the Orders of America », 17 janvier 2012. Toutes les déclarations talibanes citées dans cet article proviennent du site Internet des Talibans, « Voice of Jihad », disponible sur : <http://shahamat-english.com/>.
- [53]« Formal Proclamation of Islamic Emirate's Victory », 15 janvier 2012.
- [54]« Statement of Islamic Emirate Regarding the Session Convened in Berlin under the Orders of America », op. cit.
- [55]« Formal Proclamation of Islamic Emirate's Victory », op. cit.
- [56]« The Spokesman of Islamic Emirate, Zabihullah Mujahid in Interview with CNN », 15 février 2012.
- [57]En cela, les Talibans se distinguent très nettement d'une organisation aux visées globales comme Al-Qaida. Sur les divergences entre les Talibans et Al-Qaida, voir : F. Kuehn et A.S. Van Linschoten, *Separating the Taliban from Al-Qaeda: The Core of Success in Afghanistan*, New York

University, Center on International Cooperation (CIC), février 2011, 16 p. ; A. Stenersen, Al-Qaeda's Allies, Washington, DC, New America Foundation, avril 2010, « Counterterrorism Strategy Initiative Policy Paper », 17 p.

[58]« The American Wants to Involve Other Countries just to Flee », 15 juin 2012.

[59]« Under Age Boy in Nangarhar Kills American Soldier with Sickle », 21 juin 2012.

[60]« Message of Felicitation of the Esteemed Amir-ul-Momineen (Leader of the Believers) Mullah Mohammad Omar Mujahid (May Allah Preserve Him) on the Occasion of Eid-ul-Fitre », 2 octobre 2009.

[61]Ibid.

[62]A. Hyman, « Nationalism in Afghanistan », International Journal of Middle East Studies, vol. 34, n° 2, numéro hors-série : « Nationalism and the Colonial Legacy in the Middle East and Central Asia », mai 2002, p. 299-315.

[63]N.A. Shaikh, « What Does Pakistan Want in Afghanistan », The Express Tribune, 27 décembre 2011, disponible sur : <<http://tribune.com.pk/story/312794/what-does-pakistan-want-in-afghanistan-3/>>.

[64]R. Moreau et S. Yousafzai, « Dueling Manifestos », The Daily Beast, 14 novembre 2011, disponible sur : <<http://www.thedailybeast.com/newsweek/2011/11/13/afghanistan-haqqani-s-jihad-manual-the-secret-taliban-letter.html>>.

[65]M. Waldman, 2010, op. cit.

[66]G. Dorransoro, « La grande illusion : bilan de la politique afghane du Pakistan », Les Études du CERI, n° 84, mars 2002, p. 7.

[67]Ibid.

[68]D. Filkins, « Pakistanis Tell of Motive in Taliban Leader's Arrest », The New York Times, 22 août 2010, disponible sur : <http://www.nytimes.com/2010/08/23/world/asia/23taliban.html?_r=1>.

La ligne Durand entre l'Afghanistan et le Pakistan



CÉCILE MARIN

Sources : © Cecile Marin – terredasie.com

Le morcellement étatique de la péninsule Arabique

Frank Tétart

Dans La péninsule arabique (2016), pages 81 à 100

Très anciennement peuplée, la péninsule Arabique a été au cœur d'une dynamique impériale, dont l'expansion de l'islam fut le moteur. Mais elle n'est véritablement organisée politiquement que depuis moins d'un siècle, car elle a longtemps été dominée par des puissances extérieures : l'Empire ottoman pour la région du Hedjaz, le long du littoral de la mer Rouge et du Yémen et par l'Empire britannique pour la région du golfe Persique et du golfe d'Aden. Aussi le pavage étatique s'est-il façonné au cours du xxe siècle. Entamé par la naissance de l'Arabie saoudite en 1932, il ne s'est achevé qu'en 1990 avec la réunification du Yémen. Aujourd'hui, la péninsule compte au total sept États indépendants [1].

Tableau 4.1
Les États de la péninsule Arabique en 2017

Pays	Capitale	Pop. (millions)	Superficie (km ²)	PIB (mil. US\$)	PIB par hab. (US\$)	Devise
Bahreïn	Manama	1,4	716	31,8	51 200	Dinar de Bahreïn
Qatar	Doha	2,3	11 437	156,6	132 100	Rial du Qatar
Koweït	Kuwait City	4	17 818	110,5	72 200	Dinar du Koweït
Oman	Mascate	4,4	310 000	35,990	44 600	Rial d'Oman
Arabie saoudite	Riyad	31,5	2 150 000	637,8	55 400	Riyal saoudien
Émirats arabes unis	Abou Dhabi	9,3	83 600	375	67 000	Dirham
Yémen	Sanaa	27,5	528 000	31,3	2 700	Rial

Sources : Bilan du Monde édition 2017 ; Moyen-Orient, no 31, Bilan géostratégique.

L'Arabie saoudite, un géant aux « pieds d'argile »

Occupant plus de 2 millions de km², soit presque quatre fois la France, l'Arabie saoudite est le cœur de la péninsule, car elle couvre à elle seule près des quatre cinquièmes du territoire de la péninsule Arabique. Le royaume s'étend des provinces de Hedjaz, zone littorale proche de la mer Rouge, à l'est rocailleux baignant le golfe Persique. Au centre dominant les plateaux désertiques de Nedj et au sud-est, le « quart-vide » désertique. Ouvert sur deux mers (mer Rouge, golfe Persique) et frontalier de sept États (Irak, Émirats arabes unis, Oman, Yémen, Qatar, Koweït, Jordanie), le royaume cherche à jouer un rôle central dans la politique et la stabilité de la péninsule (voir cahier central page X).

L'alliance du sabre et du Coran

L'Arabie saoudite compte 31,5 millions d'habitants en 2017, dont un tiers environ est d'origine étrangère, en majorité en provenance du monde arabe et du sous-continent indien (Pakistan, Inde, Bangladesh). La proportion d'étrangers est encore plus importante dans la population active (autour de 60 %), puisque l'activité féminine, bien que croissante, reste faible pour des raisons religieuses.

Le royaume a été fondé le 23 septembre 1932 par Abdelaziz Ibn Saoud qui a réalisé l'unité des tribus du Nedj et du Hedjaz entamé au début du siècle. C'est le seul royaume au monde à porter le nom de la dynastie régnante. Cette idée revient à Georges Rendel, directeur du département d'Orient au Foreign Office, qui l'aurait proposé à Abdelaziz, en place du nom « Saudiya » qu'il ambitionnait de donner à son État. La réalisation d'un État saoudien naît en fait dès le xviii^e siècle, lorsque Mohammed Ibn Saoud tente d'unifier les tribus de la péninsule. Il est aidé par le prédicateur Mohammed Ibn Abd Al Wahhab qui prône le retour à une forme « pure » et rigoriste de l'islam. Issue de la doctrine de Hanbal au ix^e siècle, le wahhabisme, tel qu'il est conçu par Al ahhab, se caractérise par une lecture à la lettre du Coran, le rejet de l'islam populaire, le culte des saints et l'appel fréquent au djihad, si bien qu'il acquiert une réputation de fanatisme. C'est le début d'une alliance entre le « sabre » et le « Coran » qui s'est poursuivie jusqu'à nos jours – en témoigne le drapeau saoudien qui a repris ces attributs comme emblème. Concurrencée par l'Égypte et l'Empire ottoman, l'unité de la péninsule par les Saoud ne se réalise qu'au début du xxe siècle, sous la férule du roi Abdelaziz Ibn Saoud (voir cahier central page VIII).

Berceau de l'islam en 622, l'Arabie saoudite héberge deux des trois principaux Lieux Saints musulmans et fonde une partie de sa légitimité internationale sur cet héritage depuis qu'elle s'est proclamée gardienne des Lieux Saints. L'islam est la seule religion autorisée dans le pays dans sa version wahhabite, ce qui conduit à une stricte séparation entre sexes, l'obligation du port du voile pour les femmes, y compris les étrangères, l'interdiction de conduire pour la gent féminine et la prohibition de l'alcool. Une police des mœurs est chargée de faire appliquer ces règles. Cette prégnance de wahhabisme explique les discriminations envers la minorité chiite (environ 15 % de la population), qui vit dans la partie orientale, là où les ressources pétrolières sont les plus abondantes.

L'Arabie saoudite est une monarchie absolue, mais on peut la considérer comme une théocratie, dans la mesure où la loi islamique (Shari'a) influence l'ensemble du droit public saoudien. Ainsi l'article I de la Réglementation fondamentale du pouvoir proclame : « Le Royaume d'Arabie saoudite est un pays arabe et musulman souverain, sa religion est l'islam et sa constitution est le livre d'Allah le Tout Puissant. » Le roi est le chef de l'exécutif en même temps que le « Serviteur des deux Saintes Mosquées ». Le pouvoir judiciaire est en théorie indépendant, même si la portée de ses décisions est restreinte. Le pouvoir législatif appartient de facto au roi, même si depuis 1992, il existe un Conseil consultatif de 150 membres chargés de présenter des projets de loi et de contrôler la mise en place des politiques publiques. Or cet organe joue un rôle mineur, qui limite la libéralisation du régime.

Le centre pétrolier du monde

Premières réserves de pétrole de la région et deuxième au monde derrière le Venezuela, l'Arabie tire sa puissance et sa place sur la scène mondiale de ses fabuleuses réserves de brut, qui sont à l'origine de sa prospérité. Ce passage à une richesse « aussi subite qu'écrasante » [Ménoret, 2010] est nommé « bond en avant » (tafra) par les Saoudiens. Mais ce développement économique basé sur les hydrocarbures a aussi accru la dépendance du royaume : à la rente d'abord, la

croissance du PIB étant de fait fonction de l'activité pétrolière et des cours du pétrole sur les marchés, et puis aux États-Unis qui lui assurent protection depuis la Seconde Guerre mondiale. Les pétrodollars ont ainsi financé le développement du pays par la mise en place d'infrastructures, l'alphabétisation, mais également favorisé le clientélisme, qui handicape la mise en œuvre de réformes de fond pour répondre aux défis contemporains (chômage des jeunes et des femmes mises en infériorité juridique, discriminations des étrangers ; libéralisation politique...). Le Printemps arabe a encore souligné la nécessité d'y répondre au risque de voir la paix sociale ébranlée.

Dans le domaine économique, afin de préparer l'après-pétrole, l'Arabie saoudite a lancé depuis une décennie une politique d'ouverture, basée sur la diversification des ressources, la libéralisation de l'économie, l'appel aux investissements étrangers, le développement du tourisme et la « saoudisation des emplois », alors que 90 % des revenus étatiques proviennent encore des hydrocarbures. Cette volonté a été confirmée par la présentation le 25 avril 2016 de la « Vision 2030 » par Mohamed bin Salman, fils du roi, ministre de la Défense et chargé du développement. Ce plan prévoit notamment la vente en bourse de 5 % du géant pétrolier Aramco, qui devrait rapporter 100 milliards de dollars au royaume, et la mise en place du plus important fonds souverain au monde doté de 2 000 milliards de dollars. L'objectif est de rendre le pays plus compétitif pour attirer les investisseurs et créer de l'emploi. Le chômage toucherait, selon des sources officielles, entre 30 % et 40 % des jeunes, qui représentent la moitié de la population nationale.

Le pays envisage aussi le développement du mix énergétique pour la production d'électricité et le dessalement de l'eau de mer, en misant sur le nucléaire et le solaire. Il devrait par ailleurs se doter en 2020 de la King Abdullah Economic City, ville créée ex nihilo à 150 km de Djeddah, dont l'ambition est la création d'un million d'emplois.

Assurer la stabilité monarchique [2]

À la dépendance à la rente pétrolière s'ajoute une autre vulnérabilité, celle de la déstabilisation. Depuis le Printemps arabe, le royaume a multiplié les stratégies pour contrer les appels à la protestation et garantir la paix sociale. Ainsi en 2011, 93 milliards de dollars ont été alloués à un vaste programme de réformes, dont la mise en place d'indemnités de chômage et de bonus à destination des employés du secteur privé, la création de 500 000 logements et de 60 000 postes de policier, l'augmentation des salaires de la fonction publique et le financement des institutions religieuses, ainsi que la création d'une commission nationale anticorruption. Cultivant la peur de la répression, le régime a parallèlement rappelé à maintes reprises la stricte proscription des manifestations, tandis que le Conseil des oulémas a joué la carte de la persuasion en qualifiant de non-islamiques les protestations et les pétitions.

En outre, de nombreux blogs, chats et pages Facebook ont été bloqués par les autorités, au nom de la loi du 1er janvier 2011 exigeant de tout média en ligne la détention d'une licence valable trois ans, délivrée sporadiquement par le ministère de l'Industrie et du Commerce. Cette politique a été poursuivie par le roi Salman qui a succédé à son frère Abdallah en janvier 2015. Salman a toutefois quelque peu bousculé les équilibres du pouvoir, en écartant le prince héritier Muqrin de la succession et en nommant son fils Mohamed Salman au poste de ministre de la Défense puis comme prince héritier. Si ce dernier est soutenu par le roi et les religieux, il a certaines divergences avec son cousin, Mohamed bin Nayef, que son éviction du pouvoir en 2017 a soulignées. Ces rivalités de pouvoir au sein de la famille Al Saoud représentent toujours un risque potentiel à la stabilité du régime, en cas de crise grave interne ou régionale.

Cette stratégie interne a été corrélée par une virulente politique extérieure. L'Arabie saoudite, figure de proue du Conseil de coopération du Golfe, est intervenue le 14 mars 2011 à Bahreïn pour juguler la contestation populaire et se prémunir d'une possible diffusion des tensions à l'intérieur de ses propres frontières, notamment à l'est où se concentrent une minorité chiite et ses plus importants gisements pétroliers. En 2013, elle a appuyé l'armée égyptienne contre les Frères musulmans. En mars 2015, enfin, le royaume a lancé une opération militaire « Tempête décisive » contre les Houthis au Yémen, pour contrer ce qu'il considère comme une menace chiite (chapitre 6) et apparaître comme le leader incontesté du monde sunnite face à l'influence croissante de l'Iran, capable de défendre ses intérêts sans l'aide américaine. Enfin, l'Arabie saoudite a rompu en juin 2017 ses relations diplomatiques avec le Qatar, le jugeant trop proche des Frères musulmans et de l'Iran.

Les Émirats du Golfe : l'autre Arabie ?

Situés en bordure du golfe Persique, les petits Émirats arabes, ainsi que le sultanat d'Oman et sa façade maritime sur l'océan Indien, ont de nombreux points communs : une tradition maritime ancienne marquée par l'économie perlière, des richesses en hydrocarbures à la base de leur développement, la monarchie comme régime politique et une histoire qui les placent dans l'orbite britannique jusqu'au début des années 1970, à l'exception du Koweït qui accède à l'indépendance dès 1961. D'ailleurs, lors du retrait britannique de la zone, le projet de fédération encouragé par Londres concerne tous les Émirats arabes, avant que le Qatar et Bahreïn ne refusent d'y participer.

Malgré ces points communs, ces États ont aujourd'hui chacun leurs spécificités en terme de politiques économiques et d'influence à l'échelle régionale.

Les Émirats arabes unis : l'ouverture par la mondialisation

Situés dans la partie orientale de la péninsule Arabique sur la rive Sud du golfe Persique, les Émirats arabes unis sont frontaliers du sultanat d'Oman et de l'Arabie saoudite et disposent d'une double façade maritime sur le golfe Persique et sur la mer d'Oman, qui débouche sur l'océan Indien (voir cahier central p. XI). Traversé par le tropique du Cancer, le pays est avant tout un milieu désertique au climat aride caractérisé par deux saisons : une saison très chaude voire humide de mi-mai à mi-octobre avec des températures dépassant les 37°C et pouvant atteindre 45°C, et une saison tempérée entre fin octobre et avril pendant laquelle le mercure oscille entre 20 et 30°C. La pluie est quasi inexistante et se réduit à quelques journées par an (entre décembre et février).

Les Émirats arabes unis (EAU) sont nés en décembre 1971 à la suite du retrait britannique de la région. Ils forment une fédération (Ithihad) de sept émirats disposant chacun d'une large autonomie, dont la capitale fédérale est Abou Dhabi. Le Conseil suprême qui réunit les sept émirats dirige le pays et élit le président. Depuis 2004, le chef de l'État est Khalifa bin Zayed Al Nahyan, l'émir d'Abou Dhabi, qui cumule les pouvoirs exécutif et législatif.

L'économie la plus diversifiée de la région

Si les EAU sont devenus en moins de quatre décennies l'une des économies les plus performantes du Moyen-Orient, c'est avant tout grâce à la volonté et la vision de feu Cheikh Zayed

Al Pragmatique et lucide, il a su concilier stabilité politique, conscient de la difficulté à exister entre deux puissances régionales opposées, l'Arabie saoudite et l'Iran, et développement économique basé sur une redistribution de la rente pétrolière via l'accès à l'éducation, aux soins, la mise en place d'infrastructures de transport (routes, ports et aéroports) ainsi que sur le transfert de savoir-faire en provenance d'Occident. La venue de migrants en provenance du sous-continent indien et de l'Asie du Sud-Est (Philippines) a permis de fournir une main-d'œuvre à bas salaire pour le secteur de la construction et des hydrocarbures et devenue indispensable au soutien de la croissance du pays. Ainsi, l'une des spécificités du pays est de compter une population locale minoritaire estimée à environ 15 % de la population totale. La question de l'identité nationale au sein de cette société multi-ethnique constituera donc un défi majeur dans les années à venir.

L'économie, basée sur l'exploitation des hydrocarbures découverts dans les années 1960 dans l'émirat d'Abou Dhabi, est depuis presque une décennie en cours de diversification. Deuxième économie du monde arabe après l'Arabie saoudite, elle est essentiellement tirée par les services, qui représentent plus de 40 % du PIB du pays : commerce international (le port dubaïote de Jebel Ali est aujourd'hui le 7e port conteneurs au monde), transport aérien, tourisme, immobilier, activités financières. L'implantation de la Sorbonne ou du Musée du Louvre à Abou Dhabi ou l'organisation de l'Exposition universelle à Dubaï en 2020 participent à cette dynamique. La diversification s'étend également à l'industrie (aval pétrolier, aluminium, sidérurgie) et à l'immobilier, qui attire une large clientèle régionale et internationale. La part des hydrocarbures (pétrole et gaz) dans le PIB est ainsi passée de 70 % dans les années 1970 à environ 31 % aujourd'hui.

Au sein de la Fédération, l'émirat d'Abou Dhabi est l'élément moteur : il représente 86,6 % de la superficie totale du pays, 34 % de sa population et surtout 94 % des réserves de pétrole, tandis que Dubaï, capitale économique et plateforme du commerce des Émirats, ne couvre que 5 % de sa superficie, mais 32 % de sa population. Grâce à sa production d'hydrocarbures, Abou Dhabi contribue à hauteur de 60 % au PIB national. Elle gère, pour le compte de la Fédération, la quasi-totalité de l'épargne pour les générations futures, soit plusieurs centaines de milliards de dollars à travers des fonds souverains comme Abu Dhabi Investment Authority – ADIA – ou Mubadala. C'est d'ailleurs grâce à ADIA qu'Abou Dhabi a réussi, lors de l'éclatement de la bulle immobilière et de la crise des subprimes de 2008, à sauver Dubaï de la faillite. L'émirat finance en outre, sur les revenus pétroliers, un modèle de développement économique destiné à préparer l'après pétrole, centré sur l'industrie lourde (sidérurgie, aluminium) mais aussi l'éducation (la Sorbonne), les hautes technologies et le tourisme culturel (Musée du Louvre, Guggenheim...) et de loisirs sur les îles de Saadiyat et de Yas (Yas Waterpark, Ferrari Park, etc.).

Un pôle de stabilité régionale

Résultat de cette politique, le pays jouit d'une grande stabilité tant au niveau économique que politique, la légitimité du pouvoir reposant sur des liens tribaux ancestraux, qui n'est relativement peu contestée. Toute manifestation dissente est en outre immédiatement réprimée. Pôle de stabilité dans une région connue pour son instabilité, les Émirats arabes unis sont un partenaire privilégié des pays occidentaux au Moyen-Orient (la France y dispose d'une base depuis 2008 ainsi que les États-Unis), ils participent d'ailleurs depuis l'été 2014 aux bombardements aériens contre Daech en Irak.

Ce positionnement privilégié a encore été renforcé par le calme qui a caractérisé la Fédération lors des récentes turbulences du Printemps arabe et illustré par la participation de l'armée émirienne (seul pays arabe, avec le Qatar, à être ainsi intervenu) aux côtés de l'OTAN, lors de l'intervention en Libye. Depuis 2015, les Émirats interviennent militairement au Yémen au côté de l'Arabie saoudite, dans le cadre de l'opération « Tempête décisive ». Mais ces nouvelles responsabilités ne

sont pas sans risques. La perte d'une quarantaine de soldats lors de ces combats a ainsi poussé le gouvernement émirien à instituer en 2015 une journée des martyrs, visant à commémorer chaque 30 novembre les soldats ayant fait le sacrifice de leur vie sous les drapeaux et rappeler leur dévouement et loyauté envers la jeune nation.

Au niveau politique, les élections pour le Conseil national fédéral à l'automne 2015 (les 3es de l'histoire du pays) ont été marquées par une participation plus grande du corps électoral par rapport à 2011. Bien que seul un quart de la population environ ne vote et que l'assemblée fédérale ne joue qu'un rôle consultatif dans le pays, ce scrutin montre non seulement la volonté de démocratisation du royaume, certes à pas comptés, mais aussi le poids et l'influence croissante des femmes dans la vie politique et économique du pays : 87 des 350 candidats étaient des femmes et la présidence du Conseil fédéral a été attribuée à une femme, Amal Al Qubaisi, marquant une première et un symbole dans la région.

Le gouvernement fédéral s'est également doté en février 2016 de deux nouveaux ministères des plus emblématiques, celui du bonheur et celui de la tolérance, dont les portefeuilles ont aussi été confiés à des jeunes femmes, respectivement à Ouhoud Al-Roumi, déjà directrice générale de la présidence du conseil des ministres, et à Loubna Al Qassimi. Au total, le gouvernement fédéral émirien compte 8 femmes parmi ses 29 ministres. Dans ce pays, où plus de 85 % de la population est étrangère, l'instauration de ces nouveaux ministères traduit une volonté politique de favoriser le bien-être social et la satisfaction de l'ensemble de la population et de veiller à préserver la cohésion sociale nécessaire au développement économique et à la stabilité du pays, sur le modèle de Singapour.

Mais derrière ces annonces, la situation des droits de l'homme reste préoccupante. Le dernier rapport d'Amnesty International rappelle que la liberté d'expression reste restreinte de manière arbitraire et que des détracteurs du gouvernement ont été arrêtés et poursuivis, notamment en utilisant des dispositions d'une loi de 2012 sur la cybercriminalité et la loi antiterroriste de 2014. La promulgation d'une nouvelle loi en juillet 2015 relative à la lutte contre la discrimination et l'incitation à la haine a imposé de nouvelles restrictions aux libertés d'expression et d'association. Tout propos jugé offensant ou insultant envers l'islam, le prophète ou les dirigeants du pays et ses institutions, et diffusé via les réseaux sociaux, est sévèrement puni.

Le Qatar, péninsule gazière aux ambitions mondiales

Presqu'île désertique de 11 500 km² reliée à l'Arabie saoudite, le Qatar occupe une position centrale dans le golfe Persique (voir cahier central page XV). Le pays doit son développement aux hydrocarbures, dont il tire 60 % de ses revenus. Longtemps considéré comme « une terre oubliée de Dieu » en raison de son milieu contraignant hyperaride, sans presque aucune ressource en eau douce, c'est de la mer, du commerce de la perle et de la pêche que les tribus locales arabes et perses tirent pendant plusieurs siècles leurs seules activités et ressources. Tributaire de la Perse et contrôlé par la famille Al Khalifa régnant à Bahreïn, le Qatar est dirigé à partir de 1867 par les Al Thani, qui acceptent la tutelle ottomane en 1871 avant de se placer sous protectorat britannique au début du xxe siècle. L'influence wahhabite pénètre le petit royaume avec la prise du pouvoir par les Al Thani, issus de la tribu des Bani Thanim originaire d'Arabie centrale. Le pays devient indépendant en 1971 au départ des Britanniques, après avoir refusé d'intégrer la Fédération des Émirats arabes unis.

Le premier exportateur de gaz liquéfié

Du pétrole est découvert en 1940 sur la façade occidentale de la péninsule à Dukham, mais exploitée seulement à partir de 1949 en raison de la guerre, puis en offshore à l'est du Qatar dans les années 1960. Mais c'est incontestablement la découverte en 1971 du gisement gazier de North Field, le plus grand au monde, qui contribue au développement de ce petit territoire peu peuplé. Ce gisement est situé aux deux tiers dans les eaux territoriales qataries, le reste revenant à l'Iran. Le pays détient les troisièmes réserves mondiales de gaz et est ainsi devenu le premier exportateur mondial de gaz naturel liquéfié (32 % de la production mondiale). S'il a choisi la liquéfaction pour exporter ses ressources, c'est avant tout pour sortir de la dépendance de l'Arabie voisine qui constitue son unique lien terrestre.

La modernisation du pays ne s'engage véritablement qu'à partir de 1995 sous la houlette du nouveau souverain, Hamad bin Khalifa Al Thani, qui a destitué son père. Il organise les premières élections du Qatar avec les municipales de Doha en 1999 et lance des grands chantiers avec l'ambition de diversifier l'économie – les ressources en hydrocarbures continuant de représenter 92 % des recettes d'importation et de couvrir 80 % du budget national. Cette politique de diversification s'opère autour de quatre axes principaux : l'économie de la connaissance autour de la Cité de l'éducation lancée en 1995, le développement du tourisme, notamment grâce à l'édification de l'île artificielle « Pearl Qatar », et porté par la mise en place d'un hub aéroportuaire qui se hisse à 13e place mondiale en 2016 en termes de passagers internationaux [3] (30 millions), et la construction d'un centre financier sur le modèle de celui de Dubaï voisin. Ce développement a été possible par le considérable apport migratoire, qui a rendu minoritaire la population locale (moins de 200 000 habitants, soit 9,2 % de la population totale), mais en a fait la plus riche de la planète avec un PIB par habitant dépassant 130 000 dollars.

La voix dissidente du monde arabe

Le Qatar s'est aussi lancé dans une diplomatie ambitieuse afin d'accroître son influence et sa visibilité sur la scène internationale. Celle-ci s'est d'abord traduite par le lancement de la chaîne de télévision satellitaire Al Jazeera financée par le cheikh Hamad qui a abrogé la censure. Cette « CNN arabe » est rapidement devenue la voix du monde arabe et un relais incontournable des opposants aux régimes autoritaires de la région, y compris des islamistes (Frères musulmans ou groupes terroristes tel Al-Qaida) au grand dam de l'Arabie saoudite, puissance régionale qui n'apprécie guère d'être défiée. Elle pratique toutefois l'autocensure, en ne diffusant presque aucune information sur la politique du Qatar. Durant les soulèvements dans le monde arabe à partir de 2011, Al Jazeera a relayé la voix du changement. Mais son soutien trop marqué à la Confrérie des Frères musulmans lui a fait perdre une partie de sa crédibilité dans une partie du monde arabe et sur la scène internationale.

Le Qatar renforce également sa politique de « soft power » par l'organisation de manifestations sportives prestigieuses, en particulier la Coupe du monde de football en 2022. Cet événement représente un enjeu de taille pour l'émirat, non seulement en termes d'organisation (le calendrier de l'événement a dû être modifié en raison des conditions climatiques) et d'infrastructures, mais aussi en ce qui concerne la situation des travailleurs émigrés présents sur les grands chantiers de construction des stades de football. Des abus ont été dénoncés à plusieurs reprises par des ONG, dont Amnesty International en mars 2016, et puis par le syndicat international des footballeurs professionnels (FIPRO) en mai de la même année, écornant un peu plus son image. Le royaume y a répondu en déclarant, fin 2016, mettre fin au système décrié de la kafala, système de parrainage obligatoire pour les travailleurs étrangers restreignant leurs droits, en

espérant que cette réforme ne soit pas un changement de façade, comme de nombreuses initiatives lancées par le régime et destinées à rassurer la communauté internationale. Elle souligne en tout cas l'importance de cette compétition aux yeux du régime dans sa volonté de diversifier l'économie dans un contexte de baisse des prix des hydrocarbures. Enfin, depuis une décennie, l'émirat joue le rôle de médiateur dans la résolution des conflits régionaux. En 2016, il a par exemple accueilli des négociations avec les Talibans afghans et appelé à l'organisation d'une conférence internationale pour soutenir l'économie tunisienne.

Depuis l'accession au trône de l'émir Tamim Al Thani qui a succédé à son père le 25 juin 2013, la politique du Qatar a été marquée par un rapprochement avec l'Arabie saoudite visant à faire oublier ses revers diplomatiques, notamment son soutien aux Frères musulmans égyptiens et la politique étrangère de son père très critiquée à Riyad. Mais cela n'a semble-t-il pas suffi. En témoigne la nouvelle rupture des relations entre les deux États en juin 2017. Bien que déjà sous protection américaine, le pays hébergeant deux bases militaires américaines sur son territoire (Al-Udeid Air Force Base et Al-Sayliyah Camp, la plus grande installation de prépositionnement en dehors des États-Unis), le Qatar a signé un accord de coopération militaire avec la France en septembre 2015, après avoir acquis 24 avions de chasse Rafale [4].

Bahreïn : le royaume de l'entre-deux-mers

Île située au cœur du Golfe, Bahreïn (« les deux mers » en arabe) témoigne de l'une des plus anciennes présences humaines de la région et d'une civilisation, Dilmun, cœur d'un réseau marchand établi dès l'Antiquité, au III^e millénaire av. J.-C (voir cahier central page XII). La présence d'eaux souterraines explique ce rôle d'étape dans la navigation du Golfe. L'île fait partie d'un archipel composé de 33 îles d'une superficie de 760 km², mais elle concentre la grande majorité de la population (1,3 million d'habitants), dont la capitale Manama.

Un pays enjeu des rivalités chiites/sunnites

Oasis dans un espace essentiellement désertique, elle est convoitée par les puissances étrangères qui s'intéressent à la région. Les Portugais l'occupent ainsi au xvi^e siècle après l'ouverture de la route maritime des Indes le siècle précédent par Vasco de Gama. Ils sont remplacés par les Perses à partir du xvii^e siècle, puis les Britanniques, qui font de l'île leur principal point d'appui au xix^e siècle, avant d'y établir un protectorat en 1920. La dynastie régnante des Al Khalifa, qui règne sur le pays depuis 1783, doit son maintien au pouvoir à la protection britannique qui dure jusqu'à l'indépendance proclamée en 1971. Dès l'annonce du retrait britannique du Golfe en 1968, l'Iran émet en effet des revendications sur l'archipel, avant de se rétracter en 1970 devant les conclusions des Nations unies qui soutiennent l'indépendance. La présence d'une population majoritairement chiite (60 % de la population) est d'ailleurs l'instrument des velléités de puissance de l'Iran, en particulier depuis la révolution islamique de 1979, qui explique en partie les tensions politiques sur la scène intérieure. Après avoir hésité à rejoindre la Fédération des Émirats, le plus petit pays de la région est devenu indépendant le 25 août 1971.

Bien que le développement de Bahreïn ait également reposé sur l'exploitation des hydrocarbures à partir de 1932, le quasi-épuisement des gisements pétroliers a conduit le pays à prendre assez tôt le tournant de la diversification. L'émirat s'est engagé dans le raffinage pétrolier, la pétrochimie, la production d'aluminium et la finance à partir des années 1980, profitant du déclin de Beyrouth, tout en se spécialisant sur la finance islamique. Depuis 2001, Bahreïn est d'ailleurs le

siège de l'International Islamic Financial Market (IIFM) qui a pour objectif la régulation et la promotion des banques islamiques dans le monde. Toutefois, c'est sous la houlette de l'émir Hamad bin Issa, qui accède au pouvoir en 1999, que le pays entre dans une ère de modernisation et de réformes. En 2002, un processus de démocratisation est engagé, l'émirat est transformé en une monarchie constitutionnelle, avec la mise en place d'une chambre élue au suffrage universel, y compris des femmes, qui sont aussi éligibles.

Malgré cela, les chiites majoritaires continuent de dénoncer les discriminations du pouvoir sunnite à leur égard. Le Printemps arabe a ainsi été l'occasion d'un mois de manifestations sur la place de la Perle à partir de février 2011 sur fond de chômage élevé, de revendications de véritables droits politiques, les prérogatives du Parlement étant faibles et le découpage des circonscriptions défavorables aux chiites pourtant majoritaires. Ces protestations ont été rapidement réprimées par le régime soutenu par les pays voisins, dont l'Arabie saoudite, qui a organisé sous l'égide du Conseil de coopération du Golfe une intervention militaire pour rétablir l'ordre. Or faute de réformes, six ans plus tard, la situation politique du pays reste bloquée et les mesures sécuritaires brident une agitation chiite résiliente. Les dirigeants chiites sont en prison ou en exil et les partis d'opposition et groupes de défense des droits de l'homme ont été réduits au silence. L'opposition politique est contenue dans les villages chiites, c'est-à-dire les banlieues populaires de Manama, mais les accrochages entre policiers et jeunes y sont fréquents et particulièrement violents. Le pouvoir reste entre les mains des tenants de la ligne dure du régime, incarnée par le Premier ministre, Khalifa bin Salman Al Khalifa, oncle du roi et homme fort du pays depuis 1971, qui est par ailleurs très proche de l'Arabie saoudite.

Cette instabilité politique pèse sur l'économie, déjà fragilisée par la baisse des prix du pétrole. La chute de la rente pétrolière affaiblit l'État-providence qui a supprimé les subventions sur l'essence et instauré de nouvelles taxes, suscitant la contestation de toute la population, y compris sunnite. Elle aggrave une situation de pauvreté, de chômage et de crise du logement qui touche principalement la population chiite. Le déficit budgétaire s'est creusé, la croissance économique s'est ralentie, passant de 5,4 % en 2013 à 2,1 % en 2016 et ce malgré l'aide de 5,7 milliards de dollars accordée par le fonds d'aide au développement du CCG pour financer la construction d'un projet de pipeline avec l'Arabie saoudite et l'extension de l'aéroport de Manama, et maintenir ainsi le niveau d'activité. Les secteurs du tourisme et de l'immobilier stagnent.

Alignement sur les positions saoudiennes

Au niveau de la politique étrangère, Bahreïn entretient des relations privilégiées avec son voisin saoudien, avec lequel elle est reliée depuis 1986 par un pont de 25 km, et que l'instabilité politique a encore renforcées. Cela s'est notamment traduit par un alignement sur les positions de Riyad aussi bien en ce qui concerne la Syrie et l'Irak, qu'au Yémen, où Bahreïn participe aux opérations menées par Riyad contre les Houthis. Avec l'Iran, les relations se sont en revanche considérablement tendues depuis la répression de la place de la Perle. En janvier 2016, les autorités de Manama ont même rompu leurs relations diplomatiques avec l'Iran, suivant en cela suivi la position de Riyad, tandis que Téhéran critique régulièrement la politique de Bahreïn vis-à-vis des chiites.

Niant toute discrimination confessionnelle envers les chiites, le régime promeut paradoxalement le dialogue interreligieux international. En 2014, le roi Hamad a offert au Vatican un terrain pour la construction d'une cathédrale, Notre-Dame d'Arabie à Manama, et en mars 2016, il a reçu une délégation française représentant les cultes catholique, juif et musulman. Des gestes qui visent à rassurer ses alliés occidentaux et à les encourager à faire preuve de discrétion sur la

répression. Bahreïn héberge le commandement de la Ve Flotte américaine et le commandement central des forces navales (USNAVCENT) et depuis 2001, il a obtenu de son parrain américain le statut d'« allié majeur hors OTAN ». Quant au Royaume-Uni, ancien colonisateur, il a inauguré en 2016 une nouvelle base navale dans le pays, à l'occasion du bicentenaire des relations diplomatiques entre les deux pays [5].

L'émirat du Koweït, l'interface de l'Irak

Situé au débouché du Tigre et de l'Euphrate, au fond du Golfe, l'émirat du Koweït forme l'interface naturelle de la Mésopotamie (voir cahier central page XIII). Lors de la conquête musulmane, il sert de base pour envahir la Perse et devient dès lors un port de transit pour les pèlerins en route vers La Mecque. Pendant des siècles, le territoire tire sa richesse de ces activités portuaires, touristiques et commerciales, attestées dès le Ier millénaire av. J.-C., ainsi que de l'industrie perlière et de la pêche. La famille régnante des Al Sabah, originaire de l'Arabie centrale, en prend le contrôle à partir de 1756 et s'enrichit grâce à son commerce maritime, suscitant l'intérêt des Britanniques.

La signature d'un traité de protectorat en 1899 avec Londres permet aux Al Sabah de sortir de la vassalité des Ottomans, dont l'autorité s'étend sur le reste de la Mésopotamie. La protection britannique empêche au Koweït d'être absorbé par l'expansionnisme saoudien dans les années 1920, puis par son voisin irakien, six jours après la proclamation de son indépendance le 19 juin 1961. Trente ans plus tard, rien ne parvient à empêcher l'Irak d'envahir le petit émirat. De nouveau, des droits historiques sont mobilisés par Bagdad pour justifier l'annexion en plus d'une situation financière catastrophique, l'Irak s'est lourdement endettée, notamment auprès du Koweït, pour financer la guerre contre l'Iran (1980-1988). L'intervention armée de la communauté internationale en février 1991 réunie dans une coalition de 34 États dirigée par les États-Unis rétablit la souveraineté koweïtienne après sept mois d'occupation. Mais les destructions et le coût de la reconstruction et des allocations aux forces armées occidentales ont porté un coup à la croissance économique et à la prospérité du pays.

La seule monarchie constitutionnelle du Golfe

Pionnier en matière de participation politique et d'expérience démocratique dans l'ensemble du monde arabe, le Koweït se dote en effet dès 1962 d'une monarchie constitutionnelle. Le parlement est élu au suffrage universel, y compris des femmes depuis 2005, et la vie politique se caractérise par une véritable culture du débat, que favorisent la presse libre et les réseaux sociaux. Ce système politique n'a toutefois pas empêché l'instabilité gouvernementale qui a traversé le pays de 2006 à 2014, en raison d'affaires de corruption et d'importants clivages : la population se compose de 70 % de sunnites, 30 % de chiites, 65 % de familles d'origine bédouine, 35 % de familles marchandes, mais aussi de deux tiers d'étrangers (majoritairement asiatiques) et de quelque 120 000 apatrides (bidouns) [6]. Les élections législatives de novembre 2016 ont conduit à un renouvellement de l'assemblée, notamment le retour de courants conservateurs au sein de l'opposition et la formation d'un nouveau gouvernement représentant à travers ses 15 ministres les divers courants et composantes de la société (modernistes ; islamistes ; familles marchandes ; bédouins et membres de la dynastie au pouvoir).

Comme les émirats voisins, le Koweït tire sa prospérité de ses ressources en pétrole, découvertes à la fin des années 1930, mais seulement exploitées après-guerre. Il dispose de 6 % des réserves mondiales (5e au monde) et produit 3,4 % du pétrole consommé. Malgré une politique de diversification orientée sur le secteur immobilier et les services, dont le tourisme, le secteur des hydrocarbures continue de représenter plus de la moitié de la composition du PIB, soumettant l'évolution de la croissance économique à celle du prix du baril de brut. Or, fait inédit, pour la deuxième année consécutive, le budget de l'État enregistre un déficit sur la période 2016-2017. Certes, le Koweït dispose de réserves financières grâce à ses fonds souverains (estimés à presque 600 milliards en 2015) et de coûts de production de pétrole parmi les plus faibles au monde, mais ces difficultés économiques contribuent à remettre en cause l'État-providence et le contrat social tel qu'il existe aujourd'hui. Des mesures ont été annoncées pour supprimer les subventions sur les carburants et l'électricité, mais avec prudence, les résistances au changement étant particulièrement fortes chez les Koweïtiens. Afin de dynamiser son économie, le gouvernement a maintenu ses grands projets d'investissements et même augmenté le montant des contrats publics dédiés aux infrastructures, notamment le terminal LNG, le Clean Fuel Project pour la rénovation de deux raffineries et la construction de l'université de Shadadiya.

Veiller aux relations de bon voisinage

Malgré un alignement stratégique sur son voisin saoudien concernant le Yémen, le Koweït est resté fidèle à sa tradition de médiateur régional, pour résoudre la crise diplomatique entre l'Arabie et le Qatar en 2014 et en 2017, ou en accueillant notamment les pourparlers de paix entre le gouvernement yéménite et les Houthis en 2016. Il s'est aussi montré plus flexible vis-à-vis de l'Iran, afin d'éviter toute surenchère et maintenir des relations de bon voisinage. Depuis l'invasion de 1990, le Koweït a aussi cherché à renouer avec l'Irak et bâtir des relations confiantes et constructives depuis la mort de Saddam Hussein afin d'éviter tout conflit latent notamment autour de l'accès au Chott-el-Arab et du paiement des dommages de guerre. Conscient de sa position entre trois puissances régionales, sa politique est marquée de pragmatisme, sachant qu'il n'est pas à l'abri des effets d'une polarisation confessionnelle sunnites/chiïtes, dans le sillage de la rivalité entre l'Iran et l'Arabie saoudite.

Jusqu'à aujourd'hui, l'alliance tacite qui lie la famille Al Sabah à la minorité chiïte (30 %) a permis de prélever l'unité nationale, comme en atteste le soutien apporté par l'ensemble des Koweïtiens à leurs concitoyens lors de l'attaque terroriste revendiquée par Daech contre une mosquée chiïte en juin 2015. Enfin, sur les grands dossiers internationaux (Syrie, Soudan du Sud, lutte contre le virus Ebola...), le pays privilégie l'action humanitaire, ce qui lui a d'ailleurs permis de se forger une respectabilité internationale. L'émir a ainsi été qualifié en 2014 par Ban Ki-moon, alors Secrétaire général des Nations unies, de « leader humanitaire mondial ». Comme les autres pays du Conseil de coopération du Golfe, le Koweït bénéficie du parapluie américain pour assurer sa sécurité, avec plus de 20 000 soldats américains déployés sur son sol [7].

Le sultanat d'Oman, le verrou du golfe Persique

Seul sultanat du monde arabe, Oman se situe au sud-est de la péninsule Arabique (voir cahier central page XIV). Son territoire, de la taille de l'Allemagne (309 500 km²), est faiblement peuplé (4,4 millions d'habitants). Il est dominé par un milieu désertique, borné au nord par une chaîne de montagnes accidentées, les Hajar, un arc de 600 km de long qui culmine à 2 980 m au djebel

Chams (« la montagne du soleil »). Au pied de cette chaîne, la plaine côtière de la Batinah jalonnée d'oasis s'étend jusqu'aux alentours de Mascate, la capitale. Représentant 3 % de la superficie omanaise, elle fournit une grande partie de la production agricole du pays (légumes, fruits et fourrages) grâce à ses abondantes eaux souterraines. Au sud, le littoral de la région du Dhofar offre également des conditions favorables à l'agriculture, en raison des pluies de mousson, qui touchent cette partie du pays.

Le sultanat d'Oman est frontalier des Émirats arabes unies au nord-ouest, de l'Arabie saoudite à l'ouest et du Yémen au sud-ouest et s'ouvre à l'est sur la mer d'Arabie et l'océan Indien. Il est également souverain sur la minuscule enclave de Madha (75 km²) insérée à l'intérieur du territoire émirien, ainsi que sur la péninsule du Musandam (1 800 m²), dont il est séparé par les Émirats arabes unis. Ce territoire revêt une importance stratégique par sa localisation le long du détroit d'Ormuz, dont il marque la fermeture et qui est le débouché du transit pétrolier du Golfe.

Une ouverture sur le grand large

Sa situation géostratégique de porte d'entrée du Golfe et sa longue façade maritime ont historiquement tourné le pays vers l'extérieur, le grand large, tout en en faisant un objet de convoitises pour les puissances étrangères. Dès l'Antiquité, cette région est en relations commerciales avec la Mésopotamie, l'Inde et la Perse, et il est vraisemblable que les marins omanais dominaient le commerce entre la Méditerranée et l'Asie dès le début de l'ère chrétienne. Islamisés dès le milieu du viii^e siècle, les Omanais se rallient pourtant un siècle plus tard à l'ibadisme, une branche modérée des kharidjistes, « les sortants », ceux qui ont choisi de suivre rigoureusement les préceptes de l'islam et le chef de leur choix, quelle que soit son origine sociale ou tribale. Ce chef élu pour la première fois à Nizwa en 791, est un imam, aujourd'hui il s'incarne dans la figure du sultan.

Durant tout le Moyen âge, Oman connaît une grande prospérité grâce à son commerce maritime, mais il doit affronter la concurrence européenne au début du xv^e siècle. Les Portugais s'emparent de Mascate et d'Ormuz avant d'en être chassés en 1650. Commence alors une période d'expansion territoriale vers le Golfe et l'Afrique orientale, où ils possèdent Zanzibar, qui devient une importante source de richesses grâce au commerce des esclaves. Le pouvoir passe entre les mains d'Ahmad Ibn Saïd en 1744, le fondateur de la dynastie qui règne encore aujourd'hui sur le pays. Les rivalités franco-britanniques poussent Londres à signer un traité d'amitié avec le sultan en 1798, qui aboutit à la mise en place d'un protectorat en 1890, le sultan faisant appel aux Anglais pour lutter contre les tribus rebelles ibadites de l'intérieur qui contestent son autorité. Dans les années 1960, ce sont les tribus du Dhofar qui se révoltent à leur tour et qui seront matées par l'intervention armée de l'Iran avec l'aide du Royaume-Uni en 1975.

L'ancien protectorat britannique accède à l'indépendance en 1971, un an après le renversement du sultan Saïd qui régnait depuis 1932 par son fils Qabous. Celui-ci veut sortir son pays de l'isolement et du sous-développement, en lui apportant la modernité que lui refusait son père par peur du changement et d'une remise en cause des traditions. Il peut compter pour cela sur la manne pétrolière, dont dispose le pays depuis 1967. Les retombées des chocs pétroliers de 1973 et 1979 permettent une importante hausse du niveau de vie et des investissements massifs dans les infrastructures (routières, hospitalières, éducatives) dans tout le pays. Oman s'est aussi lancé depuis presque une décennie dans une politique de diversification orientée sur la pétrochimie, la sidérurgie, le tourisme et le commerce. Le développement de la zone industrialo-portuaire de Duqm, située à équidistante de Mascate, la capitale, et Salalah, métropole de la région méridionale du Dhofar, fait

partie des grands projets qui visent à dynamiser l'économie omanaise. Cette réalisation comprend également la construction d'un aéroport, d'un pôle logistique ainsi que d'installations touristiques.

Or, par rapport à ces voisins du Golfe, Oman est un petit pays producteur, ses réserves en hydrocarbures sont relativement faibles, alors que ses exportations de pétrole continuent de représenter 85 % de ses revenus, ce qui en cette période de chute des prix l'oblige à tailler dans ses dépenses [8]. Les subventions sur l'essence, l'électricité, l'eau et les produits de consommation courante ont ainsi été réduites et certains projets ralentis, comme le projet du port de Duqm. Le sultanat envisage désormais la mise en place d'un impôt sur les sociétés. Les dépenses sociales avaient fortement augmenté à la suite des manifestations qui avaient touché le pays dans la lignée du Printemps arabe. Leurs réductions suscitent des mouvements d'opposition de la population, dont plus de la moitié a moins de 24 ans, et qui connaît des difficultés d'insertion professionnelle, malgré la politique d'« omanisation » du personnel mise en œuvre ces dernières années pour tenter de pousser les entreprises à privilégier l'emploi des Omanais au détriment des travailleurs immigrés, souvent mieux formés et moins coûteux.

Le gardien du Golfe

En raison de sa localisation à l'entrée du golfe Persique et son rôle de gardien d'Ormuz, le sultanat d'Oman est un important allié des États-Unis, accueillant une base américaine sur son territoire. La stabilité du pays permet d'assurer la sécurité des approvisionnements énergétiques de la planète, puisque 40 % des flux d'hydrocarbures mondiaux transitent par Ormuz. Oman entretient aussi de bonnes relations avec l'Iran, que les accords bilatéraux de 2014 ont encore renforcé au niveau économique, avec notamment le projet de construction d'un oléoduc sous-marin pour lui fournir 10 milliards de m³ de gaz pendant 25 ans. Son rôle de médiateur a été fondamental dans les négociations entre Américains et Iraniens pour mettre un terme à la nucléarisation de l'Iran, en échange de la levée partielle des sanctions internationales.

Ce positionnement d'Oman vis-à-vis de l'Iran n'est toutefois pas du goût de l'Arabie saoudite, sa voisine et partenaire du Conseil de coopération du Golfe (CCG), organe créé dans les années 1980 pour faire face à la menace iranienne après la révolution islamique. Il explique le refus par Mascate, lors du sommet du CCG de décembre 2013, du projet d'union des pays du Golfe proposé par Riyad ou de sanctions en 2014 et 2017 contre le Qatar. Le sultanat tient à cette politique de modération et d'équilibre et évite de s'engager dans des conflits. Il n'est par exemple pas membre de la coalition américaine contre Daech, ni de celle mise sur pied par Riyad contre les Houthis au Yémen ; officiellement pour préserver l'harmonie entre ses communautés sunnite et ibadite (qui représentent 75 % des Omanais) et sa capacité d'intermédiation. Il est vrai aussi que, partageant une frontière de près de 300 km avec le Yémen, il craint que l'instabilité yéménite puisse atteindre la province du Dhofar, dont la révolte dans les années 1970 avait été appuyée par le Yémen du Sud. Il a donc sécurisé sa frontière avec ce pays et accueilli des dizaines de milliers de réfugiés yéménites et sud-asiatiques.

Un avenir incertain

La succession du sultan Qabous est une source d'incertitude pour l'avenir. Sans enfant, on ne lui connaît pas de successeur direct ou désigné. Né en 1940 et malade, le sultan s'est rendu à plusieurs reprises au cours des dernières années à l'étranger pour traitement. Il exerce cependant un pouvoir absolu sur le pays depuis sa prise de pouvoir en 1970, en tant que chef de l'État et Premier ministre, et contrôle très étroitement tous les ministères régaliens. Bien que la constitution de 1996

ait institué une assemblée, elle reste consultative et élue au suffrage universel indirect depuis 2003 et les partis politiques ne sont toujours pas autorisés. Dans ce système politique paternaliste et personnalisé, le sultan Qabous offre donc l'image du consensus et de la stabilité.

La République du Yémen, l'Arabie (mal-)heureuse

Situé dans la partie méridionale de la péninsule Arabique, le Yémen s'étend sur un territoire de la taille de la France pour une population de 27,4 millions d'habitants (voir cahier central page XVI). Il est frontalier du sultanat d'Oman à l'est et de l'Arabie saoudite au nord. Sa façade maritime s'ouvre à l'ouest sur la mer Rouge et au sud sur le golfe d'Aden, ce qui lui confère une position stratégique le long d'un important lieu de passage et de commerce. Le Yémen est essentiellement montagneux avec de hauts plateaux. Il est couvert dans sa partie septentrionale par la prolongation du désert saoudien de Rub al-Khali.

L'Arabie heureuse

Ces hautes terres fertiles bien arrosées par la mousson contribuent à lui assigner dans l'Antiquité le nom d'Arabie heureuse, dans le sens de « fertile ». La région, prospère grâce au commerce de l'encens et de la myrrhe, est organisée en royaumes, dont le fameux royaume de Saba (cité dans la Bible). Le judaïsme et le christianisme y sont pratiqués et se maintiennent après l'islamisation. La communauté juive disparaît en quasi-totalité au xx^e siècle, transférée vers le nouvel État d'Israël lors d'un pont aérien en 1949.

Islamisé du vivant du prophète, le Yémen subit, avant tout dans sa partie nord, au cours du ix^e siècle, l'influence du zaïdisme. Cette branche de l'islam affiliée au chiisme a été fondée par Zaïd Ben Ali Zayn Al-Abidin. Les zaïdites vénèrent cinq imams, à la différence du chiisme duodécimain majoritaire en Iran, qui en prend douze en considération. Ce courant a aussi la particularité, de choisir comme imam n'importe lequel des hommes de la communauté, tant qu'il est capable de défendre armes à la main le groupe et ses valeurs. L'imam investi par les tribus du nord du Yémen au ix^e siècle fonde à Sanaa la dynastie zaïdite, qui règne presque sans interruption de 893 à 1962.

Un État longtemps divisé

Le clivage entre zaïdites et sunnites reste une caractéristique fondamentale du pays, source de tension jusqu'à aujourd'hui. Le Yémen du Nord est longtemps soumis à la domination ottomane : les Turcs l'occupent d'abord de 1538 à 1636, puis de 1849 à 1918, date à laquelle il devient indépendant. Le Sud est alors une colonie britannique organisée autour d'Aden, dont les Britanniques ont pris possession en 1839. Le Sud prend finalement son indépendance en 1967, mais passe entre les mains de l'aile marxiste du Front national de libération et devient une république socialiste proche de l'URSS et de la Chine populaire.

La chute du mur de Berlin et celle du communisme concrétisent les négociations engagées en 1989 entre les deux États et aboutissent à la fusion des deux Yémen en 1990, sous l'égide du président de la République du Yémen du Nord, Ali Abdallah Saleh au pouvoir depuis 1978. Mais cette réunification est rapidement contestée au Sud. Dès 1994, celui-ci accuse le Nord de l'avoir

annexé en raison de ses richesses en hydrocarbures. Ce contexte politique explique les raisons pour lesquelles l'unité du pays ne parvient pas à stabiliser le pays, mais au contraire participe à la formation de clivages de plus en plus marqués entre Nord et Sud, entre tribus sunnites et zaidites chiites et ce, alors que la rente pétrolière est accaparée par le pouvoir de Saleh et sa clique, au lieu de servir au développement du pays. La pauvreté et le sous-développement favorisent en effet l'implantation d'Al-Qaida qui, expulsé d'Arabie, trouve un terreau propice au recrutement d'islamistes radicaux. L'organisation prend en 2009 le nom d'Al-Qaida dans la péninsule Arabique (AQPA).

Au niveau économique, le Yémen souffre d'un déséquilibre structurel. Bien que presque la moitié de la population active travaille dans le secteur agricole, l'agriculture ne représente qu'un cinquième du PIB et le pays ne parvient pas à l'autosuffisance alimentaire et doit importer. Cette situation est également favorisée par le fait que les meilleures terres et l'irrigation sont utilisées en priorité pour la culture du qât, une plante euphorisante et stimulante, dont les feuilles sont mâchées par les Yéménites une grande partie de la journée. Les hydrocarbures représentent les principales recettes de l'économie avec 90 % de ses exportations et plus de la moitié des recettes budgétaires de l'État. Les fluctuations des prix affectent donc particulièrement ce pays pauvre et actuellement en conflit, qui partage les caractéristiques des pays en développement : absence d'industrie de transformation, poids important de l'économie informelle, infrastructures insuffisantes et obsolètes, secteur bancaire peu développé, importants transferts de fonds des travailleurs immigrés et accès et pénuries d'eau. D'ailleurs, avec un taux de croissance de la population de 2,7 %, la population yéménite souffre d'un manque cruel en eau en partie dû à la surexploitation des nappes phréatiques, en particulier du fait de la culture intensive du qât.

Cette situation explique l'instabilité qui règne dans le pays, engendrée par des mouvements de contestations violentes. Elle émane notamment depuis 2004 des tribus zaidites du Nord dirigées par la famille Al-Houthi. Ses revendications sont culturelles et visent notamment à la restauration de l'imanat zaidite. Depuis que les Houthis ont pris d'assaut la capitale en septembre 2004, le pays est plongé dans un conflit violent qui a déjà fait presque 5 000 victimes civiles, sans règlement en vue (voir chapitre 7).

Notes

[1]Ce chapitre a été rédigé en collaboration avec le Bilan Géostratégique 2017 de la revue Moyen-Orient, no 31 (juillet-septembre 2016), édité par Areion. Les présentations des pays s'inspirant librement des analyses publiées dans ce numéro sont mentionnées.

[2]Ce qui suit s'inspire de l'analyse sur l'Arabie saoudite de Guillaume Fourmont publiée dans Moyen-Orient, no 31.

[3]Source : ACI World.

[4]La partie sur la politique étrangère du Qatar s'appuie sur l'analyse de Guillaume Fourmont publiée dans Moyen-Orient, no 31.

[5]Les parties sur la politique intérieure et étrangère du Bahreïn s'appuient sur l'analyse et les données de Jean-Paul Burdy publiées dans Moyen-Orient, no31.

[6]D'après les données du Ministère des Affaires étrangères français : www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/koweit/

[7]La partie sur le Koweït s'appuie sur l'analyse de Claire Beaugrand publiée dans Moyen-Orient, no 31.

[8]Certains éléments des politiques économique et étrangère d'Oman s'appuient sur l'analyse et les données de Jean-Paul Burdy publiées dans Moyen-Orient, no31, dans la rubrique « Sultanat d'Oman ».

Les réserves de pétrole des principaux États (1 000 millions de barils/jour

	1980	2000	2014	2016	% 2016	2000/2015 volumes	2000/2015 en %
MONDE	683,4	1 300,9	1 700,1	1706,7	100	396,7	+ 30
Moyen-Orient	362,4	696,7	810,7	813,5	47,7	106,8	+ 15
Arabie saoudite	168	262,8	267	266,5	15,6	3,8	+ 1
Iran	58,3	99,5	157,8	158,4	9,3	58,3	+ 59
Irak	30	112,5	150	153	9	30,6	+ 27
Koweït	67,9	96,5	101,5	101,5	5,9	5,0	+ 5
Émirats arabes unis	30,4	97,8	97,8	97,8	5,7	0,0	0

Source : BP Statistical Review, 2017.

Les réserves et les producteurs de gaz naturel (production en milliards de m³, réserves en x 1 000 milliards de m³)

	Production			% 2016	Évolution 2000/2015	Réserves		% réserves 2016
	1990	2000	2016			1990	2016	
MONDE	1 981,7	2 421,0	3 538,6	100	+ 78,5	109,4	186,9	100
Moyen-Orient			637,8	18			79,4	42,5
Iran	26,2	59,6	202,4	5,7	+ 223	17	33,5	18
Qatar	6,3	24,9	181,2	5,1	+ 629	4,6	24,3	13
Arabie saoudite	33,5	49,8	109,4	3,1	+ 114	5,2	8,4	4,5
Émirats arabes unis	20,1	38,4	61,9	1,7	+ 45	5,6	6,1	3,3

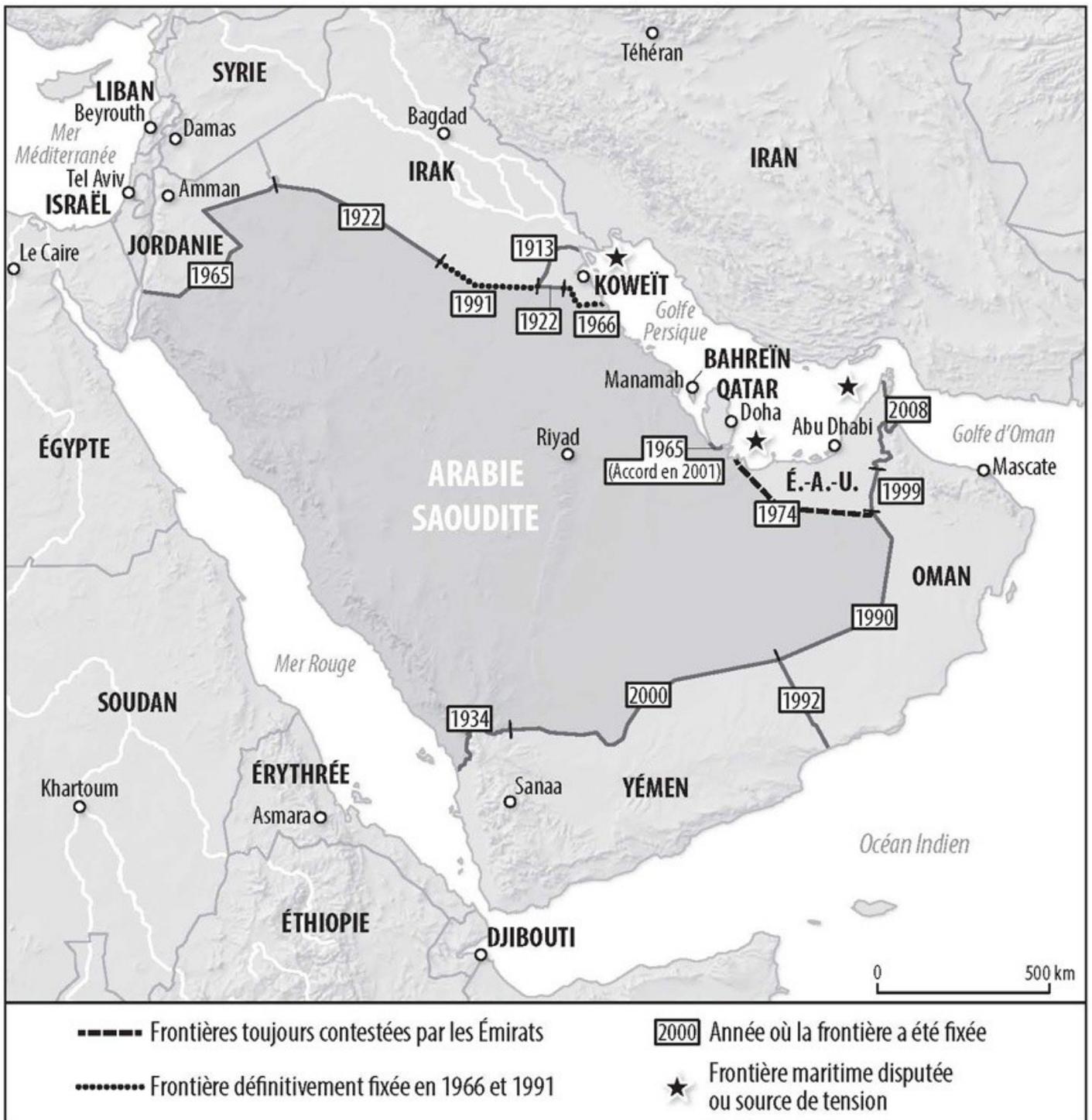
Source : BP Statistical Review, 2017.

Le poids des hydrocarbures dans les économies et les finances de pays producteurs (%)

	PIB	Recettes d'exportations	Revenus gouvernementaux
Qatar	61	95	75
Koweït	60	95	90
Arabie saoudite	47	90	90
Oman	44	85	84
Bahreïn	20	90	86
Iran	29	90	75

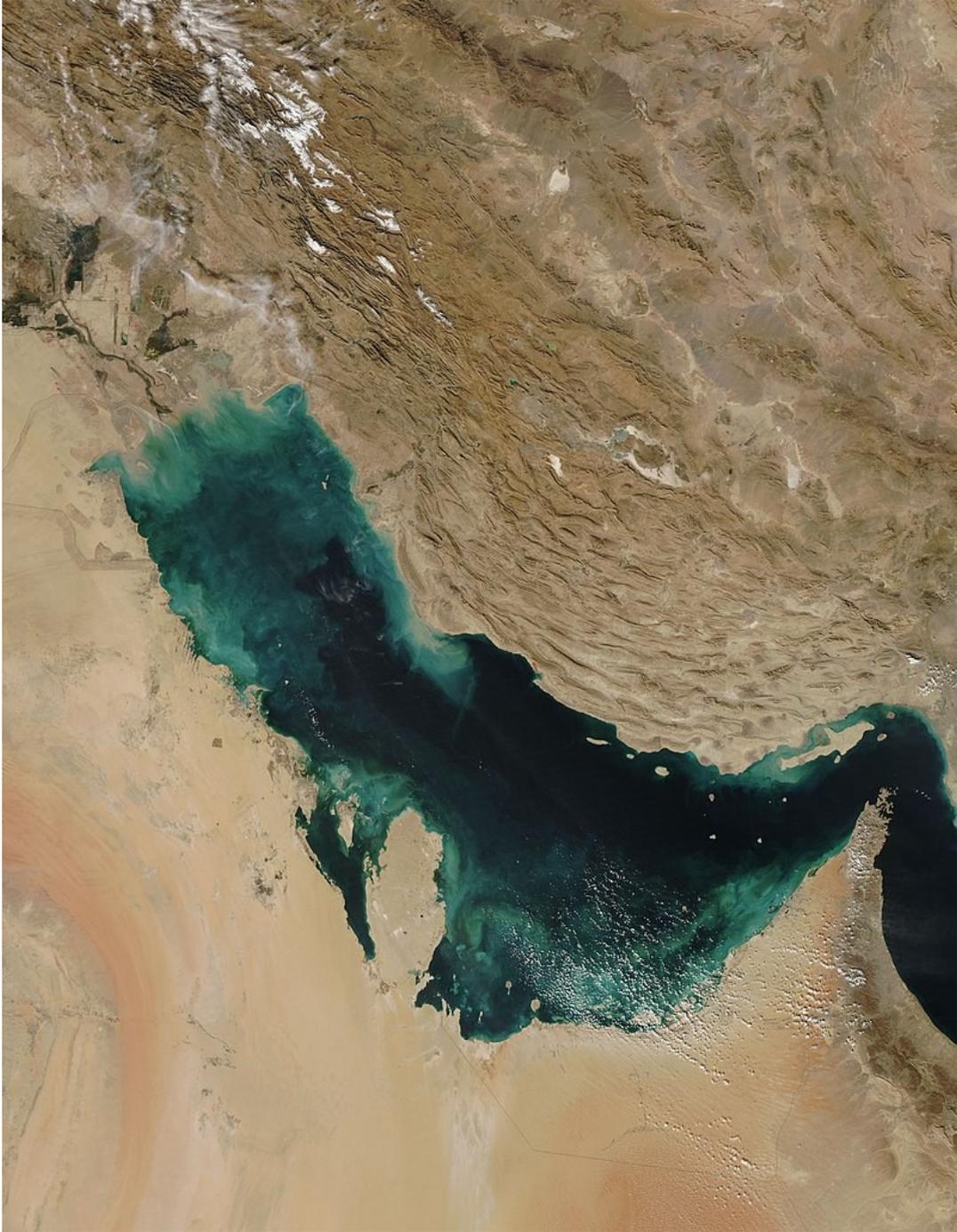
Source : Images économiques du monde 2017, Paris, Armand Colin, 2016.

Les frontières de la péninsule arabique



Sources : Tétart F. et *Le Monde en 40 cartes*, hors série *Le Monde*, 2017.

Image satellite du golfe Persique



Sources : NASA

La Politique française dans le golfe Persique : entre enjeux économiques et défis sécuritaires

Flavien Bourrat

Dans *Confluences Méditerranée* 2020/2 (N° 113), pages 91 à 104

Des trois sous-ensembles constituant le monde arabe, la région du golfe Persique est sans conteste, vue du regard historique, la moins familière à la France. En effet, contrairement au Maghreb, espace de domination coloniale puis d'influence et d'échanges majeur, et au Levant, où la politique française dispose d'un point d'ancrage ancien, notamment au Liban, la région du Golfe n'a offert jusqu'à une date récente aucun levier d'influence, encore moins de vecteur de présence à la France. Ce n'est en fin de compte que dans le nouveau contexte international créé par le choc pétrolier de 1973 et la crise économique qui s'en est suivie que Paris a réellement commencé à s'investir dans cet ensemble régional devenu subitement un pôle stratégique concentrant des richesses phénoménales mais aussi des tensions redoutables.

La région du golfe Persique, si elle évoque au premier abord les monarchies de la péninsule arabique qui jouxtent toutes cet espace maritime, est un ensemble géostratégique davantage disparate, puisqu'elle comprend, outre l'Irak, composante majeure du monde arabe, l'Iran, pays extérieur à ce dernier délimitant toute la façade orientale du Golfe. Néanmoins, ces différents États partagent, à des degrés divers, des patrimoines humains, historiques, culturels, religieux mêlés à défaut d'être communs. Or, ces réalités sont longtemps restées peu ou pas connues en France, en dépit d'encouragements venus de spécialistes de cette zone à en maîtriser davantage les clefs [1]. Au lendemain des attentats du 11 septembre, cette nécessité d'accroître notre connaissance du Moyen Orient était encore soulignée, cette fois-ci, au niveau institutionnel [2].

C'est donc une sorte de page blanche qui s'est ouverte pour la politique étrangère de la France à l'orée des années soixante-dix, lorsque la Compagnie Française des Pétroles a bénéficié d'un traitement préférentiel après la nationalisation en 1972 de l'Iraq Petroleum Company par le régime de Bagdad, prélude au développement de grands partenariats économiques et commerciaux au cours de la seconde moitié de la décennie. Or, c'est précisément ce volet économique qui a, du début du processus jusqu'à nos jours, constitué l'objectif et le pilier majeurs de l'investissement de la France dans le golfe Persique. Cet objectif de développer une politique puissante dans les domaines de l'énergie et des industries d'exportation, appuyé par un volontarisme partagé tant par les dirigeants politiques que les milieux industriels, ne s'est pas vu contrarié – politiquement parlant – jusqu'au surgissement d'un élément perturbateur majeur, l'avènement en 1979 de la République Islamique d'Iran.

Durant toutes les années 80, la France s'est trouvée en effet dans une position singulière et difficile face au nouveau contexte créé par la guerre entre l'Iran révolutionnaire et l'Irak de Saddam Hussein auquel Paris apportait un soutien militaire appuyé, au risque d'apparaître aux yeux de Téhéran comme un cobelligérant. Cette position, appuyée par ses alliés occidentaux et les monarchies du Golfe, a provoqué l'ire d'un régime khomeyniste mu par son prosélytisme mi-théologique mi-révolutionnaire, faisant souvent fi des règles régissant les relations interétatiques traditionnelles en usant au besoin contre le « Petit Satan » français de ce que Gérard Chaliand a appelé la « diplomatie coercitive ».

À l'issue de la Guerre du Golfe de janvier-février 1991, la défaite militaire du régime baathiste irakien face à la coalition internationale, à laquelle a pris part la France, a replacé cette dernière dans une position plus confortable sur l'échiquier Moyen-Oriental. Dégagée d'un partenariat encombrant et devenu contreproductif, politiquement et financièrement parlant, avec l'Irak, la politique française a pu se recentrer sur une coopération renforcée avec les monarchies de la péninsule. Ces dernières, en effet, conscientes de leur vulnérabilité et soucieuses de diversifier leur partenariat militaro-stratégique tout en restant sous la protection du parapluie américain, ont signé d'importants accords de défense (Koweït 1992, Qatar 1994, Émirats Arabes Unis 1995-2009, Arabie saoudite 1996) avec Paris, qui y a vu l'occasion en retour de renforcer ses exportations de matériel de guerre. Par ailleurs, à la faveur d'une certaine décrispation du régime iranien, la France a entamé, dans une démarche commune avec ses partenaires européens, un « dialogue critique » prolongé par un « dialogue constructif », visant à réinsérer l'Iran dans l'échiquier régional et international. Cette initiative, se voulant à rebours du « double endiguement » prôné par les États-Unis, visait également, il va sans dire, l'ouverture de nouveaux marchés pour l'économie française.

Cet équilibre précaire a pris fin avec le double séisme des attentats du 11 septembre et de l'intervention américaine en Irak de 2003. Véritable boîte de pandore conduisant à des bouleversements politiques et à une instabilité régionale prolongée, cette dernière a contraint la France à se réinvestir sur le plan diplomatique, dans un contexte nouveau marqué par une forte polarisation de l'ensemble des acteurs régionaux et internationaux, avec en toile de fond l'abcès du dossier nucléaire iranien.

L'impératif économique et commercial

Les orientations de la politique française dans le Golfe à partir du choc pétrolier de 1973 ont souvent été qualifiées de « mercantiles ». La connotation supposée triviale donnée à cette expression (certains milieux économiques français ont préféré pour cette raison parler de « politique marchande ») résonne un peu en porte à faux par rapport à la vision d'une « Politique arabe de la France », qui bien que souvent limitée au registre du symbolique et de l'incantatoire, s'est voulue, pendant longtemps, constitutive du socle d'une diplomatie de grandeur témoignant d'une exceptionnalité française [3]

[3]Olivier Roy, « Sur la politique arabe de la France », Paris,...

. Pourtant, une lecture froide des relations entretenues jusqu'à aujourd'hui avec la plupart des acteurs étatiques du Moyen Orient, montre que les considérations économiques et commerciales ont presque toujours pris le dessus sur les autres paramètres, à partir du moment où les intérêts supérieurs de la France dans ce domaine étaient en jeu. Cette prééminence accordée par tous les gouvernements de la Cinquième République à l'économie dans la région du Golfe, région abritant les plus grandes réserves d'hydrocarbures dans le monde et dont les États détenteurs ont longtemps été enclins à acheter sans compter, n'a en soit rien de surprenant ni de critiquable.

Dans le cas spécifique de la France, il y a eu au départ la conjonction d'une volonté étatique, dans le cadre des « Trente Glorieuses », de développer de grands programmes technologiques et industriels au service de l'influence et de l'indépendance du pays, et de la crise économique de 1973-1974, qui, en provoquant un ralentissement de la croissance et en alourdissant la facture énergétique, rendait impérative la recherche de nouveaux débouchés pour l'économie française. C'est dans ce contexte particulier que ce sont noués des partenariats avec l'ensemble des acteurs étatiques du Golfe, l'Irak apparaissant à l'époque comme une véritable bouée de sauvetage d'autant que la place était laissée libre par des concurrents potentiels.

L'exemple de la relation avec l'Irak [4] conduit à rectifier deux présupposés. Dans le premier cas, le facteur idéologique n'a eu en fin de compte que peu de poids par rapport aux paramètres économiques, même si la nature particulière du régime de Saddam Hussein pouvait apparaître aux yeux de certains à Paris comme un modèle en termes de développement et de construction étatique pour le reste du monde arabe. D'autre part, cet épisode sensible et controversé de la politique étrangère française au Moyen Orient n'a pas été imposé par ce que l'on désigne comme le complexe militaro-industriel. Même si ce dernier est une réalité, ses objectifs n'ont à aucun moment contredit les orientations du pouvoir exécutif, à savoir la promotion, à travers les exportations vers la région du Golfe, des intérêts nationaux du pays : « [...] il n'existe pas de confiscation de la décision politique au profit de quelques corps d'état et d'intérêts privés » [5].

À partir du contexte créé par l'intervention américaine en Irak de 2003, la priorité numéro un est restée jusqu'à nos jours le soutien aux exportations d'armements mais aussi d'équipements civils, notamment dans le domaine de l'aéronautique, éléments déterminants pour rééquilibrer une balance commerciale négative, avec une implication directe davantage affirmée du pouvoir exécutif sous les présidences Sarkozy et Hollande. De fait, depuis le milieu des années soixante-dix, les gouvernements français successifs se sont montrés tout autant « vendeurs » au Moyen Orient que les industriels. [6]

Maintenir son rang de 3e exportateur de matériels de guerre dans la région impliquait de disposer si besoin de points d'appuis sur place en soutien aux partenariats commerciaux. Tel a été le cas de la base française des Émirats Arabes Unis, créée au printemps 2009 suite à une demande des autorités de la Fédération, dans la continuité de l'accord bilatéral de défense particulièrement contraignant signé en 1995. Cette implantation dans un pays du Golfe, inédite dans l'histoire militaire française, est apparue, tout au moins au cours de ses premières années d'existence, davantage comme une base de soutien et une vitrine technologique qu'une base opérationnelle relais pour intervenir au Moyen Orient. Ce volet s'est développé un peu plus tard, en septembre 2014, avec son utilisation par les forces françaises pour effectuer des frappes aériennes contre l'Organisation État Islamique dans le cadre de l'opération Chamal.

Néanmoins, derrière le besoin de garantir ses approvisionnements en pétrole et de favoriser les grands contrats civils et militaires, il y a malgré tout l'objectif de maintenir la stabilité de ces États conservateurs et la pérennité des dynasties qui les dirigent. Autre atout pour les partenaires golfiens de la France, qui la distingue là encore des États-Unis, celle-ci n'assortit ses offres de coopération dans le domaine de l'armement d'aucune conditionnalité politique ou stratégique [7].

Cette prééminence accordée par la France au volet économique et commercial n'a pas fait exception dans sa relation avec le troisième grand pilier régional qu'est l'Iran. Dans les dernières années du régime impérial, un tel type de partenariat allait de soi compte tenu des ambitions militaires et économiques du Shah, même si un manque d'intérêts communs et le poids déterminant de la relation entre Téhéran et Washington en limitaient la portée [8]. Cependant, l'avènement de la République Islamique a complètement bouleversé ces perspectives. Les espoirs initialement caressés de poursuivre avec le nouveau régime le partenariat entamé avec son prédécesseur ont été très vite déçus, même si Paris a continué à s'intéresser au cours des décennies suivantes à un marché aussi prometteur. Témoin de cette priorité, même si le durcissement de la position de la France sur le dossier du nucléaire opéré à partir de 2007 a relégué ses préoccupations commerciales au second plan, le gouvernement comme les acteurs économiques français, soucieux de retrouver des parts de marché, ont manifesté une forte motivation pour une reprise des échanges et des investissements commerciaux avec l'Iran après la signature de l'accord dit du Joint Comprehensive Plan Of Action (JCPOA) le 14 juillet 2015.

L'ingérable mais incontournable équation iranienne

D'allié un peu lointain mais sûr jusqu'à la fin des années soixante-dix, l'Iran est devenu, peu de temps après l'avènement de la République Islamique et jusqu'à nos jours, le principal élément perturbateur de la politique française au Moyen Orient. Pour le Shah Mohammad Reza Pahlavi, la France apparaissait du fait de son histoire, de sa culture, de la figure tutélaire du Général De Gaulle, comme un modèle. Cette vision était également partagée au sein de la population. En retour, Paris apportait son soutien à la dynastie Pahlavi à travers l'affirmation de visions partagées autour du principe « d'alliance dans l'indépendance », tout en convoitant le prometteur marché iranien. Néanmoins, les marchés d'armement sont restés le monopole des USA et de la Grande-Bretagne. Fait notable, le fort investissement de la France dans la région du Golfe n'a pas été perçu négativement par Téhéran, et le Shah n'a pas pris ombrage du développement des relations entre Paris et l'Irak, voisin et rival.

Après la révolution de 1979, dont la France, comme tant d'autres, n'a nullement perçu les prémices, cette image positive (liée entre autres à l'accueil de l'Ayatollah Khomeiny en France) a perduré environ un an. Durant cette période, un consensus s'est établi à Téhéran autour de l'idée d'un partenariat économique avec la France et les États européens. Il s'agissait d'atténuer, sinon de supprimer l'image négative suscitée par le régime révolutionnaire auprès de ces pays, tout en compensant les effets de la rupture provoquée avec Washington.

Le durcissement de la politique intérieure et extérieure iranienne, couplé au déclenchement de la guerre par Saddam Hussein en septembre 1980, en renforçant le sentiment obsidional du nouveau régime d'être menacé par les ennemis de la Révolution Islamique, ont ouvert un cycle, jamais refermé depuis, de relations polémiques et conflictuelles entre Paris et Téhéran, mais traversé au gré des circonstances par des périodes d'accalmie et de rapprochement. À l'origine du contentieux, il y avait en premier lieu le soutien de Paris à l'Irak en guerre, mais également l'accueil en France de l'Organisation des Moudjahidines du Peuple d'Iran (OMPI), à l'époque principal mouvement d'opposition au régime, très actif et radical, enfin le contentieux EURODIF. À partir de là, c'est tout le pôle idéologique du pouvoir iranien, agrégé autour du Guide Khomeiny puis de son successeur Khamenei et de « l'État profond » (Pasdarans, Ministère du renseignement, officines sécuritaires, etc.) qui s'est mis à désigner la France comme l'adversaire prioritaire, tout juste après les États-Unis, de la République Islamique.

Côté français, en dépit de tensions bilatérales très vives, une volonté s'est faite jour à partir de 1985 de se rapprocher de Téhéran (avec notamment un accord pour un premier règlement EURODIF fin 1985) afin de ne pas l'isoler et de prendre sa part de marché face aux autres grands pays développés. Cette reprise des contacts avec Téhéran a par ailleurs été facilitée par le refroidissement des relations entre Paris et Bagdad à partir de 1988. L'après-guerre du Golfe, qui a levé l'obstacle irakien, a paru sceller une nouvelle ère dans les relations franco-iraniennes, alors que le régime de Téhéran, désireux de rompre son isolement, consentait à certains assouplissements vis-à-vis de ses voisins arabes et des pays d'Europe de l'Ouest.

Alors que les principaux points de contentieux politico-sécuritaire bilatéral paraissaient résorbés au cours des années quatre-vingt-dix, permettant à Paris de développer ses projets et investissements économiques en Iran dans le cadre du « Dialogue critique » puis « constructif » mené de concert avec ses partenaires de l'Union Européenne, la révélation en août 2002 du lancement par l'Iran d'un programme d'enrichissement d'uranium et de production de plutonium non déclaré à l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), a offert à la France l'occasion

de se réinvestir au plan diplomatique sur le dossier iranien, à partir d'un dossier hautement stratégique qu'elle n'a pas lâché jusqu'à ce jour.

Face à ce défi et contrairement à l'administration de Georges W. Bush, focalisée sur un changement de régime à Téhéran, le gouvernement français de l'époque a défini un « État final recherché » (EFR), terme militaire qui renvoie au vocabulaire de l'art opératif : à savoir obtenir des Iraniens un renoncement complet, définitif et vérifiable à se doter de l'arme nucléaire. Une telle démarche préconisait de maintenir une pression extérieure tout en sachant répondre à une attente, et elle allait de ce fait vers une nouvelle forme d'intransigeance sur le dossier nucléaire - l'arrêt global pour une durée indéterminée de l'enrichissement d'uranium - et main tendue sur les volets politiques et économiques. Dans un souci d'efficacité, elle devait par ailleurs s'intégrer dans une démarche commune européenne, d'où le choix d'un format EU3 (France, Allemagne, Grande-Bretagne). Paris soutenait une démarche pas à pas plutôt qu'un grand marchandage, avec l'idée maîtresse de créer un rapport de force constructif pour faire renoncer Téhéran à son programme nucléaire. Trois « paniers » de négociation devaient lui être ainsi proposés : les investissements économiques, la coopération dans le domaine scientifique et technologique comprenant un volet d'aide au développement d'un programme nucléaire civil, les garanties de sécurité supposant la réintroduction de l'Iran dans un cadre de sécurité régional à bâtir.

En dépit d'un démarrage prometteur en octobre 2003, concrétisé par des concessions côté iranien et la signature d'un accord à Paris en novembre 2004 ouvrant des négociations à Genève, force a été de constater, dès le début de ces dernières, des blocages et des attermoissements côté iranien, mais aussi des doutes venant de la partie française, en particulier au sein de la Direction des affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement (ASD) du ministère des affaires étrangères. Le contexte nouveau, apparu au milieu de l'année 2005, était en partie la cause de cet enlisement précoce du processus de négociation. D'une part, l'élection de Mahmoud Ahmadinejad à la présidence de la République islamique, en tournant la page du « moment réformateur » correspondant aux deux mandats de Mohammad Khatami, a réintroduit à Téhéran une diplomatie fermée, brutale, idéologique et provocatrice. Du côté français, les signes d'un certain changement au sein des positions officielles sur les dossiers régionaux sont apparus au cours de la même année. En particulier, la résolution 1559 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU) concernant le respect de la souveraineté du Liban, portée par la France afin de sanctionner le régime syrien, désarmer le Hezbollah, mais aussi se rapprocher de Washington, a été mal reçue à Téhéran. Cette dernière, qui a peu prisé de voir ses deux principaux alliés au Proche Orient mis en cause par un État considéré jusqu'ici comme davantage compréhensif vis-à-vis de ces acteurs controversés, a perçu ce geste comme un infléchissement de la politique traditionnelle française dans la zone et l'esquisse de son ralliement aux positions américaines.

L'autre explication de ce blocage, tout aussi déterminante, est le malentendu qui s'est d'emblée glissé entre les deux parties au sujet de l'enrichissement. Pour les Iraniens, le gel de ce dernier était un geste visant à démontrer une volonté de transparence sur la finalité de leur programme mais en aucun cas un renoncement définitif à ce qu'ils considèrent toujours comme un droit national imprescriptible [9]. Côté français et européen, c'est l'arrêt définitif de l'enrichissement qui était le gage essentiel de confiance auquel devait consentir l'Iran. En rejetant les propositions des EU3 et en annonçant le redémarrage de son programme d'enrichissement en juillet 2005, Téhéran a fermé la porte de la négociation, déclenchant le transfert du dossier par l'AIEA au CSNU, préalable à l'imposition à partir de 2006 de sanctions internationales votées par la France.

À la suite de l'élection présidentielle de 2007, un changement de portage beaucoup plus marqué que précédemment a caractérisé les relations entre Paris et Téhéran, à tel point que l'on a

évoqué une rupture avec les fondements de la diplomatie traditionnelle française dans la région qualifiée parfois de « Gaullo-Miterranéenne » (« Pompidolo-Giscardienne » serait en fait plus approprié car cette politique avait posé ses bases et pris réellement son essor dans les années soixante-dix sous l'impulsion de ces deux présidents), et ce au profit d'une approche d'inspiration néoconservatrice ou « occidentaliste ». Dans les faits, il est indéniable que la France est passée, concernant le dossier iranien, d'une démarche de médiation à la promotion d'une ligne dure et perçue comme partisane. Celle-ci a suscité en retour des critiques chez les tenants de l'approche précédente, constatant l'inefficacité des sanctions pour ralentir ou stopper l'enrichissement de l'uranium (mais pas pour endommager l'économie iranienne), et craignant l'affaiblissement des intérêts économiques français et la consolidation du pôle le plus radical du régime à Téhéran. À l'inverse, les courants dominants au sein du pouvoir français de l'époque ont soutenu l'usage d'outils coercitifs appliqués cependant dans le cadre du droit international et du multilatéralisme, la question du nucléaire et de la non-prolifération prenant à leurs yeux le pas sur toute autre considération. À ce titre, la focalisation de la politique iranienne de la France à partir de 2007 sur le dossier du nucléaire et les risques de prolifération en découlant a marqué une différence significative avec le langage et les initiatives des gouvernements français dans les années soixante-dix et quatre-vingt. On peut ainsi comparer cette position avec l'engagement de la France à accéder, non sans prudence initiale, aux demandes irakiennes de coopération en matière de capacités nucléaires à partir de 1974, à une époque où le langage de l'innocuité du nucléaire - sans compter les enjeux financiers qui y étaient liés - et ce quelle que soit la nature du régime demandeur, dominait assez largement dans l'Hexagone. En 1976 Paris s'était engagé à construire deux centrales nucléaires en Iran avant que le nouveau régime ne suspende ce programme au lendemain de la révolution [10].

En dépit d'une volonté affichée par Paris au cours des dernières années de reprendre langue à haut niveau avec Téhéran - illustrée entre autres par la venue du ministre des affaires étrangères Mohammad Javad Zarif en marge du dernier sommet du G7 à Biarritz -, la défiance reste de mise du côté de l'Iran, sachant que toute amélioration des relations bilatérales dépend du bon vouloir d'un pouvoir révolutionnaire structuré autour de la personne du Guide qui continue à voir en la France, depuis son soutien manifesté jadis à Saddam Hussein lequel ne manque jamais de lui être rappelé, un acteur hostile à la République islamique.

La France face à un « Moyen-Orient compliqué » et dépourvu de cadre de sécurité collective

En prenant pied au début de la décennie soixante-dix dans la région du Golfe, considérée jusqu'alors comme un domaine réservé des pays anglo-saxons, la France portait de l'idée que ce sous-ensemble régional, comme le reste du monde arabe, se caractérisait, excepté l'Iran, par une cohésion politique, géographique et culturelle au lieu de se limiter à un ensemble d'États aux intérêts divergents [11]. Cette approche globalisante n'a pas été un facteur contraignant jusqu'à la révolution iranienne, mais elle a laissé des traces profondes, encore perceptibles jusqu'à récemment, quant à la vision politico-stratégique française marquée par une considération trop homogène des pays du Moyen-Orient. En même temps, une lecture binaire pour ne pas dire simpliste des conflits et tensions – Arabes contre Perses durant la guerre Irak-Iran, Sunnites contre Chiïtes par la suite – a parfois pris le pas sur ce qui relevait davantage de paramètres de *realpolitik*. Cela s'est souvent accompagné d'une non prise en compte par les décideurs politiques français des positions de chaque acteur national, en apparence complexes, contradictoires et ambiguës, mais plus rationnelles qu'il

ne semblait au premier abord, car obéissant à des logiques politiques de sauvegarde d'intérêts nationaux, de pérennité du régime en place, mais aussi de quête de leadership régional. S'est ajoutée également la prise de conscience tardive d'un sentiment irrésistible de vulnérabilité, face à un voisinage – pas seulement iranien – jugé en permanence menaçant, éprouvé par la plupart des acteurs étatiques d'une région dépourvue de cadre de sécurité, et donc de confiance collective. Ce contexte particulier, attisé par l'extrême sensibilité des paramètres géostratégiques présents au Moyen Orient, est marqué par la hantise de voir l'émergence d'une puissance régionale hégémonique avec le soutien plus ou moins direct d'acteurs extérieurs.

La gestion du dossier irakien par la France, dans le cadre de la complexe équation triangulaire existant entre ce pays, l'Iran et les monarchies de la péninsule, illustre bien les écueils et les malentendus que peuvent entraîner une vision incomplète ou superficielle des réalités régionales. Paris a un moment pensé que le monde arabe allait vers une unification sur le modèle irakien, alors que ses partenaires de la Péninsule, s'ils ont craint plus que tout une contagion de la révolution iranienne, se sont inquiétés également de la montée en puissance de l'Irak comme possible puissance hégémonique au Moyen Orient, possiblement dès le début de l'invasion de l'Iran en 1980 et à coup sûr après le cessez le feu d'août 1988. Elles n'ont de ce fait soutenu Saddam Hussein qu'à contre cœur. Le danger direct que représentait ce dernier, convaincu de sa victoire militaire sur l'Iran et fermement décidé à exiger de ses voisins du Golfe compensation pour avoir protégé ces derniers des visées iraniennes, s'il a été décelé en France par les connaisseurs de la zone, a échappé au regard des autorités politiques. En même temps, les vellétés de la France de se rapprocher de Téhéran à partir de 1985 ont été perçues négativement par l'Arabie Saoudite. Néanmoins, des mises en garde sont apparues dès la deuxième moitié des années quatre-vingt au sein des structures de l'État français, notamment de l'appareil de renseignement, visant un tropisme irakien jugé exclusif, contraignant et contreproductif. Après la Guerre du Golfe de 1991, il y a eu une prise de conscience au niveau de l'appareil d'État de la nécessité de rompre avec une vision du Moyen Orient trop influencée par les acteurs économiques et pétroliers et rejetant l'Iran hors du champ des relations politiques et commerciales bilatérales.

Durant les années 2002/2003, la France, en dépit d'une position souvent jugée lucide et indépendante, s'est trouvée en difficulté dans la phase pré intervention américaine en Irak avec une marge de manœuvre très limitée, au-delà du registre incantatoire, en vue de trouver une politique alternative à celle des États-Unis. Or, la nécessité d'agir dans ce sens impliquait des choix, avec un équilibre difficile à maintenir entre position de principe et intérêts nationaux. Ainsi, Paris s'est retrouvé à la veille de l'intervention dans une posture plutôt inconfortable avec certains de ses partenaires du Golfe, en particulier les Émirats Arabes Unis. Ces derniers, très hostiles à Saddam Hussein mais néanmoins convaincus que les Américains n'étaient pas capables de stabiliser l'Irak, partageaient les inquiétudes de Paris mais critiquaient (l'Arabie saoudite se montrant plus conciliante vis-à-vis des positions françaises) son refus intransigeant d'une intervention qu'ils jugeaient inéluctable.

La vision globalisante de l'approche française dans la région du Golfe a pu également créer des malentendus concernant les prospects en matière d'exportation d'armement dans la région, notamment en termes d'affichage et d'annonces. Une coopération dans le domaine de l'armement avec un pays de la zone, peut en effet susciter – ce qui était rarement le cas dans le passé – des appréhensions de la part d'autres partenaires régionaux de la France. On a ainsi vu à la fin des années 2000 le Koweït, auquel Paris tentait de vendre l'avion Rafale, s'inquiéter des vellétés de la France au même moment de reprendre des relations de défense avec l'Irak avec la perspective espérée de contrats d'armements.

De même, la proposition de la France faite en 2006 aux pays membres du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) de créer une enceinte de dialogue sécuritaire en format 6+8 (les 6 pays du CCG + 8 pays de l'Union européenne), inspirée de l'initiative 5+5 défense en Méditerranée occidentale, a été éconduite, les monarchies du Golfe n'envisageant pas de coopération multilatérale au-delà de la lutte antiterroriste. Dans le même esprit, Paris, au moment de son raidissement sur le dossier du nucléaire iranien, a sous-estimé les divergences parfois sensibles existant au sein des monarchies de la Péninsule sur leur perception respective de l'Iran, nettement moins alarmiste au Koweït, au Qatar et à Oman qu'en Arabie Saoudite et aux Émirats Arabes Unis. Enfin, récemment un facteur objectif a en partie pu brouiller les cartes sur lesquelles s'appuyait la diplomatie française dans la région du Golfe depuis les années soixante-dix : l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle génération de dirigeants. Les relations entre Paris et ces derniers, tout en poursuivant leur cours, ne bénéficient plus de cette part d'affect et de reconnaissance liée à ses positions passées sur les dossiers de la région.

Conclusion

La politique de la France dans le golfe Persique, si elle est une construction récente à l'échelle historique, n'en fait pas moins l'objet depuis plusieurs décennies d'un suivi particulièrement attentif et minutieux de la part des autorités françaises comme rarement ailleurs dans le reste du monde. Ce sous ensemble régional hautement sensible pour les intérêts économiques et stratégiques français s'est avéré au cours des 45 dernières années un terrain d'action autant prometteur que périlleux. Dans cet espace stratégique régit par la guerre – même si celle-ci reste souvent froide – de tous contre tous, la difficulté qui se présente à la France, en dépit de ses atouts propres, est d'y « [...] faire prévaloir la notion d'intérêt et celle d'adversaire, sans lesquelles il n'y a pas de formulation claire de politique étrangère » [12]. La relation heurtée et sans cesse replacée à la case départ entretenue par Paris avec la République Islamique d'Iran depuis la création de cette dernière en est une illustration frappante.

Notes

[1]C'est le cas, dès les années 50, de Jean Rondot, père du général Philippe Rondot. Voir Claude Angeli et Stéphanie Mesnier, *Notre allié Saddam*, Paris, éditions Olivier Orban, 1992.

[2]Intervention de Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères, Conférence des ambassadeurs, août 2002.

[3]Olivier Roy, « Sur la politique arabe de la France », Paris, *Monde arabe : Maghreb Machrek*, n° 132, 1991, p.15-20

[4]Claude Angeli et Stéphanie Mesnier, op. cit.

[5]Samy Cohen, *La défaite des généraux : le pouvoir politique et l'armée sous la Cinquième République*, Paris, Fayard, 1994.

[6]Claude Angeli et Stéphanie Mesnier, op. cit.

[7]Denis Bauchard, « La France et les émirats et monarchies du Golfe. Un partenariat d'intérêt mutuel », Paris, *Pouvoirs*, vol. 152, n° 1, 2015, p. 107-120

[8]Clément Therme, « La France et l'Iran : entre attirance stratégique et rupture idéologique », in Michel Makinsky (dir.), *L'Iran et les acteurs globaux et régionaux : ambitions, stratégies et perceptions réciproques*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 449-467

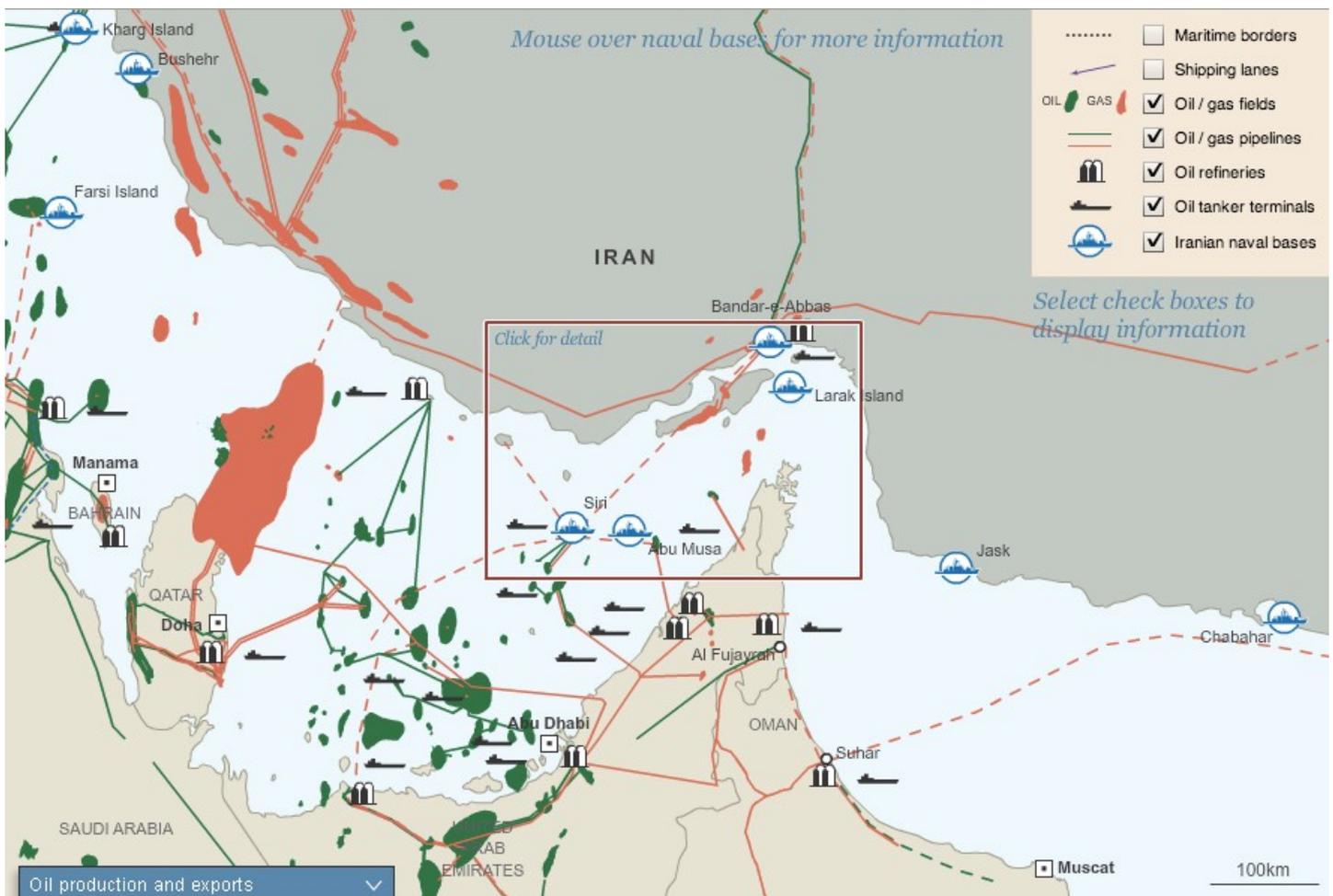
[9]François Nicoullaud, « La France, l’Iran, la prolifération nucléaire », in L’Iran et ses rivaux : entre nation et révolution, Paris, Passés composés, 2020, p.123-142.

[10]Clément Therme, op. cit.

[11]Olivier Roy, op. cit.

[12]Frédéric Charillon, conférence sur la politique étrangère de la France, Institut des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), 04/02/2013.

Les hydrocarbures dans le détroit d’Ormuz



Sources : © Financial Times – terredasie.com

Arabie saoudite - Bahreïn - Émirats arabes unis - Oman - Qatar - Yémen



Arabie saoudite-Bahreïn-Émirats arabes unis-Oman-Qatar-Yémen



Sources : Archives Larousse

Golfe Arabo-Persique : de la ségrégation au « vivre ensemble » ?

Marc Lavergne

Dans Hérodote 2019/3 (N° 174), pages 193 à 207

Que dire de la question migratoire dans le Golfe, qui ne soit pas la répétition de constatations schématiques aujourd'hui largement médiatisées, afin de parvenir à saisir la complexité de cette situation, à travers l'histoire d'une péninsule Arabique qui n'a rien d'homogène, si l'on y regarde d'un peu près ? Comment rassembler en quelques pages les observations et les questions soulevées par un demi-siècle de pérégrinations, sur la pâte humaine dont est pétrie la péninsule Arabique ? Et surtout quelles évolutions imaginer pour l'avenir ? Bien qu'étant moi-même résident d'un modeste émirat, la pensée sur la question migratoire m'y paraît toujours difficile à rassembler sans trahir une réalité aussi variée. Si le statut des migrants n'a guère évolué sur le plan juridique, malgré certaines tentatives d'assouplissement dictées par les circonstances, la réalité vécue me semble avoir beaucoup évolué, tant du point de vue des nationaux que de celui des migrants.

Un cadre juridique simple et original

Le cadre juridique qui fixe le statut des migrants est bien connu et assez homogène : c'est la kafala, ou sponsorship, qui reproduit l'antique système de protection des hôtes, en vigueur dans les sociétés bédouines. L'étranger est un hôte qui jouit de droits à protection, mais aussi de devoirs qui figent son extranéité, selon la loi inflexible des sociétés nomades du désert [Thesiger, 1959]. La kafala lie l'étranger à un hôte local, responsable de ses actes et de sa personne auprès de ses tribus (membres d'une même tribu) ou des autorités. Autrement dit, l'étranger est un mineur et traité comme tel : sa présence n'est admise qu'autant qu'il se plie aux lois imposées et n'est que temporaire : elle ne se justifie que si elle est utile à un individu ou à la collectivité [Gueraiche, 2014].

Ce système est devenu crucial, quand la manne pétrolière et gazière menaçait la région d'être submergée par les étrangers. Ce n'est qu'à ce prix que ces pays neufs ont évité l'asservissement et le pillage – tout en acceptant l'emprise de puissances tutélaires qui y trouvaient leur intérêt. Il est désormais imposé par des monarchies absolues, dans le cadre d'un contrat social qui répartit la manne pétrolière entre les sujets devenus citoyens, mais dont la hiérarchie et le nombre sont strictement contrôlés.

L'Arabie, terre d'échanges entre deux Méditerranées

Mais cette homogénéité juridique, dont les références sont tribales et bédouines, renvoyant à Ibn Khaldoun pour la 'asabiya, l'esprit de corps qui fonde la solidarité et le dynamisme des membres de la tribu [Lacoste, 1966] et à Germaine Tillion [1966] pour ses fondements anthropologiques, n'est pas le seul socle des sociétés de la péninsule. En effet, les routes caravanières et maritimes furent de tout temps un vecteur de brassage de populations : la mer Rouge et le golfe dit Persique furent des Méditerranées bien plus ouvertes que ne le fut jamais la Méditerranée euroafricaine.

L'islam, dès l'origine un vecteur de conquêtes [De Planhol, 1968], a en retour attiré des flots d'étrangers sur la terre de la Révélation coranique, à l'occasion des pèlerinages et des échanges commerciaux. Ce sont donc surtout les tribus qui se sont préservées de ces brassages, même si elles n'ont pas attendu l'islam pour s'adjoindre des esclaves importés qui se sont fondus dans la population indigène.

Une humanité composite derrière une image uniformisée

Mais c'est dans les ports, lieux de côtoiement et de brassage par excellence, que la diversité des origines est de nos jours encore la plus présente. Ces ports, qu'il s'agisse d'Aden peuplée en majorité d'une main-d'œuvre importée de l'Inde et des Somalies depuis le xixe siècle par les Britanniques, de Mutrah, en Oman, peuplé de commerçants banians venus de l'Inde et de Lawatiya originaires d'Iran [Valéri, 2007], de Dubaï dont la fortune remonte à l'implantation de commerçants iraniens au tournant du xxe siècle, attirés par une fiscalité bienveillante [Heard-Bey, 1999], de Doha dont la population est issue de navettes entre les deux rives du Golfe, sans que l'on puisse en définir les origines avec certitude [Montigny, 1996], ou, bien sûr, de Djeddah, débarcadère de tous les pèlerins venus des confins de l'Ancien Monde, de l'Insulinde au Sénégal, et dont chaque communauté a fait souche dans un quartier de la Ville sainte [Zeghidour, 1989]. Ce sont ces communautés qu'Alexandre Kazerouni [2017] appelle les « petites gens des ports », devenus aujourd'hui souvent d'immenses fortunes acquises par le commerce avec la rive d'en face ou les expéditions au long cours vers les rivages de l'Inde, des îles de la Sonde et de la Chine, ou le long des côtes de l'Afrique jusqu'à Madagascar, depuis la plus haute Antiquité.

De la légalité à la légitimité, la confrontation de l'histoire et du droit

C'est là que se nouent la diversité des liens, des allégeances, des fonctions assignées et l'entre-deux flou du citoyen, du métèque et de l'esclave. Comme me le confiait fièrement un jeune vendeur de grand magasin, récemment à Dubaï : « Je suis Baloutche, je n'ai pas de passeport... mais je ne suis pas un étranger ! », réveillant le souvenir de siècles de traversées entre les deux rives de la mer d'Oman. L'occasion de se rappeler que le port de Gwadar, sur la côte du Séistan, aujourd'hui

siège de grands travaux dans le cadre de la Belt and Road Initiative chinoise, était jusqu'en 1954 une dépendance du sultan de « Mascate et Oman ».

Dans mes archives, une coupure du Gulf News du 7 avril 2013, intitulée « Infiltration is a grave problem » évoque les migrants illégaux arrivés pendant la nuit sur les rivages du golfe d'Oman : migrants « asiatiques », est-il indiqué, sans autre précision. Or, dans la nomenclature en usage chez les Omanais et les habitants de la péninsule Arabique, les Baloutches et tous les Iraniens, Afghans et Pakistanais ne sont, pas plus qu'eux-mêmes, considérés comme des Asiatiques.

Curieusement, en un paradoxe voulu ou non, l'autre moitié de la page est consacrée au même phénomène, mais inversé, sous le titre « Rally against deportation of Yemenis from Saudi Arabia », au-dessus d'une photo montrant une foule de jeunes Yéménites en costume traditionnel, jambia à la ceinture, défilant en se tenant par la main : ce sont des supporters du mouvement houthiste défilant dans les rues de Sanaa contre les nouvelles règles imposant à tous les étrangers en Arabie de travailler « uniquement pour leurs sponsors » ! Ce qui semblerait aller de soi dans la réglementation n'est visiblement pas pratiqué ni accepté par ces Yéménites, qui considèrent ne pas avoir de comptes à rendre sur leur présence en Arabie. L'article rappelle que cette décision pourrait causer de graves dommages à l'économie de ce « pays pauvre » (le Yémen), mentionnant qu'environ 2 millions des 25 millions de Yéménites travaillent en Arabie. De manière voilée, le journaliste – indien, d'après son patronyme – considère ainsi, d'une part, que les récriminations des Yéménites face aux prétentions de l'État saoudien d'affirmer sa souveraineté sont justifiées, et d'autre part que cet État devrait prendre en compte la situation financière de son voisin moins fortuné.

La péninsule Arabique, du nomade au migrant

Les migrations dans le Golfe ont bien commencé entre voisins, les Bahreïniens et les Omanais s'embauchant dans les armées ou sur les chantiers du Koweït, et les Yéménites sur ceux d'Arabie, ces deux États ayant été les premiers où le pétrole fut exploité. Mais les temps ont changé : lors de mon premier séjour au Yémen en 1971, les seuls étrangers non arabes visibles à Sanaa étaient une poignée de coopérants russes et chinois qui s'entassaient dans de vieilles Moskvitch pour surveiller leurs chantiers routiers ou assurer leur service à l'hôpital ; mais mes amies yéménites se souviennent surtout de leurs institutrices égyptiennes en cheveux et les jambes nues, incarnations de la modernité, qui leur enseignaient aux accents d'Oum Kalthoum les rudiments de l'écriture et du calcul. Dix ans plus tard, alors que je parcourais les provinces du Qassim, du Nefoud et du Hedjaz pour le ministère saoudien de l'Agriculture et des Eaux, de campement en oasis, tous mes collègues, aussi dépaysés que moi, étaient originaires de lointains pays arabes, de même que tout le personnel administratif à Ha'il, la capitale historique du pays Chammar qui nous servait de point de ralliement ; si les ouvriers agricoles des fermes modernes irriguées par pivots au cœur du désert étaient égyptiens et les manœuvres des chantiers yéménites, de même que les cafetiers de nos haltes au bord des pistes, on voyait déjà surgir, spectacle incongru, des contremaîtres et techniciens coréens s'activer sur les chantiers routiers adjugés par l'État. L'immigration temporaire sous contrat prenait en charge l'entrée du pays dans la « modernité », alors même que les Bédouins chameliers dont c'étaient les terres de parcours immémoriales refusaient encore les cartes d'identité saoudiennes qui

leur étaient proposées, accompagnées de l'offre de subsides pour se sédentariser : leur allégeance allait plutôt vers le nord, de la Balqa jordanienne à la Jézireh syrienne, où se trouvaient leurs pâturages d'été et leurs grands cheikhs loin de la fêrle des Al-Saoud.

Migrations et dissidences spirituelles

En 1989, invité avec mes collègues du laboratoire Urbama [2] à assister à un colloque de l'Arab Urban Development Institute (AUDI) sur les villes nouvelles, dans la cité industrielle de Jubail, créée de toutes pièces sur la rive du golfe Persique, à la lisière de la grande oasis du Hasa, je pus découvrir la communauté chiïte de cette côte d'Arabie : dans ses villages à l'écart des grands axes, je me croyais transporté dans la campagne familière du delta égyptien, entre travaux des champs et réjouissances collectives sur le pas des portes ou à la husseiniyé [3], le soir, à deux pas et pourtant à mille lieues des cités ultramodernes de Dhahran, Dammam et Al-Khobar : la condition de ces Saoudiens chiïtes était bien pire socialement et même juridiquement que celle de nombre de travailleurs immigrés musulmans sunnites, venus du monde arabe ou du Pakistan... Un an plus tard, envoyé explorer la possibilité d'ouvrir un centre de recherche français dans le Golfe, je découvris plus nettement encore à Bahreïn la réalité du sort des habitants chiïtes de l'archipel ; ces citoyens de seconde zone allaient bientôt voir débarquer, tout au long de la décennie 1990 et jusqu'à aujourd'hui, des immigrés privilégiés, Arabes sunnites, syriens ou « bidoun [4] » chassés du Koweït après le retour de la monarchie en mars 1991, destinés à fournir à la monarchie des Al-Khalifa des sujets dociles ; au fil de mes visites ultérieures jusqu'à un colloque sur « Les transformations démocratiques à Bahreïn » – hélas mort-nées – organisé par le pouvoir en 2002, je verrai se développer des cités de logements collectifs en béton, destinées à accueillir ces nouveaux citoyens arabes d'importation, au milieu des antiques palmeraies éventrées par les bulldozers : un « grand remplacement » destiné à dissoudre la majorité des paysans oasiens et des ouvriers chiïtes, supposés hostiles à la monarchie d'origine bédouine qui leur avait été imposée.

L'autre rive : l'Iran en miroir, entre négation et rejet

La dimension iranienne du Golfe est aujourd'hui un sujet tabou dans l'ensemble du monde arabe [Hourcade, 2016]. Dénier d'une réalité qui s'impose pourtant à tout observateur, ou à qui se penche tant soit peu sur l'histoire de la région. Peut-on d'ailleurs encore parler de migration lorsque l'on voit les lourds boutres en bois à château arrière surélevé, réminiscence des caravelles portugaises qui leur servirent de modèle, charger leurs marchandises sur les quais de la Crique de Dubaï, puis appareiller à la nuit tombée vers l'autre rive ?

Les deux rives du Golfe ont longtemps vécu en symbiose, et leur altérité prétendue peine à aller contre leurs liens humains, culturels et économiques ancestraux : de l'Oman au Koweït, l'Iran est omniprésent [Adelkhah, 2012]. En dépit des aléas de l'histoire, le commerce a ses lois, et les marchands du souk de l'or ou des épices de Deira attirent toujours la clientèle de dames drapées de noir, tandis que les grandes fortunes, ainsi que bien des responsables politiques masquent mal leurs origines iraniennes.

Il est donc là aussi difficile de distinguer entre migrations actuelles, va-et-vient opportunistes et ancrage historique. On connaît l'apport iranien des « tours à vent », les barajil, érigées en symboles de l'authenticité et de l'ingéniosité des peuples du Golfe. Et le quartier de Bastakiya à Dubaï, aujourd'hui gentrifié, voire muséifié, renvoie à la ville de Bastak, dans l'hinterland du détroit d'Ormuz.

Du monde arabe à l'empire des Indes, une affaire d'espace-temps

On peut ainsi distinguer un gradient depuis l'orée jusqu'au fond du Golfe, qui voit la proportion d'originaires du sous-continent indien diminuer au fur et à mesure que l'on avance, avec la part des éléments persans augmentant dans les cités commerçantes de Dubaï à Koweït en passant par Doha et Manama ; mais la notion même de Perses masque mal la diversité de langues, de religions et de cultures au sein de l'ensemble iranien : Amine Moghadam [2013] montre bien cette diversité dans le cas de Dubaï, entre originaires arabes sunnites de Linjeh, sur la rive d'en face, du Lut ou, bien plus récents, les hommes d'affaires immigrés de Téhéran depuis la révolution islamique. On montre ainsi comment cette diaspora est aussi devenue le cœur d'une migration iranienne qui a pris une dimension planétaire, avec une implantation massive en Californie. Au Qatar, la migration a plutôt pris la forme d'un va-et-vient constant entre les deux rives, donnant naissance à des catégories incertaines comme les Baharna, les « gens de la mer », qui renvoient aux temps pas si lointains de la pêche aux perles [Londres, 1931], aux liens familiaux et professionnels avec les deux rives, tandis qu'à Bahreïn la population oasienne de l'île a très tôt, comme celle du Hasa sur le continent, adopté le chiisme duodécimain, et a donc de ce fait des liens avec l'Empire perse, et les centres de formation religieuse de l'Iran intérieur. À Koweït, comme je le constatai en 2000 lors d'une visite au parlement koweïtien, la représentation de la population chiite – sans doute le quart du total – distingue grands commerçants et « petit peuple du port », ici majoritairement originaire du Khuzistan, peuplé d'Arabes chiites comme dans le Bas-Irak voisin.

Un Golfe tourné vers l'Asie

Depuis vingt ans, les migrations de travail internes aux États du Golfe ont pratiquement cessé ; ne restent que les mariages et les cousinages entre citoyens du Conseil de coopération des États du Golfe, encouragés pour parer à la menace de consanguinité. Le Koweït étant libéré mais vidé en 1991 de ses immigrés arabes, en majorité palestiniens, qui avaient pris fait et cause pour Saddam Hussein, l'Oman étant entré dans une phase de développement censée assurer à sa jeunesse formation et emploi sur place, les constructions étatiques ont atteint un certain stade de maturité : la main-d'œuvre arabe importée, hier majoritaire, s'est proportionnellement réduite au fur et à mesure que des cadres nationaux prenaient la place des étrangers, dans l'administration et les services publics [5].

Les soubresauts du monde arabe ont également conduit à éviter l'embauche d'originaires de pays remuants ou progressistes : la police des Émirats fut longtemps confiée aux Marocains ou aux Baloutches, les forces armées naguère exclusivement baloutches en Oman étaient encadrées par des officiers jordaniens (origine palestinienne exclue), l'éducation primaire dans les villages reculés du jebel Akhdar en Oman confiée à des instituteurs tunisiens et égyptiens... Mais si 2 millions

d'Égyptiens, pour la plupart non qualifiés, continuent de travailler en Arabie, une manne pour leur pays d'origine, ils sont de plus en plus remplacés pour les travaux des champs, oasis ou modernes périmètres irrigués, par de la main-d'œuvre asiatique, originaire du Bangladesh ou du Pakistan : la crise financière de 2008, qui a donné le signal de la fin de l'abondance, et les « printemps arabes », qui ont fait trembler les pouvoirs en place, sont passés par là.

Dubaï, une métropole asiatique mondialisée ?

Dans mon quartier de Deïra, l'ancien centre de Dubaï sur la rive sud de la Crique, loin des gratte-ciel désincarnés et de l'écheveau d'échangeurs des nouveaux « downtown », la rue est un véritable kaléidoscope de la nouvelle Asie : les Indiennes, en sari multicolore, les Philippines en tenue d'employées modèles (une communauté de près d'un million aux Émirats), les Chinoises en débardeur, short et claquettes croisent les hommes, Pakistanais en pantalon et chasuble, Indiens en tenue européenne ou traditionnelle, qui se reconnaissent le plus aisément : ils sont 3,3 millions dans l'ensemble de la Fédération. Mais toute l'Asie du Sud et l'Extrême-Orient sont représentés : au-delà des appartenances nationales on apprend à lire dans la diversité des langues [6], des attitudes et des coutumes, et des religions. Rien qu'en Inde, de Bombay à Madras, la compagnie Emirates dessert quotidiennement une dizaine de villes millionnaires [Lavergne, 2003].

Carte 1 : Les migrants asiatiques dans la péninsule Arabique



Du supermarché du tiers monde au Las Vegas des Suds

Dans les quartiers du commerce de gros, dont j'avais effectué un relevé en 2003 [7], j'observais le carrousel de Mama Benz africaines marchant d'un pas décidé, suivies de porteurs avec leurs chariots, qui marchandait d'une échoppe de grossiste à l'autre les ballots de vêtements qui iraient garnir les étals des « souks Dubaï » de Dakar à Addis Abeba, et celui de matrones originaires de Russie ou d'Asie centrale venues s'approvisionner dans ce supermarché des pauvres qu'était Dubaï. Cette vague d'acheteuses s'est tarie, les « souks Dubaï » s'approvisionnant désormais directement en Chine. Elle est remplacée par le flot de touristes asiatiques qui viennent arpenter les grands « shopping malls » à la mode.

Tous les étrangers ne sont donc pas des migrants : aujourd'hui, sur les 14 millions de touristes annuels, la plupart proviennent pourtant des mêmes pays, c'est-à-dire d'Asie : tourisme, business, embauche, Dubaï, dont la population est étrangère à plus de 90 %, est du point de vue humain une Asie en miniature, dont la moitié de la population provient de l'Inde. Hors des quartiers d'affaires de Jumeira et des malls le soir ou le week-end, les Occidentaux résidant à Dubaï sont invisibles dans l'espace public ; d'ailleurs, même si la perspective du Brexit attire nombre de jeunes yuppies de Londres, faire fortune à Dubaï n'est plus une perspective réaliste : la crise des subprimes en 2008 a cassé l'élan de la ville, aujourd'hui sous la coupe vigilante d'Abou Dhabi, qui détient les clés du coffre.

À Dubaï, les Arabes sont également devenus une curiosité : dans le métro qui dessert toute l'agglomération, la clientèle masculine est indo-pakistanaise pour l'essentiel, et la féminine sino-philippine. Quant aux Dubaïyotes, ils sont invisibles, retranchés dans des quartiers de villas entourées de hauts murs, aux rues désertes ; ils se sont organisé une vie sociale à l'écart, pour ne paraître que dans leurs activités professionnelles ou le soir et le week-end, pour déambuler en famille le long des vitrines des malls climatisés. Ce portrait de l'humanité urbaine est connu et évite difficilement les clichés. Et dans les souks qui se font face d'une rive à l'autre de la Crique, au cœur de la « vieille ville » de Bur Dubaï, dominée par les deux Grandes mosquées, la chiite et la sunnite, se niche discrètement, dans une venelle encombrée, le vénérable temple hindou.

Dubaï, une Asie aseptisée, entre rêve et cauchemar

Ce qui frappe l'observateur, c'est que cette ville « asiatisée » par la majorité de ses 2,5 millions d'habitants, est aussi aseptisée : décidément, on est loin de l'Asie, dans une ville propre, aérée, agrémentée de pelouses et de massifs de fleurs constamment entretenus et arrosés ; une ville calme où la circulation et le stationnement des véhicules – sans égratignure sur la carrosserie – sont régulés avec autorité et les signalisations respectées, le montant des amendes étant prohibitif. Le comportement de la foule des piétons est à l'unisson, uniformisé et maîtrisé quelle que soit l'origine : les gens sont toujours proprement vêtus, simplement mais avec soin, quels que soient le milieu, la profession et l'origine. Les ouvriers du bâtiment eux-mêmes, la plupart originaires du Népal, du Pakistan ou du Bangladesh, portent un uniforme immaculé. Aucun éclat de voix, aucune dispute ne sont tolérés, aucun écart de conduite dans un monde où la frustration sexuelle et affective des jeunes

hommes ou femmes semblerait être la règle. La menace d'expulsion sans recours à la moindre incartade, mais aussi un self restraint puisé peut-être dans l'éducation et la culture britanniques en sont sans doute la cause ; peut-être aussi un sentiment d'appartenance à un corps d'élite, à une société tournée vers le succès, la réalisation de soi, de ses aspirations et de celles des siens restés au pays, crée une homogénéité par-delà les différences de condition [8].

Il s'agit toutefois d'une société hiérarchisée, issue d'une sélection et donc artificielle : une société sans mendiants, sans SDF, sans malades, sans handicapés et sans vieillards [9]. Une ville dont la seule raison d'être est le travail et l'argent, une ruche où la vie ne s'arrête ni le jour ni la nuit [10]. Mais la main-d'œuvre est jeune, et elle échappe ici à des conditions plus pénibles encore chez elle ; elle œuvre pour envoyer de l'argent au pays ou pour se construire un avenir, que ce soit une maison au Kérala [Venier, 2003] ou un magasin à Peshawar. Elle vit un quotidien fait de contraintes, mais qui n'est pas exempt de détente : l'individu isolé n'existe pas, les gens se regroupent entre collègues, entre originaires du même endroit, entre coreligionnaires ou colocuteurs. Des espaces, sinon des quartiers, communautaires existent, qui permettent de se retrouver entre nationaux : les écoles et les universités de communauté, l'église du dimanche pour les Philippines, les clubs pour les Indiens, selon un modèle britannique où chaque corporation, chaque milieu social se retrouve entre soi.

Concilier turn over humain et permanence urbaine : qu'est-ce que « faire ville » ?

À l'aspect artificiel d'une cité idéale vient s'ajouter cet élément troublant : ce sont les habitants d'une ville qui n'est pas la leur, d'une ville où les étrangers naissent, grandissent et vivent, où leur vie sociale est rassemblée, dont ils forgent et adoptent les us et coutumes, mais d'où ils peuvent être expulsés à tout jamais pour une vétille, ou tout simplement parce qu'ils n'ont plus de raison valable d'y séjourner : enfants qui ont achevé leurs études, adultes qui atteignent l'âge de la retraite doivent se replier sur leur patrie, qu'ils doivent souvent découvrir ou redécouvrir. L'épée de Damoclès est toujours présente, et la règle du jeu assure le maintien du système.

Mais Dubaï n'est pas un archétype : le dynamisme et l'ouverture de la cité-monde n'ont pas d'équivalent dans le Golfe et les étrangers qui en sont les bâtisseurs en sont devenus l'essence même, tandis que les autres cités du Golfe gardent chacune leur identité, les migrants y occupant une place moins exclusive.

Ainsi Sharjah, avec laquelle elle forme une conurbation, est une cité beaucoup plus calme, moins entreprenante et donc moins bigarrée. Elle accentue volontairement son caractère arabe et musulman de vieille cité marchande des Qawasim, et sa population est donc essentiellement issue des rives du Golfe [Lavergne, 2018]. Le besoin de main-d'œuvre « asiatique » y est moindre. Les Pakistanais – souvent en réalité des Pachtounes afghans réfugiés à Peshawar – y forment la majorité de la population. Sharjah pratique une austérité qui se veut respectueuse des prescriptions coraniques – l'alcool y est strictement interdit, en contraste avec la licence de Dubaï –, ce qui fait de ces deux cités juxtaposées un binôme non seulement contrasté, mais aussi complémentaire :

Sharjah, où la vie – et les loyers, mais aussi les salaires – est bien moins chère qu'à Dubaï, fait office de cité-dortoir pour une part importante de la population immigrée qui s'active à Dubaï durant la journée.

Les autres cités-émirats de la Fédération ont une proportion de migrants plus réduite qu'à Dubaï, les besoins et les moyens y étant moindres, tandis qu'Abou Dhabi, la capitale fédérale, se situe entre les deux : ses fonctions administratives se prêtent mieux à l'émiratisme des emplois, tandis que les zones industrielles qui s'y créent en périphérie requièrent un nombre croissant d'ouvriers, cantonnés dans des cités et des camps en lointaine banlieue.

La situation des Émirats arabes unis (EAU) contraste avec celle d'Oman, à quelques heures de route : ce sultanat est aux trois quarts peuplé de nationaux, le quart restant étant essentiellement originaire du sous-continent indien. Mais les nationaux eux-mêmes sont le reflet du passé maritime et colonial du sultanat : l'histoire de la capitale et de la plaine de la Bâtinah au nord est intimement liée aux rivages de la Perse et à la vallée de l'Indus. Les boutiquiers, les employés, les tâcherons des villes et des campagnes proviennent, comme aux Émirats, de l'Inde du Sud et en particulier du Kérala : l'inversion saisonnière des vents de mousson permettait aux navires un va-et-vient régulier et cette tradition a sans doute incité les travailleurs de cet État surpeuplé à faire de cette migration un élément essentiel de l'économie locale.

L'autre souche extérieure de la population est africaine, métissage de maîtres et d'esclaves, lui aussi dû aux vents de mousson et au passé colonial de l'empire maritime de l'Oman. Ces natifs de Zanzibar et de l'Afrique des Grands Lacs sont des rapatriés, citoyens rentrés depuis les indépendances dans une mère patrie inconnue, avec la nostalgie tenace des danses et des chants de leur jeunesse.

L'accent mis sur cet entre-deux composite, sur l'origine métissée, souvent estompée, des citoyens du Golfe, a pour but de rompre avec les idées reçues sur l'absolue exotisme des migrations : les fortunes, les mœurs, les coutumes et les langues, les religions sont rarement d'une étrangeté radicale aux natifs du Golfe, et aujourd'hui, un demi-siècle après les indépendances et la découverte du pétrole, la migration fait société et, en retour, transforme aussi radicalement les territoires d'origine des migrants.

Les pays de départ à l'heure du Golfe

Naguère, la migration était une rupture, pénible et douloureuse pour les partants, laissant au village parents, femme et enfants. L'abaissement des coûts de transport, la multiplication des destinations desservies par avion, et surtout l'apparition des nouveaux modes de communication à travers les réseaux sociaux ont rapproché migrants et communautés d'origine : ils permettent une sorte d'ubiquité qui évite que ne se rompe le lien entre le migrant et sa famille. Les migrants peuvent désormais participer à la vie quotidienne de la communauté, gérer leurs envois d'argent, suivre les études des enfants et la construction de la maison... Cette évolution satisfait à la fois les

pays d'origine, qui fidélisent les migrants, et les pays d'accueil, qui voient ainsi s'estomper la menace de pérennisation des séjours.

Les flux de migration sont d'ailleurs de plus en plus canalisés : ils sont intégrés dans des relations bilatérales, d'État à État. L'Inde a longtemps été la plus soucieuse de la protection de ses ressortissants ; mais, désormais, chaque pays de départ considère la main-d'œuvre exportée comme un investissement, dont les envois financiers représentent une part parfois majeure du PIB ; certains mettent en place des formations adaptées à la demande : infirmières et gouvernantes aux Philippines, par exemple. Les migrants demeurent des citoyens et jouent même un rôle politique, en tant que groupe le plus prospère, le plus entreprenant et aussi le plus conservateur politiquement de la population : en période électorale, on voit des dirigeants, comme le président Duterte des Philippines en 2018 ou le Premier ministre indien Modi en janvier 2019, venir en personne faire campagne auprès des communautés d'émigrés, qui leur fournissent des soutiens et des fonds importants.

Mutations sociales et évolutions statutaires dans le Golfe

Les sociétés du Golfe ont évolué : les migrants hier en majorité employés sur les chantiers de construction ont été rejoints et largement remplacés par des cols blancs qui font tourner des économies et des sociétés de plus en plus sophistiquées, créatives, vivant à l'heure des « tigres » et « dragons » asiatiques : le gap culturel s'est estompé, les revenus des migrants ont augmenté et leur ont ouvert les portes de la société de consommation et de loisirs. À partir d'un niveau de salaire suffisant, les migrants sont encouragés à faire venir femmes et enfants, tandis que les mariages entre migrants (de même origine) sont courants : ces familles créent un nouveau mode de rapport au lieu, les séjours se pérennisent, la scolarisation des enfants est possible sur place de la maternelle à l'université. Ce n'est que le bas de l'échelle qui est condamné au célibat : manœuvres népalais ou bangladais des chantiers, Pakistanais qui retournent chaque année au pays, bonnes sri-lankaises ou éthiopiennes...

Les migrants sont ainsi devenus une ressource pour les pays hôtes : à Dubaï, toujours en pointe des évolutions, se pose désormais la question de l'aménagement de la kafala. Les migrants sont invités à investir sur place, dans l'immobilier ou les affaires ; il est nécessaire pour cela qu'ils obtiennent des garanties d'accès et de séjour [Rycx, 2005]. La kafala, initialement un moyen pour les citoyens de percevoir une part du salaire de leur protégé, paraît aujourd'hui un mode désuet de redistribution de la rente : la population locale prend une part de plus en plus active aux affaires et aux investissements. Mais, pour autant, l'écart numérique entre population native et population immigrée freine tout nivellement des statuts et l'accès à la nationalité est encore strictement impossible. Mais de timides signes d'évolution se font jour, sous la pression des réalités : les jeunes hommes du Golfe cherchent de plus en plus à convoler avec des étrangères, pour des raisons financières, mais aussi de caractères, de pressions familiales... Les autorités essaient de freiner cette tendance, mais sont en même temps contraintes d'assouplir les règles de naturalisation des enfants de couples mixtes.

Le Golfe, toujours au cœur d'une région troublée, poursuit son évolution ; ces États dirigés par des monarchies apparemment autocratiques prennent en mains leur destin, sont traversés de questions nouvelles auxquelles ils cherchent à apporter des solutions originales. Cette phase de maturité, au-delà des crises et des menaces, indique une insertion croissante dans un environnement où se nouent collaborations et échanges réciproques. Les vieux tabous tombent, alors que l'année 2018 a été placée sous le signe de la « tolérance » : un vaste temple hindouiste en construction sera inauguré en 2022 à Abou Dhabi, le pape François a été accueilli en février 2019 pour célébrer une messe devant une foule de 120000 catholiques originaires d'Inde du Sud, des Philippines ou d'Afrique subsaharienne. Plus qu'ailleurs, la migration devient un fait de société : non plus un mal nécessaire, mais une réalité ancrée dans l'histoire et gage de progrès et d'ouverture vers l'avenir.

Notes

[2] « Urbanisation du monde arabe », laboratoire associé au CNRS n° 365, aujourd'hui Unité « Études sur le monde arabe et la Méditerranée » (EMAM) au sein du laboratoire CITERES (Cités, Territoires, Environnement), UMR 7324 du CNRS, université de Tours.

[3] Husseiniyé : maison communautaire de l'islam chiite.

[4] Les « sans », sans papiers, nomades déclassés ou à l'origine incertaine ou réfutée des pays de la péninsule, particulièrement nombreux au Koweït.

[5] Ce que m'avaient laissé entendre les dirigeants de l'université Sultan Qabous de Mascate lors de ma première visite en 1997, selon lesquels le remplacement des doyens et des professeurs se ferait selon un plan programmé de formation des jeunes dans les universités étrangères.

[6] Les langues les plus pratiquées dans l'espace public n'étant ni l'arabe, ni même l'anglais, mais l'hindi et l'ourdou, langues véhiculaires suivies par le tagalog philippin et le malayalam kéralite.

[7] Au cours d'un voyage d'études réunissant les doctorants de la formation Eurogolf dirigée par Gilles Kepel à Sciences Po.

[8] Pour autant, cela ne signifie pas que toute déviance est écartée : les entrefilets de la presse quotidienne relatent les saisies de drogue, les arrestations pour vols, détournements, prostitution ou violences domestiques [Lavergne, 2019].

[9] La limite d'âge pour obtenir un permis de travail est de soixante ans, et la visite médicale à subir régulièrement vise à garantir le pays contre l'invasion d'agents contaminants.

[10] La journée d'un chauffeur de taxi est de 15 heures, sans un jour de repos, pas même pour la prière du vendredi ou un examen à l'hôpital.

Carte du golfe Persique



Sources : Pethrus, wikipédia

Le commerce de l'Iran avec les Émirats arabes unis et le Qatar : un axe de résistance contre la « pression maximum » américaine ?

Thierry Coville

Dans Maghreb - Machrek 2019/3 (N° 241), pages 37 à 47

Les Émirats arabes unis (EAU) sont un partenaire commercial central pour l'Iran. D'après l'Iran Trade promotion Organization (ITPO), les EAU représentaient, pour les échanges de biens non pétroliers, en 2018, le troisième marché de l'Iran à l'exportation et disposaient également de la deuxième part de marché en Iran (cf. Annexes 1 et 2). À l'opposé, le Qatar était jusqu'à présent un partenaire commercial de moindre importance pour l'Iran puisque ce pays, ne faisait même pas partie des 20 premiers marchés de l'Iran pour les exportations de biens non pétroliers en 2018 (cf. Annexe 1). Parallèlement, le commerce extérieur des EAU est beaucoup moins dépendant de l'Iran que l'inverse. En 2018, les importations en provenance de l'Iran ne représentaient que 1,9 % des importations totales des EAU alors que ses exportations vers l'Iran étaient proches de 3,2 % des exportations totales [2]. Pour le Qatar, le commerce extérieur avec l'Iran est également de peu d'importance puisque ses exportations vers l'Iran représentaient moins de 0,1 % de ses exportations et ses importations d'Iran, 1,3 % de ses importations en 2018 [3]. Les principaux produits importés de l'Iran par les EAU sont des combustibles minéraux, de la fonte et de l'acier, et des fruits. Les principaux produits exportés par les EAU vers l'Iran sont les voitures, les appareils mécaniques, les appareils électriques, les perles et métaux précieux [4]. Les principaux produits importés de l'Iran par le Qatar sont les combustibles minéraux, le plâtre et le ciment, les légumes. Les principaux produits exportés par le Qatar vers l'Iran sont les produits pharmaceutiques et les voitures [5].

Ce poids important des EAU dans le commerce extérieur iranien s'explique avant tout par leur positionnement stratégique, et notamment de l'émirat de Dubaï, en tant que cluster commercial dans le Golfe Persique. Du fait de leur positionnement géographique, d'infrastructures de transport de qualité (avec notamment le port de Jebel Ali à Dubaï) et d'incitations fiscales (avec une absence de fiscalité directe pour toutes les entreprises étrangères en dehors des secteurs pétrolier, bancaire et des assurances), les EAU se sont imposés comme un point de passage obligé pour les échanges commerciaux dans la région. De plus, l'Iran a une économie encore relativement fermée, notamment aux investissements étrangers, et ne fait pas partie de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). De ce fait, de nombreuses entreprises étrangères préfèrent, pour accéder au marché iranien, exporter d'abord aux EAU. Par la suite, les marchandises sont réexportées en Iran. De même, du côté iranien, il est souvent plus facile d'exporter d'abord aux EAU, des biens qui sont ensuite réexportés vers une autre destination. On peut noter que parallèlement au commerce officiel entre les EAU et l'Iran, il existe d'importants flux de contrebande : les importations illégales en provenance de Dubaï ont été estimées en Iran à près de 40 % des importations officielles [6]. Ces liens commerciaux entre l'Iran et les EAU ont naturellement conduit de nombreux commerçants et

entreprises iraniens à s'installer à Dubaï. On estime qu'il y a près de 500 000 Iraniens qui vivent aujourd'hui aux EAU, principalement à Dubaï, ce qui représente près de 5 % de la population [7]. En 2010, on estimait qu'il y avait près de 8 000 entreprises iraniennes installées à Dubaï [8]. De nombreux Iraniens ont pris l'habitude de faire des séjours touristiques à Dubaï (près de 400 000 en 2017). On constate toutefois un recul des visiteurs venus d'Iran depuis 2016 du fait des difficultés économiques croissantes en Iran.

Ces échanges commerciaux entre l'Iran et les EAU d'une part et le Qatar d'autre part, concernent donc essentiellement des biens non pétroliers. Ce commerce est devenu d'une importance vitale pour l'Iran compte tenu de la réimposition des sanctions américaines, et notamment d'un embargo pétrolier, depuis la sortie des États-Unis de l'accord sur le nucléaire en mai 2018. Du fait de cet embargo, les exportations pétrolières (qui représentent en situation normale près de 80 % des exportations totales de l'Iran) se sont effondrées : d'après l'OPEP, les exportations pétrolières de l'Iran étaient de près de 200 000 barils par jour en mars 2020 contre près de 2 millions de barils par jour en 2017. Dans ces conditions, la capacité de l'Iran à développer ses échanges avec ses voisins s'annonce comme l'un des éléments décisifs qui lui permettront de résister à la stratégie de « pression maximum » des États-Unis. En effet, l'Iran possède, contrairement à beaucoup de pays dans la région, un véritable appareil productif et les produits iraniens, notamment du fait de la dépréciation récente de la monnaie iranienne, sont très compétitifs dans la région. De plus, les entrepreneurs iraniens peuvent facilement s'adapter à l'environnement de ces marchés proches, avec lesquels l'Iran a des liens historiques et culturels profonds. Mais surtout, il est relativement difficile pour les autorités américaines de limiter les échanges entre l'Iran et ses voisins, puisque ce commerce peut être financé par des paiements en liquide ou en ayant recours à des banques locales. Or les EAU sont un partenaire clé de l'Iran pour ses échanges dans la région (Tableaux 1 et 2). Et le Qatar, qui est un partenaire régional de moindre importance, pourrait, du fait de l'embargo mis en place par l'Arabie Saoudite, devenir un partenaire régional clé de l'Iran.

Tableau 1

Classement des principaux marchés de l'Iran dans son environnement régional en 2018 pour les biens non pétroliers

	Exportations (milliards de dollars)	Croissance par rapport à 2017 (%)
Irak	8,96	36,7
EAU	5,95	-12
Afghanistan	2,92	5,1
Turquie	2,37	-40,2
Pakistan	1,2	35,7
Oman	0,7	32
Azarbaïdjan	0,4	26
Turkmenistan	0,4	-4,3
Fédération de Russie	0,28	-4
Koweït	0,25	0,4
Qatar	0,22	-6,7
Arménie	0,159	-21,5
Kazakhstan	0,131	-22,1
Tadjikistan	0,078	-63,9
Bahreïn	0,011	1
Arabie Saoudite	0	

Source : Iran Trade Promotion Organisation (ITPO).

Tableau 2

Classement des principaux importateurs de l'Iran dans son environnement régional en 2018 pour les biens non pétroliers

	Importations (milliards de dollars)	Croissance par rapport à 2017 (%)
EAU	6,5	-34,7
Turquie	2,6	-18,8
Fédération de Russie	1,3	84,5
Oman	0,4	99,7
Pakistan	0,3	-16
Kazakhstan	0,087	30,4
Irak	0,058	-3461
Tadjikistan	0,026	87,5
Arménie	0,022	-12,3
Azarbaïdjan	0,02	-23,4
Koweït	0,012	-55,7
Afghanistan	0,01	-46,4
Turkménistan	0,009	-28,7
Qatar	0,009	-60
Bahreïn	0	
Arabie Saoudite	0	

Source : ITPO.

Les échanges commerciaux entre l'Iran et les EAU : une volonté des Émirats de limiter les relations avec l'Iran

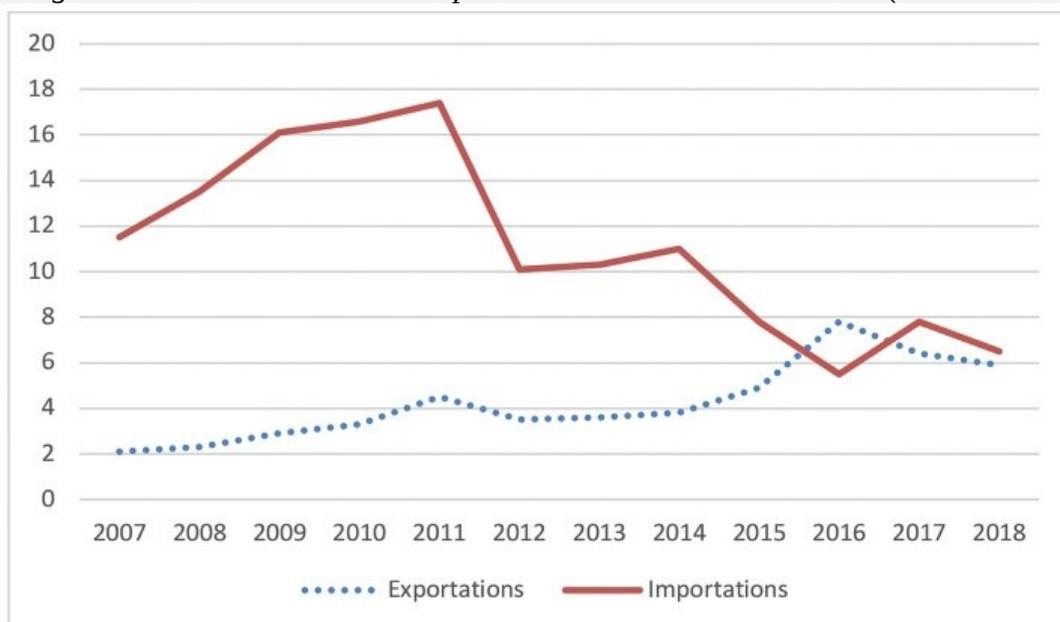
Comme cela a été dit plus haut, les EAU jouent habituellement un rôle central dans le commerce extérieur iranien. Toutefois, si l'on revient sur les dix dernières années, on se rend compte que ces échanges ont été affectés par les tensions diplomatiques croissantes entre les deux pays. Les EAU ont, à partir de 2011, appliqué les sanctions des Nations Unies et des États-Unis contre l'Iran, prises à l'époque pour le contraindre à arrêter son programme d'enrichissement d'uranium. Cette stratégie était liée aux préoccupations sécuritaires des EAU face à la perspective d'un programme nucléaire militaire iranien. Les restrictions en matière de financement des échanges avec l'Iran décidées par la Banque Centrale des EAU ont notamment conduit à une très forte baisse des importations de l'Iran en provenance des EAU qui ont reculé de 17,4 milliards de dollars en 2011 à 7,8 milliards en 2015 (Graphique 1). Du côté des exportations de l'Iran vers les EAU, on note également une quasi-stabilisation des exportations de l'Iran durant cette période, qui progressent très faiblement de 4,5 milliards en 2011 à 4,9 en 2015, ce qui reflète un très net ralentissement après la forte croissance enregistrée entre 2007 et 2011. Puis, après l'accord sur le nucléaire de Vienne de juillet 2015, les sanctions bilatérales et multilatérales contre l'Iran ont été levées début 2016. On a alors constaté une hausse des importations de l'Iran en provenance des EAU qui se sont redressées à partir de 2017 et ont retrouvé alors leur niveau de 2015. Parallèlement, les exportations de l'Iran vers les EAU sont reparties à la hausse avec une croissance de 31 % entre 2015 et 2017.

Plus récemment, on note toutefois une baisse des échanges commerciaux de l'Iran avec les EAU en 2018 (cf. Graphique 1). Le récent recul des importations iraniennes en provenance des EAU s'explique en partie par la dégradation de l'environnement macroéconomique iranien en 2018 du fait essentiellement de la réimposition des sanctions américaines après la sortie des États-Unis de l'accord sur le nucléaire de juillet 2015. La valeur de la monnaie iranienne sur le marché parallèle s'est effondrée avec une dépréciation de près de 70 % entre septembre 2017 et début mars 2019, ce qui a rendu les importations plus coûteuses. En outre, selon le FMI, l'économie iranienne a enregistré un très important recul du PIB en 2018 (-5,4 %). Cependant, on peut penser que le commerce de l'Iran avec les EAU est également affecté par la réimposition des sanctions américaines après la sortie de l'accord sur le nucléaire en mai 2018. Manifestement, les EAU ont décidé de coopérer totalement avec les États-Unis pour mettre en place une politique de « pression maximum » sur les autorités iraniennes, en limitant le plus possible les échanges économiques avec l'Iran. En fait, les commerçants iraniens présents à Dubaï constatent qu'ils font face, depuis le retour des sanctions américaines, à une stratégie délibérée des EAU visant à les décourager de commercer avec l'Iran : difficultés en matière de renouvellement des permis de séjour, restrictions quant aux activités des banques iraniennes aux EAU et aux possibilités d'échanges financiers avec l'Iran, arrestation d'un réseau de personnes participant à des transferts de fonds vers les Pasdaran en Iran [9] (les Pasdaran sont une organisation militaire en Iran, placée directement sous la responsabilité du Guide Suprême, Ali Khomeini), etc. La presse iranienne évoque également le fait que l'année dernière, les EAU ont fermé près de 3 000 comptes bancaires de commerçants ou entreprises iraniennes. Des entreprises qui travaillent avec les Iraniens ont vu leurs comptes bancaires fermés. Les autorités des EAU ont même mis des commerçants iraniens sur les listes des

entités accusées de terrorisme. Les commerçants iraniens déclarent par ailleurs que les EAU ne les laissent même plus utiliser leurs comptes bancaires privés. Auparavant, les commerçants iraniens créaient des entreprises aux EAU en plaçant un directeur local. Même ces entreprises sont graduellement fermées. Au total, les entreprises iraniennes présentes aux EAU ont bien compris que sous prétexte de lutter contre le blanchiment d'argent, le gouvernement des EAU a décidé de les décourager de commercer avec l'Iran. Face à de telles difficultés, un certain nombre de commerçants iraniens ont même choisi de quitter les EAU [10].

Graphique 1

Les échanges commerciaux de biens non pétroliers entre l'Iran et les EAU (en milliards de dollars)



Source : ITPO.

Les autorités iraniennes ont évidemment protesté face à ces agissements qu'ils relient aux tensions diplomatiques actuelles entre l'Iran et un front composé des EAU, de l'Arabie Saoudite et d'Israël. La réponse des dirigeants iraniens face à la volonté des EAU d'appliquer un embargo économique a été de penser à ne plus considérer les EAU comme le « pivot » du commerce extérieur iranien. Le Conseil suprême de sécurité nationale, qui s'occupe de toutes les questions sécuritaires, a décidé qu'il fallait trouver un pays pour remplacer les EAU en tant que partenaire commercial de l'Iran [11]. La Banque Centrale d'Iran a également déclaré que, face aux difficultés posées aux banques iraniennes, elle était à la recherche de banques dans la région pour commercer et effectuer des transactions avec l'Iran [12]. Les autorités iraniennes réfléchissent donc à la possibilité de limiter le rôle central que joue Dubaï dans le commerce extérieur iranien en développant des relations commerciales avec Doha, au Qatar, ou les ports d'Oman [13]. Cependant, ces projets ne semblent pas vraiment réalisables à court terme. Adnan Moussapour, le directeur de la Chambre de Commerce Iran-Qatar a déclaré à ce propos : « Il ne faut pas couper nos relations avec les Émirats arabes unis qui étaient notre seule porte d'entrée pour le commerce extérieur pendant la

période où nous supportons des sanctions [14] ». Par ailleurs, le montant des échanges avec les EAU reste aujourd’hui très largement supérieur à celui enregistré avec le Qatar et il sera difficile de faire évoluer cette situation à très court terme. Dans tous les cas, ces tensions commerciales et diplomatiques de l’Iran avec les Émirats arabes unis ont nourri une réflexion stratégique en Iran qui, phénomène nouveau, tend à associer beaucoup plus clairement puissance géopolitique et pouvoir économique. Massoud Daneshmand, directeur de la Chambre de Commerce Iran–EAU, a rappelé ainsi : « En 1988, les importations et les exportations des EAU étaient respectivement de 10 et 60 milliards de dollars. Aujourd’hui, leurs importations et exportations ont atteint 300 et 350 milliards de dollars. Les EAU peuvent donc, beaucoup plus facilement qu’auparavant, négliger leurs relations économiques avec l’Iran [15] ».

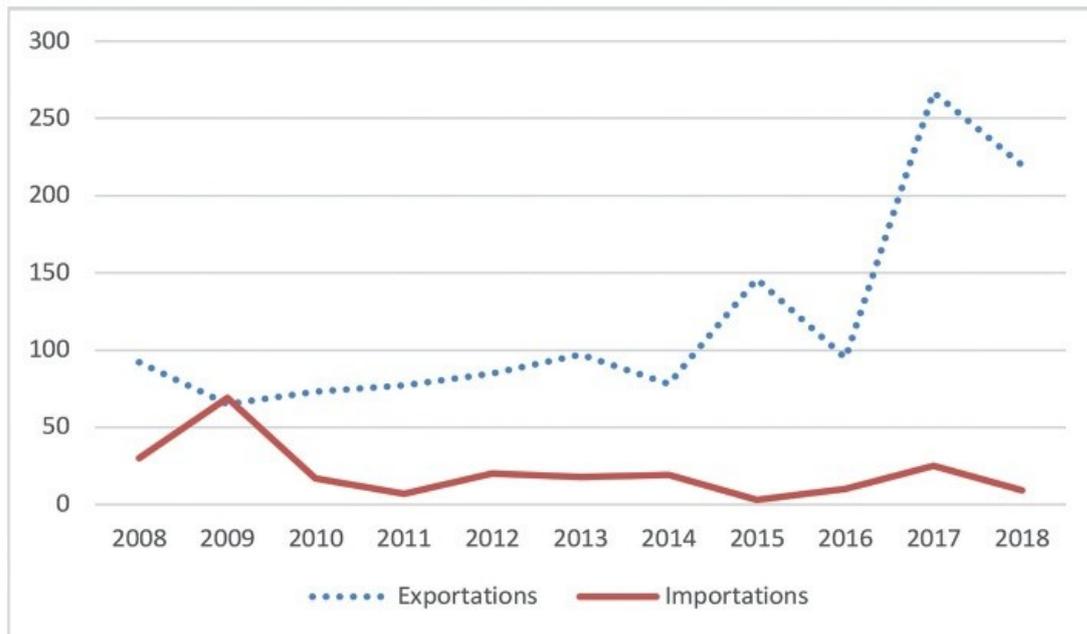
Les échanges commerciaux entre l’Iran et le Qatar : des ambitions iraniennes aujourd’hui déçues

La décision en 2017 de l’Arabie Saoudite et des Émirats arabes unis, du Bahreïn, de l’Égypte et de la Libye, d’établir un blocus économique contre le Qatar, a fait naître beaucoup d’espoirs en Iran sur les possibilités pour ses entreprises d’accroître leurs exportations dans ce pays. En effet, d’une part, les importations du Qatar en provenance de ces cinq pays arabes imposant ce blocus, atteignaient près de 5 milliards de dollars avant 2017 [16]. En outre, du fait du blocus organisé contre le Qatar, les seules voies d’accès terrestres à ce marché passaient par l’Iran. D’autre part, les autorités iraniennes avaient le sentiment que le contexte diplomatique était favorable puisque le soutien politique de l’Iran après la mise en place du blocus, avec notamment l’autorisation accordée aux compagnies aériennes travaillant avec le Qatar d’utiliser l’espace aérien iranien, avait été apprécié à Doha [17]. De plus, la possibilité de développer des relations économiques avec le Qatar pour l’Iran était vue comme une stratégie permettant d’affaiblir le rôle central des EAU dans les relations commerciales de l’Iran avec le monde extérieur : en clair, le Qatar était considéré comme un pays pouvant remplacer les EAU en tant que cluster régional pour l’Iran [18]. Le développement de relations économiques avec le Qatar était également considéré comme un moyen de développer des relations stratégiques avec un pays arabe du Golfe Persique et « de mettre en échec la politique de diabolisation de l’Iran menée par ces pays [sous la direction de l’Arabie saoudite] [19] ». Enfin, à partir de 2018, développer des exportations vers le Qatar apparaissait également comme vital du fait de l’imposition d’un embargo pétrolier contre l’Iran par les États-Unis.

Or les évolutions des relations commerciales avec le Qatar ne semblent pas avoir répondu à ces attentes (cf. Graphique 2). On peut noter pourtant que les exportations de l’Iran vers le Qatar ont très fortement progressé, de 95 millions de dollars 2016 à 267 en 2017. Puis, en 2018, elles ont reculé et atteint 220 millions de dollars, ce qui représente toutefois une hausse de 131 % par rapport au niveau de 2016.

Graphique 2

Les échanges commerciaux de biens non pétroliers de l'Iran avec le Qatar (millions de dollars)



Source : ITPO.

En fait, les autorités iraniennes espéraient enregistrer une croissance beaucoup plus forte de leurs exportations au Qatar, du fait du retrait des EAU, de l'Arabie saoudite et de l'Égypte de ce marché. Un certain nombre d'observateurs iraniens notent que c'est surtout la Turquie qui a profité de cet embargo [20]. On peut noter d'ailleurs que, d'après le CCI-NU, la progression des exportations de biens de la Turquie vers le Qatar entre 2016 et 2018 a été de 164 % contre 118 % durant la même période pour l'Iran. De plus, la part de marché de la Turquie au Qatar en 2018 avec 3,7 % restait bien supérieure à celle de l'Iran à près de 0,7 % [21]. En fait, les décideurs iraniens pensaient que leur proximité géographique avec le Qatar jouerait plus en leur faveur dans la compétition ouverte pour accéder au marché qatari.

Une réflexion s'est donc engagée en Iran pour comprendre pourquoi les exportations vers le Qatar n'avaient pas atteint les objectifs attendus. Parmi les contraintes est notamment évoquée l'impossibilité de transférer les devises obtenues en Iran car les banques iraniennes sont sous sanctions américaines [22]. Parallèlement, certains considèrent que les entreprises iraniennes n'ont pas fait assez d'effort en matière d'emballage des produits afin de s'adapter à un marché disposant d'un très fort pouvoir d'achat [23]. D'autre part, les dirigeants qataris notent que le marché iranien reste relativement fermé du fait de tarifs douaniers élevés, ce qui peut limiter en retour la volonté du Qatar de faciliter les exportations iraniennes [24]. Enfin, Mehdi Karimi Tafaresh, Directeur du syndicat des producteurs de produits agro-alimentaires iranien, considère que l'Iran, qui dispose d'un véritable avantage comparatif sur le marché du Qatar, du fait de la qualité de ses fruits et légumes, n'a pas pu en profiter du fait de l'absence de containers frigorifiques sur les bateaux iraniens [25]. Enfin, certains analystes iraniens considèrent également que, pour ne pas être accusés par l'Arabie saoudite et les EAU de devenir un véritable allié de l'Iran, le Qatar n'a pas souhaité

voir ses relations économiques progresser trop rapidement avec la République islamique [26]. À plus long terme, les autorités iraniennes continuent de penser que le potentiel de croissance des exportations iraniennes au Qatar reste élevé. On a déjà évoqué le cas des fruits et légumes. Par ailleurs, le ministre iranien de l'industrie, des mines et du commerce, Mohamed Shariatmadari, estime également que le secteur des matériaux de construction pourrait fortement accroître ses ventes au Qatar [27]. D'ailleurs, les autorités des deux pays ont évoqué un certain nombre de projets pour renforcer leurs liens commerciaux, tels que la création d'une ligne de transport maritime commune, d'une zone industrielle commune et la mise en place d'une zone de libre-échange [28].

Face à la volonté des EAU d'appliquer une pression économique maximum sur les intérêts économiques de l'Iran, les autorités à Téhéran peuvent mettre en place plusieurs stratégies. Sortir par le haut de cette crise consisterait pour l'Iran à renforcer son intégration dans l'économie mondiale par l'intermédiaire notamment d'une adhésion à l'OMC. Dans une telle éventualité, les EAU perdraient beaucoup de leur attractivité en tant que point de passage obligé de l'Iran dans ses échanges avec le reste du monde. L'impact des sanctions économiques américaines rend cependant ce type de politique impossible à court terme. Une autre possibilité évoquée en Iran est de trouver un pays qui remplacerait les EAU en tant que pivot du commerce extérieur iranien : le Qatar pourrait potentiellement jouer ce rôle. Toutefois, le montant encore faible des échanges entre l'Iran et la volonté du Qatar de ne pas apparaître comme un nouvel allié de Téhéran, font que ce choix reste peu réaliste. Au bout du compte, la solution pour l'Iran ne passerait-elle pas par un renforcement de son intégration régionale ? L'Irak, l'Afghanistan, la Turquie, Oman et le Pakistan sont maintenant rentrés dans le classement des 10 principaux marchés à l'exportation de l'Iran pour les produits non pétroliers (cf. Annexe 1). Les autorités iraniennes espèrent développer leurs échanges économiques avec le Qatar donc, et la Syrie, notamment à l'occasion de la reconstruction qui s'annonce. Les décideurs iraniens se rendent compte qu'il est beaucoup plus compliqué pour les autorités américaines d'obliger tous ces pays, dont l'économie est souvent fragile et les entreprises (notamment les banques) peu dépendantes des États-Unis, à limiter leurs échanges avec l'Iran, que cela ne l'est avec l'Union européenne, le Japon ou la Corée du Sud. Finalement, comme en 2010-2012, les sanctions contre l'Iran vont peut-être conduire ce pays à renforcer ses liens commerciaux avec ses voisins.

Annexes

Annexe 1 – Les 10 premiers marchés de l’Iran pour les exportations non pétrolières en 2018 (en milliards de dollars)

Chine	9,2
Irak	8,9
EAU	5,9
Afghanistan	2,9
Corée du Sud	2,5
Turquie	2,3
Inde	2
Pakistan	1,2
Indonésie	0,8
Oman	0,7

Source : ITPO.

Annexe 2 – Les 10 premiers importateurs en Iran en 2018 (en milliards de dollars)

Chine	10,3
EAU	6,5
Turquie	2,6
Inde	2,5
Allemagne	2,4
Suisse	2,1
Corée	2
Fédération de Russie	1,3
Pays-Bas	1,2
Italie	1,1
France	1

Source : ITPO.

Notes

[1] Cet article est une actualisation de l’étude réalisée en mars 2019 pour l’Observatoire du monde arabo-musulman et du Sahel de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS).

[2] Centre du Commerce International – Nations Unies (CCI-NU). Ces statistiques incluent les exportations de pétrole.

[3] Ibid.

[4] Ibid.

[5] Ibid.

[6] « Chaque année, les importations illégales de Chine et des EAU représentent 15 milliards de dollars », Mashregh News, 27 septembre 2016. Ces statistiques portent sur les années 2013-2014. À l’époque, les EAU appliquaient les sanctions contre l’Iran avec sévérité. On peut donc penser que

ce rapport de 40 % entre les importations illégales et officielles pourrait être encore d'actualité aujourd'hui.

[7] Sara GHASEMILEE, « UAE soldiers to learn Persian », News essential, 11 avril 2011.

[8] « Dubaï traders fear sanctions impact on Iran business », Reuters, 30 novembre 2011.

[9] Voir à ce sujet « Dubaï : la fin des illusions pour l'Iran », Eghtesad news, 27 février 2018 ; « Guerre économique ouverte des Émirats arabes unis contre l'Iran », Tabnak, 11 mai 2018.

[10] Voir à ce sujet : « Expulsion de commerçants iraniens des Émirats arabes unis sous le prétexte de lutte contre le blanchiment d'argent », Moasser, 4 juillet 2018.

[11] « La confrontation politique avec les Émirats arabes unis est liée au fait que ce pays crée des difficultés pour les commerçants et agents de change iranien », Iran Students News Agency, 15 janvier 2019.

[12] Voir à ce sujet « Dubaï : la fin des illusions pour l'Iran », op. cit.

[13] Ibid.

[14] « Qatar et Oman peuvent-ils remplacer les Émirats arabes unis en matière d'échanges commerciaux ? », Asrdiplomacy, 28 février 2018.

[15] « Expulsion de commerçants iraniens des Émirats arabes unis sous le prétexte de lutte contre le blanchiment d'argent », op. cit.

[16] D'après le CCI-NU, les importations du Qatar en provenance de ces cinq pays ont atteint 4,9 milliards de dollars en 2015 (les statistiques ne sont pas disponibles pour 2016).

[17] Ahmad Ahan, haut responsable gouvernemental du Qatar, a notamment déclaré : « Face à ce blocus [...] Nous remercions le peuple et la République Islamique d'Iran de s'être tenus à nos côtés ». Cf. « Le développement des relations économiques entre le Qatar et l'Iran », Baeghtesad, 13 mai 2018.

[18] « Qatar et Oman peuvent-ils remplacer les Émirats arabes unis en matière d'échanges commerciaux ? », op. cit.

[19] « La part de marché de l'Iran au Qatar : faible dans le passé, face à de nombreux concurrents aujourd'hui », Islamic Republic News agency, 17 juin 2017.

[20] « Le marché du Qatar pour l'Iran ou la Turquie ? », Iran Student News Agency, 11 décembre 2017.

[21] Source : CCI – NU.

[22] « Pourquoi n'avons-nous pas été capables de prendre possession du marché du Qatar après le blocus économique de ce pays ? », Tabnak, 30 janvier 2019.

[23] Ibid.

[24] « Le développement des relations économiques entre le Qatar et l'Iran », op. cit.

[25] « On a donné la part de marché de 4,9 milliards de dollars du marché du Qatar à la Turquie », 90eghtesadi, 21 juillet 2018.

[26] « La part de marché de l'Iran au Qatar : faible dans le passé, face à de nombreux concurrents aujourd'hui », op. cit.

[27] « Les trois problèmes à résoudre dans le commerce avec le Qatar », Eghtesad news, 27 novembre 2017.

[28] Ibid.